

MF
QUOTIDIEN
 Tél. (027)
297 511
 Téléfax: (027) 297 565
 Abonnements: (027) 297 525-26
 Publicitas Sion: (027) 29 51 51
 Messageries: (027) 297 666

GARAGE DE CHAMPSEC
 Agence Fiat
 Av. du Grand-Champsec 51
 1950 Sion - ☎ (027) 31 39 17
 également ouvert le samedi matin



FIAT TEMPRA Pas de si
 Pas de mais
 Agir

La vie: une aventure!
Patria: votre sécurité

L Patria
 Assurances

Georges Hugo
 Agent général
 1950 SION

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais



Raid norvégien aux Saisies

Un podium national, et l'or de l'expérience pour Vegard Ulvang.

Le premier rendez-vous olympique masculin disputé aux Saisies - le 30 kilomètres en style classique - a été dominé hier par les Norvégiens, qui ont réalisé un triplé historique. Vegard Ulvang, Bjørn Dählie et Terje Langli, dans l'ordre, ont monopolisé le podium. Seul l'Italien Albarèllo a pu se glisser au 4^e rang, devant un autre Norvégien.

Ainsi, Vegard Ulvang, 28 ans, est devenu champion olympique, titre attendu depuis seize ans par son pays. Le dernier de ses compatriotes à avoir remporté une médaille dans cette spécialité était en effet Ivar Formo, en 1976 à Innsbruck.

Voir page **25**



Vegard Ulvang: en route vers la médaille d'or.

Editorial

La Suisse est un vilain repaire de chercheurs et médecins dénués de toute responsabilité. Exagération? Pas tant, à en croire les tenants de l'initiative populaire visant à limiter strictement l'expérimentation animale, sur laquelle on votera le 16 février prochain. Sinon, pourquoi infliger aux chercheurs le «fardeau de la preuve», en renversant l'esprit de la loi? En leur assenant à tour de bras des leçons d'éthique - notion qui leur serait étrangère en tout? Et en les alignant sous le couperet d'un droit de recours réclamé à grands cris? Ce qui n'est en soi pas nouveau, puisqu'il s'agit de l'expression renouvelée d'un travail de sape orchestré dans le temps.

Travail de sape

Du côté des opposants, on a assez dit le danger de paralysie de la recherche de ce pays, du transfert d'activités vers des lieux moins oppressants (à une époque où point ne sert de pousser beaucoup par ailleurs). A part l'héroïque apaisement qui consiste à décharger le problème sur des pays plus souples en matière de protection de l'animal, nous nous méfierons toujours de ceux qui transcrivent «limiter» par «interdire» et qui s'arrogent la prétention de mieux savoir ce qui est, par exception, primordial pour l'homme. Quant à la transparence et au droit de recours, il y a une première grave inconséquence à vouloir mettre son nez dans des recherches qui, contexte concurrentiel aidant, ne sauraient être une activité de place publique. Et un risque certain à insuffler au tout un juridisme exige.

Quelque part, les initiateurs sont pris au piège de leurs propres revendications. Ils pratiquent l'art du distinguo: l'expérimentation ne peut pas disparaître complètement en matière de recherche, fondamentale en particulier, mais elle est inutile et dépassée dans d'autres domaines (tests toxicologiques, cosmétique «décorative», agrochimie, etc.). Pirotechnique d'improbable rétablissement. Nul ne doute que les abus potentiels doivent être chassés avec constance, que l'application effective de la sévérité des textes est un ouvrage de rigueur. La loi existante le consent. Sauf à penser que l'objectif de l'interdiction pure et simple se construit par étapes. La pseudo-modération n'étant ici que péripétie, symptôme d'une ambiguïté sous-jacente que seul un tir de barrage ferme et fourni permet d'enrayer.

Claudio Pallastrelli

Voir page **3**



Dan Quayle à Genève

Le vice-président américain Dan Quayle était à Genève, hier, pour participer à une séance de la Commission des droits de l'homme.

Cette visite fut l'occasion d'une rencontre avec le conseiller fédéral Adolf Ogi, vice-président du gouvernement.

Dan Quayle, s'est montré «très intéressé» par la position de la Suisse face au grand marché européen de 1993. Quant à M. Ogi, il a invité les Américains à faire preuve de «beaucoup de compréhension» au Gatt où se déroulent les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round. Face au problème de l'agriculture, les USA devraient montrer «une plus grande souplesse».

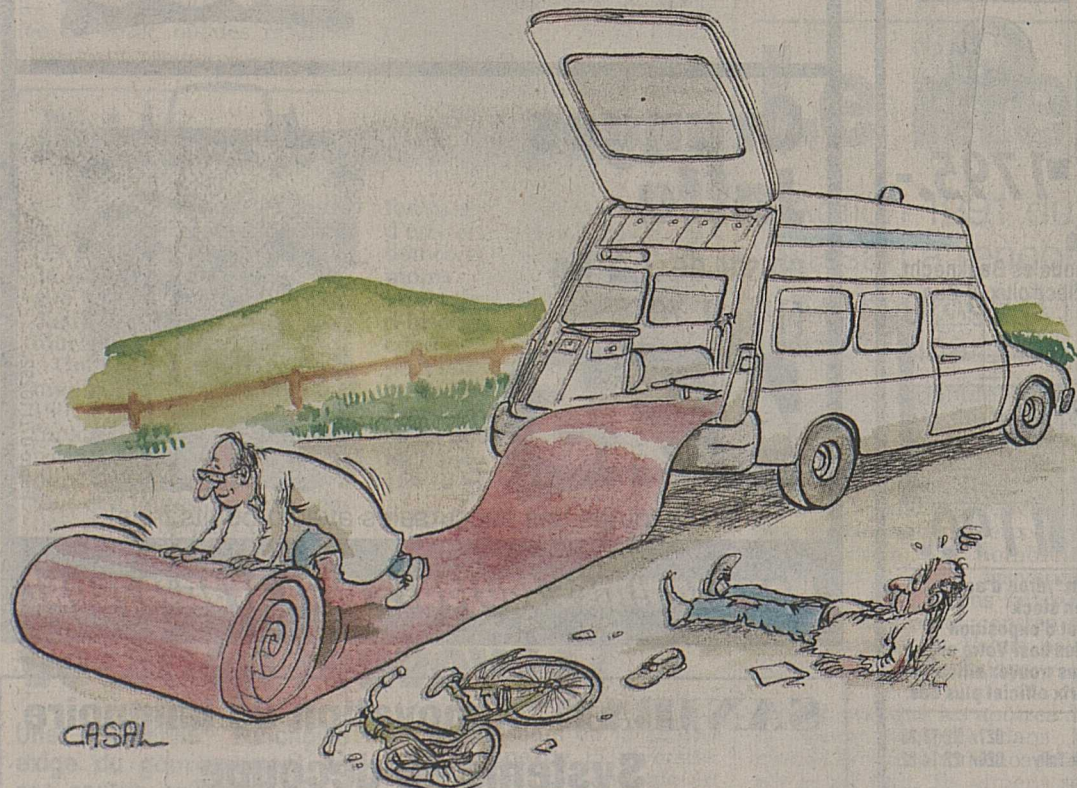
Voir page **3**

Entre vice-présidents, hier à Genève.

asl

keystone

Ne tirez pas sur l'ambulance!



Trois véhicules, une quinzaine d'employés: le service privé d'ambulances montheysan doit faire face à de nombreux transports de blessés et de malades tout au long de l'année. Or, une ex-employée de cette entreprise accuse son ancien employeur de ne pas disposer de personnel qualifié en suffisance et de refuser de l'engager malgré son diplôme. Faux, rétorque l'hôpital régional, tout comme le service cantonal de la santé publique

qui se disent tous deux satisfaits du service montheysan. Quant à l'employeur, il nous a montré les diplômes officiels de ses ambulanciers.

L'ex-employée au chômage, elle, ne reviendra probablement jamais dans son ancien service. «Si elle revenait, les autres voudraient partir», affirme le patron.

Voir page **14**

SCHMID DIRREN
SD
 LES PROS DE LA BUREAUTIQUE
 MARTIGNY
 SION - MONTHEY
 BRIGUE

Pas un poisson rouge

Entretien avec Serge Sierro, élu avant l'élection.

Le président de la ville de Sierre défend tout d'abord la légitimité d'une élection d'ores et déjà assurée. Il annonce aussi ses intérêts et ses ambitions face à son nouveau rôle de membre du gouvernement cantonal.

Leitmotiv de Serge Sierro: il entend entrer au Conseil d'Etat sans a priori que ce soit au niveau des départements à attribuer ou face à une refonte de leur répartition. En revanche, s'il devait reprendre les «dicastères» de son prédécesseur, Serge Sierro indique clairement qu'il souhaiterait une continuité dans ces responsabilités. A l'adresse de ses futurs collègues du gouvernement, il assure ne pas vouloir donner dans le syndrome radical du minoritaire. «Mais je ne serai pas le poisson rouge au milieu de la mare aux requins», prévient-il.



Voir page **7**

Serge Sierro.

pont

★ MONDE	Les procès spectaculaires	12
★ VALAIS	Vol de munitions	21
★ SPORT	Suisses décevants	27
★ SERVICES	Un écotest en famille	37



TENNIS

Initiation
Balles et raquettes mises à disposition.
6 x 1 h Fr. 105.-

Renforcement
Suit le cours d'initiation et permet d'acquérir une bonne base.
6 x 2 h Fr. 140.-

Cours de perfectionnement
Cours intensif pour améliorer revers, volées, amontis, smashes, services et sa technique en général.
3x2 h Fr. 140.-

Réservez votre place!

Sion (027) 22 13 81
Martigny (026) 22 72 71
Monthey (025) 71 33 13
Sierre (027) 55 21 37 dès 18 h

école-club migros



Séminaire de formation de cadres

FEMME MANAGER

destiné aux femmes ayant une fonction et des responsabilités de commandement ou, souhaitant en avoir à l'avenir,

qui désirent connaître et appliquer un management motivant et performant. Ce séminaire sert à démontrer l'efficacité d'une bonne organisation personnelle et les moyens de délégation et de contrôle des tâches à son niveau de responsabilités.

2 jours: les 20 et 21 février 1992 de 8 h 30 à 18 h.

Lieu: Martigny, place du Manoir.

Renseignements et inscriptions: (026) 22 72 71.

école-club migros



AIDES PRATIQUES DE COMPORTEMENT

Homéopathie: 10x1½ h.

Psychologie pratique

Pour une meilleure connaissance des autres et de soi: 6x2 h.

Analyse transactionnelle

Approche originale de la psychologie relationnelle. 8x2 h.

Bien dans sa tête, bien dans sa peau

Penser logiquement, agir positivement, dynamiser ses aptitudes. Cycle de 6 rencontres.

Entraînement de la mémoire et de la concentration

Comment améliorer les perceptions visuelles, auditives, tactiles et renforcer le système de mémorisation. 10x1½ h.

Parler efficacement en public

Comment améliorer le langage, l'argumentation, la diction. Cycle de 5x3 h.

Graphologie

Les traits de caractère révélés par une écriture. 1½ h par semaine.

Astrologie

Cours I: Comment comprendre l'astrologie? 4x1½ h.

Cours II: Les 12 signes dans leurs particularités. 12x½ h.

Cours III: Interpréter un thème astral: 8x1½ h.

Tarot

Cours I: Les arcanes mineurs. 6x2 h.

Cours II: Les arcanes majeurs. 15 h en 2 samedis.

Energie des cristaux

Un monde plein de mystères et d'enseignements utiles. Cycle de 7x2 h.

Géobiologie:

Influence des phénomènes naturels sur l'habitat et la santé de l'homme. 3 samedis matin.

Inscrivez-vous maintenant!

Martigny (026) 22 72 71
Monthey (025) 71 33 13
Sion (027) 22 13 81
Sierre, dès 18 h (027) 55 21 37

école-club migros

DENNER SUPERDISCOUNT

Cervelas géants

2 pièces 320 g

3.50

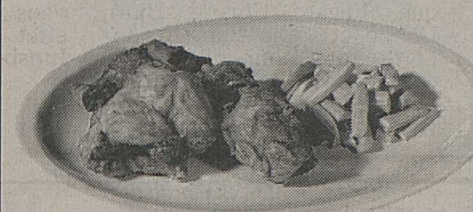
1.75 1/2 prix



Lapins frais

kg 17.-

13.-



ANNONCES DIVERSES

A vendre à Martigny

demi-porcs «Fidelio»

(élevage 9 mois en parc libre, env. 40 kg) nourriture naturelle, viande de 1re qualité.

Fr. 7.50 le kilo

Sur désir pour Fr. 50.- découpe complète en détail: tête, os, plaque de lard, roulés, rôtis, filets mignons, longe, noix, sous-noix, coin, tranches, ragouits, fricassées, émincés, hachés, côtelettes et saïndoux fondu en bac. Préparés pour mise au congélateur.

Superbe qualité de «Baby-bœuf»

(élevage 11-12 mois en stabulation libre), nourriture biologique, env. 130-140 kg le demi baby-bœuf. Qualité et tendresse de la viandes garanties.

Fr. 12.90 le kilo.

Sur désir, découpe complète en détail, Fr. 1.50 le kilo. Filets, entrecôtes, steaks, viande pour charbonnade, rôtis, braisés, osso-buco, fricassées, ragouits, émincés, bouillis, viande hachée, os à moelle et os).

Préparés pour mise au congélateur. Commandes chaque semaine jusqu'au vendredi soir au (026) 22 11 84 ou (077) 28 50 50.



CREDITOS PRIVADOS

para compra Casa-Terreno ou Carro. Nao hesite em contactar-me. Permis A.B.C.

José Duraté
☎ (027) 22 34 13 ou (077) 28 36 58.

036-783145

Carnaval!...

Location costumes adultes, enfants (accessoires compris), perruques, dominos.

Tél. (027) 22 03 59. Ouvert de 9 à 20 h 30, E. Cheseaux Couture - Sion.

036-784688

Carnaval locations de costumes

Vente d'accessoires, super choix. Ouvert toute l'année.

J. Métrailler, Café Le Criquet, 1964 Conthey. Tél. (027) 36 30 67.

036-772268

Mage de l'Etna

Magnétiseur, médium-voyant. Maître des forces occultes et de la haute magie. Ses dons et son immense pouvoir ainsi que toutes ses connaissances lui viennent de l'ancienne Sicile. Il se met à votre disposition pour résoudre vos problèmes et effectuer les travaux que vous souhaitez qu'il fasse tels que: grande protection, destruction des maléfices, envoûtement, désenvoûtement, retour de l'être aimé, problèmes intimes et chance.

Voyance par tél. ou consultations sur rendez-vous au (026) 22 46 58.

036-759111

Cellulite

Cure à domicile pour Fr. 165.- (produits naturels + régime). Efficacité garantie. Renseignez-vous!

Holly Diffusion Tél. (021) 691 47 25.

22-779710

SOS DETTES

aide efficace GEFISTIN sa MEZIERES 021 903 24 45

Déménagements

Garde-meubles

TORNAY

Saint-Maurice

Tél. (025) 65 26 66

«Charte de la route!» Donneur de sang!

FUST

Nouveau: TV, HiFi, Vidéo
Electroménager
Cuisines / Bains
Luminaires

Depuis 25 ans les prix les plus bas le meilleur service

Lave-linge automatiques

Immense choix de modèles Miele, AEG, Schulthess, V-Zug, Bosch, Electrolux, Novamatic, Hoover, Bauknecht ...

V-Zug Adorina S

Lave-linge entièrement automatique. Capacité 5 kg. Programme court. Libre choix de la température. H 85/L 60/P 60 cm
Prix choc FUST Location 75.-/m.*



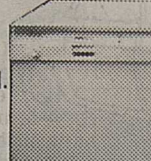
1795.-

Lave-vaisselle

Immense choix de modèles Bauknecht, Bosch, Novamatic, Electrolux, V-Zug, Miele... Par exemple:

Bosch SMS 3042

12 couverts standard. Système de sécurité "Aqua-Stop" contre les débordements. H 85/L 60/P 60 cm
Prix vedette FUST Location 50.-/m.*



1190.-

- Durée de loc. min. 6 m./droit d'achat
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Sion, av. de Tourbillon 47 027/ 22 77 33
Martigny, Marché PAM, rte de Fully 026/ 22 14 22
Eyholz-Visp, Fust-Centre, Kantonsstrasse 79 028/ 46 75 74
Villeneuve, Centre Riviera 021/960 26 55
Réparation rapide toutes marques 021/311 13 01
Service de commande par téléphone 021/312 33 37

Tam Tam

3 sortes

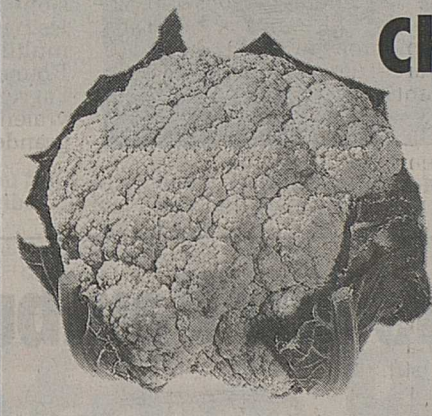
4 x 125 g 2.50

1.95



Choux-fleurs étrangers

kg **2.50**



Oranges Jaffa

en sac de 2,5 kg (1 kg 1.70)

4.25



Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Nous sommes toujours plus avantageux!

SANIBAD Rénovation de baignoire Système de découpe

Sans perte de volume - Sans dégâts aux carrelages.

M. Philippe Mabillard - Tél. (027) 58 36 37 - Fax (027) 58 40 19

Problème de cheveux

Calvitie, perte de cheveux?

Dans la presse quotidienne, on vous propose les solutions suivantes:

- Lotion • Prothèse capillaire • Weaving
- Fusion / Mini intégration
- Transplantation • Implantation

QUELLE EST LA MEILLEURE METHODE POUR VOUS?

Adressez-vous à nous. Pour tout problème capillaire, analyse neutre sans engagement. **025/71 24 83**

BIO SCREEN, chemin des Facteurs 4, 1870 MONTHÉY / VS



Richard Language College Bournemouth, Angleterre

Une école de langue renommée et agréée par le British Council pour APPRENDRE L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

- Cours intensifs - Cours d'été
 - Cours Business - One-to-One pour cadres
 - Stages de longue durée (5 sem. et +)
 - Stages d'examens de Cambridge: 1 st Certificate-Advanced English-Proficiency
 - Cours pour jeunes (14-17 ans)
- S'adresser au secrétariat romand: Rose-Marie Renaud, 1867 Antagnes, tél. (025) 39 10 03

Centre de Tennis

«Pomme Rouge»

Sierre / Salgesch - Tél. 027/ 55 65 66

DES COURS DE TENNIS

Cours privés - collectifs - juniors

Entraînement: clubs, d'équipe, match.

Avec notre prof. dipl. suédois Karl Andersson.

Kurt Münger 3970 Salgesch

Nouvelliste

Imprimerie Moderne de Sion S.A.

Administration et rédaction
André Luisier, directeur général et éditeur responsable
1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. 027/297 511

Téléfax 027/297 565
Service des abonnements
027/297 525-526
Chèques postaux 19-274-0

Rédaction centrale

André Luisier, directeur; Hermann Pellegrini, rédacteur en chef; François Dayer, Pierre Fournier et Roland Puippe, rédacteurs en chef adjoints; Jean-Pierre Fontannaz, secrétaire général; Roger Germainier, editorialiste et ana-

lyste; Jean-Paul Riodel, rédacteur de nuit; Michel Masserey, Michel Pichon, Gérard Théodoloz, Jean-Marc Theytaz, Jean-Cosme Zimmermann, rédacteurs de jour; Xavier Duroux (stagiaire); Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris, Christian Michelod, Christian Rappaz, Blaise Craviolini, rédacteurs sportifs. Casal, caricaturiste.

Tirage contrôlé

44 452 exemplaires. REMP 31.5.1991.

Réception des annonces

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/29 51 51.

Téléfax 027/23 57 60

Edition du lundi: jusqu'à vendredi à 10 h.
Edition du mardi: jusqu'à vendredi à 16 h.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 h.

Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 17 h 30. (En dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal, téléphone 027/297 511 jusqu'à 22 heures.)

reçu ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal, téléphone 027/297 511 jusqu'à 22 heures.)

Renseignements techniques

Surface de composition d'une page: 289x440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit), 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
6 colonnes réclames de 44 mm de largeur.

Tarif de publicité

Annonces: Fr. 1.055 le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 4 fr. 50 le millimètre.
Gastronomie: 2 fr. 35 le millimètre.
Avis mortuaires: 1 fr. 45 le millimètre (colonne de 44 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnement d'espace.

Retour au Minnesota

Les deux garçons enlevés il y a dix jours en Argovie par leur père américain se trouvent à leur ancien domicile, dans l'Etat du Minnesota.

AARAU. - La mère des enfants, âgés respectivement de 4 et 6 ans, en a été avertie par une amie habitant les Etats-Unis, a indiqué hier à l'ATS la grand-mère des garçons.

La mère, qui s'était vu confier la garde de ses enfants après un divorce en 1991, a déposé plainte auprès des autorités argoviennes, d'après le porte-parole de la police argovienne Rudolf Woodtli. L'enlèvement de mineurs n'est poursuivi que sur plainte, selon le Code pénal. M. Woodtli a pourtant précisé qu'il s'agissait d'une affaire privée, car selon le jugement du divorce, les enfants n'auraient pas dû quitter l'Etat du Minnesota.

Max Kündig, préfet du district de Bremgarten compétent pour cette affaire, s'est dit étonné de «ces nouvelles d'Amérique». La mère aurait omis d'en avertir les autorités. Selon M. Kündig, les recherches nationales sont donc suspendues. Quant aux délits de dommage à la propriété et de violation de domicile, ils ne sont pas suffisamment graves pour justifier un mandat d'arrêt.

Il y a dix jours, le père, un Américain de 34 ans, avait forcé l'appartement des grands-parents à Fischbach-Göslikon, dans le canton d'Argovie, et emmené ses enfants. (ats)

Escale suisse pour Dan Quayle

Le vice-président des Etats-Unis a rencontré hier Adolf Ogi.

Le vice-président des Etats-Unis Dan Quayle effectue en ce moment une tournée en Europe. Il est allé ouvrir les ambassades américaines dans les trois républiques baltes; puis il n'a pas manqué le rendez-vous d'Alberville pour l'ouverture des JO. Dimanche, il était à Munich pour un colloque sur la sécurité en Europe, avant de passer une demi-journée à Genève hier.

A la résidence de M. de Riedmatten, ambassadeur et chef de la mission permanente de Suisse auprès de l'ONU, M. Quayle s'est entretenu pendant une demi-heure avec M. Adolf Ogi, vice-président de la Confédération. Celui-ci a précisé à l'hôte de notre pays les perspectives ouvertes à la Suisse par l'intégration européenne et les perspectives de 1993. Il a demandé aux Américains de faire preuve de «plus de compréhension et de souplesse» dans les négociations de l'Uruguay Round du Gatt.

M. Quayle, de son côté, n'a pas caché à M. Ogi les préoccupations que posent à l'Amérique certaines centrales nucléaires installées en Europe de l'Est dont la vétusté est synonyme de dangers majeurs. Il faudrait les arrêter sans délai. «Tout doit être fait pour éviter un second Tchernobyl», a déclaré après la rencontre le conseiller fédéral qui «espère» que l'Agence internationale pour l'énergie atomique inter-

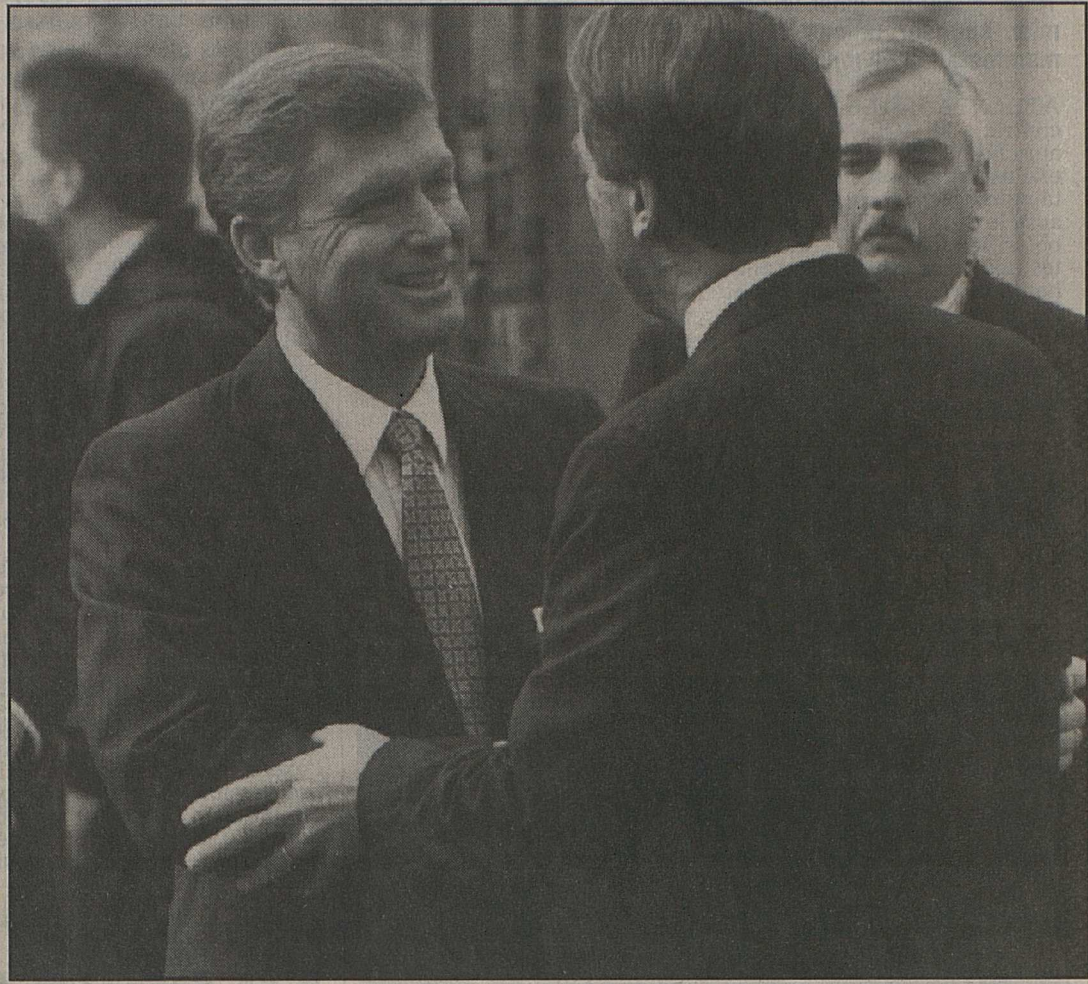
viendra. Il ne s'est pas demandé pourquoi la Suisse n'interviendrait-elle pas auprès de ladite agence?

Puis M. Quayle s'est adressé à la commission des droits de l'homme. Il y a, entre autres, stigmatisé la présence «parmi les membres du jury de pays qui font l'objet d'enquêtes pour des violations flagrantes des droits de l'homme: Irak, Iran et Cuba». Il s'est aussi inquiété de la «fragilité» des structures démocratiques en Haïti, en Algérie et en Roumanie. Sans nommer la Chine, il a affirmé que «le temps est révolu où un pays pouvait se défendre en affirmant qu'une enquête sur les violations des droits de l'homme était inacceptable pour sa souveraineté».

Dans une brève rencontre avec la presse, M. Quayle a précisé que les Haïtiens qui étaient rapatriés dans leur pays d'origine étaient tous des «migrants économiques»; ceux qui sont menacés sur le plan politique recevront le droit d'asile.

Cette façon de faire est exactement le contraire de celle que les Etats-Unis voudraient voir appliquer pour les réfugiés vietnamiens à Hong-Kong. M. Quayle aura eu l'occasion de s'en expliquer avec le premier ministre britannique John Major qu'il a rencontré hier après-midi.

P.-E. Dentan



Adolf Ogi (de profil) a été séduit par le langage frais et direct de Dan Quayle.

Voyage au cœur du temps

Originale, cette exposition sur les débuts de l'horlogerie dans la vallée de Joux présentée par la firme Jäger-Lecoultré sous une tente dressée sur le Pont-de-la-Machine à Genève. Réalisée à l'occasion du 60e anniversaire de la montre Reverso créée en 1931, elle a déjà parcouru le monde: à Paris, au Palais de la découverte; à Munich, au Deutsches Museum; à Singapour; au Castello Sforzesco, à Milan. A Genève, elle se veut l'hôte d'une ville décrite comme le «berceau de l'horlogerie de luxe».

L'exposition se présente sous une structure de 153 m² (9 m sur 17 m), soit les proportions d'une montre Reverso agrandie sept cents fois. La visite se déroule à travers les heures et les rouages de ce gigantesque mouvement reconstitué à l'échelle humaine.

C'est ainsi que l'on apprend à connaître le métier d'horloger aux siècles passés, dans les dures conditions de la vallée de Joux, où des réfugiés

huguenots avaient fui les persécutions à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes. Puis on découvre les grandes figures de l'horlogerie, les débuts de la dynastie LeCoultre, passant de l'artisanat à la performance technique.

A la recherche impossible du mouvement perpétuel, le visiteur assiste à la naissance de la pendule Atmos qui vit de l'air du temps et qui, sans remontoir ni batterie, a une durée de vie de plus de six cents ans.

La montre Reverso défie le temps. Elle a été fabriquée à 500 exemplaires pour cet anniversaire, et fait monter les enchères des amateurs dans le monde entier. Parcourant les stands, les visiteurs pourront s'étonner souvent des premiers outils utilisés par les artisans montagnards; ce qui justifie le titre de cette exposition ouverte au public jusqu'au 5 mars. P.-E. Dentan

Au-delà de la vivisection...

Enjeux dérivés d'un dossier insoluble.

Aimer les animaux est en soi un mérite fort. En faire prétexte à des combats dérivés laisse plus à désirer. C'est ce hiatus qui pointe invariablement derrière l'initiative de la Protection suisse des animaux (PSA) «pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux (Limitons strictement l'expérimentation animale!). Sans oublier ce que l'enjeu de la votation a de partiel, dans la mesure où une autre initiative, plus drastiquement formulée, est en marche sur le même sujet.

Posant un théorème de modération, la PSA reconnaît qu'un monde scientifique sans expérimentation animale n'est pas encore possible, vili-

pendant d'elle-même, au passage, les extrémismes antivivisectionnistes. Milieux que l'on retrouve tout de même à faible distance, en appui de ses thèses... et en attendant plus. La foule de prises de positions et de documents publiés renseigne à ce propos.

Pesantes affinités

Comme nous éclaire aussi un argumentaire édité par l'association Médecins contre l'expérimentation animale et reprenant partiellement du matériel nord-américain. La PSA se déclare hors du coup puisqu'elle n'a eu pour rôle que d'élaborer la brochure.

En guise d'introduction à ces quelque septante pages,

on lit: «A notre avis, notre tâche n'est pas de produire encore davantage de médicaments ni de développer des techniques médicales encore plus sophistiquées en utilisant des animaux sans défense, mais bien plutôt de vivre d'une manière plus saine et d'assumer le rôle qui nous est imparti ici-bas en méditant sur notre qualité de mortels.» Ou, une trentaine de pages plus loin: «Il s'agit d'abord de savoir ce qu'est le progrès ou à quel progrès l'on aspire! Nous en sommes arrivés à un point où nous devons nous demander s'il est raisonnable de poursuivre dans la voie choisie. Il n'est qu'à penser à la chirurgie des transplantations et au génie génétique. Dans

bien des secteurs, on peut se demander si le progrès n'équivaut pas à un retour en arrière à considérer tous les effets secondaires néfastes qui lui sont liés. Citons aussi le maintien en vie des prématurés dont les chances de survie sont infimes et l'acharnement thérapeutique en gériatrie et en médecine intensive.» Des mots pesants qui situent bien le contexte profond de certaines positions. Le simple citoyen, habitué à un éclat scientifique basé sur d'autres convictions, méditera sur ces termes et leur portée. Quelque part, le 16 février, il glissera réponse à des dilemmes qui pourraient avoir perdu l'homme et l'animal en route. (pal)

Avis aux jeunes rockers

Ce n'est pas tous les jours qu'un jeune groupe de rock (14 à 20 ans) a la possibilité de gagner un contrat de disque (production, marketing, distribution, etc.) et une tournée nationale.

On recherche donc le meilleur espoir du rock 1992. Qu'il cultive le rock, funk, blues, pop ou même le trash importé peu, le tremplin étant ouvert à tout, à tous et à toutes. La participation est on ne peut plus simple: il suffit de remplir le

formulaire d'inscription et d'envoyer une cassette de démonstration avec au moins deux compositions originales. Les formulaires d'inscription ainsi que les conditions de participation peuvent être commandés à la Banque Populaire Suisse, Rock BPS, case postale 5323, 3001 Berne, ou par téléphone, gratuitement, au 155 10 51.

Dernier délai d'inscription: 31 mai 1992.(c)

Le merci des missionnaires

L'Action 1991 du missionnaire valaisan a rencontré un grand succès grâce à l'esprit de partage des Valaisans.

Au mois de décembre dernier, les Valaisans ont été sollicités pour venir en aide à leurs compatriotes missionnaires dans le monde. Une fois de plus, la légendaire générosité des citoyens du Vieux-Pays s'est vérifiée. De nombreux dons nous sont parvenus, dons que nous avons fait suivre aux différents centres et congrégations du Valais pour distribution aux missions.

Il est vrai que les apôtres de la bonne nouvelle dans le monde ont besoin de nos prières avant tout. Ils aiment savoir que leurs démarches ne laissent pas leurs frères restés au pays indifférents. Ils apprécient que leurs soucis soient partagés. Et comme leur évangélisation s'accompagne d'une aide matérielle au développement, ils reçoivent notre participation financière avec reconnaissance. En pays de mission, le gaspillage est interdit: chaque franc envoyé représente un peu d'espoir contre la pauvreté, la maladie, l'ignorance. On en prend le plus grand soin. C'est pour le faire savoir à leurs compatriotes valaisans que nos mission-

naires écrivent régulièrement des lettres sur leurs activités, des lettres de remerciements pleines d'émotion. En voici quelques extraits dont le ton et le contenu résumant l'essentiel de ce courrier abondant.

Belle solidarité

«La pensée que vous êtes avec les missionnaires sur le terrain nous aide dans les moments où notre ministère est une souffrance et une épreuve. Merci de vos dons, de vos mots d'encouragement, qui nous apportent, avec votre souvenir, le réconfort du partage et de la solidarité.» (Sénégal)

«Si humblement nous produisons quelques fruits, vous êtes pour quelque chose, vous, nos amis valaisans, car en plus de l'aide matérielle, nous savons que nous pouvons toujours compter sur vos prières.» (Burundi)

«Ici, les gens luttent pour un nouveau projet de société fondé sur la démocratie au service de toute la communauté et des générations futu-

res. Ce peuple en marche a besoin de retrouver la vitalité et l'actualité de l'évangile pour vivre vraiment libre et debout. Vous savoir avec nous dans cet effort nous réconforte dans les moments difficiles.» (Les Seychelles)

«Les salaires de ces parents et de leur fille, qui est surveillante dans une école, suffisent à peine pour vivre au jour le jour. Grâce à vos mains ouvertes, cette famille va pouvoir accéder à un logement plus humain dans les prochains mois. C'est Noël chaque fois qu'on force la misère à reculer plus loin et qu'on fonde de nos vies et de celles de nos frères, la souffrance qui ronge trouve un peu de douceur.» (Egypte)

«Nous faisons à Taiwan du très beau travail, mais dans des conditions vraiment difficiles. Votre sympathie et votre générosité nous persuadent que nous ne sommes pas seuls.» (Taiwan)

«Beaucoup de mes confrères engagés en mission ressentent la dureté de la situation économique et politique. Jour après jour, ils sont confrontés avec la pauvreté et la misère d'une population qui souffre de la faim, de la maladie, de l'oppression. Malgré ces situations souvent désespérées, ils restent convaincus que la force de l'évangile leur permet de susciter encore une espérance agissante. Je ne

saurais vous dire combien vos dons sont pour eux un encouragement. C'est un signe évident de solidarité.» (Pérou)

Une œuvre qui continue

Comme on peut le constater, l'argent collecté lors de l'Action de Noël 1991 est investi efficacement dans l'œuvre d'évangélisation et de développement de nos missionnaires installés sur les cinq continents. A notre tour, nous aimerions vous remercier, vous tous qui avez fait bon accueil à cette démarche par votre générosité et par votre prière.

Nous vous rappelons que l'action commencée à Noël se poursuit tout au long de l'année, car l'œuvre d'évangélisation ne connaît pas de trêve. Vous pouvez donc, ceux qui désirent le faire, et soyez sûrs que votre geste sera apprécié, verser vos dons au c.c.p. mentionné ci-dessous. D'ores et déjà, les populations désertées qui bénéficient de l'engagement de nos missionnaires vous disent merci, sans vous connaître.

Mais la charité ne prend-elle pas toute sa valeur évangélique quand elle reste discrète et désintéressée?

Le centre missionnaire de Fully
Organisateur
de l'Action de Noël 1991
par Christophe Carron
c.c.p. 19-4504-9

Votation renvoyée?

Une citoyenne zurichoise exige du gouvernement de son canton qu'il repousse à une date ultérieure la votation du week-end prochain sur l'initiative fédérale contre l'expérimentation animale.

ZURICH. - Elle motive sa plainte par le fait que les instances de l'Université de Zurich combattent l'initiative par voie d'annonces dans la presse, a indiqué hier son avocat.

L'annonce a paru samedi dernier dans presque tous les journaux zurichois sous le ti-

tre «Professeurs de la faculté de médecine de l'Université: l'expérimentation animale est nécessaire». La plaignante allègue que l'annonce a été signée notamment par voie de circulaire, et que l'argent des contribuables a ainsi été utilisé de manière abusive.

La plaignante estime en outre que le contenu de l'annonce est mensonger et que les citoyens ont ainsi été induits en erreur. Au cas où le gouvernement refuserait de renvoyer la votation, elle lui demande de désapprouver publiquement l'immixtion du corps professoral dans la campagne de votation. (ats)

Coca-Cola gagne les JO

La compagnie Coca-Cola a annoncé dimanche soir qu'elle venait d'obtenir les droits exclusifs de sponsoring des JO de 1994 et de 1996, devenant ainsi le premier sponsor unique d'une manifestation olympique.

ATLANTA. - En vertu du contrat, la firme d'Atlanta aura les droits de marketing exclusifs dans plus d'une centaine de pays. Seul Coca-Cola aura le droit d'utiliser les symboles, les logos et les mascottes des Jeux d'hiver de Lillehammer (Norvège) en 1994 et les Jeux d'été d'Atlanta en 1996 pour ses opérations publicitaires et promotionnelles. La célèbre boisson gazeuse sera également le sponsor du

Comité international olympique (CIO) et des comités d'organisation des JO de Lillehammer et d'Atlanta.

Par ailleurs, Coca-Cola sera le fournisseur exclusif des boissons gazeuses, des boissons énergétiques et des jus de fruits aux prochains JO.

«Nous serons présents dans plus de 100 pays dans le monde comme fournisseur officiel des boissons non alcoolisées», a confirmé Randy Donaldson, porte-parole de la société. Il s'est toutefois refusé à donner le montant des droits payés par Coca-Cola.

Pour les seuls JO d'Albertville, Coke a dépensé plus de 20 millions de dollars (environ 110 millions de FF) comme fournisseur exclusif de boissons non alcoolisées. (ap)

La BPS réduit son dividende

La Banque Populaire Suisse (BPS) va réduire son dividende de 75 à 40 francs par titre pour l'exercice 1991. La quatrième banque suisse a enregistré une baisse de son bénéfice net de 38,2%, à 68,4 millions (1990: 110,8).

BERNE. - Ce résultat est attribué notamment à la dégradation du marché immobilier, a précisé hier à Berne le président de la direction générale Walter Rüegg.

«Cette situation nous a contraints à procéder à d'importantes corrections de valeur lors de la clôture des comptes.» Ceux-ci présentent un total du bilan de 46,5 milliards de francs, soit une légère progression de 4,2%. En revanche, la marge brute d'auto-financement, avant impôts, a augmenté de 27,3%, à 382,9 millions de francs.

Selon Walter Rüegg, les trois principaux piliers des recettes de la banque - produit net des intérêts, commissions, opérations de négoce - ont évolué positivement. Le président de la BPS n'envisage pas la fermeture de représentations en Suisse. Il prévoit pour l'exercice 1992 une nouvelle progression du résultat d'exploitation et une nette amélioration du rapport entre les bénéfices et les provisions requises.

Le solde des intérêts de 728,6 millions de francs a progressé de 47,5 millions (+7%), «après déduction de tous les intérêts dont le recouvrement paraît difficile».

Les recettes provenant des mandats de gestion de fortunes ont augmenté de 44%, celles des droits de garde de 7,7% et celles des produits des coupons de 22%. Les commissions et les courtages perçus sur les opérations d'émissions ont reculé de 10,3%. Les commissions touchées dans les opérations sur titres ont baissé de 3,3 millions à 213 millions de francs.

La BPS a enregistré une hausse de 90% du produit des opérations de négoce, qui lui ont rapporté 184 millions. Sur ce montant, 115,2 millions sont imputables aux opérations sur devises et métaux précieux. Les opérations sur titres pour le compte de la banque ont engendré 69 millions de bénéfices de cours (1990: pertes de 16 millions).

L'augmentation des charges d'exploitation est de 5% contre 8,5% en 1990. Les prêts à la clientèle se sont accrus de 2,1% pour atteindre 32,3 milliards. La banque a enregistré une augmentation de 3,4% des prêts garantis par des gages immobiliers. Cette augmentation est attribuée principalement à la consolidation de

crédits de construction en hypothèques.

Augmentation de l'épargne

Les fonds de la clientèle ont totalisé 34,6 milliards de francs et sont en progression de 1,7 milliard. Ils ont enre-

gistré une croissance double de celle des prêts à la clientèle. Les dépôts à vue ont reculé de 243 millions (-7,9%). Les dépôts à terme eux ont augmenté de 1093 millions. Les fonds d'épargne de la BPS ont progressé de 6% à 652 millions. (ats)

Un pied en France

BERNE. - Quatrième institut bancaire du pays, la Banque populaire suisse (BPS) revendique une place parmi les grands. «Nous aspirons à devenir une banque universelle dominante sur le marché suisse», a expliqué hier à Berne Werner Sigg, membre de la direction. Une ambition qui requiert une consolidation internationale croissante. La BPS a ainsi pris une participation consolidée de 20% dans une banque parisienne à capitaux familiaux. Après la conclusion récente d'accords de coopération avec la Bayerischen Hypotheken und Wechselbank AG, à Munich, la Baden-Wuerttembergischen Bank AG, à Stuttgart et le groupe des Banques populaires françaises, la BPS poursuit son «européisation». La création par l'Etat français de conditions avanta-

geuses pour les investisseurs étrangers et d'intéressantes perspectives de gains ont décidé la BPS pour Paris.

Plus précisément pour la banque Odier Bungener Courvoisier (OBC), qui est située à proximité de l'Arc de Triomphe. Le contrôle et la direction d'OBC restent assurés par son président François Propper, qui en détient la majorité du capital aux côtés du Crédit commercial de France, de la Compagnie générale des eaux et, pour une part moins importante, de la société genevoise Unigestion S.A. François Propper dirige la OBC depuis 1960. Active comme banque commerciale, d'affaires et de gestion de fortune, la OBC vise une clientèle haut de gamme. Le minimum pour un compte en gestion est de 5 millions de francs français. (ats)

Kleinert démantelé

Zschokke reprend 80% de son groupe immobilier.



Thérèse Kleinert et Bernard Koechlin, président du conseil d'administration de Zschokke holding

BERNE. - Le groupe immobilier Kleinert Holding S.A. a annoncé, lundi à Berne, le transfert des activités de son pilier, Kleinert Immeubles Commerciaux S.A. (KC), dans une nouvelle société, Kleinert Zschokke Immeubles Commerciaux S.A. (KZC). Le capital de KZC est détenu à 80% par le groupe de construction genevois Zschokke. Par ailleurs, Novo Kleinert S.A. a présenté une demande de suris concordataire. D'autres mesures de restructuration de Kleinert ont été annoncées pour la fin du mois.

«Je suis toujours là et bien là», a déclaré Thérèse Kleinert, présidente du conseil d'administration de Kleinert Holding S.A., à Berne, en ouvrant la conférence de presse commune. Voulant couper court aux rumeurs parues ce week-end dans la presse, la veuve du fondateur de la société Victor Kleinert a néanmoins été contrainte d'annon-

cer une série de nouvelles peu réjouissantes pour l'avenir de sa société. Il en ressort que le démantèlement du groupe Kleinert semble amorcé.

KZC, société au capital-actions de 4 millions de francs, reprend l'ensemble des activités de planification, de financement, de construction et de gestion d'immeubles commerciaux en Suisse de KC. Aucun licenciement ne sera prononcé, 76 des 83 collaborateurs de KC se voyant proposer un nouveau contrat de travail dans KZC, alors que les 7 autres pourront demeurer dans la société.

Zschokke possède 80% du capital de KZC, Mme Kleinert et Urs Sollberger, ancien directeur de KC, détenant 10% chacun. Le président du conseil d'administration est Georg Krneta, qui a déjà conseillé Kleinert en automne 1991, lors de ses négociations avec les banques. (ats)

Le coup de l'arroseur arrosé

Les constructeurs japonais de machines-outils copiés.

TOKYO. - Après avoir abondamment copié leurs rivaux suisses, les constructeurs japonais de machines-outils sont copiés à leur tour. Ils commencent à découvrir de parfaites copies de leurs machines originales. Ces reproductions fidèles sont fabriquées à Taïwan, en Corée du Sud ou dans d'autres pays de la région pour mieux être exportées ensuite au Japon.

«Agie et Charmilles Technologies sont les deux sociétés suisses le plus souvent copiées par les constructeurs japonais. Elles hésitent parfois à chercher gain de cause devant les tribunaux parce que le Japon représente pour leurs produits de haute technologie un très gros débouché. Elles ont peur de s'aliéner une clientèle toujours sensible aux pressions des géants japonais de la machine-outil», dit le responsable d'une maison de commerce suisse à Tokyo.

Maintenant, c'est au tour des constructeurs japonais de se plaindre d'être copiés, affirme lundi le journal économique «Nikkei». Mori Seiki, l'un des principaux fabricants japonais, vient de découvrir chez l'un de ses clients de la banlieue de Tokyo la reproduction exacte, au millimètre près, de l'un de ses produits les plus demandés.

Le fabricant taïwanais avait si bien fait les choses que son client japonais pouvait utiliser les pièces de rechange originales de Mori Seiki en cas de panne. «Je suis persuadé que les machines suisses vendues à Singapour, Hong Kong, Taïwan et en Corée du Sud subissent le même sort», assure un spécialiste européen de la lutte contre les contrefaçons à Tokyo.

Le Japon sur la défensive

Le «Nikkei» rapporte que l'As-

sociation japonaise regroupant les fabricants de composants de machines-outils a répondu par la négative à une demande des nouveaux pays industrialisés d'Asie de l'Est d'ouvrir un centre de dissémination de leur technologie.

«Ils voulaient obtenir gratuitement notre technologie», remarque un directeur du MITI, le Ministère japonais de l'industrie et du commerce international. Dans les négociations de l'Uruguay round, le Japon et la Suisse font cause commune pour obtenir une meilleure protection de la propriété intellectuelle.

«Les constructeurs japonais ont souvent été accusés de copier les produits des autres pays, en particulier de la Suisse, en ignorant les droits de patentes et de propriété. Maintenant, ils voient les choses dans une perspective opposée», commente le «Nikkei». (ats)

Intourist restructuré

MOSCOU. - La société par actions Intourist-Russie a été constituée sur les bases de l'ancienne Intourist URSS, a annoncé hier l'agence ITAR-TASS. La nouvelle compagnie sera, selon l'agence, la principale héritière de cette structure administrative d'Etat soviétique, qui a été pendant soixante ans la seule organisation soviétique à s'occuper des touristes étrangers dans le pays.

Le processus de décentralisation et de dénationalisation entamé ces dernières années a abouti à la création de plus d'un millier de compagnies, associations, entreprises mixtes spécialisées dans l'accueil des touristes étrangers.

Intourist-Russie, au capital de 50 millions de roubles, s'occupera notamment de la construction des hôtels sur le territoire de la Russie et d'autres Etats de la CEI, ainsi que des études et des prévisions du marché touristique, a précisé l'agence. (ats-afp)

Moins de barils

Les pays de l'OPEP devraient s'entendre cette semaine à Genève sur une réduction de leur production de pétrole, afin d'éviter une chute des cours du brut au deuxième trimestre.

Mais l'ampleur et la répartition de ce sacrifice donneront lieu à d'âpres marchandages, selon les analystes pétroliers.

Onze pays de l'OPEP (sauf l'Irak et le Koweït) devraient annoncer à Genève une diminution de leur production de 5 à 7%, à l'issue d'une réunion du comité de surveillance du marché qui débute mercredi, selon la revue «Pétrostratégies». Le «Middle East Economic Survey» (MEES), publiée

à Nicosie, table lui sur un compromis se traduisant par une baisse de 1,5 million de barils/jour.

La production de l'OPEP s'est élevée en janvier à 24,3 millions de barils par jour (mbj), selon l'Agence Internationale de l'énergie, soit un niveau nettement supérieur au plafond de 23,65 mbj, malgré le maintien de l'embargo sur les exportations irakiennes et le rythme faible de l'extraction au Koweït.

Une réduction de 1,2 mbj de la production (5%) «permettrait de stabiliser les prix à un niveau un peu plus élevé». Une diminution de 1,7 mbj (7%) «les ferait remonter», selon un analyste d'une compagnie pétrolière européenne. (ats)

Zurich en chômage

ZURICH. - A la fin janvier, 4389 chômeurs étaient annoncés en ville de Zurich, soit un peu moins de la moitié du total des chômeurs enregistrés dans le canton de Zurich (9139). Le taux de chômage a atteint 2,3% dans la métropole zurichoise et 1,6% pour l'ensemble du canton.

En ville de Zurich, le nombre des chômeurs est en hausse de 16% par rapport à décembre 1991 et de 174% par rapport à janvier 1991. Le

taux de chômage s'élève à 2,3% (1,3% en janvier 1991), a indiqué hier l'Office du travail de la ville de Zurich.

Le canton de Zurich affichait pour sa part 9139 chômeurs le mois dernier, soit 18,2% de plus qu'en décembre dernier ou 203% de plus qu'en janvier 1991. Dans ces conditions, le taux de chômage cantonal a fortement progressé de 0,5% en janvier 1991 à 1,6% le mois dernier. (ats)

BOURSES ET TENDANCES

Dollar 1.40	
Bourse de Zurich	

Dollar 1.40		
Bourse de Zurich		
Actions suisses		
	7.2.92	10.2.92
UBS port.	3800	3820
UBS nom.	810	816 A
SBS port.	299	299
SBS nom.	277	277
CS Hold. port.	1990	2010
CS Hold. nom.	382	381
BPS	970	990
Swissair port.	690	685
Swissair nom.	540	525
Winterthur port.	3590	3600 L
Winterthur nom.	3190	3200
Zurich port.	4440	4490 A
Zurich nom.	4020	4030
Reassur. BP	550	2900
Adia port.	443	436
Elektrowatt p.	2620	2610 L
Holderbank p.	4500	4430
Baloise nom.	2300	2260
Viege-Zermatt	150 G	150 G
Interdiscount	2520	2530
Mercure port.	3120	3090
Forbo port.	2220	2230
Motor Columbus	1170	1170
Mövenpick port.	3720	3700
SGS BJ	1300	1260
Unigestion	129	130
BBC porteur	3410 L	3380
Roche	4380	4390
Ciba-Geigy p.	3280 L	3330 L
Giba-Geigy n.	3280 L	3330
Fischer port.	945	920
Nestlé port.	9230	9300
Nestlé nom.	9160	9220 L
Sandoz port.	2590	2580
Sandoz nom.	2580	2580
Alusuisse port.	902	895
Alusuisse nom.	400	408
Ascom port.	2410	2390
Bühler port.	285	295 A
Bobst BP	1760	1780
Maag nom.	420 L	410
Galenica BP	365	350
Sulzer nom.	4980	4990
Schindler p.	3900	3900
Landis & G. n.	1110	1090
SMH nom.	853	845
Immuno int.	4500	4480

Mark 89.23		
Actions étrangères cotées en Suisse		
	7.2.92	10.2.92

Mark 89.23		
Actions étrangères cotées en Suisse		
	7.2.92	10.2.92
ALLEMAGNE		
AEW	205 L	204
MAN AG	316	315
Allianz	2040 L	2040
BASF	218.50 A	2200
Bayer	270	273.50 L
Commerzbank	232	231 L
Daimler Benz	682	658
Deutsche Bank	627	627
Dresdner Bank	324	324
Höchst	221.50	225
Mannesmann	241	241.50
Siemens	595	593
Veba	328	324 L
Volkswagen	306	304
ETATS-UNIS		
Abbott Labor	93	90.50
Amexco	30.25	29.75
Atl. Richfield	148	148
CPC Internat.	117.50	117.50
Digital Equip.	76.50	74.50
Dow Chemical	79.25 L	78
Gen. Electric	108.50	108.50 L
Gen. Motors	50	48
Gillette	71.75 A	71.50 G
IBM	126	124.50
Hewlett-P.	87.50	86.75 G
Lilly Eli	110	108.50
MMM	131	126.50
Pacific Gas	43.25	42.25
Phillip Morris	110.50	106.50
Schlumberger	82.25	82.50
Texaco	82.75	83.50
Xerox	114	112
DIVERS		
Ang. Am. Gold	52.25 A	53.50
De Beers	38.75	39.50
Olivetti	3.25 G	3.25 G
ICI	32	32.50
Hoogovens	40 L	40.75
AKZO	108.50	107.50 L
Phillips	25 L	24.25
Royal Dutch	115	114 L
Unilever	147	147
Fujitsu	9	9.05
Honda	16.75 G	16.50 G
Sharp	15.25 G	15.25 G
Sony	48.75 L	49.25 L
Toshiba	7.20 L	7.30
BSN	283	282.50
Saint-Gobain	127.50 G	128 G

Dow Jones 3245		
Bourse de New York		
	7.2.92	10.2.92

Dow Jones 3245		
Bourse de New York		
	7.2.92	10.2.92
Alcan	20	20 1/2
Amex	19 1/2	20
ATT	36 7/8	37 3/8
Baker Hughes	19 5/8	20
Boeing Co	49 5/8	48
Canada Pacific	15 5/8	15 5/8
Caterpillar	47 1/2	49 7/8
Coca Cola	78 1/8	78 3/4
Colgate	47 3/4	48 1/8
Dow Chemical	55 5/8	57 1/4
Du Pont Nem.	48 1/8	47 3/8
East. Kodak	46 3/4	46 7/8
Exxon	58 1/2	58 3/8
Ford Motor	33 1/8	34
Gen. Electric	77 1/4	77 1/4
Gen. Motors	34	34 7/8
Gen. Tel.	31	31 5/8
Goodyear	60 1/8	60 1/2
Honeywell	73 5/8	74 3/8
IBM	89 1/8	89 3/4
Int. Paper	72 3/4	73 1/4
ITT	58 3/4	59 1/4
Litton	93 5/8	93
Mobil Oil	63 1/8	65 1/8
Pepsico	32 1/4	31 7/8
Pfizer	72 5/8	72 1/2
Schlumberger	58 1/2	60
Texaco	59 3/8	60 3/4
Unisys Corp.	8 1/8	9
Un. Technol.	51	50 3/8
Xerox	80 3/4	79 5/8
Change des billets		
France	25.50	27.--
Angleterre	2.49	2.64
USA	1.37	1.44
Belgique	4.20	4.40
Hollande	77.80	80.30
Italie	-1150	-1210
Allemagne	87.90	90.40
Autriche	12.53	12.83
Espagne	1.36	1.46
Grèce	0.70	0.80
Canada	1.16	1.24
Suède	23.80	25.30
Portugal	0.98	1.08

Swissindex 1120.2		
Swissindex		
	7.2.92	10.2.92

Swissindex 1120.2		
Swissindex		
	7.2.92	10.2.92
Industrie	1442.1	1442
Machines	890	890.2
Energie	849	844.3
Chimie-pharm.	2075	2075.8
Alimentation	1505.3	1512
El.techn.-él.tron.	1110.6	1098.9
Construction	954.7	949.4
Divers	622.9	621.7
Général	1120.3	1120.2
Actions port.	916.1	915.5
Actions nom.	1452.5	1454.6
Port. et bons	969.7	968.7
Bons	1095.9	1093.6
Service	847.7	847.7
Banques	889.4	892.7
Assurances	1058.5	1061.8
Transports	636.3	614.5
Distribution	571.5	567.3
Divers	63.48	657.2

ANNONCES DIVERSES

RIDDES
samedi 15 février
salle du collège
loto fromages
JDC - RidDES

036-786015

A vendre grande quantité de **vini-harasses**

10/10 à Fr. 7,50 pièce
5/10 à Fr. 8.- pièce
2/10 à Fr. 7,50 pièce
5/10 pots à Fr. 8.- pièce.
On cherche cadres métalliques d'occasions.
Péter Wernle, commerce de bouteilles, 1054 Morrens.
Tél. (021) 731 15 92.

A vendre
une gravure en bois

avec cadre et Christ sculpté d'une pièce et un relief.
Fr. 900.-

Tél. (027) 27 34 02.

036-785190

Accordéoniste

ex-pro pour vos soirées privées
Jean-Yves Sixt, (027) 31 56 12.



Un appareil auditif ultramoderne peut être aussi petit

Si vous désirez bénéficier d'une audition améliorée, même dans le bruit, vous êtes invité à notre

Consultation gratuite

mercredi 12 février 1992
9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Un appareil auditif testé dans vos conditions d'emploi? Nous vous le confions à domicile sans engagement.

CorrectTON Centre acoustique

Place Centrale 3, 1920 Martigny
Tél. (026) 22 42 20

Fournisseur conventionnel de l'AI et de l'AVS

06-736187

POUR LES HOMMES ET LES FEMMES QUI CHERCHENT À RETROUVER ET GARDER LEUR LIGNE

«AVANT, C'ETAIT FACILE DE DEVENIR MINCE, MAIS DUR DE LE RÊTER...»

déclare Evelyne FALK, Hambourg

Depuis des années, j'ai essayé des dizaines de régimes. Mais, dès que j'arrêtais ces diètes, je reprenais aussitôt mes kilos perdus. Aussi, lorsqu'un de mes amis m'a parlé de la méthode **trimlines**, je lui ai répondu: *Non merci, c'est gentil.*



Cependant, il me fit remarquer que cette technique semblait être très efficace. *Regarde: ils te garantissent que tu perds ton poids sans le reprendre après coup, sinon ils te remboursent intégralement!*

AVANT LE PROGRAMME, 27 KILOS À PERDRE...



Voilà qui était nouveau. J'ai pensé que cette technique devait fonctionner, sans quoi ils auraient déjà fait faillite. Et c'est ainsi que j'ai commencé!

APRÈS 6 MOIS DE PROGRAMME trimlines: 27 KILOS EN MOINS!

Mon intention était de perdre 27 kilos en 6 mois, sans me priver. J'y suis arrivée! Cela fait maintenant 8 mois que j'ai terminé ce programme simple et sans danger. Mon poids reste toujours le même! Je dois ce résultat à l'assistance de **trimlines!**

trimlines
la fin de vos problèmes de poids

HUIT MOIS APRES AVOIR TERMINÉ LE PROGRAMME, JE SUIS TOUJOURS MINCE!



Ce régime m'a aussi apporté des satisfactions sociales et professionnelles! Mais le plus important, c'est que JE L'AI FAIT! J'en ai obtenu ce qu'aucun des essais précédents ne m'avait apporté. J'ai perdu du poids et je n'ai pas repris un gramme! Merci **trimlines!**

Pour plus d'informations sur la méthode **trimlines** et pour recevoir une analyse de graisses GRATUITE, contactez-nous aujourd'hui encore!

INSTITUT DE BIEN-ÊTRE
Michèle Fioletti-Gillioz
1957 ARDON
Tél. (027) 86 61 71
86 72 86

AFFAIRES IMMOBILIERES

CHAMPEX

A vendre

APPARTEMENTS de 1, 2, 3 et 4 pièces

dans résidence style «fin de siècle», entièrement restaurée.

Dès Fr. 205 000.-

Vente aux étrangers possible.

BERNARD Nicod
3, rue de Venise Tél. 025 / 72 24 72
1870 MONTHEY

BEX
Rue Centrale 5

A louer (1.4.1992)
4 PIÈCES, cuisine, bains/WC
dès Fr. 940.- + Fr. 135.- charges.

Pour visiter: (025) 63 31 42.
Gérances P. STODMANN-SOGIM S.A.
Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 01

A louer à SAINT-MAURICE,
rue des Terreaux 17,

3 PIÈCES

à Fr. 1075.-, charges en sus.

Libre dès le 1.4.1992.

BERNARD Nicod
37, rue de la Madeleine Tél. 021/923 50 50
1800 VEVEY

A louer à Gravelone-Sion,

villa neuve de 3½ p.

avec garage et place de parc.

Renseignements et visite sans engagement.

Immo Info s.a.

Rue du Sex 34, Sion
☎ (027) 22 66 23.

036-785466

JB

JACQUES-H. BEAUSIRE
RÉGIE IMMOBILIÈRE S.A.

A LOUER A MONTHEY
dans petit immeuble neuf

BEAUX APPARTEMENTS de 2½ et 3½ pièces

avec cuisine agencée, salle de bains-WC et WC-douche séparés et grand balcon. Boxes individuels à disposition.

Disponibles: tout de suite ou à convenir.

RUE DU LAC 29 - 1800 VEVEY
OUVERT ÉGALEMENT SAMEDI MATIN
TÉLÉPHONE (021) 921 59 81
SIÈGE SOCIAL: 1807 BLONAY

MONTREUX. A remettre

joli salon de coiffure

très bien situé, loyer modéré.

Pour renseignements, écrire sous chiffre U 195-710108, à Publicitas, case postale 768, 1800 Vevey 1.

R 221 ans

A LOUER A MONTHEY

appartements 3½ pièces

subventionnés Fr. 821.- + charges non subventionnés Fr. 948.- + charges

Libres tout de suite

appartement 1½ p. en attique

subventionnés Fr. 604.- + charges non subventionnés Fr. 697.- + charges

Libres tout de suite.

Régie Jean Rigolet SA
Rue du Coppet 1 - 1870 MONTHEY
Tél. (025) 71 53 63

CRÉDIT RAPIDE

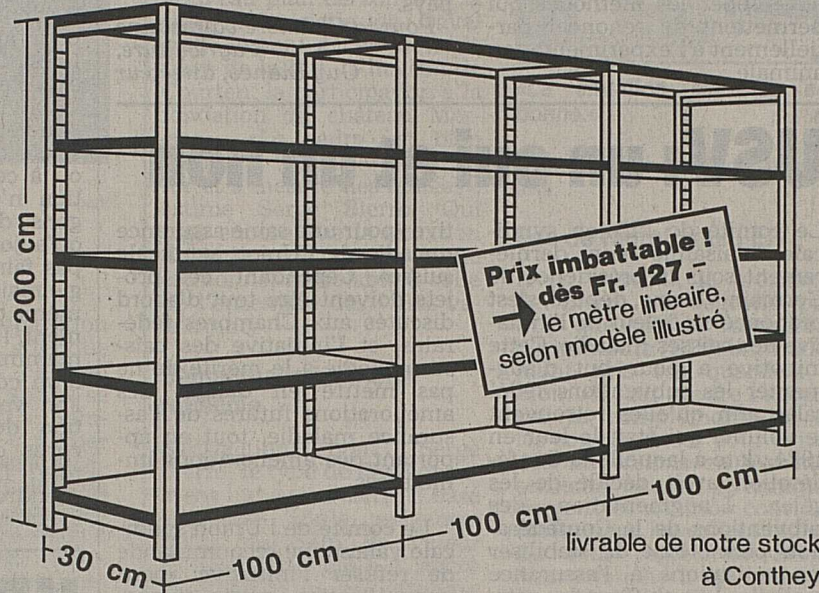
Discretion garantie.
Tél. (038) 41 42 26
Béatrice Bassi
2017 Boudry.
Intérêt jusqu'à 16,5% maximum.
28-722735

SKOLA MASAZE ZA JUGOSLOVENE

Tél. (027) 56 24 61.

036-786352

Optimisez enfin vos M²!



Grand choix de rayonnages métalliques

cei

Comptoir d'Equipements Industriels S.A.

Bernard Terrettaz 1966 Ayent Tél. 027/38.33.04 Fax 027/38.42.00

TROISTORRENTS

Salle polyvalente

Samedi 15 février 1992, à 20 h 15

CONCERT ANNUEL

de la société d'accordéonistes Echo des Torrents, vallée d'Illicz

Direction: Maurice Défago.

Avec la participation du chœur des enfants de Troistorrents.

Dès 23 heures: **GRAND BAL** conduit par l'orchestre VAL D'YS (3 musiciens).

36-786290

A vendre à Crans

dans résidence de luxe

3½ pièces

75 m², avec garage. Fr. 250 000.- ou sans garage Fr. 210 000.- (027) 43 27 53.

036-786385

A vendre ou à louer

au Bini/Mayens-de-la-Dzour

joli chalet

Prix intéressant.

☎ (027) 23 55 77.

036-786568

MURAZ 3 km de Monthey

A VENDRE

appartement de 3 pièces

entièrement rénové

Appart. traversant, 2 balcons, dans petit immeuble ancien. Situation tranquille.

Fr. 160 000.-

Visites-rens. (025) 71 85 33, le soir. 36-784617

LE BOUVERET

A vendre

APPARTEMENTS de 2 et 3 pièces

avec superbe vue sur le lac, dès Fr. 240 000.-

BERNARD Nicod
3, rue de Venise Tél. 025 / 72 24 72
1870 MONTHEY

EVOLUTION 4

Ne jetez plus votre argent par la fenêtre

Achetez à MONTHEY grâce à l'aide fédérale

4½ pièces dès Fr. 760.-/mois
Fonds propres Fr. 29 000.-
3½ pièces dès Fr. 640.-/mois
Fonds propres Fr. 25 000.-
y compris place de parc couverte.

Remise complémentaire pour retraités.

MONTHEY LAUSANNE
(025) 71 81 23 (021) 36 17 45

36-786390

A louer à SAINT-MAURICE,
route des Terreaux 13,

STUDIO

à Fr. 620.-, + charges.

Libre dès le 1.4.1992.

BERNARD Nicod
37, rue de la Madeleine Tél. 021/922 94 92
1800 VEVEY

A vendre aux Neyes-sur-Monthey

chalet avec beaucoup de charme

comprenant grand 2 pièces et studio. Situation très ensoleillée et vue imprenable, avec env. 1500 m² de terrain. Prix: Fr 380 000.-. Rens. et visites: D. BUSSIEN S.A. (025) 71 42 84. 036-786778

A vendre à SION-NORD, dans petit immeuble rénové,

appartement 3½ pièces

endroit calme. Fr. 255 000.-, y compris place de parc.

36-786619

Tél. 027/23 21 56

Palans à chaîne électriques de la marque mondiale

HITACHI



Grues, chaînes, sangles, câbles métalliques

pour les caves à vin, l'agriculture, l'usinage des métaux et de bois, l'industrie et le commerce

ALTRAS
Technique de Levage SA

Poste de vente et de service en Valais et en Vaud:

Erwin Schmid, Feithierenstrasse 3952 Susten
Tél. 027 - 63 41 32 Fax 027 - 63 42 24

☐ Veuillez envoyer votre documentation gratuite à:

Nome/Prénom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

Votations du 16 février

Graves conséquences

La Chambre valaisanne d'agriculture recommande de s'opposer à l'initiative populaire «pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux».

L'expérimentation animale a pour objectif de venir en aide à la recherche médicale et biologique dans le développement de nouvelles thérapies et de nouveaux médicaments. Elle revêt également une importance primordiale pour la recherche fondamentale, base de toute technique appliquée.

Notre pays dispose déjà, par la loi fédérale de 1981 sur la protection des animaux, de dispositions extrêmement sévères à ce sujet. Cette législation a permis, entre autres, d'améliorer les conditions dans lesquelles sont gardés les animaux de laboratoire, de développer les méthodes qui permettent de renoncer partiellement à l'expérimentation animale.

Une modification de la loi sur la protection des animaux est entrée en vigueur le 1er décembre 1991. Elle prévoit que les autorisations soient accordées par une commission comprenant des représentants de la protection des animaux. Un service de documentation sur l'expérimentation animale et sur les méthodes de substitution est également tenu par la Confédération.

Les dispositions très restrictives en vigueur sont efficaces. Le nombre d'animaux soumis à expérimentation a diminué de 47% de 1983 à 1990.

Mais vouloir, comme le souhaitent les auteurs de l'initiative, limiter de manière encore plus stricte les expériences sur les animaux mettrait en danger la recherche et aurait des conséquences économiques graves pour notre pays.

Pour la Chambre valaisanne d'agriculture,
Guy Bianco, directeur

USV: un oui et un non

Le comité de l'Union syndicale valaisanne réuni dernièrement sous la présidence de Germain Varone, député, s'est prononcé en faveur de l'initiative des caisses-maladie. Cette initiative a pour but d'augmenter les subventions fédérales afin qu'elles retrouvent le volume qui était le leur en 1974, date à laquelle la Confédération avait décidé de les geler. L'augmentation des subventions de la Confédération permettrait de stabiliser les cotisations à l'assurance maladie. Les chiffres des caisses-maladie démontrent l'évidence que si rien n'est entrepris pour freiner les coûts de la santé, il faudra s'attendre chaque année à des augmentations de primes de 10 à 20%. Elles pourraient même atteindre 20 à 30% en 1992. Il est donc urgent d'agir rapidement, si l'on sait qu'actuellement 27000 personnes, soit près d'un Valaisan sur neuf ont dû bénéficier de l'aide du canton pour payer leurs primes. Cette initiative est un pas dans la bonne direction bien qu'elle ne soit pas vraiment innovatrice. De fait, elle ne touche pas au système même de l'assurance maladie. Il faudra à moyen terme étudier des améliorations futures plus fondamentales de la législation. Et celles-ci sont déjà en discussion: le projet de révision de l'assurance maladie du Conseil fédéral et l'initia-

tive «pour une saine assurance maladie de l'Union syndicale suisse». Cependant, ces projets doivent être tout d'abord discutés aux Chambres fédérales, et l'initiative des caisses-maladie a le mérite de ne pas mettre en danger des améliorations futures de l'assurance maladie, tout en apportant des améliorations immédiates.

Le comité de l'Union syndicale valaisanne recommande de refuser l'initiative «pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux». La loi sur la protection des animaux a été révisée en 1991. Cette révision, un contre-projet indirect à l'initiative, a largement pris en considération les revendications avancées par celle-ci. Il est actuellement possible d'interdire toute expérience inadmissible réalisée à des fins douteuses. Les cantons doivent mettre sur pied des commissions de contrôle de l'application de la loi. Les organisations de protection des animaux doivent faire partie de ces commissions. L'initiative s'avère donc superflue et dresse d'inutiles obstacles à la recherche pharmaceutique et médicale et va à l'encontre des intérêts des travailleurs et des travailleurs.

Pour l'Union syndicale valaisanne:
Liliane Hildbrand, Sion

98% des gens concernés

Halte à l'explosion des primes! Assez de paroles! Des actes! Oui à l'initiative des caisses-maladie!

Voilà les principaux slogans lancés par le Concordat des caisses-maladie suisses - CCMS - pour soutenir l'initiative populaire «pour une assurance maladie financièrement supportable». Le 16 février 1992, le peuple suisse sera invité à voter sur cet objet.

Le Conseil fédéral n'est pas favorable à cette initiative et demande à tous d'attendre la mise en place d'une vraie réforme de notre système d'assurance maladie par une refonte complète de la loi.

Les grandes compagnies d'assurances privées se préoccupent des finances fédérales et s'opposent à l'initiative des caisses-maladie. En réalité, elles craignent beaucoup plus de ne plus pouvoir pratiquer l'assurance maladie comme aujourd'hui si l'initiative est acceptée.

Jamais une votation populaire n'aura touché pleinement autant de citoyennes et de citoyens de ce pays dont 98% de la population sont assurés en maladie.

Les arguments des pouvoirs publics et des compagnies d'assurances privées ne tiennent pas la route avec cette attitude «attendons pour voir» et cet état d'esprit dirigé unique-

ment vers le combat résolu de l'initiative en n'apportant aucune autre solution valable laisse songeur.

Je me tourne sans hésitation, même avec d'inévitables imperfections, vers les exigences de l'initiative populaire des caisses-maladie «pour une assurance maladie financièrement supportable» appuyée, rappelons-le, par 390 273 signatures.

En acceptant cette initiative, les citoyennes et citoyens contribueront notamment à combattre la hausse des cotisations, exercer une meilleure solidarité avec la famille et les personnes âgées, lutter contre l'explosion des coûts et de la médecine, équilibrer les cotisations entre jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, nantis et démunis, exiger de la Confédération une prise en charge plus importante des cotisations aux caisses-maladie, faire agir, et vite, la Confédération en vue de la mise en place d'une nouvelle loi sur l'assurance maladie aujourd'hui complètement dépassée, puisqu'elle date de 1911.

«Docteur, quand je pense à mes primes d'assurance maladie, je déprime et je commence à trouver la pilule amère»: oui à l'initiative de vos caisses-maladie.

Fernand Boisset, Martigny

Respect humain ou animal?

Par cette question, j'aimerais être mouche pour entendre votre réponse. Car sans en douter, plusieurs personnes ne sont pas en mesure d'y répondre. Je vais essayer de le faire moi-même en commençant par vous donner l'aspect tel qu'il se présente aux yeux de l'humanité toute entière. Les prétendus chercheurs qui croient que de faire souffrir un animal en lui faisant des tests au moyen d'électrodes placées directement sur la boîte crânienne dérangée de peau et de chair; en lui donnant une décharge électrique qu'un être humain ne supporterait pas selon l'état de son cœur et qui est souvent répété pour voir la réaction ou alors lui injecter des produits qui seront peut-être supportés par les animaux mais pas par l'homme relate plus du plaisir de voir souffrir un animal plutôt qu'une amitié telle qu'on la donne à un être humain pour apaiser ses souffrances. Il est faux de croire que ces expériences ont un but précis vis-à-vis de la médecine si l'on veut reculer d'un quart de siècle ou peut-être davantage ou à cette époque la vivisection n'existait pas et où les gens devenaient plus vieux qu'aujourd'hui. Je ne veux pas faire une thèse plus élargie mais je vous signale quand même ceci. Sur le plan classement, l'homme est un animal mammifère vertébré composé d'un corps et d'une âme. Si l'on veut décanter la définition de l'homme; est-ce le corps ou l'âme qui joue un rôle? Il faut être réaliste et prendre la nature comme elle a été créée. En mon âme et

conscience; l'homme est un individu nuisible, destructeur, obtus, sans respect. Cet animal cherche la désunion, la haine, la rupture de ce qui lui est proche. Il n'accepte pas l'animal sans âme car croyant être le plus fort parce qu'ayant une raison plutôt mal placée pour faire souffrir les animaux qui vivent paisiblement dans leur milieu naturel et qui de par leur instinct qui manque à l'homme, arrivent à se soigner eux-mêmes sans avoir recours à l'espèce humaine comme les blessures superficielles ou les mises bas qui se font naturellement sans l'aide humaine. (exception faite pour les animaux domestiques ou le vétérinaire est nécessaire). Plus respectueux que l'animal il n'y a pas comparativement à l'homme du point de vue morphologique. Lorsqu'un animal sauvage par exemple voit un humain, il s'éloigne sans faire de mal alors que l'homme; pour la moindre algare, il crie vengeance et va même jusqu'à tuer, à violer et avec des gestes de sadique et de masochiste. Chez l'animal, tout cela n'existe pas. Les animaux vivent naturellement et ceci depuis qu'ils ont été créés. Tandis que l'homme vit dans l'animosité. Qu'advient-il le jour où les animaux se révolteront contre l'espèce humaine? Si ce cas devait s'avérer être plausible, je souhaite que les bourreaux d'animaux soient les premières victimes mais il sera trop tard. Je ne suis pas prophète mais qui sait si ça ne se reproduira pas un jour? Dieu seul décidera du moment opportun.

Jean-Pierre Robyr, Crans

UDI: double non

«Ne pas participer, c'est laisser aux autres le soin de décider...» C'est pourquoi nous recommandons à nos membres et aux électeurs valaisans de se rendre aux urnes le 16 février 1992 et nous nous permettons de donner notre position: deux fois non.

L'expérimentation sur les animaux, aussi cruelle qu'elle puisse paraître aux cœurs sensibles, est indispensable pour le progrès de la médecine humaine. Cette phrase résume le non-sens de l'initiative que l'on nous propose.

Quant à celle des caisses-maladie, pour une assurance maladie financièrement supportable, elle ne supporte pas d'être confrontée aux arguments suivants: le maintien par le biais de subventions fédérales massives d'un système à bout de souffle. La ponction dans les poches de tous les contribuables des milliards qu'elles n'osent récla-

mer à leurs assurés. Charger de façon irresponsable les finances publiques et surtout éliminer la concurrence des assurances privées.

Notre non catégorique signifie: soutenir les efforts par une révision totale de la loi actuelle et s'engager en faveur d'une véritable politique sociale, responsable.

Avant de crier au secours, les caisses-maladie auraient pu envisager un effort de restructuration ou de fusion, tout à fait possible, si l'on sait que trois quarts d'entre elles ont moins de 5000 membres. Elles arriveraient alors à réduire leurs frais d'administration s'élevant à plus d'un milliard de francs.

«Aider les oubliés de la prospérité, c'est aussi refuser un arrosage massif de subventions qui cache les vrais problèmes et retarde leurs solutions.»

Pour l'UDI:
D. Gilloz, secrétaire

Oui, pourquoi oui?

Ceux qui ont suivi le débat télévisé de jeudi passé sur l'initiative du Concordat des caisses-maladie suisses ont pu constater une fois de plus que les Chambres fédérales parlent beaucoup, mais agissent à la vitesse de l'escargot.

Depuis avril 1985, que l'initiative en question a été déposée, aucun projet sérieux n'a été proposé par les Chambres. En 1987, une tentative de révision échoue. Ce n'est qu'en novembre 1990 qu'un rapport d'une commission d'experts est déposé et en décembre 1991 que les Chambres fédérales adoptent un arrêté fédéral urgent.

Pourquoi? Parce qu'à Berne on a peur de l'initiative, qui va impliquer les finances de la Confédération et par là gêner ceux qui ont déjà d'autres dépenses à proposer. Alors les partis politiques prennent des positions contre l'initiative. A grand tapage dans la presse, on nous assure que le projet de la révision de la LAMA est prêt et de ce fait l'initiative n'a plus sa raison d'être. Après que les assurés attendent depuis sept ans des solutions urgentes que ne viennent pas, on veut nous faire croire que tout est pour le mieux. Nous ne connaissons encore rien de cette réforme. Appor-

tera-t-elle effectivement la réduction attendue des frais et des primes? On se contente de nous promettre une solution et c'est tout.

La seule façon de faire bouger le Parlement et le Conseil fédéral c'est de dire oui à l'initiative (...)

Revenons à l'émission télévisée de jeudi passé. On a un peu assisté au combat du pot de terre contre le pot de fer qu'est M. Jacques-Simon Egger, Egli, qui sans cesse coupe la parole à ses interlocuteurs. Même Mme Catherine Wahlen ne réussit pas à lui imposer son autorité. Il est facile pour lui de dire «l'initiative ne sert plus à rien» et d'annoncer «nous avançons, à Berne, la solution que vous attendez, nous allons vous faire la surprise, tout est parfait, attendez, faites-nous confiance». Voilà tout ce que nous pouvons savoir. Moi, je n'y crois pas, pas plus que les 390000 signataires de 1984. Depuis plus de sept ans, le Conseil fédéral sait ce que les assurés demandent; il est temps de répondre oui. Sinon, comme le disait bien M. M. Bruchez, vice-président du concordat: «La fin du siècle arrivera sans aucune solution valable.»

Marius Berquerand, Sierre

Médecine empirique

Telle est la médecine sans expérience animale.

Le 16 février, le peuple suisse donnera son autorisation ou interdira aux savants de pratiquer des expériences sur l'animal.

Ces expériences, on le sait, servent à mieux comprendre les mécanismes de la maladie pour que l'homme guérisse, souffre moins et vive plus longtemps.

L'expérimentation n'est pas que recherche pure et peut être utilisée à des fins diagnostiques pendant un certain laps de temps pour être substituée ensuite par des méthodes in vitro lorsque ces techniques sont enfin mises au point.

Ainsi, pendant des décennies, des cobayes ont été utilisés et sacrifiés pour diagnostiquer la tuberculose. Ce sont donc des millions d'hommes qui ont été sauvés par un traitement antituberculeux judicieusement administré. Ces dizaines d'années se sont avérées indispensables pour créer une nouvelle méthode diagnostique non sanglante.

De nos jours, 25% des décès sont dus au cancer. En 1990 plus de 1000 nouveaux cas de cancer ont été enregistrés dans la population valaisanne.

Une des techniques de recherche en cancérologie consiste à prélever des cellules cancéreuses chez l'homme, à les transplanter chez l'animal (rat, souris, etc.) et à soumettre ensuite l'animal à différents traitements anticancéreux (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie).

Ces études permettent de juger de l'efficacité, des effets secondaires et de la nocivité de tel médicament sur tel type de tumeur maligne. Les essais sur culture des cellules in vitro ne remplacent de loin pas ceux réalisés sur l'animal. Il serait fou et monstrueux de mettre sur le marché des médicaments anticancéreux dont

la toxicité n'a pas été testée chez l'animal.

Depuis l'aube de l'humanité, l'homme a, petit à petit, domestiqué l'animal comme source de nourriture, outil de travail, de conquête, gardien, compagnon. Il a toujours été son maître. La civilisation des loisirs a porté certains animaux sur le piédestal du luxe, les substituant même parfois au genre humain. Le règne animal est vorace et cruel, lui appliquer des lois humaines, lui permettre de rabaisser l'homme pour le soumettre, est un signe de déclin de civilisation.

L'animal doit être apprécié, respecté mais placé dans son vrai contexte, c'est-à-dire dans l'univers animal.

Dans leurs études, les chercheurs traitent les animaux avec tous les égards possibles pour éviter de les faire souffrir. La chirurgie de transplantation (cardiaque, hépatique, rénale, ou autre), si populaire aujourd'hui, utilise les mêmes techniques d'anesthésie que celles appliquées à l'homme.

L'évolution dans ce domaine sera impensable sans la participation des animaux qui permettent tout autant de choisir la meilleure technique chirurgicale que d'évaluer les médicaments favorisant l'acceptation d'une greffe.

Beaucoup de chercheurs sont eux-mêmes propriétaires d'animaux domestiques. Les traiter de bourreaux dans leur expérimentation médicale relève du cynisme et de la démagogie. Les chercheurs ont une conscience.

Dans la plupart des institutions, des comités d'éthique surveillent et empêchent les abus.

Pour améliorer notre santé, pour lutter contre la maladie, pour faire progresser la médecine, votons non.

François Joris
médecin-chef Institut central
des hôpitaux valaisans, Sion
président de la Ligue valaisanne
contre le cancer

UVAM: double non

La hausse continue des coûts de la santé, laquelle entraîne des augmentations d'assurance maladie de plus en plus lourdes à supporter pour les assurés, est un constant sujet de préoccupation. (...)

Les caisses-maladie ont, de leur côté, déposé une initiative «pour une assurance maladie financièrement supportable». Le texte est tenu en termes si généraux que, à première vue, il semble anodin. Toutefois, deux éléments surtout rendent cette initiative inacceptable.

En effet, elle exclut les assurances privées du secteur de l'assurance maladie. 500000 personnes en Suisse qui ont conclu une assurance complémentaire devraient dénoncer leur contrat. Les caisses-maladie s'assureraient ainsi une situation de monopole, situation qui, outre qu'elle n'incite pas aux économies, serait contraire aux règles de la CEE. On ne saurait fixer au moment plus mal choisi pour insérer dans la Constitution une disposition qui nous séparerait davantage de l'Europe.

Mais c'est surtout à propos d'une disposition transitoire de l'initiative que le bât blesse. Cette disposition exige que les subventions de la Confédération aux caisses soient massivement augmentées. Actuellement, la Confédération verse 1,3 milliard à l'assurance maladie. Avec l'acceptation de l'initiative, ce montant passerait à 3 milliards en 1993, il pourrait atteindre 4,2 milliards en 1998. Or la question se pose de savoir comment financer ce gouffre sans augmenter les impôts!

Les subventions seraient versées selon le principe de l'arrosage, mauvais système s'il en est, puisqu'il ne tient pas compte de la situation financière des assurés et qu'il est terriblement cher.

Il appartiendrait aux cantons d'alléger les cotisations des assurés de condition modeste. Comment? Par des subventions! Et comment se procurer les moyens financiers?

Par des augmentations des impôts cantonaux!

Quant à l'affirmation des caisses selon laquelle l'initiative contribuerait à freiner les coûts de la santé, il est permis d'en douter. En quoi les caisses pourraient-elles être encouragées à prendre des mesures de contrôle nécessaires du moment qu'elles sont sûres de recevoir des contributions fédérales supplémentaires.

Ce qui est nécessaire, c'est une révision fondamentale de la loi. Cette révision est en cours. Il ne faut pas la bloquer. (...)

L'UVAM demande dès lors de voter et de faire voter non à l'initiative.

L'initiative «pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux» demande que les expériences sur les animaux causant à ceux-ci des douleurs, des maux ou des dommages soient interdites sur tout le territoire de la Confédération. Des dérogations sont prévues, mais de façon extrêmement restrictive.

Elle demande en outre que les associations de protection des animaux disposent d'un droit de recours et de plainte!

Cette initiative mérite un refus pur et simple.

En effet, la Suisse dispose d'une loi sur la protection des animaux très stricte - la plus sévère du monde. (...)

La disposition prévoyant de donner aux organisations protectrices des animaux le droit de recours et de plainte instaure un système de procédure long et coûteux - comme il existe dans d'autres domaines et dont on connaît les effets.

Pour toutes ces raisons, l'UVAM vous recommande de refuser l'initiative en votant non.

Pour l'Union des arts
et métiers,
Bernard Grichting,
secrétaire, Sion

Jouer la carte du gestionnaire

Futur conseiller d'Etat, Serge Sierro se voit administrateur d'une très grande société anonyme: l'Etat du Valais.

La chose est certaine: seul candidat en lice, Serge Sierro sera conseiller d'Etat dès le 1er mars prochain. Entretien avec le futur magistrat.

Par Jean-Raphaël Fontannaz

SIERRE. - Situation rarement sinon jamais vécue au cours des dernières décennies: il n'y aura pas de lutte pour l'élection complémentaire au gouvernement fixée au week-end prochain. Comment réagit le candidat Serge Sierro d'ores et déjà assuré de triompher sans adversaire. «J'aurais bien sûr souhaité qu'un autre candidat se présente pour avoir un véritable débat contradictoire», déclare Serge Sierro qui précise: «Il faut constater qu'aucun parti n'a contesté le siège radical au gouvernement. Désigné par les délégués de mon parti, j'ai une légitimité claire. Par ailleurs, si un autre candidat avait cru en des chances d'élection, il serait entré en lice. Enfin, je reste conscient qu'il faut défendre les principes du respect des minorités et du pluralisme afin d'avoir un gouvernement représentatif des

grands courants du pays.» Et l'actuel président de Sierre de souligner qu'il n'a pas souhaité cette situation d'élection complémentaire à un an du renouvellement complet du gouvernement. «Je n'y étais pas favorable, mais cela s'est imposé à moi.»

Retour de la «délégoratie»?

Pour Serge Sierro, même dans l'hypothèse actuelle où il n'y a pas d'autres candidats, il n'était pas possible pour le Parti radical de présenter deux noms au choix du peuple. Il ne s'agit pas là d'un retour de la «délégoratie», mais «le Parti radical n'entend pas laisser aux autres formations le soin de choisir son élu au gouvernement».

En faveur de la proportionnelle

«C'est pour cette raison, ajoute Serge Sierro, que je suis favorable à l'introduction de la proportionnelle pour l'élection du gouvernement. Je trouve dommage qu'un grand courant idéologique ne soit pas représenté à l'exécutif cantonal. Ce serait vivifiant pour le Conseil d'Etat.» Le candidat radical note toutefois que, si un gouvernement regroupe des gens aux idées parfois différentes, il faut quand même trancher à un moment de manière majoritaire.

Arrivée sans a priori

Serge Sierro ne regrette pas trop de ne pas avoir derrière lui un passé de parlementaire cantonal. «Cela aurait pu être une expérience supplémentaire dont il me faudra combler le manque, concède-t-il. Mais, après seize ans à l'exécutif communal, j'ai aussi un bagage intéressant. Je constate aussi que d'autres conseillers d'Etat n'avaient pas passé par l'apprentissage du Grand Conseil et n'ont pas montré pour autant de lacunes de ce fait.»

Pour le candidat radical, n'avoir pas été député peut même se révéler un avantage: «Je peux ainsi entrer dans le collège gouvernemental sans a priori, en me plaçant en gestionnaire de dossiers.»

Tous les secteurs sont interdépendants

Assuré d'être conseiller d'Etat au soir du 16 février prochain, Serge Sierro n'aura qu'une quinzaine de jours pour préparer son entrée en fonctions effective fixée au 1er mars. Avec de fortes chances de reprendre les départements (instruction publique et affai-



«Je viens sans a priori.»

j.-b. pont

res sociales) détenus par son prédécesseur Bernard Comby. Il apparaît en effet peu probable que les conseillers d'Etat en place veuillent changer de portefeuille à un an seulement de la fin de la période législative.

Quant à Serge Sierro, il dit son intérêt pour tous les départements, car «tous les secteurs de la chose publique sont interdépendants». Ses préférences personnelles iraient toutefois à l'économie publique et aux domaines de la formation et de la culture. «En ces temps économiquement difficiles, prévient Serge Sierro, il serait extrêmement dangereux de vouloir économiser sur la formation. Ce serait enlever au canton les chances de relever les défis des dix prochaines années.» Pour le candidat radical, on devrait d'abord retarder certains investissements d'entretien avant de toucher aux budgets de la formation. «En période de chômage, précise-t-il, le recyclage des gens est d'autant plus aisé qu'ils ont une bonne formation.»

Avec enthousiasme

S'il devait avoir à reprendre l'Instruction publique et les Affaires sociales, l'actuel président de Sierre dit vouloir s'y investir avec enthousiasme et dans la continuité de ce qui a été entrepris.

Pas de préjugés contre une refonte

Si une nouvelle répartition des cartes n'est pas attendue au terme de cette élection complémentaire, les signes se font de plus en plus nombreux qui donnent à penser que le printemps 1993 pourrait voir une refonte dans la désignation des départements. «Je n'ai pas d'avis préconçu à ce sujet, indique Serge Sierro. L'essentiel est de se placer en gestionnaire et de faire ce découpage en fonction d'une bonne gestion des dossiers et non avec des arrière-pensées politiciennes. Pour moi, le Conseil d'Etat doit être appréhendé comme le conseil des cinq administrateurs de la plus grande société valaisanne: l'Etat du Valais.»

Pas le poisson rouge dans la mare aux requins

Reste à savoir si Serge Sierro donnera dans ce que d'aucuns ont appelé le syndrome radical de l'unique représentant du PRD face aux quatre démocrates-chrétiens. «Je ne serai pas le poisson rouge dans la mare aux requins, prévient le président de Sierre. Mais, à mon goût, la politique d'exécutif ne se conçoit pas en termes d'affrontement. Il n'y a donc pas de raison pour qu'il y ait du tout de syndrome.»

Bilan anticipé

Le président Sierro juge sa ville.

En décembre, Serge Sierro aurait achevé sa première législature à la présidence de la cité du soleil. Avec quelques mois d'avance, il en tire le bilan. «Je ne crois pas laisser à mon successeur de gros problèmes, juge Serge Sierro. La situation est bonne car tous les grands projets ont vu leurs objectifs fixés et approuvés par tout le conseil.» Et le premier citoyen de Sierre de citer l'aménagement du centre de la ville avec les décisions imminentes concernant les nouvelles gare et poste, le nouveau plan de zones et la zone industrielle de Daval actuellement à l'enquête, le tracé de la N 9, la maison de Courten, la participation à la fondation du château Mercier, «Le cadre est bien planté, il faudra le gérer au fur et à mesure des années», estime Serge Sierro. Qui juge encore que la situation financière de sa commune est bonne, semblable à celle de l'ensemble des villes valaisannes.



«La situation sierroise est bonne.»

j.-b. pont

prenez dans les trois-quatre ans.

Pas de regret pour l'EIV

Avec le recul, le président de Sierre ne regrette pas trop que l'Ecole valaisanne d'ingénieurs (EIV) ait finalement pris ses quartiers à Sion. «Il faut mettre l'accent sur la complémentarité et les convergences pour éviter des dispersions en investissements, causes de suréquipement et de frais considérables pour les collectivités.» Le seul regret de Serge Sierro touche à un manque de volonté politique pour déterminer l'implantation idéale pour chaque investissement. «Au lieu de cela, on a fait une sorte de mise aux enchères des projets pour inciter les villes à offrir plus», reproche-t-il.

Collège de Sierre en sourdine

Serge Sierro défend la même philosophie pour la création du collège de Sierre: «Le principe de la décentralisation est juste. Quant à la construction du collège de Sierre, elle dépendra des besoins en locaux pour les élèves du Valais central.» Serge Sierro souhaite une augmentation du pourcentage de maturistes qui devrait rendre nécessaire de nouvelles constructions. «A ce moment-là, il serait absurde de les construire à Sion», conclut-il.

Démarche industrielle réfléchie

Satisfaction pour Serge Sierro, le type de développement industriel sierrois basé sur une triple exigence: avoir beaucoup de valeur ajoutée, une main-d'œuvre qualifiée et ne pas attendre l'arrivée salvatrice d'un investisseur étranger. «La création de l'Ecole technique cantonale d'informatique (ETCI) participe de cette volonté de développement endogène», souligne Serge Sierro. Et il ajoute: «La création du Techopôle, dont le mérite n'est pas entièrement dû à la commune - qui l'a tout de même encouragée - montre la justesse d'une telle forme de promotion économique.»

Soucis de locaux

Serge Sierro reconnaît dans ce contexte que tant l'ETCI que l'Ecole suisse de tourisme (EST) manquent de locaux adéquats. «Les conditions actuelles ne sont pas acceptables», analyse Serge Sierro. De nouveaux locaux devront être construits à l'horizon immédiat. Com-

LIBRES OPINIONS - VOTATIONS DU 16 FÉVRIER

Les politiciens ont échoué

Le peuple réussira-t-il?

Depuis près de dix ans, toutes les tentatives entreprises par le Parlement fédéral en vue de maîtriser les coûts de la santé ont échoué.

Les opposants à l'initiative pour une assurance-maladie financièrement supportable ont peur de la disposition transitoire qui prévoit qu'en cas d'acceptation de l'initiative, le Parlement dispose d'un an pour mettre en place une nouvelle législation.

Si ce délai n'est pas respecté, la Confédération devra augmenter les subsides en attendant l'introduction de la nouvelle loi.

Accepter l'initiative forcera enfin les politiciens à sortir de leur léthargie.

Refuser l'initiative n'apportera aucune solution à l'évolution des coûts de la santé et les cotisations continueront à grimper fortement.

Jean-Marie Abbet, Vollèges

Oui socialiste

Le comité de la Fédération socialiste du district de Martigny a, lors de sa dernière séance, examiné avec intérêt les différents objets soumis à votation populaire le 16 février prochain.

En se réjouissant des recommandations de vote émises par le congrès du PSVR tenu le 31 janvier dernier, le comité de la fédération recommande un appui massif à l'initiative du Concordat suisse des caisses-maladie.

En effet, la situation de la plupart des assurés devient intenable, si bien qu'un refus aurait des conséquences tragiques pour un très grand nombre de familles et d'assurés à revenu modeste.

Cette réforme, nécessaire, constitue un premier pas dans la direction d'une réforme globale et plus juste de cette indispensable institution sociale. Fédération socialiste du district de Martigny

Poudre aux yeux

L'initiative contre l'expérimentation animale exige une interdiction de principe de l'expérimentation sur les animaux. Une liste sévère des dérogations accordées à cette interdiction devra être établie et inscrite dans la loi.

Après cette réduction drastique de l'expérimentation animale dans notre pays, la recherche continuera à l'étranger. Ce sont donc des milliers d'emplois, y compris dans le domaine de la sous-traitance, qui sont en jeu. Sacrifier plus de 6000 places de travail dans l'industrie chimique du canton pour éviter 414 expérimentations animales en Valais: non merci!

Les mesures préconisées par l'initiative des caisses-maladie, élimination des assurances privées et subventionnement accru des caisses-maladie par la Confédération, ne vont guère dans le sens d'une réorientation des caisses-ma-

ladies. L'augmentation croissante des coûts des assurances maladie, loin d'être freinée par une acceptation de l'initiative, serait accélérée. De nouvelles charges fiscales seraient finalement nécessaires pour équilibrer les finances fédérales.

Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, ce n'est certainement pas d'offrir un monopole et un subventionnement massif aux caisses-maladie. Au contraire, il faut garantir la concurrence tout en responsabilisant les assurés et les milieux médicaux.

Cette initiative ne peut donc en aucun cas être considérée comme une solution au problème actuel de l'assurance maladie. Il y a donc lieu de la refuser.

Pour la Chambre valaisanne de commerce
Thomas Gsponer, directeur,
Sion

Un oui massif le 16

L'initiative des caisses-maladie déposée en 1985, avant d'être acceptée le 16 février prochain, a déjà eu l'avantage de faire bouger nos autorités.

Grâce à elle, le Conseil fédéral s'est mis à la tâche pour une révision de la LAMA, avec une hardiesse très marquée à l'approche des prochaines votations; sans l'initiative, la nouvelle loi n'entrerait certainement pas en vigueur avant le siècle prochain.

Les adversaires détournent l'attention des citoyens en parlant de subventions massives et de hausses des impôts alors qu'il est question de priorité de financements. Les subventions, en faveur des assurés, sont dues par la Confédération et les cantons pour couvrir les obligations sociales imposées aux caisses-maladie.

L'initiative des caisses-maladie exige des mesures effica-

ces pour réduire les coûts dans le secteur de la santé: les adversaires n'en parlent pas!

Les caisses-maladie ne font aucun bénéfice; les frais d'administration ne représentent que 7% des prestations versées.

Il est évident que ce que demande l'initiative est en faveur des assurés.

En résumé, pour des mesures efficaces dans le but de réduire les coûts qu'occasionnent la maladie et l'accident, pour des cotisations supportables pour toutes les couches de la population, pour une plus grande solidarité, un oui efficace le 16 février prochain à l'initiative des caisses-maladie.

Daniel Bender,
administrateur
CSS assurance,
Fully

N'oubliez pas d'aller voter!

Votations du 16 février

LIBRES OPINIONS

Passer à l'action

Les élections fédérales sont derrière nous. Ceux qui escomptaient que les nouveaux élus allaient changer le visage du Conseil national et du Conseil des Etats ont dû déchanter. En effet, le spectacle offert lors du débat sur les primes d'assurance maladie a été déplorable. A la session de décembre, la plupart des représentants du peuple n'ont manifestement pas été à la hauteur de leur tâche. Jugez-en plutôt:

On a fait croire au bon peuple que, grâce aux décisions prises, l'augmentation des cotisations ne dépasserait pas dix pour cent cette année. En fait, l'augmentation est bien supérieure à dix pour cent. La plupart des parlementaires n'ont apparemment pas vu que simultanément l'on imposait aux caisses-maladie des charges qui ne leur permettaient pas de limiter ainsi les primes.

Les mesures urgentes ne sont valables qu'un an. L'an

prochain, les primes vont à nouveau grimper d'autant plus vite. Le plafonnement tant vanté des cotisations n'est qu'un barrage provisoire.

En un mot comme en cent: les politiciens ont fait des promesses qu'ils n'étaient pas capables de tenir.

Dans cette situation, les retombées de l'initiative populaire des caisses-maladie sont nettement plus sympathiques à mes yeux. En effet, si la Confédération, une fois l'initiative acceptée, est forcée de revenir aux subventions qu'elle versait à l'origine, elle en aura vite assez. Autrement dit, elle fera tout pour mettre en œuvre des mesures efficaces capables d'empêcher les coûts de la santé - et donc les primes d'assurance maladie - de poursuivre leur escalade. Il n'y a apparemment pas d'autre issue: la Confédération doit passer à la caisse, pour que les politiciens passent à l'action.

Michel Reichenbach, Sion

Les absents auront tort

Les observateurs de la vie politique valaisanne s'interrogent sur le taux de participation au scrutin populaire du 16 février prochain.

D'aucuns spéculent que l'absence d'enjeu pour le Conseil d'Etat provoquera une désertion des urnes. Ce n'est pas certain.

Les Valaisannes et Valaisans savent qu'à l'heure des grandes décisions pour leur avenir, il n'est pas souhaitable qu'un membre du gouverne-

ment soit élu par une infime fraction du corps électoral.

D'autant que la candidature du président de la ville de Sierre est une candidature de valeur, car M. Sierro possède toutes les qualités - humaines et professionnelles - pour entrer au gouvernement cantonal.

Aussi faut-il appeler à la participation le 16 février, car les absents ont toujours tort.

Claude Roch, Port-Valais

Meilleure répartition

Le 16 février prochain, le peuple valaisan élira un nouveau membre du Conseil d'Etat.

D'ores et déjà l'on peut dire que l'élection de M. Serge Sierro à l'exécutif cantonal apporterait une meilleure répartition géographique des mandats dans le Valais romand.

En effet, avant les élections fédérales d'octobre dernier, les huit postes électifs du Valais francophone (3 conseillers d'Etat, 4 conseillers nationaux, 1 conseiller aux

Etats) se répartissaient comme suit: Valais central (2) et Bas-Valais (6).

Si Serge Sierro est désigné conseiller d'Etat pour succéder à Bernard Comby, ce profond déséquilibre sera alors totalement corrigé puisque la situation sera la suivante: Valais central (4) et Bas-Valais (4).

Une parité qui n'est pas la dernière des bonnes raisons pour voter Serge Sierro le 16 février!

Fernand Nanchen, Lens

Progrès social

Le conseiller d'Etat Bernard Comby que les Valaisans ont choisi en 1978 pour les représenter au gouvernement était fils d'agriculteur.

Pour lui succéder, ils font appel cette fois à M. Serge Sierro, fils d'un ouvrier d'Alusuisse.

C'est un signe de santé démocratique. Quand une personne dispose des capacités requises pour assurer une fonction dirigeante, elle doit pouvoir jouir de toutes ses

chances pour accéder aux postes à responsabilité.

Ce qui nous paraît une évidence aujourd'hui n'a pas toujours existé. C'est aussi cela le progrès. De plus avec M. Serge Sierro au Conseil d'Etat, ce n'est pas seulement consacrer la compétence, mais aussi une vision nouvelle et résolument tournée vers l'avenir dans le contexte politique du Valais.

Roger Tissières, Sierre

Sandra joue du piano

Dans notre monde, l'homme, créé à l'image de Dieu, a une responsabilité face à la nature, le monde des plantes et des animaux. En médecine, son but est de prévenir, de soigner, et si possible de guérir toujours mieux les maladies. Au XIXe siècle, les progrès de la science ont conduit la médecine à des découvertes extraordinaires, le XXe siècle a continué avec une vitesse accrue dans des domaines divers: maladies infectieuses, sida, malformations, stérilité, artériosclérose, diabète, cancer. Depuis l'Antiquité, l'homme a observé les animaux, il a disséqué leur corps pour comprendre le mécanisme de la vie. Actuellement, la plupart des recherches fondamentales passent par l'expérimentation animale. La vivisection est aujourd'hui très réglementée et contrôlée en Suisse. Il y a eu, et il y aura toujours des hommes, des femmes, des enfants qui maltraiteront les animaux. La

plupart les aiment et les traitent en respectant leur dignité et leur rôle dans l'environnement de l'homme. Nos chercheurs sont conscients de leur responsabilité et de leurs devoirs. Nous avons besoin d'eux pour progresser dans la lutte contre les maladies, ce sont eux qui reçoivent les Prix Nobel de médecine, ils sont des bienfaiteurs de l'humanité.

En 1973, la petite Sandra avait 3 ans lorsqu'elle vint à l'hôpital avec, dans un linge, son avant-bras gauche amputé. S'il n'y avait pas eu, ce jour-là, à Zurich, deux équipes prêtes pour une opération qui dura treize heures, si ces chirurgiens ne s'étaient pas exercés, des journées entières, à amputer des cuisses de souris anesthésiées et à les réimplanter, aujourd'hui, Sandra ne jouerait pas du piano.

Je voterai non à l'initiative.
Dr Antoine Nussbaumer,
Monthey

Le non des médecins

Notre système d'assurance maladie actuel présente de vrais problèmes à savoir la désolidarisation croissante entre assurés et le coût excessif des cotisations des caisses-maladie. Pour les résoudre, certaines caisses-maladie proposent une fausse solution en encourageant le maintien d'un système à bout de souffle par le biais de subventions fédérales massivement augmentées. En s'accrochant à cette solution du passé, les initiants chargent de façon irresponsable les finances publiques au moment où tous les budgets sont dans les chiffres rouges et tendent à empêcher toute concurrence de la part des assurances privées, concurrence dont on connaît pourtant l'effet bénéfique sur les coûts.

Les organes de la Fédération des médecins suisses (FMH) et de la Société médicale du Valais vous proposent de rejeter cette initiative. En votant non les 15 et 16 février, vous contribuerez à soutenir les efforts en vue d'une révision totale de la loi actuelle et permettrez d'aider plus efficacement ceux qui en ont vraiment besoin sans solliciter la pompe à subventions pour ceux qui n'en ont que faire. Notre collectivité se doit d'aider généreusement les oubliés de la prospérité. Un arrosage massif de subventions ne fait que cacher les vrais problèmes et d'en retarder les solutions.

Pour la Société médicale du Valais:
Dr Benoît Delaloye, président

Industriels: 2 x non

Si l'initiative des caisses-maladie est acceptée, elle entraînera une hausse d'impôt. Pour l'Union des industriels valaisans, c'est une raison suffisante de rejeter cette proposition. Mais il y a plus. Conçue en termes généraux, l'initiative ne fournit aucun moyen de limiter l'explosion des coûts de la santé. Elle se contente d'affirmer des principes, parfois contradictoires, auxquels tout le monde peut souscrire, mais sans dire comment atteindre les buts qu'elle se fixe.

En réalité, cette initiative résout provisoirement seulement les soucis financiers des caisses-maladie. Elle ouvre la porte à un subventionnement accru des caisses-maladie sans pour autant veiller à l'utilisation économique des milliards ainsi injectés dans le circuit de l'assurance maladie.

L'initiative pour une réduction stricte et progressive des

expériences sur les animaux suscite l'opposition justifiée des milieux médicaux, de la recherche et de l'économie. Elle obligerait à transférer à l'étranger des centres de recherche de l'industrie pharmaceutique. Tout le monde est d'accord pour épargner aux animaux des souffrances inutiles. Une loi sur l'expérimentation animale y veille. Ses dispositions ont été récemment renforcées. L'industrie elle-même voue une grande attention à utiliser d'autres moyens que l'expérimentation animale lorsque cela est possible. Le nombre des animaux soumis à expérience a baissé plus de moitié entre 1976 et 1990. Mais l'on ne peut renoncer totalement, dans l'état de la science actuelle, à l'expérimentation animale. Cette initiative doit donc être repoussée.

Pour l'Union des industriels valaisans:
Pascal Couchepin, Martigny

JRV: non à l'interdiction

Le peuple et les cantons auront à se prononcer, le 16 février, sur une initiative intitulée «Pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux (limitons strictement l'expérimentation animale!»).

L'initiative demande que «les expériences sur les animaux causant à ceux-ci des douleurs, des maux ou des dommages (soient) interdites sur tout le territoire de la Confédération». Des dérogations à cette interdiction sont prévues, mais de façons extrêmement restrictives. En effet, pratiquement seules les expériences jugées «primordiales» pour l'homme ou l'animal seront autorisées.

En outre le texte prévoit le droit de recours et de plainte pour les associations de protection des animaux.

Le comité-directeur de la Jeunesse radicale valaisanne, invite ses membres et sympathisants à refuser cet objet pour les raisons suivantes:

Formulant un principe idéal, l'interdiction de l'expérimentation animale pourrait malheureusement entraver gravement la recherche fondamentale, base de toute connaissance sur des maladies

telles que le cancer, le sida ou la sclérose en plaques.

En pharmacologie, le test sur l'animal est bien souvent le préalable incontournable pour garantir la sécurité des premiers volontaires humains exposés à un nouveau produit. En chirurgie, lorsqu'il s'agit d'opérations de haute technicité qui ne se pratiquent pas tous les jours, le praticien doit impérativement s'exercer sur l'animal.

Le droit de recours, devenant l'apanage de toutes les organisations de protection des animaux, permettrait à certaines d'entre elles, les plus querulentes, de s'opposer systématiquement à toute demande d'expérimentation animale, même primordiale pour la vie humaine.

Néanmoins, la JRV reconnaît que des expériences non indispensables pour l'homme sont encore effectuées aujourd'hui, notamment dans le domaine des cosmétiques. C'est pourquoi, elle presse fermement les entreprises utilisant des animaux à développer plus en avant les méthodes de substitutions.

Pour la Jeunesse radicale valaisanne:
Fabienne Bernard, présidente

Résultat lamentable

Le bricolage de la santé.

Depuis plus de vingt ans, les politiciens bricolent pour essayer d'améliorer le système de santé. Le résultat est lamentable. Rien n'a pu être fait pour lutter contre l'explosion des coûts, le renchérissement des honoraires médicaux et des hôpitaux. Tout ce qu'ils ont réussi à faire a été de tailler dans les subventions fédérales au cours des années septante.

Depuis lors, la Confédération économise des milliards sur le dos des assurés. Dans ce même laps de temps, les autorisés jettent des milliards par les fenêtres, par exemple pour

payer quelques nouveaux avions.

Les assurés, dont je fais partie, peuvent enfin espérer une amélioration de leur situation. Si l'initiative populaire des caisses-maladie est acceptée, la Confédération sera, en effet, obligée de trouver des solutions pour réduire les coûts et donc alléger le poids des cotisations. Personne ne croit sérieusement que les hôpitaux vont cesser d'eux-mêmes d'acheter des appareils chers et inutiles et que les médecins vont subitement se découvrir un faible pour les petites gens.

Alain Théodoloz, Grône

Non à un impôt déguisé!

La santé n'a pas de prix!... C'est du moins ce que l'on entendait encore il y a dix ou quinze ans. Aujourd'hui, nous savons tous qu'elle a un prix: environ 25 milliards pour 1991, soit le 10% des dépenses des ménages suisses.

Depuis 1975, l'indice général des prix a passé de 100 à 130. Celui de la santé a quant à lui grimpé de 100 à 160 durant la même période, d'où l'expression bien connue de spirale des coûts de la santé.

Cette situation, à défaut d'être agréable, est néanmoins explicable, en grande partie à cause de trois facteurs: l'augmentation du nombre de médecins, le vieillissement de la population et la sophistication de la médecine.

Chaque nouveau médecin grève le budget de la santé de 500000 francs, ceci s'expliquant par le fait que de nombreux patients désirant confirmer le diagnostic établi par le médecin habituel, ou pour se rassurer sur leur état de santé, vont consulter ce nouveau médecin: «On paie assez cher les primes de caisse-maladie!», entend-on trop souvent. Et c'est ainsi que s'amorce la spirale.

Certes, le patient que nous sommes tous un jour ou l'autre n'est pas le seul responsable du fait que les coûts prennent l'ascenseur. Il y a parfois des abus de la part des fournisseurs de soins: cela doit être sanctionné et corrigé, sans que l'on assiste à une chasse aux sorcières.

Nous avons une médecine très performante, et il faut accepter d'en mettre le prix. Le problème est le même pour tous les pays industrialisés. La

Suisse n'est, dans ce cas-là, pas une exception.

Il faudra cependant faire quelque chose pour freiner la hausse des coûts. Le Conseil fédéral s'y emploie, et un projet de révision totale de la LAMA devrait être prochainement soumis aux Chambres. Ce ne sera pas en augmentant la charge fiscale des contribuables que l'on va aider les cotisants aux caisses-maladie que nous sommes tous, mais en repensant le système de santé. La solution devra passer par une plus grande participation financière des malades, y compris en cas d'hospitalisation, une répartition plus uniforme des cotisations entre jeunes et vieux, un contrôle plus efficace des caisses-maladie, et notamment de leurs frais administratifs. Les Chambres ont récemment interdit la création de nouvelles caisses: celles-ci assureraient les «bons» cas, en particulier les jeunes, ce qui augmentait du même coup la charge des anciennes caisses qui voyaient grimper l'âge moyen de leurs assurés.

Il faut une meilleure solidarité entre caisses-maladie, d'une part, et entre assurés d'une même caisse d'autre part.

Je dis donc non à l'initiative des caisses-maladie, qui n'est en fait qu'un impôt supplémentaire déguisé.

A propos, savez-vous qu'en Suisse, 3 milliards partent chaque année en fumée, dont 1 milliard pour les frais de maladie uniquement dus au tabac?

Jean-François Murisier,
Orsières

Occasion pour le peuple

Dans le domaine de la santé, plus particulièrement, la hausse constante des coûts, le problème demeure entier et paraît insoluble, les principaux intéressés (hôpitaux, médecins, pharmaciens etc.) se renvoient la responsabilité et chez nos élus le discours est toujours le même. «Il n'y a pas de volonté politique...» et pour cause!

Si en réalité il n'existe pas de solution miracle, il n'en demeure pas moins que chaque citoyen a une occasion unique de prendre position en votant «oui» le 16 février prochain à l'initiative des caisses-mala-

die; il pourra réussir là où les politiciens ont échoué.

Il est grand temps qu'une loi se mette en place et prévienne entre autre: un meilleur contrôle des coûts, la peur de certains médecins; des primes supportables pour toutes les couches de la population, pas du goût des politiciens; une concurrence saine et plus loyale entre les caisses-maladie, la hantise des caisses dites bon marché, plus de solidarité avec les familles et les personnes âgées, un principe un peu oublié.

Le 17 il sera trop tard...
Edouard Cotter, Sion

Dangereux et sournois

Non à une interdiction.

A moins d'être un suppôt de Sade, personne n'admettrait d'infliger des souffrances inutiles aux animaux. L'animal durant ces dernières décennies a acquis ses droits et il est normal de veiller au respect de ceux-ci.

Il n'empêche que tomber dans l'extrême en voulant interdire toutes les expériences de recherche scientifique sur les animaux et en y accolant pour les quelques exceptions que prévoit l'initiative soumise au verdict populaire du 16 février, un droit de recours équivaldrait à condamner les chercheurs à l'exode, et à long terme à vider de leur raison d'être les instituts universitaires et privés.

Des méthodes alternatives doivent être encouragées comme le prévoit la loi révisée et entrée en vigueur le 1er décembre 1991.

Les organisations de protection des animaux, aussi louables que soient les buts qu'elles ont atteints dans la protection du statut de l'animal, n'ont pas le droit de s'ériger en censeur du monde scientifique par les voies détournées d'une extension de la procédure de recours.

On n'a pas le droit d'exploiter le côté émotionnel, voire irrationnel du citoyen aux fins de servir à sens unique ses intérêts.

Dans notre pays, nous continuons à cultiver notre singularité, et nous prenons nos

particularités pour autant de vérités. Croyez-vous que cela soit une attitude raisonnable face à un monde communautaire en devenir?

Quand comprendra-t-on que nous scions le pied de la chaise à traire sur laquelle nous sommes assis?

Croyez-vous que la vache à lait qui s'appelle Helvétie continuera à donner son précieux produit pendant longtemps dans de telles conditions? Le jour où le coup de pied fatal aura renversé le bidon, on s'étonnera que le précieux liquide soit répandu.

Cette initiative est là pour nous rappeler que la démocratie ne doit pas se diluer comme du sirop grenadine.

En cas d'acceptation, elle aura des retombées néfastes touchant de plein fouet l'humain dans ce qu'il a de plus précieux: sa santé, sans parler des secteurs économiques. A l'heure où le chômage sévit sur l'ensemble du pays, ce n'est pas le moment d'aggraver une situation déjà difficile.

Ne l'oublions jamais, l'homme dans une société équilibrée doit rester au centre des priorités.

Refusez sèchement l'initiative sur l'expérimentation animale le 16 février, il en va du sort de la destinée humaine.

Bernard Rohrbasser,
conseiller national,
Châtel-Saint-Denis



ADVCC YOUNG & RUBICAM

Le 156-5888 étant surchargé et le téléphone de nos agents sonnant toujours occupé, voici l'essentiel pour que vous ne restiez pas sur votre faim:

La nouvelle Mazda 626: un prodige d'équipement. Belle à croquer, la nouvelle Mazda 626 GLX, 2.0i, 16V, 115 ch, ne coûte que Fr. 26 950.- la 4 portes et Fr. 27 950.- la 5 portes. Belle à craquer, la nouvelle Mazda 626 GT, 2.5i, V6, 24V, 165 ch, ne coûte que Fr. 34 950.-. Ceci dit, espérons que le réseau ne va pas sauter.

Rouler de l'avant. **MAZDA**

Coup de théâtre au tribunal

Jugement réformé et peine atténuée pour Michel Pittet.

LAUSANNE. – Petit coup de théâtre, hier, à la cour de cassation du Tribunal cantonal vaudois: à la suite d'un recours de la défense, le jugement du Tribunal correctionnel de Lausanne de 1991 frappant l'ancien municipal Michel Pittet a été réformé et la peine d'un an de prison avec sursis réduite de moitié. L'abus de confiance a été remplacé par la gestion déloyale. Mais l'affaire ira maintenant au Tribunal fédéral.

Les juges cantonaux se sont ralliés à la thèse de la défense, selon laquelle Michel Pittet n'avait pas commis d'abus de confiance. Sans doute l'ex-magistrat avait-il fait preuve d'une passivité persistante dans la négligence, qui heurte les convenances et mérite une réprobation morale; mais de là

à conclure à l'abus de confiance, il y a un pas que la cour a refusé de franchir.

En revanche, les juges ont admis, non sans hésitation, que Michel Pittet devait être reconnu coupable de gestion déloyale. Ils ont dès lors réformé le jugement et ramené la peine de prison avec sursis de douze à six mois. L'incapacité de revêtir une charge officielle est maintenue à cinq ans.

La défense a aussitôt annoncé sa décision de recourir au Tribunal fédéral pour obtenir l'acquiescement pur et simple, en se basant sur l'hésitation de la Cour cantonale à retenir la gestion déloyale. A noter la présence de nombreux journalistes à l'audience, mais l'absence de Michel Pittet. (ats)

Autos canardées sur la N 12

Deux jeunes Fribourgeois appréhendés.

FRIBOURG. – Deux jeunes gens âgés de 18 et 22 ans, habitant Fribourg, ont été interceptés dimanche après-midi, à bord de leur voiture, alors qu'ils avaient fait feu à plusieurs reprises sur des automobilistes, sur la N 12 entre Rossens et le restoroute de la Gruyère. Un automobiliste de Montreux terrorisé avait alerté une patrouille de la gendarmerie de Bulle après avoir essuyé des tirs. Par chance, il ne s'agissait «que» de pistolets à air comprimé.

Lors du contrôle, les gendarmes ont mis la main sur deux boîtes de projectiles, a annoncé hier la police cantonale fribourgeoise. Les deux

jeunes gens ont admis avoir tiré une dizaine de fois avec leurs armes sur des véhicules ou sur des objets situés au bord de l'autoroute. Le juge d'instruction de la Gruyère a ouvert une enquête pour mise en danger grave de la circulation routière. Les deux Fribourgeois ont été interrogés, puis relâchés.

Les pistolets à air comprimé ne sont pas très dangereux en soi. Les projectiles ne peuvent qu'endommager légèrement la carrosserie. La peur bleue des automobilistes visés peut en revanche être la cause de graves accidents, surtout sur une autoroute. (ats)

«Culture» en marche

Incendie et jets de pierres à la Kanzlei.

ZURICH. – Des inconnus ont allumé dans la nuit de dimanche à lundi un gros brasier à proximité du centre culturel marginal de la Kanzlei, dont la fermeture avait été décidée par les autorités.

Le feu a été allumé à un carrefour proche de la Kanzlei et alimenté à l'aide de matériaux dérobés dans cette ancienne halle de gymnastique, dont les portes avaient été forcées. Le foyer a dégagé une telle chaleur que les lignes électriques des transports publics ont été menacées, selon la police. Le feu a été éteint vers 1 heure du matin.

A leur arrivée sur les lieux, les pompiers ont été reçus par

une grêle de pierres. Les policiers appelés afin d'assurer leur protection ont subi le même sort. Les jeteurs de pierres, ainsi que les quelque 300 personnes qui se trouvaient sur les lieux et participaient à des degrés divers à la manifestation, ont finalement été dispersés avec des balles de caoutchouc et du gaz lacrymogène.

Lors de leur intervention, deux pompiers ont été légèrement blessés par des pierres. Quant aux dommages subis par le bâtiment, ils n'avaient pas encore pu être estimés hier matin. Trois personnes ont été interpellées. (ats)

Pompiers: fisc sexiste

Un jugement soleurois qui risque de faire des vagues.

BERNE. – Un Soleurois vient d'obtenir gain de cause devant le tribunal fiscal cantonal contre sa commune parce qu'elle désavantage les hommes par rapport aux femmes en matière de service du feu. Soleure se trouve maintenant contraint d'aménager ses lois pour restaurer l'égalité dans ce domaine, comme le rapportait hier le quotidien «Solothurner Nachrichten».

En 1990, le plaignant a refusé de suivre les cours obligatoires de pompier dans la commune où il habite, Niederlinsbach, et ne s'est pas acquitté de la taxe d'exemption. Estimant qu'il n'y a pas d'égalité devant le service du feu puisque les femmes n'y sont pas astreintes et qu'elles ne doivent pas payer la taxe d'exemption, il a interjeté un recours auprès du Tribunal fiscal de Soleure.

Dans le pétrin

La semaine dernière, les deux parties ont reçu le jugement rendu le 27 janvier par le Tribunal fiscal de Soleure. Le plaignant a obtenu gain de cause et est ainsi libéré de toute taxe d'exemption vis-à-vis de sa commune.

Mais la portée de ce jugement dépasse de loin les 200

francs de la taxe.

Les communes soleuroises se trouvent aujourd'hui dans une situation curieuse. Sans l'être vraiment, elles se trouvent désormais privées de perception de taxes d'exemption, tant que Parlement et gouvernement cantonaux n'auront pas intégré l'égalité dans leur loi.

Les Romands à la traîne

Mais députés et magistrats soleurois ne seront pas seuls face à cette lourde tâche. Ils pourront s'inspirer de l'expérience de Saint-Gall, le premier canton à avoir instauré, cette année, un service du feu obligatoire pour les femmes de 20 à 50 ans, avec des taxes d'exemption de 350 francs par année en cas d'absence.

L'égalité devant le service du feu «obligatoire» existe aussi dans les cantons de Berne et Schaffhouse. Mais ces exemples sont tous alémaniques. Chez les Romands, l'inégalité demeure dans tous les cantons, sauf Genève, où les miliciens du service du feu sont tous volontaires. Dans le canton de Vaud, une nouvelle loi sur le service de défense contre les incendies, dans laquelle on parlera des femmes, est en projet. (ats)

En bref

Un millionnaire de plus

BÂLE. – Pour la deuxième fois de suite, la Loterie suisse à numéros a fait un millionnaire. Un seul et unique joueur a coché les six bons numéros du dernier tirage. Il empochera 1,174 million de francs, a indiqué hier la société de la Loterie suisse à numéros. Jusqu'à maintenant, celle-ci a déjà fait 127 millionnaires. (ap)

Cimetière profané

BACHS. – Des inconnus ont renversé plus de 100 pierres tombales dans le cimetière situé près de l'église réformée de Bachs (ZH) dans la nuit de dimanche à lundi. Les dégâts sont estimés à environ 60 000 francs, a indiqué la police cantonale zurichoise. Les vandales ont commis leurs actes entre dimanche vers 17 heures et hier à 9 heures. La police n'a pas le moindre indice concernant leur identité. (ap)

Aide à la Russie

BERNE. – Cinq camions transportant en tout quelque 120 tonnes d'aliments de survie et de lait en poudre suisses rallieront cette semaine cinq villes de Russie situées non loin de Moscou. L'un d'entre eux est déjà parti, a indiqué hier le Corps suisse d'aide en cas de catastrophes. Ces livraisons sont effectuées dans le cadre de l'aide humanitaire de la Confédération accordée à plusieurs pays d'Europe de l'Est. D'autres livraisons d'aliments, de médicaments de base et de matériel hospitalier suivront dans une dizaine de jours. Outre du lait et des médicaments, quelque 2000 tonnes de céréales seront livrées dans la ville d'Ivanovo, à 300 kilomètres au nord de Moscou. (ap)

Une initiative aboutit

BERNE. – L'initiative populaire fédérale «paysans et consommateurs – pour une agriculture en accord avec la nature» a formellement abouti. Des 116167 signatures déposées le 6 décembre dernier, 110928 étaient valables, comme l'a indiqué la Chancellerie fédérale dans la «Feuille fédérale» datée du 11 février. (ats)

Frontière redessinée

BERNE. – La rectification de frontière convenue en 1990 entre la Suisse et l'Italie dans le secteur du barrage de Livigno (Grisons) est entrée en vigueur hier. L'ancienne frontière avait un tracé sinueux qui suivait le cours de torrents aujourd'hui submergés par le lac artificiel. La convention rectifie ce tracé insatisfaisant tant du point de vue topographique qu'en matière de surveillance de la frontière. La nouvelle frontière, rectiligne, est longue de 2,3 km. Le barrage lui-même est partagé entre les deux pays, mais les installations techniques se trouvent du côté suisse. (ats)

Grosse escroquerie

BÂLE. – Le Ministère public du canton de Bâle-Ville vient d'ouvrir une enquête sur une grosse escroquerie financière. Au cours des derniers jours, il a saisi des obligations volées et non valables représentant 60 millions de dollars. Plusieurs personnes ont été arrêtées dans le cadre de cette affaire qui semble avoir des ramifications internationales, ont précisé hier les autorités. Les obligations saisies, émises par des sociétés américaines, ont été volées et n'ont officiellement plus de valeur. Les escrocs ont essayé de proposer ces papiers comme garantie à plusieurs banques européennes et suisses dans le but d'obtenir des prêts importants. (ats)

Contrôleurs CFF menacés

La régie veut se passer d'eux sur certaines lignes pour raisons d'économies.

BERNE. – Confrontés à des difficultés financières et à des investissements sans précédent dans leur histoire, les CFF rationalisent sur tous les fronts. Les contrôleurs pourraient aussi faire les frais de ces remaniements puisqu'une étude de suppression d'unités est actuellement en cours. But avoué de l'opération: supprimer les contrôleurs sur les lignes régionales et réorganiser les centrales d'agents de contrôle dès 1993.

Agents mutés

La suppression des contrôleurs dans les trains régionaux figure depuis le départ au menu des économies prévues. Les CFF accélèrent maintenant le pas et une lettre d'information faisant part du remaniement de 54 dépôts de trains – stations qui regroupent les contrôleurs – a été envoyée le 10 du mois dernier à tous les agents concernés, selon une information publiée hier par le BRR. Aucune décision n'a toutefois encore été prise, a déclaré à l'ATS Jacques Zulauff, porte-parole des CFF.

Une étude de faisabilité est en cours et ses conclusions se-

ront déterminantes pour la décision finale, précise M. Zulauff. Des tractations seront également menées avec les syndicats du personnel dès ce printemps. Les premières mesures devraient démarrer dès 1993 pour s'achever en 1998.

La suppression des contrôleurs dans les trains régionaux est par ailleurs dépendante de la mise en place d'équipements garantissant la sécurité des voyageurs.

Pas de licenciements

Ces regroupements des dépôts vers les grands centres ainsi que la suppression d'agents se fera sans licenciements, assure M. Zulauff. Conformément au règlement des CFF, on procédera par les départs naturels, même si quelques mutations ne sont pas à exclure. Impossible pour l'heure de chiffrer tant le nombre de postes supprimés que le nombre de personnes affectées par cette restructuration. Tout dépendra des résultats de l'étude en cours.

Plusieurs lignes – en Suisse romande Lausanne-Genève, Lausanne-Vallorbe, Lausanne-Yverdon et d'autres – fonctionneront déjà sans contrôleurs mais avec des assistants de train, au bénéfice d'une formation accélérée. Cette me-

sure avait été dictée par l'assèchement du marché du travail. Aujourd'hui il en va tout autrement, selon M. Zulauff, c'est la situation financière des CFF qui impose de telles mesures.

Bientôt les passagers aux commandes...

Du côté des syndicats, même si l'on dit comprendre la nécessité des mesures de rationalisation, on s'insurge avant tout contre l'incohérence de la direction. Les CFF cherchent du personnel et planifient en même temps la suppression massive d'agents de train, selon Michel Béguelin, rédacteur à la fédération des cheminots. On veut à la fois valoriser la profession tout en annonçant qu'elle va perdre de sa substance à bref délai.

Les syndicats s'inquiètent également de la suppression du personnel à la fois dans les trains et dans les gares. «On va bientôt demander au voyageur de conduire», plaisante M. Béguelin. Encore une fois, les CFF se montrent incapables de poser un choix clair. A quoi s'ajoutent des problèmes non résolus, comme la resquille – qui prend de l'ampleur dans certaines régions – et la sécurité que procure la «présence» d'un agent dans un convoi. (ats)

Santé au travail: à l'européenne

BERNE. – Les prescriptions en matière de sécurité au travail et de prévention des maladies professionnelles doivent être modernisées et, par la même occasion, adaptées au droit européen. Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a mis hier trois projets d'ordonnances en consultation auprès des cantons et des milieux intéressés. Ils ont jusqu'au 15 mai pour donner leur avis.

L'ordonnance sur l'hygiène relative à la loi sur le travail (OLT3) comprend toutes les mesures d'hygiène qui ne servent pas expressément à prévenir les accidents et les maladies professionnelles, au sens de la loi sur l'assurance accidents. Le champ d'application de l'ordonnance, limité actuellement à l'industrie, est élargi aux arts et métiers et aux services. Toutes les entreprises et tous les travailleurs assujettis à la loi sur le travail seront ainsi concernés.

L'ordonnance relative à la loi sur le travail prévoit en outre une protection de la santé psychologique des employés, et non seulement physique. Le nouveau texte consacre

par ailleurs le droit des travailleurs d'être consultés pour tout ce qui relève de l'hygiène et de participer aux enquêtes et visites d'entreprises faites par les autorités.

Non-fumeurs protégés

L'ordonnance sur l'hygiène comprend désormais une disposition relative à la protection des non-fumeurs. Elle stipule que l'employeur doit veiller, «selon les possibilités de l'exploitation», à ce que les travailleurs ne souffrent d'aucun dérangement ou atteinte à la santé dû à l'inhalation passive de fumée. Une autre disposition interdit l'utilisation de systèmes de surveillance dans l'entreprise à des fins exclusives de contrôle des travailleurs.

Sécurité dans les bâtiments

Une autre ordonnance relative à la loi sur le travail porte quant à elle sur l'approbation des plans (OLT4). Elle fixe les normes à respecter pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs lors de la cons-

truction ou de la transformation de bâtiments.

Cette procédure, valable jusqu'ici uniquement pour les entreprises industrielles, est rendue obligatoire pour 11 types d'entreprises non industrielles présentant des risques d'exploitation importants. Il s'agit notamment des scieries, des fonderies, des entreprises de traitement des eaux usées ou encore des grands dépôts de produits chimiques ou de carburants.

Médecins du travail

L'ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA) doit elle aussi être révisée. Cette ordonnance relative à la loi sur l'assurance accidents règle l'engagement par les entreprises de médecins du travail et d'autres spécialistes de la sécurité au travail.

L'employeur est tenu de faire appel à un médecin spécialisé «lorsque la protection de la santé des travailleurs et leur sécurité l'exigent». Pour les petites et moyennes entreprises, des solutions peuvent être trouvées au niveau de la branche économique. (ats)

Le fond du «röstigraben»

La montée du schwyzer-tütsch traduit d'autres malaises.

BERNE. – Les tensions existant entre Suisses romands et alémaniques ne sont guère liées à l'usage du dialecte suisse alémanique. Les problèmes linguistiques sont plutôt l'expression d'un malaise plus profond, conclut une étude basée sur les examens pédagogiques des recrues de 1985, présentée hier à Berne.

Questions d'identité

L'étude, liée à un programme du Fonds national de recherche scientifique, porte sur les frictions entre dialecte et langue officielle en Suisse alémanique. Selon le professeur Robert Schlöpfer de l'Université de Bâle, la grande vague du dialecte a débuté en Suisse alémanique dans la seconde moitié des années septante. Pour une jeunesse en rupture avec les «normes» en général, l'usage du schwyzer-tütsch était l'expression d'une originalité régionale.

Les examens pédagogiques ont porté sur près de 2000 recrues alémaniques de la volée 1985. Quelque 1200 recrues romandes ont répondu à un questionnaire différent, portant sur leur perception des problèmes linguistiques en Suisse. Les résultats ont été

complétés par des réponses de jeunes filles du même âge.

Un mythe s'effondre

Les jeunes Romands sont près de 68% à estimer que les problèmes linguistiques en Suisse sont «très» ou «assez» importants alors que 32% ne leur accordent que peu ou pas d'importance. Près de 40% des Romands font voler en éclats le mythe du «modèle suisse» de coexistence linguistique pacifique; ils estiment que la Suisse n'a pas réussi à régler ces problèmes de manière satisfaisante. Environ 25% sont satisfaits de la situation alors que 35% n'ont pas d'opinion à ce sujet.

Près de la moitié des recrues romandes pensent que le français fait les frais de l'expansion de l'allemand en Suisse. 30% ne constatent pas ce phénomène et 22% ne se prononcent pas.

Apprendre le suisse allemand

Certains jeunes Romands voient la solution dans l'apprentissage du schwyzer-tütsch. Plus de 30% d'entre eux sont favorables à l'enseignement du dialecte alémanique en plus de l'allemand dans les écoles romandes. La majorité des recrues romandes (64,4%) se contente du seul allemand. Un petit 4,9%

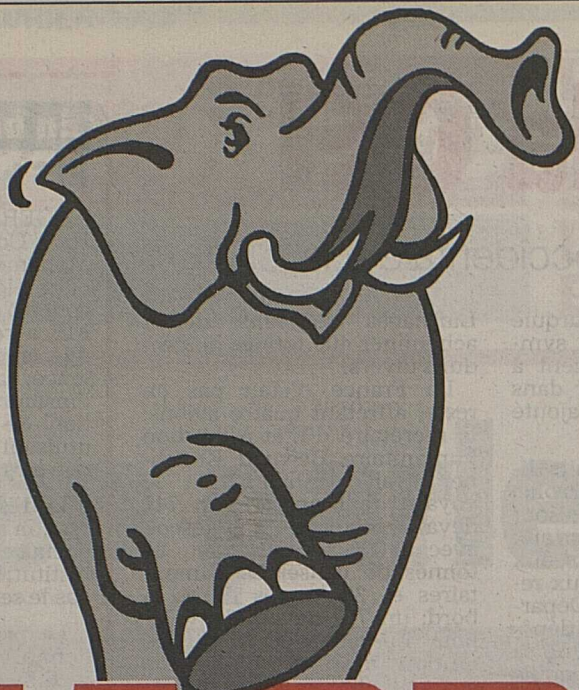
se prononce pour le remplacement de l'allemand par le dialecte.

Interrogés sur la nécessité de savoir parfaitement le schwyzer-tütsch pour réussir professionnellement en Suisse, 80% des recrues romandes répondent par la négative et 20% affirmativement. Les auteurs de l'étude admettent toutefois que cette question serait plus pertinente si elle était posée à des personnes ayant plus d'expérience professionnelle.

L'allemand boudé

Le dialecte est un fort facteur d'identification pour les jeunes Alémaniques, qui ressentent souvent des difficultés à s'exprimer en bon allemand. 52,2% des Suisses alémaniques désignent l'anglais comme étant leur langue préférée et 18,4% le français contre 16,7% seulement pour le bon allemand et 9,9% pour l'italien. Les Romands sont conscients de ce phénomène: 85% d'entre eux affirment que les Suisses alémaniques n'aiment pas parler le bon allemand.

La sympathie des jeunes Alémaniques pour leurs voisins allemands est par ailleurs très modérée: seuls 39% les trouvent «sympathiques» ou «plutôt sympathiques». Une proportion qui se monte à 80% lorsqu'il s'agit de juger les Romands. (ats)



C'est fort en produits frais!

MAGRO ATAQUE!

CHALET

FROMAGES assortis 6 portions 200 gr ~~3.30~~ **2.95**

Le Marin

SOUPE DE POISSONS surgelés 500 gr ~~7.50~~ **6.50**

ORANGES TAROCCO D'ITALIE le kilo **1.95**

POMMES GOLDEN DELICIOUS 1er choix le kilo **2.50**

DEL MAÎTRE LA PASSION DES SAVEURS

BAISSE SUR TOUT LE BOEUF

RÔTI DE BOEUF fleur d'épaule le kilo ~~25.-~~ **19.80**

SAUCISSE AUX CHOUX le kilo **9.90**

... et mène à la marque!

<p>FENDANT RAPILLES</p> <p>PROVINS VALAIS</p> <p>le litre 6.95 + dépôt</p>	<p>VIN ROUGE TARRAGONE</p> <p>FRÈRE ÉTIENNE</p> <p>le litre 2.90 3.30 + dépôt</p>	<p>BIÈRE</p> <p>6 x 25 cl</p> <p>Heineken</p> <p>le sixpack 5.30 5.60</p>	<p>CHOCOLAT AU LAIT</p> <p>3 x 35 gr</p> <p>TOBLERONE</p> <p>le trio 1.45 1.70</p>
<p>BISCUITS ASSORTIS</p> <p>Kambly</p> <p>les 5 paquets 10.- 13.-</p>	<p>RAVIOLIS AUX OEUFs</p> <p>boîte familiale</p> <p>Herfo</p> <p>1200 gr net 4.30 5.05</p>	<p>BOUILLON DE BOEUF corsé</p> <p>Maggi</p> <p>1 kilo 14.90 16.40</p>	<p>SHAMPOOING JOJOBA</p> <p>ELSÈVE</p> <p>250 ml 4.90</p>
<p>LAIT DÉMAQUILLANT bio</p> <p>CF CORINE DE FARMÉ</p> <p>400 ml 5.50 5.95</p>	<p>NOURRITURE POUR CHATS</p> <p>boeuf - veau - volaille - gibier</p> <p>SHEBA</p> <p>100 gr 1.95 1.10</p>	<p>CHIPS FAMILLE</p> <p>Z ZWEIFEL</p> <p>300 gr 4.50 4.90</p>	<p>CAQUELON A FONDUE Ø 20 cm</p> <p>Cousances</p> <p>27.70 30.80</p>

Des spécialistes qui foncent!

MAGRO EN SUISSE ROMANDE A UVRIER • MARTIGNY • ROCHE • ROMANEL • COURRENDLIN



Station service 7 jours sur 7 • 24 heures sur 24

MAGRO
PLEIN DE MARQUES AU PRIX DE GROS



Roumanie: le pouvoir recule

BUCAREST. - L'opposition anticommuniste a nettement progressé lors des élections municipales roumaines de dimanche.

Lors de ces premières élections libres depuis cinquante ans, la participation a été forte - environ 75% de 16,6 millions d'inscrits - et, selon les premiers résultats, dans la plupart des grandes villes, les candidats étaient en ballottage. Le décompte définitif ne devrait être connu qu'en fin de semaine. Le second tour aura lieu le 16 février.

Le Front de salut national (FSN) au pouvoir depuis la révolution de décembre 1989 et composé en grande partie de communistes a fortement reculé. Le FSN avait souvent laissé en place ou nommé des maires ayant servi sous Nicolae Ceausescu. Près de 140 000 candidats étaient en lice au premier tour pour 2951 sièges de maires et près de 40 000 places de conseillers municipaux.

L'opposition réunie dans la Convention démocratique a affirmé avoir obtenu, sur un décompte partiel et indépendant, plus de 40% des suffrages, contre 30% environ au FSN.

A Bucarest, le candidat de la Convention, Crin Hailescu, devancerait de 10 points le chef de file du FSN Cazimir Ionescu.

A Timisoara, d'où la révolution était partie, le candidat de la Convention, Viorel Oancea, était très loin devant l'ensemble des autres prétendants, avec 60% des voix sur 83% des bulletins dépouillés.

En Transylvanie, où la minorité magyare est forte, le FSN n'obtient à Cluj, capitale locale, que 19%, contre 46% au candidat de la Convention, et 29% à celui de l'Union démocratique magyare (UDM). Dans toutes les autres villes d'importance, l'UDM ou la Convention devancent le FSN. (ap)

Accusé Erich Mielke

BERLIN. - Tassé sur un banc à l'abri d'une vitre blindée, l'ancien chef de la police secrète est-allemande (Stasi) Erich Mielke a comparu hier à Berlin pour le meurtre de deux policiers en 1931. Le procès est très contesté car l'inculpation a été lancée sous le nazisme.

Le dernier chef de la Stasi, âgé de 84 ans, a dû être aidé pour prendre place dans une cabine de verre à l'épreuve des balles. C'était sa première apparition en public depuis l'effondrement du régime communiste en Allemagne de l'est.

«Je veux rentrer chez moi, je suis malade», a-t-il lancé aux magistrats. Interrogé sur sa date de naissance, il a dit qu'il l'avait oubliée et a ensuite refusé de répondre.

Il est également inculpé de violations des droits de l'homme, de fraude électorale et de détournement de fonds alors qu'il était à la tête de la Stasi mais ces affaires feront l'objet d'un autre procès.

Son avocat est revenu devant le tribunal sur les circonstances du double meurtre de 1931 - Erich Mielke était alors un jeune membre du service d'ordre du Parti communiste - estimant que son client n'avait pas agi «par traîtrise et avec de bas instincts».

L'ancien patron de la Stasi a toujours revendiqué cet attentat, qui figure dans sa biographie officielle, une action de représailles après la mort d'un militant communiste, selon lui.

Erich Mielke, militant communiste du temps de la République de Weimar, a servi dans les brigades internationales pendant la guerre d'Espagne. Après la chute du nazisme, il est revenu en RDA et a dirigé la Stasi de 1957 à l'automne 1989. (ats/reuter/afp)

Un pontage pour la CEI

Début du pont aérien acheminant l'aide humanitaire occidentale à la CEI.

FRANCFORT - MOSCOU. - L'opération Provide Hope a commencé. Le secrétaire d'Etat américain James Baker se trouvait hier à Francfort pour donner le coup d'envoi du pont aérien qui permettra d'acheminer dans les deux semaines qui viennent quelque 2500 tonnes de vivres et de médicaments dans 22 villes de l'ex-URSS.

Conformément aux décisions prises le 23 janvier lors de la conférence de Washington sur l'aide à la CEI, ce sont les Etats-Unis qui ont pris la tête de cette opération à laquelle participent toutefois 14 pays, dont la France, l'Allemagne, la Suisse, la Turquie et le Japon.

«La guerre froide est terminée et le temps est maintenant venu de nous unir pour bâtir une paix nouvelle», a déclaré M. Baker saluant, à la

base américaine Rhin-Main dans la banlieue de Francfort, le départ des premiers avions gros porteurs. C'est de cette même base que fut organisé, en 1948-1949, le pont aérien destiné à ravitailler Berlin-Ouest bloqué par les Soviétiques.

Le but de l'opération Provide Hope (Donner espoir) «n'est pas seulement de soulager la marée montante de la misère humaine, mais d'envoyer un message d'espoir et de soutien en ces temps difficiles», a expliqué M. Baker.

Remerciant le Japon et la Turquie - d'où devaient décoller sept des douze vols d'hier - il a poursuivi: «En divisant ses efforts, la communauté internationale peut mieux contribuer à faire face aux besoins humanitaires de l'ex-Union soviétique.»

Les 54 vols qui décolleront

d'Allemagne et de Turquie «seront nos messagers, symbolisant notre engagement à aider la liberté à fleurir dans ces nouveaux pays», a ajouté M. Baker.

L'essentiel des produits livrés proviennent des surplus de la guerre du Golfe. Ils sont principalement destinés aux hôpitaux, aux orphelinats, aux «soupes populaires» et aux retraités. Des équipes du Département d'Etat ont été dépêchées dans les 11 pays de la CEI pour s'assurer qu'ils n'échoueraient pas entre les mains des trafiquants.

Le premier avion, un C-141 qui a quitté la base américaine d'Incirlik (Tur), dans la nuit de dimanche à lundi, a atterri à Bichkek (Kirghizstan). Un autre appareil a touché le Japon, à destination de la ville de Khabarovsk, dans l'Extrême-Orient russe, avec 12 tonnes de vivres et de médicaments dans ses soutes. La

Lufthansa allemande devait acheminer 400 tonnes de produits divers.

La France n'était pas en reste, affrétant quatre avions; le secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire Bernard Kouchner avait d'ailleurs fait le voyage de Francfort: un 747 devait partir pour Moscou avec 50 000 litres de lait, 27 tonnes de conserves alimentaires et 20 tonnes de riz à bord; un 707 devait s'envoler pour Erevan avec 30 tonnes de dons destinés à l'Arménie et sept tonnes de médicaments pour la Géorgie; un DC-8 devait partir pour Saint-Petersbourg avec 15 tonnes de nourriture, 13 tonnes de lait concentré et 10 tonnes de pâtes alimentaires. Le quatrième appareil, un Antonov-124, partira aujourd'hui de Brest à destination de Moscou avec 30 tonnes de dons pour l'Arménie, avant de rejoindre Briansk (centre de la Russie) avec 70 tonnes de vivres. (ap)

Les procès grand spectacle

Tyson est-il un violeur?

INDIANAPOLIS. - Après deux semaines de procédure, le procès de Mike Tyson est entré hier dans sa phase finale avec le réquisitoire et la plaidoirie. Le jury devait ensuite se retirer pour décider du verdict - la longueur du délibéré était imprévisible.

Pour l'accusation, Tyson a abusé de sa notoriété de boxeur pour attirer une fille de 18 ans dans sa chambre d'hôtel, puis s'est transformé en vulgaire criminel en la violant. Pour la défense, au contraire, tout dans l'attitude de l'ex-champion du monde laissait imaginer qu'il voulait en venir et son accusatrice était donc consentante.

«L'accusé a utilisé sa célébrité et sa réputation de la même façon qu'un brigand dans un passage utilise un couteau et un pistolet (...) pour parvenir à son objectif

de viol», a affirmé le procureur adjoint Barbara Trathen.

Elle a écarté la version de Tyson selon laquelle la jeune fille avait accédé à ses sollicitations sexuelles directes. Elle a dénoncé «le mensonge» et a repassé la vidéo du témoignage du boxeur devant le grand jury lors duquel il avait affirmé avoir seulement demandé un rendez-vous.

Tyson, 25 ans, est accusé d'avoir emmené cette concurrente du concours miss Black America dans son hôtel et de l'avoir violée le 19 juillet dernier. Il risque pour cela soixante ans de prison. La défense affirme qu'elle avait accepté d'avoir des relations sexuelles avec lui mais s'était ensuite retournée contre lui, dans l'espoir de le voir condamné et d'obtenir une somme importante en dédommagement. (ap)

Dahmer et ses experts

MILWAUKEE (Wisconsin). - Jeffrey Dahmer souffrait de troubles mentaux lorsqu'il a tué et mutilé de jeunes hommes pour assouvir ses pulsions sexuelles mais il n'est pas fou au sens juridique du terme, a estimé hier un expert-psychiatre cité par l'accusation à son procès de Milwaukee (Wisconsin).

Alors que ce procès entrainait dans sa troisième semaine, le docteur Frederick Fosdal a affirmé que Dahmer souffrait de paraphilie, une maladie mentale qui se traduit par de vastes troubles sexuels.

Le médecin a toutefois jugé qu'en dépit de sa maladie mentale, il était capable de distinguer le bien du mal et aurait pu se contrôler.

«Tel que je l'interprète, ce genre de troubles ne provoque pas en lui-même un degré tel d'ébranlement» empêchant

l'individu atteint de respecter la loi, a relevé le docteur Fosdal.

Or tout tourne autour de l'état mental réel de Dahmer dans ce procès, puisque cet ancien ouvrier de 31 ans a plaidé coupable des 15 meurtres mais dit ne pas avoir été sain d'esprit au moment des faits.

Pour être reconnu tel et être donc envoyé dans une institution psychiatrique, il doit convaincre le jury que sa maladie le rendait incapable de déterminer le bien du mal ou de s'empêcher de commettre quelque chose de mal.

Tous les experts cités par la défense avaient jugé que Dahmer savait qu'il faisait quelque chose de mal mais que sa maladie l'empêchait de se tenir. (ap)

«Père» très fécond

ALEXANDRIA (Virginie). - Hier a débuté à Alexandria (Virginie) le procès d'un médecin accusé d'avoir inséminé artificiellement plusieurs dizaines de femmes avec son propre sperme, sans qu'elles ne le sachent. La procédure a commencé par la sélection des 12 jurés.

Le docteur Cecil Jacobson, 55 ans, qui est poursuivi pour imposture et parjure, est aussi accusé d'avoir faussement fait croire à des patientes qu'elles étaient enceintes - grâce à des traitements hormonaux - avant de leur dire qu'elles

avaient fait une fausse couche et devait recommencer un traitement. Il risque 285 ans de prison et plus de 600 000 francs d'amende.

Les jurés potentiels ont reçu un questionnaire leur demandant notamment s'ils avaient déjà eu des problèmes de fécondité ou de fausse couche, s'ils avaient déjà engagé des poursuites contre un médecin ou été victimes d'une imposture. Il a fallu deux heures et demie pour choisir les jurés, huit femmes et quatre hommes. (ap)

Magnifique organisation

Les rescapés de l'accident d'avion du Club Med sont arrivés en France.

PARIS. - Le Boeing 737 affrété par UAP Assistance transportant les rescapés de l'accident d'avion survenu dimanche au Sénégal est arrivé hier soir à 20 h 15 à l'aéroport d'Orly. Vingt et un des 26 vacanciers du Club Méditerranée ayant échappé à l'accident se trouvaient à bord du Boeing spécialement aménagé pour le transport des blessés et qui avait quitté Dakar vers 14 heures.

Seules quelques familles s'étaient déplacées pour accueillir leurs proches, les autres ayant préféré attendre les blessés dans les hôpitaux, dont ceux de Garches (Hauts-de-Seine), Créteil, Lille et Rennes, tandis que le couple de Belges devait rejoindre le centre de Braine-l'Alleud, au sud de Bruxelles. Les proches des rescapés ont été accueillis par un comité du Club Méditerranée et de l'UAP Assistance dans le pavillon d'honneur de l'aéroport d'Orly.

Les opérations d'évacuation des blessés se sont déroulées très lentement, car il fallait les manipuler avec beaucoup de

précautions, certains étant placés sous respiration artificielle. Un module élévateur a été accolé à la porte de l'avion en haut duquel ont été hissées les civières. Les blessés ont ensuite été directement emportés à bord des quatorze ambulances et de véhicules sanitaires légers qui étaient venus les attendre.

Le p.-d.g. du Club Méditerranée Gilbert Trigano, qui est sorti le premier de l'appareil, a été accueilli par son fils Serge. Il a remercié à sa descente de l'avion les équipes de secours pour leur travail efficace, soulignant la «solidarité incroyable des villageois, des médecins et de l'armée française».

Il a par ailleurs exclu l'hypothèse d'une défaillance technique du Convair-640 qui s'est écrasé en Casamance, coûtant la vie à 30 des 56 passagers. «Nous avons déjà utilisé ce type d'appareil sur plus de dix mille heures de vol dont six mille de nuit», a-t-il dit, ajoutant que le pilote mort dans l'accident était expérimenté. (ap)

En bref

FIS hors la loi?

ALGER. - Le président du Haut Comité d'Etat (HCE) Mohamed Boudiaf a déclaré hier soir dans un discours à la nation, que «le FIS a refusé la main tendue en recourant à la violence, au sabotage, et à l'instauration d'une situation de guerre civile, en utilisant les jeunes pour détruire la démocratie».

Le FIS, a ajouté M. Boudiaf, «a montré qu'il ne respectait pas la loi et les institutions et qu'il n'avait pas le sens national».

Le président du HCE a donné le bilan officiel des victimes des affrontements entre les sympathisants et partisans du FIS et les forces de l'ordre: 50 morts. (ap)

Tueurs importés

ALGER. - Huit policiers ont été tués à Alger par des «Afghans», anciens combattants de la guerre d'Afghanistan, depuis samedi, a-t-on appris hier de source policière.

La police a précisé que deux véhicules de police avaient été pris sous les tirs vers 2 h 30 hier matin, près de la mosquée Farès de la Casbah, et que six policiers avaient été tués. Au même endroit, selon la police, un policier avait déjà été tué samedi par la même bande armée.

Un autre policier a par ailleurs été tué par des «Afghans» hier matin vers 6 heures à Bordj Menaiel, à l'est de la capitale. (ap)

Poor Singapour

SINGAPOUR. - Après avoir été interdits de chewing-gum au début janvier, les trois millions de citoyens de Singapour devront s'abstenir de fumer dans tous les lieux publics, quels qu'ils soient, y compris ceux de plein air.

L'interdiction de fumer vient d'être étendue à l'ensemble des lieux publics, y compris les places, les parcs et les jardins, a indiqué hier l'agence allemande Allgemeiner Deutscher Nachrichtendienst (ADN, ex-NDR), citant un extrait du «British Medical Journal». Une amende équivalente à 520 francs suisses attend les contrevenants. (ats/adn)

M. Felber à Washington

WASHINGTON. - Le président de la Confédération, René Felber, a entamé hier sa première journée d'entretien à Washington. Une séance de travail a réuni dans la matinée, à l'ambassade de Suisse, la délégation helvétique en vue des rencontres phares de l'après-midi: une entrevue avec le président américain George Bush et des entretiens avec Lawrence Eagleburger, le numéro deux du Département d'Etat.

M. Felber, arrivé dimanche soir à Washington, effectue une visite de deux jours aux Etats-Unis en tant que président du comité des ministres du Conseil de l'Europe. (ats)

Attentat à Murcie

MURCIE. - Un policier a été tué hier matin à Murcie par l'explosion d'une voiture piégée commandée à distance, ont annoncé les autorités.

Le policier Angel Garcia Rabadan inspectait une voiture suspecte garée à 50 m du siège de la garde civile de Murcie quand le véhicule a explosé. Auparavant, un homme se réclamant de l'ETA avait téléphoné pour signaler la présence du véhicule.

Jeudi à Madrid, une voiture piégée a fait cinq morts. Depuis le début de l'année les attentats de l'ETA ont fait onze morts. (ap)

Une CE sans douanes

BRUXELLES. - La commission de la Communauté européenne (CE) va, au cours des prochains mois, donner un nouvel élan pour supprimer les contrôles aux frontières intercommunautaires. Un symbole de la souveraineté nationale va tomber mais la liberté de mouvement sera totale au sein de la CE. Certaines harmonisations juridiques sont cependant encore nécessaires.

Le vice-président de la commission européenne, Martin Bangemann, a indiqué hier à Bruxelles qu'il voulait faire

tomber dans les prochains mois les contrôles des personnes et des marchandises mis en place aux frontières intérieures des Douze. Il a dressé à cet effet une liste des mesures qu'il importe d'appliquer.

Certaines mesures n'iront pas sans difficultés sur le plan politique: l'harmonisation des dispositions régissant les contrôles à l'exportation des produits «dual use», soit des produits pouvant être utilisés à des fins civiles et militaires, l'établissement d'une directive concernant les matières explosives et d'un règlement

afférant à l'exportation des biens culturels.

Pour faire face aux problèmes posés par l'accueil des requérants d'asile, le vice-président de la commission européenne souligne la nécessité d'établir un droit européen de l'asile. Il rappelle en outre que les contrôles effectués envers les pays étrangers à la communauté ne disparaîtront pas.

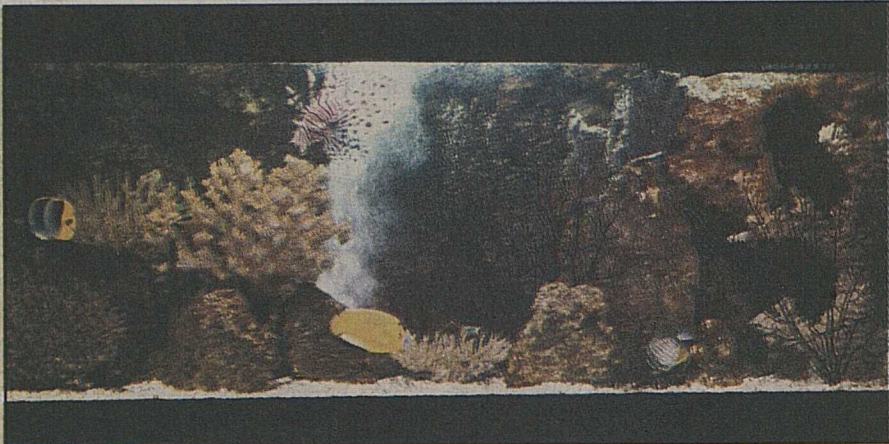
L'application du programme du marché intérieur est en bonne voie, selon M. Bangemann. Près de 85% des décisions inscrites dans le livre blanc ont ainsi été réali-

sées. Manquent encore à l'appel: une procédure harmonisée d'admission des nouveaux médicaments et des directives régissant les sociétés anonymes européennes.

Pour M. Bangemann, les deux prochains domaines auxquels il faut s'atteler en priorité en vue de la réalisation du marché intérieur sont l'établissement d'un droit économique européen et la mise en place d'un réseau intereuropéen de télécommunications. (ats)

Nouvelliste**VALAIS****MONTHÉY****MARTIGNY****SION****HAUT-VALAIS****SIERRE****Ne tirez pas sur l'ambulance!****14****Inégalités dans le malheur****16****Important vol de munitions****21****Un tunnel de plus****23****Le rendez-vous des samaritains****24****Cet emplacement publicitaire est à votre disposition****Pour tout renseignement: (027) 295 151, interne 211**

J'en parlerai à mon poisson

**L'aquarium, espace de magie colorée. Un petit monde d'exigences élémentaires.**

Qui n'a pas rêvé les yeux ouverts devant ce tableau naturel qu'est un aquarium? Las, le nombre de vasques qu'on trouve régulièrement dans les petites annonces des journaux dit à sa façon le lot de déceptions vécues par les naturalistes en herbe. Condensé de motivations et d'exigences minimales.

Par Claudio Pallastrelli

Judicieusement calme et mé-

ticuleux, un brin bricoleur - c'est préférable - l'aquariophile instaure un dialogue silencieux avec ses protégés dans un espace limité, voire restreint s'il choisit de petits spécimens. A condition de respecter d'emblée quelques principes de base.

«Au départ, les gens sont toujours séduits par la couleur, par l'aspect esthétique. Il convient de dire ici que le plus grand attrait réside dans l'aventure de créer un petit monde, un petit écosystème», remarque Thierry de Coulon, spécialiste en la matière. Atta-

ché professionnellement au Papillorama de Marin (NE), ce jeune biologiste de 30 ans voue une passion toute aussi grande aux poissons; il est d'ailleurs président de l'Aquarium-Club Lausanne, au sein duquel il peut dispenser conseils et suggestions aux aquariophiles de tous âges. «On peut se lancer dans ce hobby à n'importe quel âge», confirme-t-il. «En ce qui concerne les plus jeunes, je dirais dès que l'enfant comprend ce qu'il fait et qu'il manifeste un sens des responsabilités.» Les parents ont ici le rôle précieux

d'instructive collaboration qui facilite l'approche, pour profiter pleinement de la relation entre le spectacle, l'aspect visuel, et le côté biologique.

Avec un minimum de patience et de préparation. «A quoi bon avoir un poisson que l'on nourrit sans le regarder?», interroge Thierry de Coulon. «L'objectif que poursuit l'aquariophile consiste à le reproduire, d'où l'aspect passionnant de reconstruire toutes les conditions pour que ce poisson vive correctement.

D'abord, se documenter

Par ailleurs, comment le choisir ce discret «pensionnaire» dans une grande variété de familles et d'espèces? «Il y a des poissons faciles et d'autres plus difficiles, c'est vrai. Leurs exigences sont également différentes: certains ont besoin d'une eau particulière, à conductivité élevée par exemple.» Arguments qui nous poussent rapidement à des considérations complexes (température, dureté de l'eau ou nourriture, etc.); d'autant qu'ils ont aussi leur caractère, craintif ou plus audacieux, calme ou turbulent, voire agressif. Il convient donc de soigner l'«habitat», (plantes-refuge) comme de veiller à ne pas mettre en voisinage des espèces aux... mœurs incompatibles. Et Thierry de Coulon d'avertir: «Nous recommandons strictement aux gens d'acheter un livre sur la vie

des poissons ou d'une espèce qui les intéresse, et de se renseigner le cas échéant auprès des clubs où ils peuvent bénéficier de l'expérience d'aquariophiles chevronnés.»

Des débuts raisonnables

Sachez ainsi qu'il est risqué de débiter avec un aquarium trop exigu (difficulté à maintenir un équilibre naturel), comme de voir trop grand (option coûteuse qui ne garantit pas de résultats si l'on ne maîtrise pas les paramètres minimaux). Un aquarium de cent litres (quelque huitante centimètres) paraît une solution raisonnable. «Un fond de gravier, quelques plantes et des poissons vivipares, de préférence, composent un bon départ. Il y a déjà de quoi vivre une première émotion avec la naissance des premiers alevins, parole de biologiste.»

Reste à évoquer le coût de l'opération. Sur ce plan également, la variété est de mise, en fonction du matériel retenu, du nombre et du prix des poissons. «Grossièrement, pour un aquarium de cent litres complet, il faut compter entre trois cents et cinq cents francs», estime Thierry de Coulon. Sans faire de l'ombre aux marchands du secteur, disons que les clubs permettent des achats à des prix très abordables. A partir de là, le plaisir d'observation et de découverte est l'affaire de l'aquariophile motivé. □

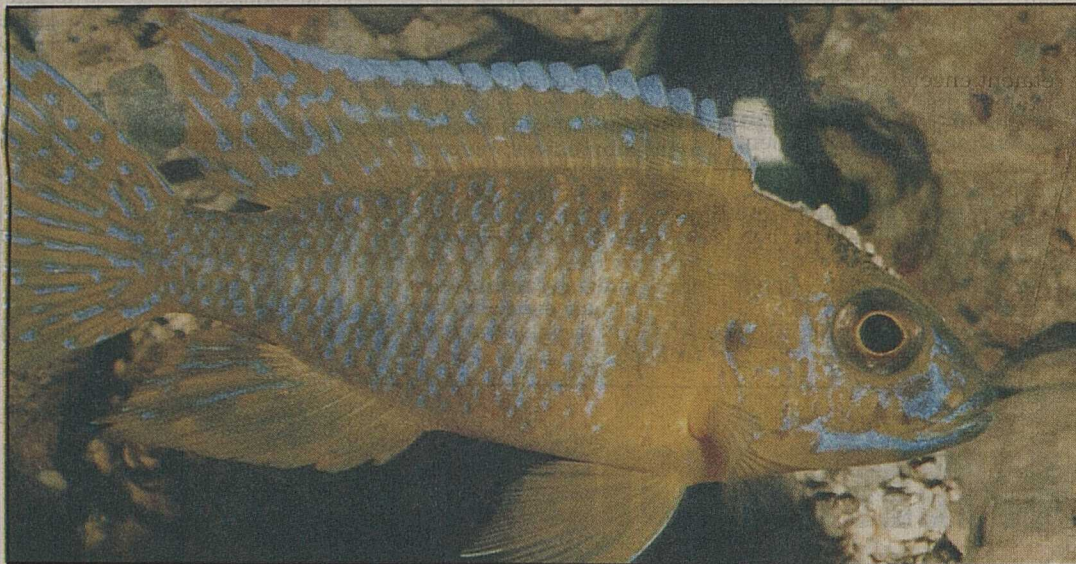
Des familles d'élection

La Suisse romande compte une douzaine de clubs régionaux, réunis en une association commune - qui n'existe en revanche pas en Suisse alémanique.

Il n'y en a plus en Valais, après la dissolution d'un club sierrois il y a une dizaine d'années. Raison pour laquelle on retrouve des Valaisans dans des clubs hors canton. C'est le cas de Pierre Maret. Ce photographe séduisois avoue n'avoir jamais eu pareille passion avant d'y être invité ou «contraint» par ses enfants. La spirale du poisson rouge, en quelque sorte.

«Avec le temps, en fonction de nos intérêts, il s'est avéré que les préoccupations générales de quelques deux cents membres nous éloignaient un peu de nos problèmes de tous les jours, ceux de nos espèces particulières.» Il participe ainsi parallèlement à une amicale, assez informelle, des «dingues des cichlidés», référence à une famille de poissons d'eau douce, très en vogue ces dernières années, dont le représentant le plus connu est le scalaire. Bien colorés, les cichlidés forment une vaste famille, certains ne mesurant que 5 centimètres et d'autres atteignant jusqu'à 40 centimètres, caractérisés entre autres par un sens de la territorialité marqué, notamment en période de reproduction.

Et Pierre Maret d'ajouter: «Chaque aquariophile manifeste des préférences, c'est évident, en fonction aussi de l'origine et du mode de vie de ses poissons. Mais, une fois encore, l'important c'est d'accorder toute l'attention au poisson, et cela quelle que soit l'espèce choisie.» Message (bien) reçu.

**Aulonocara (Baensch Maleri), un exemplaire de la famille des cichlidés, originaire d'Afrique sub-centrale (taille: environ 10 cm).**

pierre Maret

FORUM

Sabine, une fille dans le vent

Réparatrice d'instruments de musique à vent: une profession inédite exercée par une musicienne boyarde.

Par Léon Maillard

OLLON. - Elle perce les secrets des instruments de musique avec dextérité et ingéniosité. Elle étonne son monde par le choix d'une profession unique en Suisse romande. Sabine Perret adore son métier réservé jusqu'à ce jour à la gent masculine. Tout semble prédestiner Sabine Perret au choix d'une profession originale, manuelle, artisanale pour ne pas dire artistique. Née à Ollon en 1973, fille d'un ébéniste et d'une décoratrice d'intérieur, elle commence, sitôt sa scolarité terminée, un apprentissage de réparatrice d'instruments de musique à vent, un métier captivant, aussi ancien que les trompettes d'Egypte, mais exercé, tel un privilège, par un personnel exclusivement masculin.

Curiosité féminine

Pourtant, à voir travailler Sabine dans son atelier de Saint-

Maurice, on ne saisis pas forcément la logique de ce choix. «Oui, ce métier demande parfois un certain effort physique, confie la jeune fille boyarde, par exemple lors du maniement de gros instruments comme la basse. Mais, d'une part, une bonne technique permet d'accomplir les gestes adéquats et, d'autre part, l'intérêt du métier dépasse la simple matérialité. L'important réside en fait dans une mise en état d'éveil et de découverte permanent.»

Musicienne avertie

Captivée par le travail manuel depuis son enfance, intéressée par tout ce qui touche la rénovation des choses, Sabine allait trouver sa voie en combinant ces dons naturels à une passion de la musique qu'elle entretient au sein de la fanfare d'Ollon, L'Echo des Alpes.

«Plusieurs stages chez mon patron actuel Dominique Travaglini m'ont rapidement démontré la variété de ce métier qui touche aussi bien les instruments à clef que les cuivres. Partir de surcroît à la découverte des sons par le biais de la réparation d'instruments de musique, voilà un itinéraire

qui m'a d'autant plus passionnée que je me suis retrouvée la seule à tenter une telle aventure. ce défi correspond finalement bien à mon caractère indépendant et soucieux d'innovation.»

Avec les mécanos

Et ces traits de caractère de notre unique apprentie réparatrice d'instruments de musique de Suisse romande s'affirmeront encore du fait que Sabine doit suivre les cours de première année en compagnie des garçons inscrits en mécanique générale. Aucun livre n'existant vraiment sur son métier, les cours techniques se déroulent directement au sein de l'entreprise, le patron jouant le rôle de maître d'apprentissage. «Il a fallu certes s'initier au monde des machines telles que polisseuse ou poste à souder, des activités bien encrassantes parfois. Mais cela n'empêche pas de retrouver sa féminité, une fois ôté le bleu de travail.»

«Quant aux clients du magasin, ils se montrent naturellement surpris de découvrir une fille à l'atelier. Ils m'interrogent volontiers sur le choix de mon métier et comprennent

bien vite que cette profession s'inscrit aisément dans la logique d'une émancipation féminine que je défins dans le sens d'une plus grande socialisation de la femme, comme l'illustre d'ailleurs bien l'engagement des filles dans les sociétés de musique locales.»

Perfectionnement

Mais dans son vécu quotidien, le métier de Sabine se dessine beaucoup plus sur des cordes intuitives et sensibles. Comme un puzzle, l'instrument se démonte puis se remonte, pratiquement sans mode d'emploi. Recherche, investigation, observation, déduction: le sens pratique prime sur tout tandis que l'oreille musicale permet de juger de la qualité du travail fini.

«Réparatrice d'instruments de musique: une profession où rien n'est jamais la même chose», conclut Sabine Perret. Un métier en définitive d'expérience, à concevoir comme un perpétuel apprentissage. Et la jeune Boyarde en est d'autant plus consciente qu'elle envisage prochainement un stage de perfectionnement de deux mois à Paris chez Buffet-Crampon. □

**Sabine Perret, l'unique réparatrice d'instruments à vent de Suisse romande dans son atelier à Saint-Maurice.**

Ne tirez pas sur l'ambulance!

En bref

Avenir des banques

SAINT-MAURICE. - L'école supérieure de cadres pour l'économie et l'administration de Saint-Maurice organise le jeudi 20 février à 18 heures à la salle du collège de la Tuilerie une conférence sur l'avenir des banques suisses. L'orateur invité n'est autre que le directeur général à l'Union de Banques Suisses à Zurich, M. Jean-François Siéro.

Invitation cordiale à tous.

Femmes: un stage

SAINT-MAURICE. - Le groupement Femmes - Rencontres - Travail (FRT) œuvre depuis douze ans dans le but d'aider concrètement les femmes dans des domaines aussi divers que leur épanouissement personnel, leurs vies familiale et professionnelle. Les problèmes qui touchent particulièrement FRT sont: la réintégration dans le monde du travail, le désir de perfectionnement professionnel, et les changements de cap dans l'activité de la femme. Un stage de développement et d'orientation professionnelle sera organisé pour la période du 9 mars au 10 avril. Pour tous renseignements, téléphonez au (027) 221018, de 9 à 11 heures la semaine.

Handicap

VILLENEUVE. - A partir de mars prochain, dix jeunes adultes handicapés mentaux autistes seront accueillis par la maison de La Muraz à Villeneuve. Après un très long sommeil, cette maison sera rouverte officiellement à la fin de cette semaine, une journée portes ouvertes étant organisée samedi de 10 à 17 heures. Un balisage indiquera le chemin à suivre depuis la place de la gare. (gib)

Concert d'Olivier Sörensen

SAINT-MAURICE. - Demain à 20 h 30 à la grande salle du collège de Saint-Maurice se déroulera un concert de l'Orchestre symphonique universitaire de Lausanne, invité des Jeunesses culturelles du Chablais. L'OSNUL, un orchestre récent? Une formation de circonstance pour le 700e? Non, plutôt une vieille dame étonnamment jeune! La fondation de cet ensemble non professionnel remonte à 1897. Bientôt un siècle d'existence qui a vu défiler de nombreux chefs célèbres tels que Charles Dutoit, David Blume et actuellement Hervé Klopfenstein.

Etudiants romands

L'ensemble est formé d'étudiants des facultés et de jeunes musiciens romands, de cinquante à huitante, selon les programmes. La vocation de l'orchestre est de permettre à de jeunes solistes de se faire entendre autant qu'à des compositeurs actuels de faire connaître leurs œuvres. En 1989, l'OSUL est devenu l'orchestre officiel de l'Université de Lausanne et de l'Ecole polytechnique fédérale et se produit régulièrement dans les manifestations culturelles et académiques de ces deux grandes écoles.

Brillant soliste

Quant à Olivier Sörensen, soliste de ce programme, il appartient à la génération des jeunes pianistes bien connus en Suisse romande. Diplômé du conservatoire de Genève, il se consacre autant à l'enseignement qu'à sa carrière pianistique. Brillant soliste et accompagnateur, il s'est fait connaître par de nombreux récitals et concerts, tant en Suisse que dans le Chablais. (elem)

Le service officiel d'ambulances qui couvre Monthey et Saint-Maurice ne chôme pas. Une quinzaine de personnes collaborent à cette entreprise privée vieille d'un quart de siècle. Or une ex-employée met en doute le travail accompli par cette équipe.

MONTHEY. - «Les entreprises d'ambulances sont régulièrement contrôlées. Dans le cas de Monthey, la maison Clerc a donné entière satisfaction jusqu'ici, tant pour la formation du personnel, que pour les transports», estime un responsable du service cantonal de la santé publique à Sion. A l'hôpital de Monthey, même satisfaction chez le directeur M. Buttet: «Le service officiel d'ambulances fonctionne selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.»

Pourtant, une ex-employée de l'entreprise Clerc a écrit à l'Etat du Valais et au «Nouvelliste» pour lui faire part de plusieurs critiques envers ce service. Une démarche qu'elle a effectuée, précision utile, à la suite du refus de M. Clerc de l'engager à nouveau.

«Je suis au chômage»

«J'ai travaillé cinq ans dans cette entreprise en qualité d'ambulancière avec formation et titulaire du permis professionnel catégorie B1, indispensable pour conduire une ambulance», explique Mme L. Brouchoud-Germanier. «Actuellement, je suis au chômage, cette entreprise m'ayant refusé un réengagement pour cause d'effectif complet.»

Selon Mme Brouchoud, le service officiel monthey-san qui s'étend de Saint-Gingolph à Evionnaz, en passant par toute la vallée d'Illeiez, ne compterait qu'une seule personne au bénéfice d'une formation reconnue. Et Mme Brouchoud de parler de laxisme des services cantonaux et des hôpitaux régionaux qui, selon elle, ferment les yeux.

Formation reconnue

Renseignements pris, il s'avère que l'entreprise Clerc compte actuellement quinze personnes, dont quatre ambulanciers qui disposent de la formation nécessaire. Un chiffre que nous a confirmé par écrit l'hôpital de Monthey. De

plus, trois personnes suivent des cours pour obtenir cette formation. Les autres sont des auxiliaires qui occupent la fonction de chauffeur ambulancier.

En tout état de cause, une ambulance se déplace avec deux hommes en blouse blanche, dont un ambulancier. Outre le cours de base de dix jours donné à Lausanne, les ambulanciers suivent des cours de perfectionnement, notamment de réanimation cardio-vasculaire.

Ce que confirme l'hôpital régional de Monthey: «Grâce au dévouement des médecins-chirurgiens et anesthésistes de l'hôpital de Monthey, les ambulanciers bénéficient d'une formation continue en rapport avec leurs interventions. Il est important que l'ambulancier connaisse et applique ses compétences, mais soit conscient de ses limites, afin que le transport ne compromette pas la suite des soins médicaux», ajoute le directeur de l'établissement hospitalier bas-valaisan.

Postes de travail

Avec ses trois ambulances (deux à Monthey, une à Saint-Maurice), le service officiel de



Deux des trois ambulances du service officiel de Monthey, qui s'étend d'Evionnaz à Saint-Gingolph. nf

Monthey effectue un bon millier de transports par année. «Le travail est devenu de plus en plus important au fil des années. Outre les cours, l'apprentissage sur le terrain auprès de professionnels confirmés est très important et utile», explique M. Clerc, dont l'entreprise a déjà derrière elle vingt-six ans d'expérience.

La profession d'ambulancier est souvent à la recherche de nouveaux bras. Ce qui est bon à savoir en cette période de chômage. S'il est vrai que

les horaires irréguliers ne sont pas toujours un avantage, nombreux sont ceux qui travaillent en tant qu'auxiliaires, à côté de leur profession principale. «On cherche toujours du monde, les candidatures ne manquent généralement pas, mais on ne trouve pas facilement des gens capables d'assurer cette tâche. D'ailleurs, sur le plan niveau des cours officiels, on effectue désormais une sélection des candidats», notait hier matin M. Clerc.

Gilles Berreau

Plus macabre, tu meurs!



M. Jean-Michel Cassaz, un «mort» bien vivant, ici avec son épouse. nf

Sinistre plaisanterie à Evionnaz: un patron de café annoncé mort par voie de presse. L'intéressé se porte comme un charme.

EVIONNAZ. - Stupeur hier matin à Evionnaz où la population apprenait par les pages mortuaires du NF que le patron du café de la Couronne Jean-Michel Cassaz était décédé au matin du 9 février. Plus grande stupeur encore pour les habitués de cet établissement public de voir le bistrot ouvert dans de telles circonstances, avec de surcroît une patronne tout sourire derrière le bar! Et bien vite, l'on comprend le tragi-comique de la situation. Le prétendu mort

se porte en réalité comme un charme et l'information parue dans la presse n'est que le fruit de l'imagination d'un sinistre imbécile.

Sale embarras

Coups de téléphone de la famille en pleurs, émotion chez les amis et les proches, soucis du curé et du médecin du village, interrogation de toute la population: cette plaisanterie de bien mauvais goût devient carrément embarrassante pour le «défunt» qui, par avocat interposé, porte plainte contre inconnu. En attendant de découvrir l'auteur de ce triste canular, Jean-Michel Cassaz a toutefois décidé de laisser ouvert aujourd'hui son café (fermeture hebdomadaire

le mardi), histoire de dédier à sa bonne santé l'apéritif de 11 h 30, heure «programmée» de son ensevelissement ... (elem)

La direction du NF regrette et déplore vivement cet incident et présente ses excuses à M. Jean-Michel Cassaz et à sa famille. Pour avoir été abusé de manière aussi vile, le NF déposera également plainte contre inconnu. La réception téléphonique des avis mortuaires, surtout le week-end, repose principalement sur la confiance. Si tel ne devait plus être le cas, le NF sera forcé d'instaurer un système de contrôle déplaisant pour les familles des défunts. Nous espérons ne pas devoir arriver à une telle extrémité!

La Lyre: nouveaux uniformes

Si 1991 fut une année de transition... et d'évasion pour la fanfare monthey-sanne, 1992 sera marqué par l'arrivée d'une bannière et d'uniformes flambant neufs.

MONTHEY. - Deux commissions de la Lyre s'activent actuellement à la réalisation de ce projet. Une manifestation empreinte de simplicité marquera ce double événement à la fin du mois de novembre prochain, dans le cadre de la Sainte-Cécile.

Réunis dernièrement en assemblée, les membres de ce corps de musique sont 46 en ce début d'année. Leur moyenne d'âge atteint 39 ans, le plus jeune élément avouant

11 ans, le plus expérimenté 81 ans.

Présidé par Bernard Premand, le comité restera inchangé cette année. En 1991, la vie de la société de musique fut comme à l'habitude bien remplie. La Lyre a fêté onze musiciens fidèles lors de sa soirée annuelle, notamment M. G. Donnet, pour ses septante ans de fidélité, ainsi que A. Rey-Mermet et G. Besse pour quarante-cinq ans.

Très actifs

Pendant un mois de mai très chargé, la société a par exemple assumé la partie musicale de la comédie «Un Américain en Suisse», inscrite au programme de l'école de danse

de Mme Leeman. Au mois d'août, Lyriens et sympathisants se déplacèrent à Toulouse et en Gascogne pour un voyage mémorable durant lequel repas gastronomiques et visites se sont succédé à un rythme soutenu.

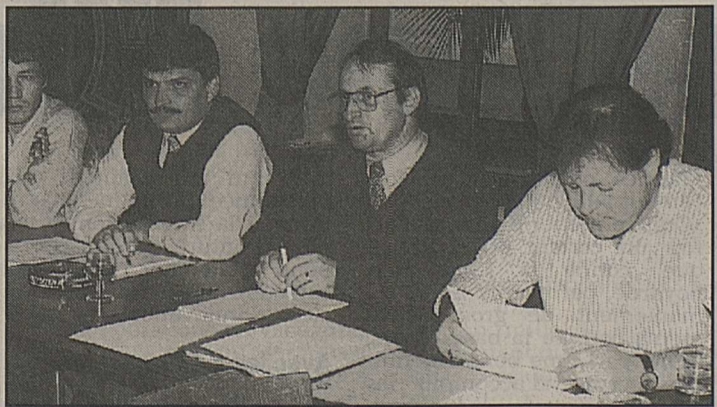
La découverte d'une conserverie de foie gras, de Carcassonne, de Toulouse et de la Gascogne chère à d'Artagnan ont constitué les points forts du voyage triennal qui a aussi connu sa part d'aventure. Notamment lorsque la ventilation du car à deux étages de la fanfare à rendu l'âme par quelque 36 à 38 degrés.

Parmi les nombreuses participations à des fêtes locales ou régionales, la Lyre était présente au 30e anniversaire de l'Aurore, à l'inauguration des costumes de l'Avenir de Colombey, à Martigny pour le festival des musiques du Bas-

Valais, ainsi qu'à Choëx pour la Fête-Dieu. Le comité de la Lyre se compose, outre son président, de Henri Sarradin, vice-président, P.-A. Giovannola, Dominique Giovannola, Josiane Carruzzo, Lynda Ca-

doret, Bruno Pache et Luc Sneider.

Le 28 mars prochain, la soirée annuelle verra la participation de l'Octeur de Sion. (gib)



On prépare bannière et costumes pour la fin de l'année. ldd

Le gaz à Vionnaz

VIONNAZ. - On se souvient que le gaz naturel est désormais disponible sur le territoire des communes de Vionnaz et Vouvy, grâce à la pose d'une conduite réalisée à la fin de 1991 par la Société du gaz de la Plaine-Morte.

Mais le gaz naturel, qu'est-il, que fait-il, qu'offre-t-il? Pour permettre aux futurs consommateurs d'en savoir plus, la Société du gaz de la plaine du Rhône, en collaboration avec les autorités de la commune de Vionnaz, organise deux séances publiques d'information, les vendredi 14 et samedi 15 février.

Utilisation et démonstrations

Placée sous le signe du dialogue, la séance du vendredi

soir (salle paroissiale de Vionnaz), est réservée à des explications générales sur le gaz naturel, sa provenance, ses caractéristiques, ses conditions économiques d'utilisation. Celle de la journée du samedi (salle de gymnastique) permet aux participants, grâce à la présentation d'un éventail d'appareils à gaz naturel, de s'informer sur des questions plus pratiques d'applications domestiques ou professionnelles dans des domaines tels que le chauffage, la production d'eau chaude, la cuisson et la buanderie et d'obtenir des indications plus précises et personnalisées sur les possibilités et conditions de raccordement individuel au réseau principal. (c)

Merveilleux folklore américain

MONTHEY. - C'est tout le folklore américain qui a défilé devant les yeux d'un public subjugué, vendredi, au théâtre du Crochetan.

Plus entraînant tu meurs! Il a suffi de quelques minutes à la Vanaver Caravan pour envouter toute la salle, dont le cœur battait à l'unisson des rythmes endiablés des danses reconstituées des immigrants européens, des Noirs et des Indiens.

En jeans, chemises à carreaux et robes à fleurs, les danseurs ont marqué la cadence avec leurs chaussures

cloutées, leurs souliers ferrés, parfois même leurs souliers de bois.

Livia Vanaver, danseuse, chanteuse et chorégraphe, a fait des recherches minutieuses pour retrouver toutes les composantes des danses et musiques irlandaises, anglaises, celles des Apaches et des Noirs, qui sont la base du folklore américain. Avec Bill Vanaver, son époux, elle a fondé la Caravane Vanaver qui parcourt le monde, restituant, tel un musée vivant, ces rythmes et ces façons de rythmer; tout cela avec un entrain formidable et dans un grand respect

ethnique. C'est un travail de professionnelles que l'on nous présente là, mais si bien fait qu'on a l'impression que tout n'est que d'approfondir un peu la complexité des pas et des figures et leur diversité pour se rendre compte que c'est le résultat de longues répétitions! Et cependant, musiciens et danseurs semblent se jouer des difficultés; ils font montre d'une joie et d'une ardeur absolument frénétiques.

Personne n'épargne sa peine et l'assistance, conquise, n'a qu'une envie, que cela dure encore! (cdf)

Pas tous égaux dans le malheur

L'augmentation de l'assistance sociale met au jour des inégalités de traitement selon que l'on vienne d'une commune ou d'une autre.

MARTIGNY. - C'est une lapalissade, quand la conjoncture se détériore, un nombre croissant de personnes éprouvent des gênes plus ou moins passagères. Elles ne peuvent plus assurer à elles-mêmes ou à leur famille un minimum vital décent: appartement, vêtements, assurances, etc. Sans moyens il est de plus en plus difficile de s'en sortir, de retrouver un emploi et en fin de compte d'être crédible aux yeux de la société. C'est la raison d'être de l'assistance sociale: être le dernier secours pour ceux qui sombrent et éviter que naisse une population clochardisée en marge d'une certaine aisance générale.

Un saut

Jusqu'à la fin des années huitante, l'assistance sociale est restée en progression constante mais modérée. Depuis deux ans, c'est le boom. En 1991, le service social subrégional de Martigny est intervenu dans quelque 400 situations de personnes en difficultés, financières pour la plupart. C'est le double par rapport à 1989. Une soudaine progression qu'on retrouve dans les autres villes du canton.

Si pour 1988 et 1989 le montant net de l'aide payée par la seule commune de Martigny était de 250000 francs, il a sauté à 350000 en 1990 et pour 1992 on s'attend à atteindre les 400000 francs.

Rappelons que le service social subrégional de Martigny s'occupe également des communes de Martigny-Combe, Trient, Salvan, Bovernier et Fully. Et selon que l'on est domicilié dans l'une ou l'autre, la possibilité de recevoir une aide n'est pas forcément la même...

Un cas

Mme R.-M. G. habite dans une de ces communes. Fleuriste indépendante, son commerce a mal tourné; et depuis bientôt une année elle vit sans travail, sans indemnités de chômage puisque indépendante, enfin sans revenu. Son ami travaille dans le bâtiment, mais l'hiver est dur. Au début de cette année, elle décide de faire appel au service social de sa commune, afin de recevoir une aide ponctuelle. Elle n'arrive plus à payer son loyer, son téléphone et son électricité. En réponse la commune lui a proposé du bois et une remise d'impôts. En plus elle a reçu du président de la commune une carte de vœux de bonne année et un billet de 20 francs...

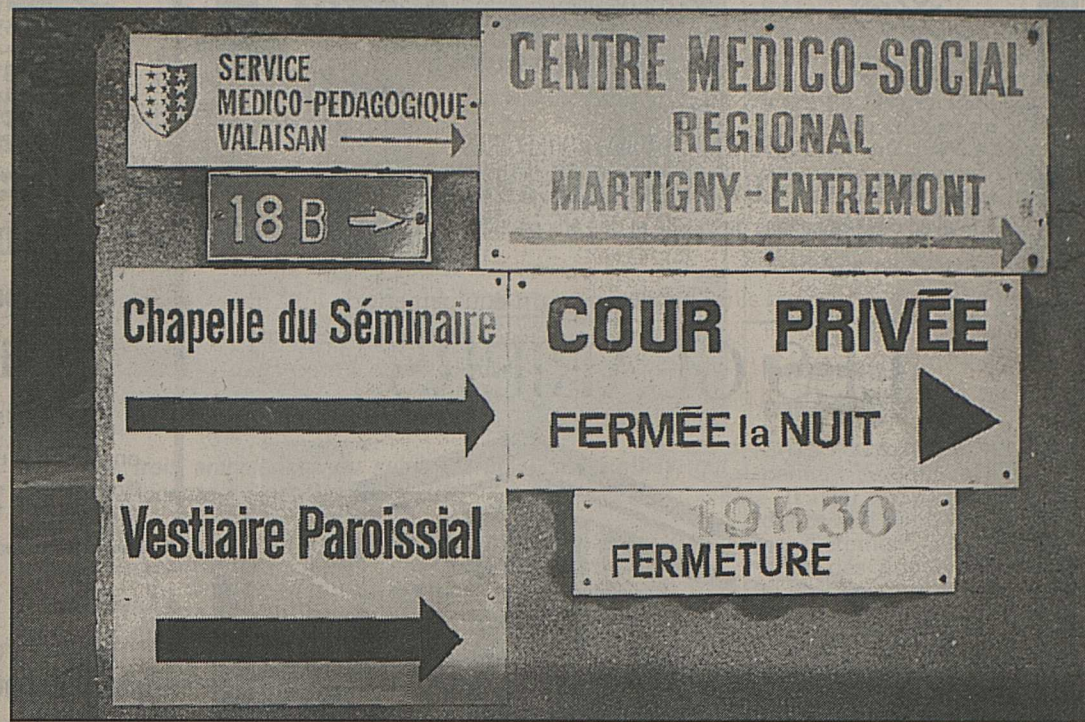
C'est assez loin de l'aide financière qu'elle demandait: «Si on vous aide, on est obligé d'aider les autres», s'est-elle entendu répondre.

Ce même cas dans une autre commune aurait pu recevoir une réponse différente, une aide ponctuelle, soit une avance sur un futur salaire de madame ou de son ami, soit une négociation avec les créanciers pour différer le règlement de certaines factures.

Import-export

En effet, la loi cantonale sur l'assistance prévoit que ce sont les communes qui la gèrent, même si la participation financière du canton et de la commune d'origine est requise. D'autre part il n'y a pas d'obligation sur ce qui est dû, à part ce qui ressort de la santé. Cependant, selon M. Simon Darioli, responsable du service de Martigny, «il y a des recommandations sur une aide minimale d'assistance, dont les normes sont légèrement en dessous de celles de l'office des poursuites.» Mais ce ne sont là que recommandations. Les communes ont donc tout pouvoir pour apprécier les situations qui leur sont présentées. De l'avis M. Darioli confronté chaque jour à ces problèmes «certains sont extrêmement restrictives. Cela peut aller jusqu'à un refus pur et simple d'entrer en matière, et on ne peut requérir l'assistance par voie judiciaire. Cela a pour effet que certaines communes deviennent «exportatrices» de cas sociaux, et d'autres importatrices.»

En effet, si celui qui ne peut plus rien payer ne reçoit pas



En deux ans, les demandes d'assistance sociale ont doublé pour le service subrégional de Martigny...

d'aide, il devra quitter finalement son logement et aller voir ailleurs, dans une autre commune. En conclusion: il y a une loi sur l'assistance sociale, mais tout le monde n'est pas égal devant cette loi.

Projet qui dort

Mais un nouveau projet de loi

sur l'aide sociale est prêt depuis plus d'une année. Il devrait être mis en consultation, mais somme dans les tiroirs. Une des particularités de ce projet est de laisser aux communes la gestion de l'assistance mais de prévoir une répartition cantonale des frais en fonction de la population et de la capacité financière de

la commune. Cela aurait comme effet que la facture d'assistance de chaque commune serait indépendante du nombre de situations qu'elle a traitées elle-même. En somme un principe de solidarité qui empêcherait certaines communes d'avoir un budget d'assistance voisin du néant. (ric)

EN BREF

Visite commentée

MARTIGNY. - La Manoir de la ville de Martigny abrite actuellement les œuvres d'Alberto Villega. Assurée par le directeur Jean-Michel Gard, une visite commentée de l'exposition est organisée, ce soir mardi, à 20 heures.

Rappelons que la présence du peintre latino-américain dans l'espace culturel octodurien s'inscrit dans le cadre d'une cascade de manifestations à l'enseigne de la Colombie.

Patinoire des Mayens-de-Riddes

LA TZOUMAZ. - L'office du tourisme des Mayens-de-Riddes organise cette semaine plusieurs rendez-vous. Demain mercredi, par exemple, de 16 h 30 à 17 h 30, les enfants sont conviés à la patinoire pour des jeux sur fond d'ambiance musicale.

Cette même patinoire servira de cadre, le lendemain jeudi, dès 19 heures, à un tournoi de eistock - sorte de jeu de quilles sur glace - ouvert à tous les hôtes de la station.

L'office offre le vin chaud.

«A l'américaine»

BOURG-SAINT-PIERRE. - L'Association pour l'entretien des pistes de ski de fond de la vallée du Grand-Saint-Bernard organise une course de fond par équipe de deux concurrents.

Cette compétition dite «à l'américaine» se dispute ce dimanche 16 février, sur le plateau de Bourg-Saint-Pierre. OJ filles et garçons, licenciés et populaires devront parcourir une boucle de huit, douze ou vingt-quatre kilomètres, c'est selon.

Les premiers départs sont fixés à 10 heures.

Inscriptions sur place.

Jass des aînés

MARTIGNY. - L'après-midi de jass des aînés de Martigny et environs aura lieu le mercredi 26 février prochain, dès 13 h 30, à l'hôtel du Rhône.

Les places sont limitées. Par conséquent, les inscriptions doivent parvenir le plus tôt possible, soit au local des aînés, rue des Alpes, soit à partir de 18 h 30, par téléphone, au (026) 225020.

La clôture des inscriptions est fixée au samedi 22 février. (gram)

Commissaires par passion

MARTIGNY. - Impossible d'imaginer l'organisation d'une épreuve automobile sans leur présence. Ange gardien des spectateurs comme des pilotes, le commissaire fait partie intégrante du monde de la compétition automobile, que soit à l'occasion de courses de côte, de slaloms ou de rallies. Récemment, une cinquantaine de ces commissaires valaisans se sont regroupés en une fédération qui vient de tenir ses premières assises annuelles à Martigny.

Comité renforcé

Forte de quarante-neuf membres, la Fédération valaisanne des commissaires automobiles a été officiellement portée sur les fonts baptismaux en mars dernier. En octobre, onze mois plus tard, la fédération a décidé de renforcer son équipe dirigeante. Deux nouveaux élus, Marc-Henri Mingard et Patrick Chablais, vont ainsi venir prêter main forte aux membres du comité déjà en place, à savoir le président Charly Crola, le vice-président Marcel Metraux, le caissier Roland Charvet, la secrétaire Carole Rouiller ainsi que Charles Ciana. Ce comité s'est fixé plusieurs objectifs, tout d'abord, regrouper des personnes désireuses de soutenir



Le comité de la Fédération valaisanne des commissaires automobiles lors de son assemblée de Martigny.

bénévolement le sport motorisé en général, ensuite améliorer les contacts entre commissaires, pilotes et organisateurs d'épreuves. Enfin, mettre sur pied des déplacements lors des épreuves nationales, voire internationales, tout en protégeant les intérêts des ses membres.

Il faut savoir que si cette oc-

cupation offre de gros avantages (gratuité sur les épreuves, bonne vision de la course, contacts privilégiés avec les compétiteurs), elle implique aussi des devoirs, notamment celui de suivre deux cours sur deux ans pour obtenir une licence. Recruté parmi des pilotes, des navigateurs ou de simples amateurs de quatre-

roues, le commissaire doit avant tout être un grand passionné, puisque il travaille bénévolement. Chaque année, les commissaires valaisans veillent à la sécurité d'une vingtaine d'épreuves. Temps fort de cette saison, le rallye du Valais bien sûr, mais aussi les épreuves courues sur le circuit de Dijon et auxquelles les commissaires de ce canton prêtent leur concours apprécié. (pag)

FOIRE AGRICOLE

La Grappe d'Octodure: un tabac!

MARTIGNY. - Ils sont tout sourire, les œnologues Didier Joris et Raphy Mabillard. Avec une participation de 386 dégustateurs (255 en 1990), le concours de la Foire agricole du Valais marque une progression spectaculaire. Mais il y a mieux. Les concurrents ont manifesté, cette année, bien davantage de sagacité que lors de l'édition précédente. La preuve: 121 compétiteurs ont identifié de trois à cinq cépages, contre 53 seulement voici deux ans. Cette comparaison se retrouve d'ailleurs à tous les échelons du concours. Les amateurs le sont de moins en moins. Ou plutôt leurs connaissances «viniennes» se sont sensiblement améliorées. Deux exemples extrêmes: s'il y avait encore quarante-neuf personnes à enregistrer un piteux zéro sur cinq en 1990, elles n'étaient

plus que trente-trois cette année. A l'opposé, un seul dégustateur a réussi un sans-faute durant l'épreuve de sélection de 1990, contre quatre à l'occasion de cette foire-ci.

En finale

Autre enseignement livré par l'ordinateur de Didier Joris: la provenance des concurrents. La grande majorité était issue du Vieux-Pays, soit 70%. Suivent, nettement détachés, les Vaudois (24%), alors que les autres cantons romands - Fribourg, Neuchâtel et Genève - se partagent les quelque 5% restant.

Voilà pour ce qui concerne cette troisième Grappe d'Octodure qui sacrera, à l'occasion d'une grande finale, l'un des candidats suivants: Christian Buchard, Leytron, Hervé Dély, Saxon, Christian Fro-

chaux, Le Landeron, Gérard Roduit, Fully, Daniel Magliocco, Saint-Pierre-de-Clages, Jean-Luc Favre, Chamoson, Jean-Luc Cheseaux, Sailon, Pierre-Maurice Carruzzo, Chamoson, Vital Dorsaz, Fully, Jean-Charles Maye, Chamoson, Nicolas Zufferey, Chippis, Raymond Passelo, Bex, enfin Renée Chappaz, Martigny.

Ecole de Châteauneuf

Quant au test de dégustation proposé par l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf, toujours dans l'enceinte de la foire, il a donné, pour le week-end, les résultats suivants: samedi, 1. chardonnay; 2. riesling; 3. fendant; 4. dôle; 5. pinot; arômes, 1. ananas; 2. poivron; 3. violette; dimanche, 1. fendant; 2. pinot blanc; 3. malvoisie; 4. merlot; 5. pinot noir; arômes: 1. pin; 2. ba-

nane; 3. thym. S'agissant du concours général de l'école, le tirage au sort a favorisé Patrick Bonnevax d'Echandens, Paul Berthousoz de Sensine et

Gaby Taramaraz de Martigny, le samedi; Jacqueline Dubosson de Troistorrens, Luciane Favre de Riddes et Jocelyne Biolley de Môtier, le dimanche. (gram)



Près de quatre cents participants pour un concours très relevé.

Initiative pour une assurance maladie financièrement supportable



Je vote **OUI** parce qu'il faut lutter de manière efficace contre l'explosion des coûts et des cotisations.
Rose-Marie Antille, ancienne conseillère nationale

Jeep vous offre des possibilités illimitées et bien plus encore.

JEEP CHEROKEE LIMITED.

Le luxe, l'ABS et le 4x4 pour Fr. 54'990.-

La Jeep Cherokee Limited allie l'habileté du tout terrain au confort d'une limousine de luxe, la puissance au confort de conduite, et la robustesse à l'élégance pure: avec son moteur 6 cylindres de 4 litres

- la transmission automatique à 4 rapports
- la traction intégrale Selec-Trac enclenchable avec tous les avantages de la traction permanente 4x4
- son châssis Uniframe robuste
- et l'ABS. A cela s'ajoute un équipement de luxe avec sièges en cuir
- climatisation
- radiocassette stéréo Blaupunkt avec RDS et raccordement pour lecteur CD. Pour traverser les Alpes comme



pour se rendre à un gala; vous faites toujours sensation en Cherokee Limited.



La technique: moteur 6 cylindres de 4 l (136 kW/185 CV-DIN; 296 Nm à 4000 min.⁻¹), transmission automatique à 4 rapports, traction intégrale Selec-Trac, direction assistée.
L'équipement: volant ajustable en hauteur, tempomat, dossiers arrière rabattables. Siège conducteur, rétroviseurs extérieurs et lave-glaces à commande électrique. Console de plafond avec boussole, thermomètre et récepteur pour commande à distance du verrouillage central. (Peinture métallisée + Fr. 400.-).

Consommation aux 100 km (selon FTP 75/HDC)	
Route	11,5 l
Ville	14,9 l
Mixte	13,4 l



Autre modèle Jeep gage de plaisir de conduire et d'aventure: la Jeep Wrangler, véritable successeur de la Jeep d'origine. Moteur 6 cylindres de 4 litres (131 kW/178 CV-DIN). Wrangler Laredo Hardtop: Fr. 37'950.- Wrangler Sahara Softtop: Fr. 35'900.-

JEEP GARANTIE 1 AN Arguments décisifs en faveur de JEEP: garantie de 7 ans contre les perforations de la rouille. Et le JEEP PRIVILEGE SERVICE pour toute l'Europe garanti par Winterthur Assurances.



Jeep
The American Legend.

IMPORTATEUR POUR LA SUISSE ET LE LIECHTENSTEIN: CHRYSLER JEEP IMPORT (SWITZERLAND) SA, VULKANSTRASSE 120, 8048 ZURICH, 01/432.80.81. LEASING CHRYSLER JEEP PAR EMIL FREY SA. INFORMATIONS AUPRES DE VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP OU EN COMPOSANT LE N° 01/495.2.495.

VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP COMPÉTENT:

BERNE: 2735 BÉVILARD, GARAGE DE LA BIRSE WILLEMEN S.A., TEL. 032/922482. 2557 STUDEN BIBEL, GARAGE MARTINI, TEL. 032/53.60.80/81. Fribourg: 1762 GIVISIEZ-FRIBOURG, GARAGE A. MARTI, TEL. 037/26.41.81. 1716 PFLAFFEIN, GARAGE E. ZAHND AG, TEL. 037/39.23.23. GENÈVE: 1219 GENÈVE-LE LIGNON, GARAGE DU LIGNON EMIL FREY S.A., TEL. 022/796.45.11. 1207 GENÈVE, COUNTRY SPORTSCAR SERVICE S.A., TEL. 022/736.86.59. JURA: 2764 COURRENDLIN, GARAGE DU CASINO, WILLEMEN S.A., TEL. 066/35.60.30. 2800 DELEMONT, GARAGE DE LA BIRSE WILLEMEN S.A., TEL. 068/22.75.26. NEUCHÂTEL: 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, EMIL FREY S.A., TEL. 039/28.66.77. 2003 NEUCHÂTEL, GARAGE DU CLOS-DE-SERRIÈRES, D. BOREL, TEL. 038/31.29.60. VALAIS: 1868 COLLOMBEY-MONTHEY, OPPLIGER FRÈRES, CENTRE AUTOMOBILES, TEL. 025/71.96.66. 1893 MURAZ-COLLOMBEY, GARAGE MICHEL OPPLIGER, TEL. 025/71.77.66. 3960 SIERRE, GARAGE CITÉ DU SOLEIL S.A., TEL. 027/55.11.48.56.11.38. 1951 SION, AUTO-PÔLE, TEL. 027/23.75.12. 3945 STEG-GAMPEL, VEGAS GARAGE, TEL. 028/42.36.41. VAUD: 1266 DUILIER, GARAGE DES MARAIS, M. CORTHÉSY, TEL. 022/61.27.41. 1037 ÉTANGNÈRES, G. CASALE, GARAGE & CARROSSERIE, TEL. 021/731.35.22. 1808 FOREL (LAVAU), C. DICK, GARAGE DU PRALET S.A., TEL. 021/781.22.19. 1004 LAUSANNE, CILD 2, TEL. 021/37.50.55. 1305 PENTHALAZ, GARAGE DE LA VENOGÉ S.A., S. FAVRE, TEL. 021/861.07.72.077/22.33.72. 1032 ROMANEL S/LAUSANNE, CILD 1, CENTRE DE DISTRIBUTION CHRYSLER/JEEP, TEL. 021/38.39.83. 1400 YVERDON-LES-BAINS, STATION AGIP A. IEOVOLD, TEL. 024/21.56.55. 1400 YVERDON-LES-BAINS, ALTERNATIVE CARS S.A., C. IEOVOLD, TEL. 024/24.53.63.

LA VOIE ROYALE VERS LA SILHOUETTE IDEALE

pour seulement Fr. 2²⁰ par jour !

Pour retrouver tonicité, minceur et forme, reposez-vous sur

Stauffer
CONCEPT

chaque jour si vous le désirez!



OFFRE SPÉCIALE jusqu'à fin mars 92: abonnement 12 mois consécutifs: Fr. 800.- (fréquence illimitée).

MIRILY
Institut

Av. de Tourbillon 42
SION - 027/ 22 60 43

Votre rendez-vous beauté bien-être !

RESTAURANT

PRIMAVERA

Christian Betrisy, propriétaire

CRANS-MONTANA/SUISSE

ouvert tous les jours

TOUS LES MERCREDIS : DINER-DANSANT

Pour vos réservations : 41.42.14

GLASSEY

Tel. 026/22 64 51

Fax 026/22 75 49

Télex 473.424

MATÉRIEL ÉLECTRO-MÉCANIQUE
CH-1920 MARTIGNY Av. du Léman 6

RÉCHAUFFEUR A AIR CHAUD
ÉLECTRIQUE GAZ MAZOUT

Chauffage de locaux
Chauffage de chantiers
Dégèlement
Séchage
Préchauffage
Ventilation



Une journée dans le monde... en lisant le NF

Pour une majorité indispensable des cantons: le 16 février, chaque voix du Canton du VALAIS pour l'initiative de protection des animaux comptera pour deux.

Nous remercions les généreux donateurs qui ont permis cette annonce.
CCP: 40-36677-6



Protection Suisse des Animaux PSA



Votation 16 février 1992

Protection des animaux OUI

Initiative populaire fédérale «pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux (Limitons strictement l'expérimentation animale!)»

Le marché du mardi - Petites annonces privées

A vendre

1 fusil à pompe + fusil de chasse cal. 12, 1 mousqueton autrichien + 1 russe 1939, 1 Vetterli 1881. (037) 46 59 25.

2 fourneaux pierre ollaire, à prendre sur place. (025) 71 22 94, midi ou soir 21 h.

5 coffres-forts d'occ. de 100 à 150 kg Fr. 1100.- (027) 31 43 33 h de bureau.

A sacrifier: établis d'atelier, forge complète + 2 enclumes, petit matériel et outillage (027) 22 06 91 heures de bureau.

Amiga 2000 PC X1 + progr. trav. + 100 jeux + carte Genlock Fr. 2400.- (025) 71 35 95.

Banc de reproduction photo plateau 47 cm x 50 cm haut, colonne 73 cm 2 spots état neuf Fr. 130.- (027) 23 14 44 Sion.

Belle robe de mariée satin, 36-38, romantique, prix à disc. (026) 44 19 48.

Bloc cuisine Rio, stratifié, listes verticales chêne massif, frigo, cuisinière vitrocéram., lave-vaisselle, therma (026) 46 15 00.

Bois de chauffage (arbres fruitiers) à Fr. 30.- le stère pris sur place à Grône se recommande Ulrich-Fruits S.A., Sion. (027) 22 12 31.

Bois de feu, coupé 25-35 cm, livré et rangé à dom., peupl. + sapin Fr. 90.-, foyard Fr. 140.- (026) 67 11 22.

Bois de feu (feuillus pris sur place) Fr. 55.- le stère (027) 27 37 43.

Bureaux et meubles de bureaux, différents styles, bas prix (027) 22 75 75.

Calculatrice financière HP12C cause non-utilité, état neuf (026) 46 31 41.

Caméra sonore - projecteur sonore - visionneuse - micro Fr. 1000.- (027) 58 12 52.

Caméra vidéo Sony TR 75, son stéréo état de neuf Fr. 1350.- (027) 58 41 24.

Chaîne Hi-Fi Sanyo, neuve 2x40 W garantie 1 an ttes opts vn Fr. 1400.- cédée Fr. 900.- (027) 36 63 89 repas.

Charpente un pan 10 m. sur 5 m. (027) 86 22 67.

Collection de timbres importante Suisse et Liechtenstein (027) 23 77 07.

Compresseur pour la taille arbres et vignes 2 enrouleurs 200 m. conduite, 2 sérateurs poss. 4 sérateurs (027) 25 19 33.

Congélateur-bahut dimensions H 82L 156 P 60 Fr. 350.- (027) 55 25 59.

Couche 70x140 régl. transf. en lit Fr. 350.- avec draps housses + matelas (026) 44 20 73.

Echelas mélèze rouge taillé à la hache long. 1 m. 50 à Fr. 1,50/pce (026) 22 55 54.

Fax, je vends mon mod. neuf peu utilisé garanti 1 an, bas prix (077) 21 11 90.

Fenêtres et portes-fenêtres mélèze vitrage simple d'occasion (027) 25 16 76.

Grosses pièces de Fr. 5.- suisses, rares. (025) 77 12 86.

Guitare Folk Epyphon achetée nov. 91 Fr. 600.- cédée Fr. 500.- avec fourre (027) 23 74 31 privé, (026) 23 12 59.

Imprimante coul. Star LC10 multifon. Fr. 550.- (027) 86 22 67.

Imprimante Hewlett-Packard 500, je vds mon mod. peu util. bas prix (077) 21 11 90.

Lave-linge Hoover + sèche-linge Hoover état neuf prix int. (027) 25 28 34.

Lave-vaisselle Thermo Béta à encastrer, exc. état, cause transf., prix à disc. (025) 71 60 26 soir.

Lit français état de neuf payé Fr. 600.- cédé Fr. 300.- (027) 36 16 14.

Lot tuyaux d'arrosage 180 m., fer galvanisé 75 mm Fr. 500.- (027) 22 76 31.

Machine à écrire, semi-prof. Brother EM701 Fr. 1900.- cédée Fr. 1000.- (027) 31 18 78.

Macintosh Classic RAM 2MO, d. dur 40 MO sous garantie Fr. 1900.- (027) 83 15 49.

Meubles anciens à rénover: 1 armoire avec miroir sur la porte + buffet de cuisine (026) 22 08 86.

Mobilier de bureau état de neuf, bradé moitié prix (021) 923 51 55.

Montres Swatch, chrono, Skuba, Pager, autres modèles... (027) 22 09 40, repas.

Mousqueton 31 Fr. 500.- (027) 55 21 86.

Natel C équipement complet (027) 38 24 06 lu, me, ve le matin.

Natel C Panasonic, first, access., Fr. 2000.- (026) 46 30 68 ou (077) 28 19 68.

Natel Motorola MCR 9500 XL équ. voiture portable main libre val. neuf Fr. 2535.- cédé Fr. 1400.- (025) 71 65 75.

Ord. Amstrad 6128 écran 2 lect dis nbre prog val Fr. 3800.- cédé Fr. 700.- (027) 31 21 84.

Ord.Comp.386 20mhz HD40 Ram 2mb EgA. lect. 3/4 + 5/4 + logic. Fr. 3000.- (027) 55 32 81.

Ordinateur PCIXT disque 20MB, écran éga. impr. divers programmes Fr. 1200.- (027) 27 37 07.

Parol murale, machines à laver linge - vaisselle (026) 22 08 44.

PC portable, état neuf, Fr. 5350.- à disc. (022) 733 00 13 de 17 h à 18 h.

PC386SX SVGA 85 MDD 3MRAM 2DRV 10 M.gar/site + nbrx prog Windows exc. corel PM W ord. etc. prix très int. (027) 22 30 80.

Points Mondo - Avant! Fr. 6.- le mille (038) 42 41 70.

Pour carnaval canon à confettis (027) 55 60 48.

Pour train élect. Märklin: wagons, locos, access. et transf. (027) 44 26 79.

Poussette transf. en pousse-pousse, état de neuf Fr. 250.- (027) 36 43 53.

Rack Pioneer dimension (LXHP) 472x980x432 prix à disc. (027) 25 11 09 soir.

Remorque métallique avec frein poussé + mécan. + éclair. compl. (027) 25 31 55.

Remorque Jeep volt. bon état charge 600 kg bas calante Fr. 1800.- transporteur sur chenilles Honda HP Fr. 250.- + benne asc. (027) 36 36 89.

Robe de mariée T38 (027) 22 33 23 le soir.

Robe de mariée Pronovias taille 36-38 prix à disc. (026) 44 19 48.

Sérateur élec. Makita (utilisé 3 h) liquidé à 1/2 prix Fr. 600.- (027) 58 27 63.

Salon canapé 3 p. + 2 faut. t.b.é. val. Fr. 4200.- cédé Fr. 850.- (027) 21 31 31 int. 3035.

Salon en velours, bon état, prix à discuter. (027) 36 33 95.

Scanner Apple pour Mac 256 niveaux gris neuf Fr. 2900.- cédé Fr. 1200.- (027) 31 12 29 repas.

Sole circulaire moteur à benzine prix à disc. (026) 36 22 61.

Snow Board Wild Duke 155 cm avec fixation Fr. 200.- (025) 81 34 74.

Souliers ski Rando San Marco no 40 souliers Télémark Merrell no 45 (025) 63 11 65 mercredi.

Surf d'occasion (027) 27 23 82.

Swatch Scubas collection ou par unité au plus offrant (025) 71 47 75.

Table carnozet faite en tonneau ovale 1,60 m long. 1 m larg. Fr. 400.- (027) 58 26 72.

Très beau parapente Athlete Neo 10,5 neuf, complet, prix à disc. (027) 21 67 94 ou 22 65 76 soir.

TV couleur Philips 63 cm Pal/Secam télécommande neuve Fr. 490.- (027) 58 33 33.

Collectionneur paye Fr. 2.- pour chaque super 45 T avant 1970 avec pochette pop rock chanson. (027) 81 37 61.

Couple avec un enfant cche à louer pour été 92 maison individuelle, si poss. avec jardin, région Sion et env., rive droite (027) 23 64 09 matin.

D'occasion cabane de jardin pouvant servir de bûcher (026) 85 11 84.

Machines et outils d'occasion pour ferblantier-appareilleur (027) 65 28 30.

Montana-Crans, à acheter app. 3/4 - 4/4 pièces ou 2 app. 2 - 3/4 pièces contigus centre ou chalet (027) 41 46 57.

Pers. qui donnerait cours d'appui à app. 2e année 1 à 2 h/sem. fr.- conn. prof.- conn. comm. (026) 44 29 21.

Personne qui pourrait donner cours d'allemand privés (027) 88 33 28.

Personne qui donnerait cours d'appui math niv. 1re année CO (026) 46 38 81 Fully.

Qui mettrait à disposition local pour future ludothèque à Conthey ou Châteauneuf? (027) 36 39 42.

Jne homme cche poste chef cuis., expérience, dès juin (033) 50 55 87 92.

Jne homme cche travail comme chauffeur-livreur, machiniste ou aide-électricien, l'après-midi. (027) 55 06 77.

Jne homme menuisier-poseur, permis B cche n'importe quel emploi (025) 81 41 04.

Jne homme, 23 ans, cche travail région Martigny (026) 22 00 19.

Jne Portugals cche travail à Sion ou environs (027) 31 13 09.

Laboriste en chimie avec CFC cche emploi dans laborat. ou autre (027) 86 48 47.

Mécanicien d'entretien cche place région Martigny (026) 23 16 86.

Péruvien, 28 ans, permis C cche travail de tous genres (027) 55 04 04.

Place d'aide de laboratoire en boulangerie-pâtisserie région VS central 2 mois ou à convenir (027) 22 72 79, 12 h 30 13 h 30.

Serveuse connaissant les 2 services cche place à Martigny (026) 23 16 86.

Golf GTI 16V, noire 88 exp. opts exc. état 60 000 km (025) 81 32 56 dès 19 h.

Golf GTI, 88 kit CH 96 000 km gris mét. exp. Fr. 13 500.- (027) 22 79 57.

Golf GTI, 78, 190 000 km, grise, état de marche. Fr. 700.- (027) 86 67 78 dès 19h.

Honda CRX 1,6i 16V, 87, rouge, 62 000 km, t-o. élect., exp., Fr. 12 000.- (025) 77 18 63.

Jeep CJ 5, 45 000 km, exc. état, options, bâchée, Fr. 9000.- (027) 86 31 60.

Jeep Daihatsu, 87 90 000 km treuil + ttes opts RK7 jtes alu + acier vitres teintées etc. Fr. 17 500.- (026) 83 28 72.

Jeep Isuzu Troper 2,6i, 89 courte exp. 60 000 km Fr. 16 500.- (027) 38 46 85 dès 19 h. ou (077) 28 06 45.

Jeep Suzuki sj. 410, 100 000 km an. 83 expertisée Fr. 5500.- à disc. (021) 731 51 00 soir.

Jetta GLI 82, Fr. 3500.- ou Fr. 4200.- exp., 3 mois garantie (026) 46 33 42.

Mazda 323, 84, Toyota Tercel + Datsun au plus offrant (025) 65 16 18.

Mercedes 190E 2,3, 58 000 km, 89, jtes alu, t.o. él., vitres teintées, div. opts à disc. (026) 22 75 89.

Mercedes 230 6 cylindres 72 bas prix pour bricol. (027) 23 54 56 repas.

Mercedes 280 SLC, 79, exc. état, exp. du jour Fr. 28 000.- (027) 25 10 10 repas.

Mini 1100 SP, blanche, 43 000 km, exp., Fr. 3500.- (026) 22 06 41.

Nissan Prairie, 90, 28 000 km, gar. usine, val. Fr. 32 000.- cédée 22 000.- (025) 71 74 76.

Opel Ascona 400 de série, jamais roulé l'hiver état impeccable moteur 20 000 km, 155 CR autobloquant 75 % Fr. 16 500.- (021) 845 62 92.

Opel Kadett GSI, 88 t.o. 47 000 km blanche exp. Fr. 14 900.- (027) 22 79 57.

Opel Kadett Break 2,0 GT 33 000 km opts nv Fr. 25 500.- vendue Fr. 17 000.- (027) 58 38 89 soir.

Opel Kadett GSI 2L, opts, 87, 100 000 km, Fr. 11 500.- (027) 36 61 92 soir.

Opel Kadett GSI 2,0i, 12,87, exp. 85 000 km crochet rem Fr. 13 000.- à disc. (025) 77 12 54.

Opel Kadett 1300 S Break, 140 000 km, 85, exc. état, Fr. 3000.- non exp., catalyseur (027) 55 81 95.

Opel Kadett break, 1976, exp. du jour, Fr. 2900.- (027) 31 55 68 dès 19 h.

Opel Manta 2,0, 116 000 km RK7 + pneus neige exp. (026) 36 23 12 dès 19 h 30.

Opel Vectra 4x4, 65 000 km, bleue, équ. hiver/été, div. opts, t.o., Fr. 16 000.- (027) 86 31 60.

Peugeot 104 S pour bricoleur pneus été/hiver carrosserie bon état (026) 64 18 94.

Peugeot 205 GTI, 86, 98 000 km, RK7 + CD, exp., Fr. 7800.- (026) 22 01 73 soir.

Peugeot 309 GTI 1900, 15 000 km, 5 portes, 1991, Fr. 17 500.- (025) 74 11 13.

Pour bricoleur, Mercedes 250 1979, exp., Fr. 1500.- (027) 31 19 29.

Renault 11, 85, exp. du jour, Fr. 3900.- (025) 65 16 18.

Saab 900 turbo, automatique, 1980, expert., Fr. 2500.- (027) 23 72 94.

Scirocco GT Catal, 86, 90 000 km, exp., pneus hiver s/jantes (027) 55 86 15.

Seat Honda 1500, 86, ttes options, équip. hiver, exp., Fr. 4900.- ou crédit dès Fr. 150.-/mois. (027) 36 41 60 dès 18 h.

Sierra XR4i, exp. 1.2.92, 83, Fr. 6500.- à disc. (026) 22 62 04, dès 12 h.

Subaru Justy J 12, 1988, 4x4, 40 000 km, rouge, prix à discuter. (021) 922 95 04.

Subaru 1800 GLF, exp., climat, jtes alu, vitres élect., Fr. 5500.- crédit poss. dès Fr. 150.-/mois. (027) 36 41 60 dès 18 h.

Demandes d'emploi

Carreleur ind. cche travail à l'heure ou au mètre (026) 22 71 84 (077) 28 10 84.

Cche du travail pour le ménage et pour le repassage (026) 22 08 67.

Dès avril ou mai couple cche conciergerie prof. gardiennage ou autres rég. Sion Martigny env. ou station (021) 28 81 77 soir.

Dame cche heures de ménage ou repassage à Sion ou Châteauneuf (027) 22 10 38.

Dame cche travail comme femme de ménage ou chambre à Sion (027) 31 58 41.

Dessinateur en chauffage cche emploi bureau ou chantier (025) 65 22 54.

Echangerait journées de taille de vignes contre journées d'effeuille. (027) 41 87 14.

Etudt 19 ans cche trav. week-end et vac. angl.p., é., not. all. (026) 61 11 51.

Homme 49 ans cche emploi peintre auto CFC ou conciergerie rég. Sion Martigny et env. (021) 28 81 77.

Homme cche emploi, expérience chauffeur-livreur ou aide paysagiste dans le Chablais VS (021) 37 15 56.

Homme CH cche emploi peintre auto bonnes réf. CFC voulant s'établir rég. Sion-Martigny et env. ou station (021) 28 81 77 soir.

Indépendant 53 a. cche emploi dans tout travail possible (026) 44 17 68 dès 20 h.

Jeune couple portugais cherche travail concierges ou nettoyyages (027) 31 13 09.

Jeune dame avec permis B cherche n'importe quel emploi (025) 81 45 50.

Jeune fille étrangère parlant français cche à faire heures ménage ou baby-sitting région Bas-VS (025) 65 14 68 h. bureau.

Jeune homme, permis B, cherche place comme apprenti (027) 31 11 66.

Jeune sommelière connals. 2 services cche extras ou mi-temps Sion ou env. (027) 31 11 21.

JF sympa et dyn. cche travail pr le samedi dès mars Sion-Sierre (boul. kiosque etc.). (021) 635 59 05 ou 907 95 33 Sophie.

Jne fille française, sans permis, cche travail région Martigny (026) 22 09 85.

Jne fille cche place comme femme de chambre, bonnes références, permis à renouveler. (027) 86 75 02.

Jne homme, permis B + permis conduire cche place comme manoeuvre, livreur ou dans garage (026) 46 36 39.

Jne homme avec permis travail + permis conduire cche emploi comme aide de cuisine ou autre (025) 27 18 05 soir.

Véhicules

A vendre cause décès Citroën BX 16 année 84 106 000 km Fr. 3200.- (025) 71 52 27 dès 18 h.

A vendre Peugeot 305 expertisée Fr. 1500.- (027) 36 33 69 heures des repas.

Alfa GTV 79 bon état int. pour bricoleur Fr. 800.- (026) 22 37 51 midi.

Alfa Romeo 2,4 Turbo Diesel, + Fiat 128, exp. jour, Fr. 2500.- (026) 22 84 03.

Audi 100 SE pneus neige neuf bon état accidentée avant droit (025) 81 14 92.

Audi 80 GLE 79 crochet bon état Fr. 1500.- + Oldsmobil Omega 80 2,8 traction avant à finir Fr. 500.- + 4 pneus 235 60 15 sur jtes Chevrolet 90 % Fr. 800.- (027) 58 33 44.

Audi 80 GTE 113 ch 85 bleue 75 000 km exp. très soignée Fr. 12 800.- (026) 44 12 62 repas.

Audi 80 Quattro, 4x4, mod. 85, 74 000 km, exp. du jour, jtes spéciales. (027) 41 97 59.

BMW 320 pour bricoleurs avec 4 pneus hiver et 4 pneus été montés sur jtes Fr. 1000.- (027) 31 63 59 dès 18 h.

BMW 320, 85, noire, 80 300 km, Fr. 9500.-, non exp., bon état. (027) 31 60 24 soir.

BMW 325i, toutes options, 1989, 100 000 km (027) 86 41 55.

BMW 528i, 82 90 045 km ABS clim. kit sup. état Fr. 10 800.- (025) 71 96 45/71 73 66 soir.

BMW 735i, 135 000 km, 86, ttes opt., état impeccable, Fr. 14 500.- avec radio ou Fr. 12 000.- sans radio. (027) 86 59 44.

Bricoleur achète voitures ou bus, dès 1983. (027) 25 27 34, soir.

Bus VW Camping, 73, 69 500 km, t.b.é., Fr. 4900.- non exp. à disc. (027) 86 58 70.

Cause départ à vendre Talbot Simca 1510, 80, opts, Fr. 700.- (027) 31 46 92.

Citroën BX 19 Diesel, 88, 50 000 km, ttes opts, val. Fr. 14 000.-, cédée Fr. 11 000.-, exp. (026) 22 88 98 dès 16 h.

Citroën Visa, 1985, 60 000 km, exp. le 30.9.91 (027) 22 38 27.

Daihatsu 1000, 4 p., exp., Fr. 2600.- (026) 22 01 73 soir.

Fiat 127 1050 cc à donner pour bricoleur. (077) 28 48 63 ou (027) 31 36 48.

Fiat 131 vert mét. 78, 80 000 km pour bricol. Fr. 1000.- (027) 55 20 18.

Fiat Panda 4X4, 1987, 37 000 km exp. Fr. 7800.- (025) 71 85 21 soir.

Fiat Panda 4x4, 1984, bon état, exp., Fr. 3500.- crédit (027) 31 57 47, matin.

Ford Escort 1,6L, mod. 83, parfait état de marche, très soignée, rapp. exp. à disp. Fr. 2000.- à discuter. Rens. (027) 22 02 64.

Ford Escort XR3i, 86, 75 000 km exp. Fr. 7800.- (027) 43 24 26 soir.

Ford Granada 2,8i int. luxe, 2 jeux pneus état de marche Fr. 1000.- (027) 31 46 25 soir.

Ford Orion 1,6, 84, 80 000 km, exp. Fr. 6000.- (026) 22 74 07.

Ford Sierra 2,0 CLX 4x4, 90, 27 000 km, nbr. opts, exp. (027) 40 20 22 dès 19 h.

Ford Sierra CLX 4x4 Break, 91, 17 000 km, ttes opts, Fr. 27 000.- (025) 71 95 33.

Golf GL 1,8, gris mét., 1987, exp., 62 000 km, prix à discuter. (027) 41 72 59.

Golf GL, mod. 81 noire Fr. 2600.- (026) 22 08 37.

Golf GTI 16V, 89, 65 000 km, exp., bleu mét., état neuf, nomb. opts, Fr. 18 000.- (026) 36 15 71.

ECOLE DE LANGUES

ANGLAIS-ALLEMAND-FRANÇAIS
ITALIEN-ESPAGNOL-PORTUGAIS
RUSSE-JAPONAIS

- Cours en minigroupes ou leçons particulières
- Cours en journée ou en soirée
- Professeurs de langue maternelle



On cherche

A Sion studio meublé pour 2 pers. fin février 92 loyer modéré (027) 23 22 33.

App. ou chalet pour fam. 5 pers. du 29.2 au 7.3 aux Mayens de Riddes (026) 44 21 22.

Cche remplacements ds restaurant, rég. Martigny et env. (026) 22 47 84.

Chalet de mayen même délabré pour week-end/vacances bas prix (021) 799 15 13.

Cherche bois sec à sculpter (025) 72 19 49 dès 20 h.

Cherche Chrono Swatch 1990 à échanger contre Swatch Légumes (027) 81 27 61.

Cherche 2 lita rabattables verticaux (évent. 1 gd lit) (025) 71 73 69.

ECOLE PROFESSIONNELLE DE MASSAGES A ARDON

Renseignements et inscriptions: Mme M. Fiolenti-Gilliox 027/ 86 49 09

SAMEDI 7 MARS

GRAND MARCHÉ DE LA VOITURE D'OCCASION DE PRIVÉ À PRIVÉ

AU PARKING WILLY FOURNIER ILE FALCON - SIERRE

TARIFS 2 lignes Fr. 14.- Les abonnés bénéficient
1992: 3 lignes Fr. 21.- d'une annonce gratuite
4 lignes Fr. 28.- de 2 lignes par année.

DÉLAIS

- Annonces gratuites pour abonnés
Le lundi de la semaine précédente à 17 h 30 au plus tard

- Annonces payantes
Le vendredi précédant la parution à 9 heures

Les annonces qui ne seront pas parvenues à Publicitas, av. de la Gare 25, 1950 Sion, dans les délais ci-dessus, seront sans autre repoussées d'une semaine.

Ecrivez ci-dessous le texte de votre annonce en majuscules (une lettre, signe ou espace par case). Reportez le montant correspondant sur un bulletin de versement à Publicitas Sion, c.c.p. 19-485-8.

L'annonce ne paraîtra qu'après réception du montant

Veillez faire paraître l'annonce ci-dessous dans la rubrique*
du *Nouvelliste* du mardi

2 lignes Fr. 14.-	_____
3 lignes Fr. 21.-	_____
4 lignes Fr. 28.-	_____

Nom: Prénom:

Rue: NPA, localité:

Tél.: Date: Signature:

No de l'abonné: Annonce 2 lignes gratuite (pour abonnés)* par année Annonce payante* (Cochez ce qui convient)

Pas d'annonce sous chiffre, ni commerciale

*Nos rubriques: A vendre - On cherche - Demandes d'emploi - Véhicules - Deux-roues - Accessoires autos - Immobilier vente - Immobilier location - Vacances - Animaux - Divers.

Véhicules

Subaru 4WD 1800 lhm. bleue exp. dir. ass. 91 000 km Fr. 6600.- ☎ (027) 22 25 49.
 Subaru 4x4 83 exp. 74 000 km super station bon état Fr. 6500.- ☎ (027) 41 48 19.
 Subaru Justy Injection 11, 90 44 000 km Fr. 14 200.- toit o. alu ☎ (077) 21 18 75.
 Subaru Super Station Turbo, 87, 83 000 km gris métal. Fr. 14 200.- ☎ (077) 21 18 75.
 Superbe Pontiac Trans. AM, 81, 4,9 LT Turbo Targa, brun métal., 90 000 km Fr. 13 000.- à disc. ☎ (021) 807 38 72 repas.
 Suzuki 410, 40 km/h., permis de conduire de cat. F, à partir de 16 ans. ☎ (027) 41 48 18.
 Suzuki SJ 413, 85 gris mét. bâchée 5VT exp. pneus neufs Fr. 5500.- ☎ (026) 22 07 14.
 Suzuki Swift 1.0 GL, 3.1991, 16 000 km, Fr. 8000.- ☎ (027) 36 13 47, Mlle Pasquier.
 Toyota Celica 2.0 GTI-16, 9/90, blanche, 21 000 km, Fr. 22 500.- ☎ (027) 31 38 29.
 Toyota Starlet 1300, 87 bon état non exp. 80 000 km Fr. 4000.- ☎ (027) 55 24 34.
 Toyota Tercel 1300, exp., RK7, Fr. 2000.- ☎ (026) 46 23 65 repas.
 Tracteur Hurlimann, très bon état, Mercedes 250 coupé, ☎ (027) 58 24 47, repas.
 Volvo Break 245 pour bricoleur état de marche ☎ (027) 36 36 06.
 VW Golf GTI 16V, 86, 139 CV, 102 000 km, jtes alu, verr. centr., toit ouvr., exp., Fr. 11 400.- très bon état ☎ (026) 38 16 53.
 VW Golf GTI 86 exp. kit CH 5 portes 80 000 km équ. été/hiver bon état ☎ (025) 26 30 20.
 VW Golf Syncro GT, 88 ABS rouge exp. équ. été/hiver opts jtes alu 40 000 km Fr. 18 000.- ☎ (025) 65 35 47 ou 70 30 80 prof.
 VW K70, mod. 71, 90 000 km, voiture de collection prix à disc. ☎ (026) 83 28 70.
 VW Passat, 5 cyl. brune, 81, équip. été-hiver, Fr. 3500.-exp. ☎ (027) 38 19 73.
 VW Passat Break 1600, rouge mét., 1982, 160 000 km, parf. état, exp., Fr. 4300.- ☎ (025) 71 77 81 ou (077) 22 29 81.

Deux-roues

5 jtes alu 7/15 pour Golf-Jetta-BMW série 3, Fr. 900.- à disc. ☎ (027) 81 33 18, 12 h. ou 18 h.
 A vendre vélocycle VA2 Cilo Fr. 800.- ☎ (027) 36 26 92.
 Honda 1100 R prix à discuter ☎ (025) 71 83 52 soir.
 Vélo course comp. Vitus-Alu, Shimano-Santé, 14 v. neuf. Fr. 2100.- cédé Fr. 1400.-. ☎ (027) 25 18 81.
 Vélo dame état neuf rose 6 vitesses + panier marque Corona ☎ (026) 46 28 67.
 Vélo fille 7 à 10 ans 5 vit. très bon état Fr. 190.- ☎ (027) 22 44 46 ou 23 28 20.
 Yamaha XT 600, 85, 22 000 km exp. exc. état + top-caisse Fr. 2600.- ☎ (027) 55 25 09.

Accessoires autos

4 pneus été neufs s/jtes pour Toyota MRZ prix très int. ☎ (027) 23 58 71 ou 23 58 91.
 Cche un attelage crochet double avec boucle pour Jeep ☎ (026) 83 32 12.

Immobilier vente

Anzère, appartement 4½, 80 m² + 1 place extérieure. Fr. 295 000.- ☎ (021) 963 29 10.
 Cche à acheter région 4-Vallées studio ou app. 2 pièces adr.: M. Jaccard, c.p. 24, 2105 Travers.
 E/Alicante Ciudad Quesada à vendre d'occ. directement du propriétaire bungalow et villa avec piscine prix intéressant ☎ (021) 907 73 64.
 Le Chêne 4 km Bex villa 4 pièces + atelier 2000 m arborisé Fr. 390 000.- ☎ (025) 63 27 97 soir.
 Martigny de particulier joll app. 4½ pièces seul. Fr. 245 000.- ☎ (026) 22 77 22 repas.
 Martigny, derrière le château, vigne 580 m², Gamay ☎ (026) 22 34 06 - 22 53 07.
 Martigny, 3½ pièces balcon vitré, Fr. 240 000.- ☎ (026) 22 15 29.
 Ovronnaz vieux chalet part. rénové, sit. idéale, terrain 2000 m² + parcelle 750 m², mazot authent. Fr. 175 000.-. ☎ (027) 86 65 76
 Sion, appartement 3½, 80 m², facultatif: 1 garage. Fr. 195 000.- ☎ (021) 963 29 10.
 Sion, appartement 2½ p., 72 m² + 1 place extérieure. Fr. 265 000.- ☎ (021) 963 29 10.
 Sion, de privé, 5 mn. gare, 3½ p. neuf, garage box. ☎ (027) 22 22 50 ou 22 01 39.
 Une pièce 38 m² mezzanine cheminée balcon Val-d'Illiez près des Bains ☎ (025) 71 28 58.
 Veyras, appartement 2½ p., Fr. 175 000.-, meublé. Facul.: 1 garage. ☎ (021) 963 29 10.
 Veyras, app. 5 pièces avec garage. Prix à disc. ☎ (027) 58 43 15.
 Vieux mayen à rénover rég. Ayent-Anzère ☎ (027) 38 35 92.

Immobilier location

12 km de Sion app. 2 chambres, séjour, bain, cuis., cheminée + jardin, meublé; Fr. 550.- + ch. ☎ (026) 22 48 45.
 3½ pièces à St-Maurice Fr. 1050.- c.c. ☎ (025) 65 18 53.
 A Chamoson app. 2 pièces meublé Fr. 700.- c.c. ☎ (027) 86 18 65.
 A louer à Ormône app. 3 pièces + 2 balcons ☎ (027) 25 38 24 soir.
 A Ormône app. 3 pièces + 2 balcons dans maison villageoise place p. ☎ (027) 25 38 24 soir.
 A Sion app. 4½ pièces tout conf. Fr. 1050.- + ch. libre 1.4.92 ☎ (027) 31 45 36.
 A Sion vieille ville: 2 chambres meublées Fr. 450.- et Fr. 280.- c.c. ☎ (027) 22 18 67.
 A Vétroz, de suite, très jolis app. 2½ et 1½ pce év. conc. ☎ (027) 36 15 19.
 Arbaz, app. 4½ pièces meublé vue imprenable, calme. ☎ (027) 38 24 21, soir.
 Binil-Savièse dans chalet app. 3½ pièces + mezzanine, chem. française, tout conf. part. meublé, pl. parc et garage, libre de suite ☎ (027) 25 22 31.
 Bramols, studio meublé, terrasse + parking Fr. 830.- c.c. ☎ (027) 31 34 57.
 Cche à louer à l'année, chalet, région Chamoson-Conthey ☎ (027) 36 66 04 - 36 67 26.
 Chambre à louer à Genève prix modéré ☎ (022) 45 50 07.

Chambre indépendante Fr. 220.- centre de Sion (rue des Cèdres 2) libre de suite ☎ (027) 22 90 02 ou 22 34 64.

Chambre meublée, Sion, centre ville, libre tout de suite ☎ (027) 22 35 80.

Chambre meublée à Martigny dans villa, tout de suite. ☎ (026) 22 25 96.

Chamoson chalet + garage 4-5 pers. avec 1000 m² jardin + verger ☎ (026) 44 10 18.

Champlan, studio meublé Fr. 550.- + Fr. 80.- charges libre de suite ☎ (027) 22 90 02 ou 22 34 64.

Chippis studio à l'année ou mois libre imm. entrée + cuisine sèp. Fr. 600.- c.c. ☎ (027) 55 12 49 dès 17 h., 55 59 78.

Evionnaz app. 3½ pièces garage pl. p. belle sit. Fr. 930.- c.c. ☎ (025) 71 41 38 soir.

Fully, gd studio meublé vers arrêt bus PTT, pl. parc. ☎ (026) 46 12 65 - (027) 86 56 28.

Fully/Branson, à sous-louer du 1.3 au 30.6.92, duplex 3 pièces, Fr. 650.- ☎ (026) 46 30 68 ou (077) 28 19 68.

Je cherche app. 2 pièces, à Sion ou environs, pour le 1er mai ☎ (027) 22 50 89 soir.

Je cherche à louer app. sympa 3 pièces Sion et env. proche des avr.-mai loyer max. Fr. 900.- ☎ (027) 22 66 52 prof. 23 54 92 privé.

Les Valettes app. 3½ pièces meublé libre fin avril ☎ (026) 22 63 68.

Martigny studio + cave libre dès 1er mars ou à convenir ☎ (026) 22 04 33 ou 46 14 91.

Martigny, grand studio neuf, Fr. 700.- c.c., balcon + cave. ☎ (026) 64 14 07.

Martigny, 4½ pièces, Fr. 1250.- c.c. ☎ (026) 22 51 57, repas.

Martigny, 3½ pièces ds villa, calme, jardin, gar., Fr. 1350.- c.c. ☎ (026) 22 31 28 s.

Martigny, app. 3½ pièces, calme, pr tout de suite, Fr. 1175.- c.c. ☎ (026) 22 69 96.

Martigny, gd 3½ pièces, dès 1.3., Fr. 776.- c.c. ☎ (026) 22 96 28, dès 19 h.

Martigny, chambre indép. + bain Fr. 320.- c.c. libre ☎ (026) 85 14 40.

Monthey app. 3½ pièces, Fr. 910.- c.c. libre imm. ou à conv. ☎ (025) 71 65 47.

Monthey, près hôpital, villa comprenant 1 app. 4 pièces + studio 2½ pièces ind., Fr. 1400.- au total. ☎ (025) 71 78 54.

My-Combe/La Fontaine, studio 50 m², Fr. 550.- meublé + app. 120 m², Fr. 900.- ☎ (026) 22 72 18.

Ormône-Savièse, grand studio + terrasse + 1 pl. de parc, Fr. 700.-, libre tout de suite. ☎ (027) 25 18 71.

Petit app. ds villa à Savièse pl. parc pelouse libre de suite ☎ (027) 25 14 95.

Petit studio dans villa récente, rue de Prévent, Fully, Fr. 500.- ☎ (026) 46 32 58.

Ravoire s/Martigny, app. 4 pièces, rez, ds chalet 2 app., meublé, terrasse, Fr. 750.- dès 15.3.92. ☎ (026) 22 29 29.

Roumaz-Savièse, app. 3½ pièces dans maison indép. ☎ (027) 25 33 55.

Savièse/St-Germain local comm. 40 m² plein ctre libre fin mars ☎ (027) 25 10 10.

Savièse/St-Germain app. 3 pièces pelouse jardin sit. 1er ordre vue tranquillité. ☎ (027) 25 10 10 repas.

Sembrancher, 3½ pièces, neuf, 120 m², Fr. 1075.- c.c. ☎ (026) 22 55 61.

Sierre, sep. 92-juin 93, magnif. app. meublé 4½ pièces ensoleillé, calme, pl. parc Fr. 1200.- c.c. ☎ (027) 55 73 08 soir.

Sion 3½ pièces rez 90 m² calme pl. parc libre 1er mars 92 Fr. 1000.- + ch. ☎ (026) 36 18 33.

Sion app. 5½ pièces, Fr. 1800.- par mois ☎ (027) 86 41 55.

Sion, 4½ pièces tout confort Fr. 1050.- + charges libre 1.4.92 ☎ (027) 31 45 36.

Sion, dès 1er mai 4½ pièces sit. très calme proche du centre ☎ (027) 25 20 97.

Très joll studio meublé, près centre Sion, Fr. 650.- ☎ (027) 22 95 45, bureau.

Troistorrens, app. 1½ pce, meublé, cuis. ag., terrasse, accès tram. ☎ (025) 76 10 36 soir.

Urgent splendide 3½ pièces à Saint-Germain/Savièse, cheminée française, cuisine équipée, garage, cave, libre le 1.3.92 ☎ (027) 25 36 23 dès 20 h.

Urgent à Fully studio rez Fr. 650.- c.c. cave pl. parc ☎ (026) 46 39 25.

Vacances

Bruson, au milieu de son domaine skiable chalet à louer pour groupe ☎ (026) 85 17 23.
 Costa Brava villa 8 pers. piscine tennis garage Fr. 500.- à Fr. 1150.-/sem. ☎ (021) 869 93 41.
 E/Coستا Dorada villa 800 mer calme animaux admis du 1.5 au 5.7 ☎ (024) 41 10 21.
 E/L'Escala villa 5 pièces 10 pers. 2 fam. vue mer plage 500 m. t. conf. jull/aodt Fr. 850.-/sem. sept-oct. Fr. 450.-/sem ☎ (026) 22 28 79.
 Espagne Alicante, belle villa meublée 128 m², 2 terrasses parcelle 930 m² arborisée, garage, affaire très intéressante ☎ (021) 963 11 16 dès 19 h.
 F/Juan Les Pins, app. 4 pers. proche plage TV lave-v. ☎ A. Imvac, Oche 8, Martigny.
 Ile Maurice, bord de mer, villa 4 pers., Fr. 1200.-/sem., cuis. + chauff. mauric. à dispo., sports ☎ (021) 963 16 60.
 On cherche appartement ou chalet dans station, si poss. val d'Anniviers, du 15 au 22 février. ☎ (068) 22 90 50 matin.
 Ovronnaz chalet 4 pers. mars-avril pr ctre thermal et commerce ☎ (027) 86 26 71.
 Passez l'été à Champéry plusieurs appts à louer dès 3 mois tarif dégressif ☎ (025) 79 17 77 hb 77 34 94 soir.
 Saint-Tropez à la plus belle plage de la Côte d'Azur, à louer mobilhomes tout confort. ☎ (021) 881 24 78.
 Val d'Illiez chalet à louer 6 pers. à la sem. du 14 mars à Pâques ☎ (025) 71 26 41.

Animaux

A vendre petits chiens maltais blancs pure race, vaccinés. ☎ (027) 83 11 64.
 A vendre Skye Terrier exc. origines tat. vac. prix raisonnable ☎ (025) 71 47 96.
 Adorables chiots cockers américains pure race vac. verm. Fr. 500.- ☎ (025) 77 24 35.
 Chiienne Baumette 1½ an bons débuts. ☎ (026) 83 15 17.
 Chiots Yorkshire, pedigree, 2 mois, vermifugés et vaccinés. ☎ (027) 38 19 14.
 Contre bons soins à donner gratuitement très jolis et jeunes chats ☎ (026) 44 19 19.
 Cple de pigeons Lynx de Pologne Fr. 50.- + cple rouleurs orient Fr. 30.- ☎ (025) 71 28 95.
 Je cherche chaton roux femelle env. 2 mois ☎ (027) 55 74 52.



OTTO

LE SOLDEUR

La plus grande maison suisse spécialisée dans la vente d'articles provenant de fins de séries, de stocks et de cessations de commerce ● textiles ● meubles ● conserves ● articles de bureau ● articles de ménage ● jouets ● denrées alimentaires ● etc...



CHOCOLAT SUISSE
DIV. SORTES
2 plaques à 100 g



CORNICHONS
400 g

DES OUTILS À DES PRIX INCOMPARABLES
 AVEC LESQUELS LE BRICOLAGE FAIT PLAISIR !

SET DE JARDINAGE, 4 pces
10.-
BOÎTE A OUTILS POUR BRICOLEURS
15.-



SET DE TAPISSIER
10.-
BOÎTE A OUTILS POUR PROFESSIONNELS, 40 pces
19.-

Vous trouvez chez nous des VÊTEMENTS DE SKI pour toute la famille à des prix sensationnels !

SION Art de verre rue du Manège 60 1950 Sion
 Lu 13.30-18.30 h
 Ma-Ve 08.30-12.00/13.30-18.30 h
 Sa 08.00-17.00 h non-stop

GAMSEN/BRIG Alte Landstrasse, Dorfsteingang Brig-Gamsen
 Mo-Fr 13.30-18.30 Uhr
 Sa 09.00-12.00/13.30-16.00 Uhr

ROCHE VD La Coche, derrière CC Magro
 Lu 13.30-18.30 h
 Ma-Ve 08.00-12.00/13.30-18.30 h
 Sa 08.00-17.00 h non-stop

Très beaux petits caniches Toys, 4 mois, Fr. 1300.- ☎ (025) 81 28 59.
 Veau femelle race brune pour élevage ou boucherie 15 jours ☎ (027) 86 37 34.
 Vente: chiots Shih-tzu, Bichon frisé, Yorkshire, Lhasa-Apso avec ou sans pedigree, réserv., visite, tens. ☎ (066) 66 72 81.
 Yorkshire moyen 1½ an, à vendre Fr. 500.- à disc. ☎ (027) 86 58 70.

Divers
 A enlever citerne cubique 10 000 lt, brûleur et chaudière ☎ (027) 25 10 10 repas.
 A remettre balnéologie massages centre VS Fr. 20 000.- ☎ (027) 41 10 73 soir.
 Club de l'Amitié: soirées et sorties animées, conférences-loisirs. Demandez nos conditions. ☎ (021) 963 86 04.
 Cours de langues, commerce et appui scolaire de toutes branches, Martigny ☎ (026) 23 19 19 ou Collombey ☎ (025) 71 64 44.
 Dégustations et accessoires: J. Métrailler, Conthey ☎ (027) 36 30 67.
 Disco-moblie, musique variée, anime vos soirées, bals, mariages, etc. ☎ (026) 87 13 15.
 Duo Italien anime toutes vos soirées de carnaval ☎ (022) 44 51 24 ou 28 51 32.
 Duo orchestre disponible pour carnaval ☎ (026) 22 67 66, M. Nenov pour renseign.
 Homme-orchestre libre pour mariages, fêtes, restaurants. ☎ (027) 23 58 65.
 Homme-orchestre styles variés + chant libre pour carnaval Bas-Valais ☎ (025) 81 33 34.
 Inès. Votre avenir par les cartes. Consulte de 10 h à 19 h 30. ☎ (021) 963 86 04.
 Mariages-spectacles photo-vidéo qualité professionnelle. ☎ (027) 23 63 34.
 Orchestre Clin d'oeil 2 musiciens, rép. varié, tous les styles. ☎ (027) 86 36 10.
 Orchestre 3 musiciens soirées privées carnaval mariages ☎ (027) 22 38 70 soir.
 Pour votre mariage photographe amateur sérieux ☎ (027) 58 42 16.
 Pour tous vos travaux de dactylo ☎ (027) 23 77 07.
 Pour toutes manifestations prestidigitateur, imitateur, animation. ☎ (021) 948 88 10.
 Pour un avenir à deux. Sylviane Rencontres. Pas sérieux s'abstenir. Horaire: 10 h à 20 h. ☎ (021) 963 89 30.
 Réalisez tous reportages vidéo spectacles, manil., mariages ☎ (027) 25 30 62.
 Réussir vos mariages, fêtes, musique tous styles, disc-jockey. ☎ (022) 786 10 36.
 SOS Futures Mères VS ctre + Chablais VS-VD à disp. des futures mamans en difficultés ☎ (027) 22 12 02 ou (025) 65 30 30.
 SOS Music duo disponible pour mariages cagnottes soirées privées etc. ☎ (027) 55 73 73.
 Mary femme-orchestre pour banquets, mariages, etc. Nouveau no ☎ (077) 28 37 30 natel C

ANNONCES DIVERSES

ECHANGE D'APPAREILS
(TOUTES MARQUES)

Demandez-nous un devis sans engagement pour l'échange de vos anciens appareils à encaster ou indépendants

- devis rapide
- exécution soignée
- prix compétitif




SAXON TEL. 026/ 44 35 35

incroyable!

LE LEADER

des lunettes moins chères



SERVICE OPTIQUE
 JEAN-MICHEL BROCCARD
 RUE DES CREUSETS 21
 1950 SION
 Tél. 027/22 40 95

montures des Fr. 38.-

(réf. E 372)

Kalmar



Service et réparations
 au chariots élévateur de notre expert
à proximité de vous

Altras SA
 Erwin Schmid, Feithierenstrasse,
 3952 Susten
 Tél. 027 - 63 41 32, Fax 027 - 63 42 24

KARATÉ

ENFANTS dès 6 ans et ADULTES

Tous les jours
COURS D'ESSAI GRATUIT

KARATÉ CLUB VALAIS

Fitness Center Rue du Sex 4
 J.-C. KNUFFER SION
 5e dan (027) 23 10 18



La ligne, c'est Filligne

Perdre du poids en retrouvant la forme ?
 Eliminer la cellulite ?
 Raffermer les tissus ?
 En un mot **DEVENIR SVELTE ?**


OUI tout cela vous le pouvez en venant nous voir sans plus tarder pour une ANALYSE GRATUITE de votre silhouette. Garantie de remboursement par écrit.

INSTITUT D'AMINCISSEMENT
 Rue du Scex 45, SION
 Tél. 027/22 33 68

Filligne
 Lundi-jeudi : 9 heures - 20 heures
 Vendredi : 9 heures - 16 heures

VALAIS-MAZOUT

VOTRE FOURNISSEUR LOCAL EST A VOTRE SERVICE
 AVEC SON PERSONNEL ET SON EQUIPEMENT



LE MAZOUT? ÉCONOMIQUE, PROPRE ET SÛR

SIERRE
 V. & A. Zwissig S.A.
 Lehner & Tonossi & Cie
 Otto Stucky

SION
 Combustia Micheloud & Udrisard
 A. Rossier & Cie S.A.
 Carbona
 B. Tavernier

MARTIGNY
 Piota S.A.
 Louis Nicollerat
 Carbona, R. Diethelm
 City Mazout, J. Kamerzin
 Raymond Pierroz

SAINT-MAURICE
 André Meier

MONTHEY
 Piota S.A.

MAZOUT, ÇA CHAUFFE

TOURISME ET VACANCES

VISITEZ L'EGYPTE À LA CARTE

ORGANISATION VOYAGES EGYPTE
M. WASSEF
 Tél. (025) 63 19 17
 10, av. de la Gare - 1880 BEX

Nous sommes une équipe formée d'Égyptiens connaissant parfaitement les lieux: nous confectionnons votre séjour sur mesure.
VOYAGES INDIVIDUELS OU EN PETITS GROUPES, 4-16 personnes max.
 Nous conseillons, informons et préparons les voyageurs avant le départ.

NOS PRIX COMPRENNENT TOUT: vol de ligne, hôtels de 1re catégorie, guides spécialisés, excursion Abou Simbel, spectacles son et lumière à Guizeh et Karnak, pourboires, accompagnateur, etc. Séjours de 10, 13, 15 jours avec croisière. **Brochures gratuites sur demande.**

NOS VOYAGES PROMOTIONNELS:
 du 5 au 19 avril 1992 Fr. 3280.-
 du 5 au 17 avril 1992 Fr. 2970.-
 du 10 au 19 avril 1992 Fr. 2790.-

EXPO'92 SEVILLA

Avec

SPANATOURS

Week-end 4 jours
 Semaine 5 jours
 Séjour 8 jours

Pour documentation
 (027) 22 83 06 36-785898

Bungalows vacances au Tessin
 Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano sur le lac de Lugano. A partir de Fr. 20.- par personne.
 Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano.
 Tél. (091) 22 01 80. 24-724369

L'appel du large

CARNAVAL DE NICE
 5 jours, 20-24 février

ABANO-TERME
 (cures)
 12 jours, 2-13 mars

FUYONS L'HIVER!
 1 jour au lac Majeur, 23 février

L'Oiseau bleu VOYAGES

3960 Sierre • Rte de Sion 14 • Tél. 027/55 01 50
 1920 Martigny • Rue du Gd Verger 11 • Tél. 026/22 77 77
 1870 Monthey • Av. Crochetan 2 • Tél. 025/71 89 03
 1896 Vouvry • Av. du Valais 3 • Tél. 025/81 30 17

vacances en FRANCE
 MÉDITERRANÉE-ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1992 gratuite. LUK Pichard 9, 1003 Lausanne (021) 2071 06

Pourquoi pas vous?
 Donnez de votre sang Sauvez des vies

Pin's à gogo
 vente directe, en grande ou petite quantité. Stock 30 000 pièces.
 Livraison dans les 24 heures.
 Fabrication de pin's de prestige Arthus Bertrand, Paris.
 Fabrication avec de nouvelles technologies très rapides.
 Délai de livraison, dès 15 jours.

RMC Diffusion
 C.p. 37, 1922 Salvan
 Tél. (026) 611 126
 Fax (026) 611 929.

ANNONCES DIVERSES

Coffres-forts neufs ou occasions
 100 m² d'exposition
 Serrures de haute sécurité, portes blindées. Dép. sur tous produits. Hessécurité, route des Casernes 18, 1951 Sion. ☎ (027) 314 333. 036-784433

C'est le produit de l'année
 créer votre propre affaire.
 Quelques heures par mois suffisent, rentabilité importante et immédiate, avec exclusivité de secteur.
 Investissement à partir de Fr. 100 000.-
 Pour tous renseignements tél. ce jour de 9 à 19 heures.
VILLARS S.à.r.l.
 Tél. (0033) 89 45 67 63, Mulhouse (France).



Pour mes lunettes je choisis
Verly Optic Martigny

AVEC LA NOUVELLE BMW 525i TOURING, VOS LOISIRS ACQUIÈRENT UNE NOUVELLE DIMENSION.



Un essai au volant de la nouvelle BMW Série 5 touring sera pour vous l'occasion de découvrir un plaisir de conduire dynamique, un maximum de sécurité, une économie adaptée aux exigences de notre temps et beaucoup d'espace pour les loisirs. Nous attendons votre appel.

Hoirie Angelo Brunetti Sierre
 5, av. du Château
 Tél. 027/55 14 93 / 027/55 65 72

Garage Richoz & fils Vionnaz
 Rte du Simplon 16
 Tél. 025/81 11 60

Bruchez & Matter SA Centre Auto, Martigny
 Route du Simplon 53
 Tél. 026/22 10 28

Garage Edelweiss Siegfried Weiss Conthey
 Tél. 027/36 12 42



Un refuge au pied du Wildhorn

La cabane des Audannes en construction dès le printemps.

Une cabane privée, mais ouverte au public aux mêmes conditions que celles du CAS, sera construite cette année aux Audannes, entre Anzère et le Wildhorn. Heureuse initiative de l'Association de la cabane des Audannes, qui regroupe de nombreux amoureux de la montagne.

ANZÈRE. - L'ascension du Wildhorn en une seule étape, que ce soit du Pas-de-Maimbré, des Rousses ou de Zeuzier, nécessite de longues heures de marche. Construire une cabane dans la région du lac

des Audannes, c'est offrir aux randonneurs un relais fort intéressant pour atteindre le sommet de cette montagne.

En avril 1991 se constituait l'Association de la cabane des Audannes (ACA), qui se fixait comme but de réaliser rapidement la construction d'un tel refuge. Consciente de l'importance de cette cabane pour le développement touristique de la région, la Municipalité d'Ayent accordait aux initiateurs un droit de superficie et une contribution financière.

Aujourd'hui, après mise à l'enquête publique, l'autorisation de construire est délivrée, et les travaux devraient débuter dès les premiers jours de printemps. Ouverture probable de la nouvelle cabane, en automne 1992.

200 tonnes de matériaux

Les travaux de terrassement auraient pu débuter en automne déjà, mais la neige précoce en altitude a renvoyé le premier coup de pioche au printemps. Dès que les conditions le permettront, un hélicoptère transportera sur place les quelque 200 tonnes de matériaux nécessaires à cette réalisation.

La nouvelle cabane sera équipée de trente couchettes, d'un réfectoire, d'un local

pour le gardien, de WC secs et biologiques. Les façades extérieures seront métalliques, l'intérieur boisé. L'éclairage sera alimenté par de l'énergie solaire, le chauffage et la cuisine se feront au feu de bois.

Déjà financée à 50%

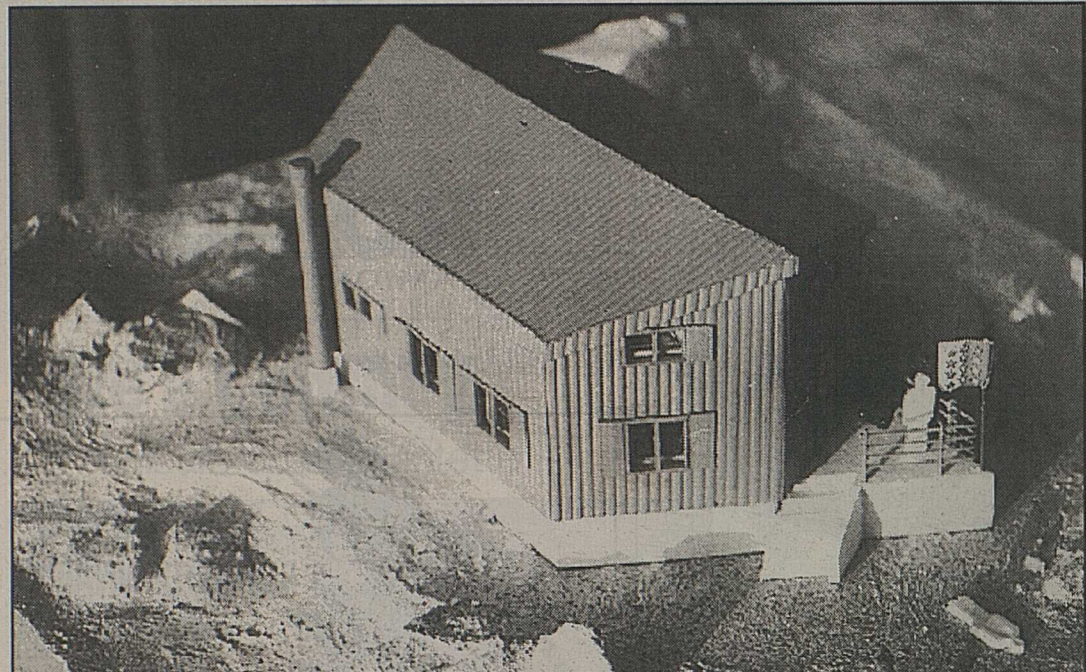
Le coût total de la construction est estimé à 400000 francs. Plus de la moitié de cette somme a déjà été récoltée. 100000 francs proviennent de la commune, des clubs, sociétés et associations d'Ayent et d'Anzère. Une souscription publique, pour des parts de 300 francs, a permis d'autre part de récolter à ce jour quelque 110000 francs.

La souscription est toujours ouverte. Les intéressés peuvent obtenir toutes informations utiles à ce sujet auprès de l'office du tourisme d'Anzère. A préciser que les souscripteurs bénéficieront de conditions spéciales lors d'un séjour à la cabane.

Un relais nécessaire

La cabane des Audannes, à près de 2500 mètres d'altitude, servira d'étape dans la montée du Wildhorn. Elle pourra aussi être atteinte en quelques heures des cabanes Wildstrubel, Gelten et Wildhorn, pour le plus grand bonheur des randonneurs à pied ou à skis.

Un relais qui manquait à ceux qui parcourent les Alpes bernoises. La montée au Wildhorn est relativement facile, seule la longueur du parcours empêchait jusqu'à ce jour certains marcheurs d'atteindre le sommet. Avec une étape à la future cabane des Audannes, tout devient possible! (wy)



La maquette de la cabane qui sera construite aux Audannes en 1992.

Vol de munitions

Deux caisses de cartouches et de grenades disparaissent à Grimisuat d'un local de munitions du régiment 6.



L'ancienne ferme dans laquelle s'est produit le vol.

GRIMISUAT. - Une caisse de cartouches et une caisse de grenades ont disparu, durant le week-end des 1er et 2 février, à Grimisuat, d'un local de munitions gardé par une compagnie du régiment d'infanterie de montagne 6.

La cp IV/11 du régiment valaisan effectue actuellement son cours de répétition dans le Valais central. Elle a ses quartiers dans les abris PC du centre scolaire de Grimisuat. Un local de munitions a également été aménagé dans une ferme désaffectée des environs du village. C'est là qu'ont été dérobées, durant le week-end des 1er et 2 février, une caisse de mille cartouches GP 90 pour fusil d'assaut et une caisse de vingt-sept grenades HG 43.

Le vol a été perpétré malgré l'organisation d'un service de garde, selon le Département militaire fédéral.

partement militaire fédéral.

Mystère

Contacté hier, M. Patrick Cudre-Mauroux, porte-parole du DMF, nous a expliqué: «Le vol aurait été perpétré entre samedi et dimanche, c'est-à-dire entre le dernier contrôle et la première commande de munition. Il ne semble pas qu'il y ait eu effraction. Les locaux - pourtant fermés à clef - ont été visités sans que la serrure ait été forcée.»

Une enquête a été ouverte par la justice militaire. Le juge instructeur devra établir pourquoi la garde ne s'est pas rendu compte de ce vol et quels sont les auteurs de ce forfait difficilement explicable. Et pour couronner le tout, les locaux de l'administration communale de Grimisuat ont été cambriolés ce week-end... (vp)

En bref

Anzère à la TV

ANZÈRE. - La station d'Anzère sera présente ce soir mardi sur le petit écran. A 18 h 30, sur la chaîne Eurosports, dans le cadre de l'émission «Ski-Journal», on pourra découvrir les nombreuses activités proposées sur les pistes comme dans le village des hauts d'Ayent.

Avec Sion Fémina

SION. - Suite à la fermeture de l'hôtel Europa, la soirée de Sion Fémina prévue dans cet établissement aura lieu au restaurant Le Jardin, à l'avenue de la Gare. La date prévue, le 14 février, demeure inchangée.

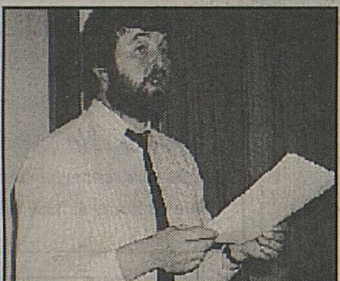
Carnaval des aînés

SION. - Le Club des aînés de Sion organise le mercredi 12 février prochain son traditionnel carnaval. Femmes et hommes dès 55 ans, déguisés ou non, sont cordialement invités à y participer. Animation musicale, collation et bonne humeur seront à l'ordre du jour. Seule obligation, apporter tasse, sous-tasse et couverts. Une participation de 5 francs par personne sera demandée pour couvrir les frais de cette journée.

Inscriptions jusqu'à demain mercredi 12 février, au Club des aînés à Sion.

Réunion des fonctionnaires

CHATEAUNEUF-CONTHEY. - Le syndicat du personnel de la Confédération (APC), section Rhône, a tenu dernièrement son



M. Gérard Devènes, président, à l'heure de son rapport.

assemblée générale. Ce syndicat regroupe des fonctionnaires fédéraux qui ne font pas partie des PTT, ou des CFF, à savoir le personnel des arsenaux d'Aigle et Saint-Maurice, de l'OFAEM de Sion, de la station de recherches agronomiques des Fougères, de l'assurance invalidité, ainsi que les retraités de ces différents secteurs.

Accueillis par M. Charly Darbellay, directeur du centre des Fougères, qui leur a fait visiter les lieux, et rappelé l'histoire du centre, et M. Claude Rapillard, président de la commune de Conthey, qui leur a présenté Conthey «de la plaine à la montagne», les délégués ont com-

mencé leurs délibérations sous la présidence de M. Gérard Devènes, président de la section Rhône.

Comme tout un chacun, les fonctionnaires fédéraux sont inquiets: situation économique, Europe, les inconnues se profilent nombreuses à l'horizon; y compris celle du FA-18. Le refus par le Parlement de l'achat de cet avion ne resterait sûrement pas sans conséquences sur l'emploi.

Ces préoccupations furent cependant atténuées par l'excellent repas qui suivit la partie officielle. Les fonctionnaires aussi sont sensibles aux belles et bonnes choses de la vie! (cb)

Concerts militaires

La fanfare du rgt inf mont 6 donnera deux concerts à Orsières et à Sion.



La fanfare du régiment d'infanterie montagne 6 effectue actuellement son CR 92 à Vernayaz et prépare ses concerts à la salle de l'Avenir à Fully.

Sous la direction du sgim Arsène Duc, du cpl Thierry Bobillier et du cpl Jean-Luc Pont, elle met au point un programme de qualité avec,

comme pièces principales, la «Force du destin» de Verdi et «Challenging Brass» de Vinter. Parmi les pièces modernes, mentionnons le «Blue Rondo à la Turk» de Brubeck, «Music de Miles» et «Blenheim Flourishes» de Curnow. Enfin, une place sera réservée aux traditionnelles marches et à une prestation des tambours.

Le premier concert aura lieu le mercredi 12 février prochain à la salle de l'Echo d'Orny, à Orsières, dès 20 heures. Vendredi 14 février, la fanfare du rgt inf mont 6 donnera son concert final, qui clôturera le CR 92, à l'aula de l'ancien collège de la Planta, à 20 heures.

«13 Etoiles» de février

Les dynasties des Ritz et des Seiler ont-elles éclipsé les autres grandes familles hôtelières du pays? C'est le cas dans le Valais romand où peu de gens connaissent les Super-saxo et les Zurbriggen qui gèrent aujourd'hui encore la plupart des grands hôtels de Saas-Fee. Thierry Ott a tâché de découvrir les recettes d'un succès assez rare dans l'hôtellerie de montagne.

Stéphane Anderegg en a lui aussi choisi de promener un regard curieux sur les villages

de Saas, sur leurs relations presque familiales... et presque toujours conflictuelles. Depuis quelque temps, un certain nombre de projets rapprochent ou réunissent les stations; on tente de faire taire la dispute des coqs qui s'investissent traditionnellement de clocher à clocher; et ça ne marche pas mal du tout!

«13 Etoiles» consacre aussi une partie de son cahier de février aux prix culturels de l'Etat du Valais.

MUNICIPALITÉ DE SION

Ouverture des bureaux pour les votations fédérales et élection cantonale du 16 février 1992

- Vendredi 14 février de 17 h à 19 h**
Casino, Grand-Pont
Sacré-Cœur, centre scolaire, entrée sud, rue Chne-Berchtold
Saint-Guérin, salle paroissiale sous l'église
- Samedi 15 février de 10 h à 12 h 30**
Casino, Grand-Pont
Sacré-Cœur, centre scolaire, entrée sud, rue Chne-Berchtold
Saint-Guérin, salle paroissiale sous l'église
Champsec, école
de 17 h à 19 h 30
Casino, Grand-Pont
Sacré-Cœur, centre scolaire, entrée sud, rue Chne-Berchtold
Saint-Guérin, salle paroissiale sous l'église
Bramois, centre scolaire
Uvrier, école
Châteauneuf, école-abri
- Dimanche 16 février de 10 h à 12 h 30**
Casino, Grand-Pont
Sacré-Cœur, centre scolaire, entrée sud, rue Chne-Berchtold
Saint-Guérin, salle paroissiale sous l'église
Bramois, centre scolaire
Champsec, école

Vote anticipé: mercredi 12 et jeudi 13 février 1992 de 10 h 30 à 12 h à l'Hôtel de Ville, salle du conseil.

L'administration communale

Sion, le 31 janvier 1992.

Université populaire Savièse

LES QUATRE SAISONS SAVIÉSANNES

un film de René-Pierre Bille et Fernand Luyet

Jeudi 20 février 1992 à 19 h 45, auditorium du centre scolaire de Moréhon

De la Fête-Dieu à la montée à l'alpage en passant par les séances du conseil communal, le battage du blé, le mariage d'antan, le partage du fromage, etc., découvrez notre passé par l'image.

Le nombre de places étant limité, il est indispensable de retirer les billets d'avance, au prix de Fr. 2.- jusqu'au vendredi 14 février à 18 h auprès de: magasin Coop Saint-Germain, magasin Famila, Ormône, épicerie F. Jollien, Granois et magasin Denner, Chandolin.



UNE PERSONNALITÉ À PART.



Parmi la multitude de véhicules qui sillonnent nos routes, la Lancia Dedra sort de l'anonymat. Si elle se distingue d'emblée par une personnalité qui focalise l'attention, c'est parce qu'elle est belle. Ses lignes modernes, mais d'une incontestable élégance, laissent deviner des caractéristiques tant techniques qu'esthétiques du plus haut niveau. Ainsi par exemple le système anti-dérive visco-drive ou l'ABS révolutionnaire à 6 capteurs. Ou encore le recours à des matériaux de qualité comme le bois de rose et l'Alcantara pour l'agencement intérieur. La Dedra existe en versions 1.6, 1.8 et 2.0 litres, avec ou sans boîte automatique, en turbo et en turbo à traction intégrale d'une puissance de 169 ch. C'est donc une voiture dont les caractéristiques parlent tant au cœur qu'à la raison. Pour compléter son riche équipement de série, la Dedra offre un vaste éventail d'options parmi lesquelles le système d'amortissement électronique ou les revêtements de cuir signés (Poltrona Frau). La confirmation d'une personnalité synonyme de supériorité.



1.6 i.e.

La version de base. 1580 cm³, 57 kW (77,5 ch), 170 km/h. Fr. 22 800.-

1.8 i.e.

La version granturismo. 1756 cm³, 77 kW (105 ch), 187 km/h. Fr. 26 850.-

2.0 i.e.

La version prestige. 1994 cm³, 83 kW (112,8 ch), 195 km/h. Fr. 27 000.-. Existe aussi en version LX, Fr. 29 600.-.

2.0 i.e. Automatique

+ Fr. 2000.-

2000 turbo

La version turbo. 1994 cm³, 119 kW (162 ch), 215 km/h. Fr. 34 500.-

integrale

La version de pointe à traction intégrale permanente. 1994 cm³, 124 kW (169 ch), 215 km/h. Fr. 40 950.-

LANCIA DEDRA

6 ans de garantie anticorrosion. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

A la hauteur de vos exigences

Nacelle à bras pantographique **500 kg (5 pers.) jusqu'à 27 m**
La précision absolue pour :
- Nettoyages de façades
- Elagages
- Montages délicats en façade
Notre nacelle extensible jusqu'à 3,5 m est entièrement équipée. Eau et air sous pression, électricité, etc...

UNIQUE EN SUISSE

ROZAL
CAMION-NACELLE
ECHAFAUDAGES

1962 Pont-de-la-Morge Tél. + Fax 027/36 34 39



**NOUVEAUTE
REVOLUTIONNAIRE**

INSTITUT PIER AUGÉ

a testé pour vous :

L'EPISCAN

L'ÉPILATION DÉFINITIVE

progressive avec des RÉSULTATS SPECTACULAIRES !

SANS AIGUILLES

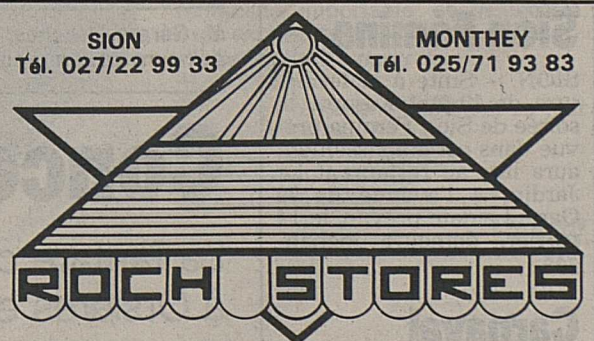
SANS DOULEURS

EFFICACE ET NET

Pour toutes celles qui ne veulent pas d'épilation électrique à l'aiguille.

Pour tous renseignements : INSTITUT PIER AUGÉ
Rue du Bourg 6 3960 SIERRE Tél. 027/ 55 30 64

SION Tél. 027/22 99 33
MONTHÉY Tél. 025/71 93 83



Fabrication ★ Pose ★ Fourniture ★ Réparation

de tous types de stores

Portes de garage ★ Automatisation

10 ans à votre service dans tout le Valais

**L'ECOLE
VALAISANNE
DE SOINS
INFIRMIERS
EN PSYCHIATRIE**



reconnue par la Croix-Rouge suisse

Formation théorique et pratique, stage en milieu hospitalier, extra-hospitalier.

Age d'admission: 18 ans révolus.

Durée des études: 3 ans.

Rentrée scolaire: 1er octobre 1992.

Délai d'inscription: 15 mai 1992.

Les demandes de renseignements sont à adresser à la direction de l'Ecole valaisanne de soins infirmiers en psychiatrie, Mme B. Rey-Mermet, 1870 Monthey. Tél. (025) 71 85 05.

36-781606

**ligue suisse contre la vivisection
schweizer liga gegen vivisektion
lega svizzera contro la vivisezione**

et pour les droits de l'animal - and for the rights of the horse - a part of the world



8, chemin du Cèdre
1224 CHÈNE-BOUGERIES
CCP 12-2745-6

Ne vous laissez pas tromper (Limitons strictement l'expérimentation animale)

Les expérimentations animales indispensables restent permises

Mais finissons-en des expérimentations animales de routine, de prestige, remplaçables, inutiles, dépassées et superflues telles que celles pratiquées pour les cosmétiques, le tabac, les détergents, les plastiques, et l'agrochimie, l'alcool.

Votation du 16 février 1992

Votez oui

Responsable Maxime Moret

M. Fofana

voyant médium, résout tous les problèmes, même les plus désespérés, amour, chance, amaigrissement, retour de l'être aimé, clientèle pour vendeur, désenvoûtement. Résultat immédiat. N'hésitez pas à venir. Paiement après le résultat.

Tél. (023) ou (0033) 50 35 14 06.

18-766708

Paiement dès la réussite pour tous ce que vous demandez

Professeur Bangoura

le plus connu des grands Marabouts d'Afrique, résout tous les problèmes des cas survenant tous les jours. Amour, chance, impuissance, amaigrissement, clientèle pour vendeur. Résultat le plus rapide avec la date que vous désirez obtenir.

Tél. (023) ou (0033) 50 35 18 11.

18-768100

Dépenses «compressées»

La commune de Nendaz présente le budget 1992.

NENDAZ. - Les citoyens de Nendaz étaient convoqués en assemblée primaire vendredi dernier à Basse-Nendaz. A l'ordre du jour, la lecture du budget 1992 de la Municipalité. Première constatation, un important resserrement de la marge d'autofinancement. La progression des recettes fiscales estimée au budget 1991 n'a en effet pas atteint les prévisions, à l'heure où l'inflation pèse lourdement sur les dépenses.

Malgré une forte compression des frais de fonctionnement, la disponibilité dégagée pour l'investissement est relativement faible. Avec des recettes atteignant 18,8 millions de francs, la marge d'autofinancement du budget 1992 n'est estimée qu'à 564000 francs.

Finir ce qui est commencé...

Les principaux investissements de 1992 consisteront donc en l'achèvement de chantiers déjà ouverts à ce jour. Parmi les nouveaux projets retenus, on retiendra les réalisations suivantes, qui ne

seront envisagées que si l'octroi de subventions est confirmé: construction du poste de commandement de la PC à Basse-Nendaz, équipement du nouveau local du feu en construction à Haute-Nendaz, révision du plan d'aménagement, extension du réseau d'eau potable dans le secteur Les Clèves-Les Djiettes à Haute-Nendaz.

Un projet de route est également à l'étude pour relier les Condémines à la Péroua, liaison envisagée dans le cadre du projet Cleuson-Dixence. Figure encore dans cette liste le début d'une 3e étape d'aménagement de claies de protection contre l'avalanche de Lavantier, le captage des sources d'eau potable du Chappey, l'évacuation des égouts de Fey sur la step de Bieudron.

L'excédent de dépenses du compte d'investissements est de l'ordre de 1,8 million, alors que la marge d'autofinancement est estimée à 564000 francs. L'excédent de dépenses total atteindra donc 1,215 million. (wy)

Fête à Conthey

32e Amicale de la Quintette.



Le comité de la Quintette en assemblée.

Les 24, 25 et 26 avril prochain, la fanfare La Contheysanne d'Aven organisera la 32e Amicale de la Quintette à Château-neuf-Conthey. Cette fête revêt une importance toute particulière pour cette société de musique, puisqu'elle inaugurerà à cette occasion son nouvel uniforme.

Le comité d'organisation, présidé par M. Jacques Fumeaux, travaille d'arrache-pied depuis de nombreux mois pour que cette manifestation soit une réussite totale. Pour mieux s'y préparer encore et pour que rien ne soit laissé au hasard, la Conthey-

sanne recevait il y quelques semaines le comité de la Quintette et les délégués des fanfares de l'amicale. Avant de partager le traditionnel verre de l'amitié, ces derniers prenaient connaissance avec intérêt du programme des festivités. Le mot de la fin est revenu à M. Bruchez, président de l'amicale, qui s'est plu à relever l'excellent travail fourni par la fanfare organisatrice.

Voici le programme général de la manifestation, tel qu'il a été présenté aux délégués:

Vendredi soir: soirée familiale avec jeux et bal conduit par l'orchestre Airways.

Samedi soir: concert de la Fanfare des jeunes de la FMVC, remise du mérite contheysan, concert-show du Coccinelle Band de Miège, bal conduit par l'orchestre Airways.

Dimanche: dès 13 h 30, grand cortège dans les rues de Château-neuf, avec la participation d'une dizaine de sociétés; l'après-midi, animation et concerts, puis bal populaire. (c)

Au théâtre ce soir

«Elephant Man», ou la dure loi des différences...

SION. - Le CMA propose ce soir mardi, à 20 h 15 au théâtre de Valère, une pièce écrite par Bernard Pomerance, intitulée «Elephant Man». Un superbe texte, pas tellement sur la maladie ou la difformité, mais simplement sur la différence et la dure loi des apparences...

En fait, il s'agit de l'histoire

de John Merrick, un patient atteint de neurofibromatose, une affection génétique incurable qui provient d'un terrifiant désordre neurologique, et qui s'accompagne de tumeurs cutanées et de difformités plus ou moins monstrueuses. Elle a été racontée par le Dr Treves, écrivain et brillant chirurgien,

dans son livre «L'homme éléphant» publié en 1923.

«En tant que spécimen humain, Merrick était ignoble et repoussant, mais s'il nous avait été donné de voir son âme de façon tangible, elle aurait pris la forme d'un homme remarquable et même héroïque, courageux, droit et honnête...», écrivait le Dr Treves.

A relever que les photos projetées au cours de la représentation sont des documents originaux, montrant Merrick durant son séjour à l'hôpital de Londres à la fin du siècle passé.

Location à l'office du tourisme de Sion. Ouverture des portes du théâtre à 19 h 15. (wy)



Des comédiens de talent pour interpréter «Elephant Man».

Confondu Rhône et Rhin...

BRIGUE. - Les téléspectateurs valaisans - ceux qui ont la possibilité de recevoir les programmes TV de RAI 1 - auront certainement été nombreux à suivre le long service que la chaîne transalpine a consacré à l'agriculture de montagne en Valais, le 2 février écoulé, dans le cadre d'une retransmission hebdomadaire intitulée «Linea verde», réalisée par le journaliste Federico Fazzuoli.

Or, nos compatriotes se sont-ils rendu compte que, tout au long de ce volet, on confond tout simplement le Rhône avec le Rhin?... Ce qui a incité un émigré italien de Zurich, M. Giovanni Allegri, à adresser une lettre ouverte au directeur de la RAI en ces termes.

«Nous, émigrés italiens en Suisse, qui depuis quelques années recevons le TGI par câble, éprouvons beaucoup de plaisir au fait que la RAI s'intéresse aussi au pays qui nous accueille.

Malheureusement, le plaisir se transforme en colère, le miel en fiel, lorsque nous voyons notre TV commettre des erreurs incroyables qui feraient rougir un élève des classes élémentaires.

Parce que, pendant une demi-heure au moins, c'est-à-dire durant tout le temps consacré au service précité, le signor Fazzuoli a, d'une manière désinvolte, appelé Rhin le fleuve qui traverse le Valais, en expliquant ensuite que le Rhin, après avoir touché villages et cités de la vallée, se jette dans le lac de Genève, puis parcourt le sud de la France pour gagner la Méditerranée. S'il lui était arrivé une fois au moins de se tromper pour le nommer Rhône (...), tous savent toutefois que «Linea verde» est enregistrée. Dans le service en question, on a vu des images prises par hélicoptère, d'autres de vignes et d'autres encore concernant une étable valaisanne. Il s'agit donc d'une émission de prestige et par conséquent très

coûteuse.»

Et M. Giovanni Allegri de poursuivre: «oublions pour un moment le signor Fazzuoli. A la RAI de Rome, entre monteurs, rédacteurs, traducteurs, chefs de service, rédacteurs en chef, responsables de la structure, une demi-douzaine au moins de personnes doivent avoir visionné cette émission de «Linea verde» avant de la mettre en onde: est-il possible que parmi tous ces messieurs, certains desquels avec des salaires de conseiller fédéral, personne ne sait où Rhin et Rhône se trouvent?»

Parlant du vin du Rhin produit par les vignes valaisannes, le signor Fazzuoli a affirmé qu'il coûte au moins aussi cher que le bordeaux. C'est pourquoi, ajoute Fazzuoli, nos émigrés en Suisse sont contraints d'acheter des vins importés à bon marché comme les tunisiens et les algériens.»

Puis M. Giovanni Allegri conclut: «que le signor Faz-

zuoli se tranquillise. Nous émigrés italiens en Suisse mangeons bien et buvons mieux. Nous buvons de bons vins italiens, de Valtellina ou Valpolicella, qui ne coûtent pas une fortune, mais aussi de bons blancs valaisans qui n'ont absolument rien à envier aux vins du Rhin ou de Bordeaux.

A votre bonne santé, monsieur le directeur.»

Qu'ajouter après ça? Sinon espérer que nos confrères italiens corrigent le tir. Par exemple, à travers la réalisation d'un reportage consacré cette fois à notre Rhône et à sa prestigieuse vallée, de sa mer de glace au lac Léman. A parier qu'ils trouveraient matière à les réconcilier avec leurs innombrables compatriotes vivant chez nous qui - comme M. Giovanni Allegri - n'apprécient absolument pas pareille erreur. Quant aux Valaisans, principaux intéressés, ils ne demanderaient pas mieux, on s'en doute.

Louis Tissonnier

Un tunnel pour Viège

Début des travaux.

Concernant le détournement du trafic dans les vallées de Saas et Zermatt à partir de Viège, les travaux ont virtuellement débuté hier. Coût global de l'opération quelque 136 millions.

VIÈGE. - En la circonstance l'adjoint au chef du service cantonal des routes nationales, Edwin Plaschy, a expliqué le déroulement des opérations:

Aux fins de décharger une partie du trafic (environ 30%) qui touche la cité industrielle, il s'agit, à partir de l'entrée de cette dernière localité, côté Rarogne, de construire en direction de Stalden un nouveau parcours à deux pistes d'une longueur totale de 4135 m dont 3260 en tunnel, doté de chaque côté d'un trottoir de 1 m 35 de large.

Au cours de la première étape, qui s'étendra vraisemblablement sur huit mois, poursuit M. Plaschy, au moyen d'une fraise, on édifiera un tunnel pilote aux dimensions restreintes. Puis, on le dotera d'un gabarit habituel à l'aide de l'explosif. Après son portail sud, la route reviendra sur la rive droite de la Viège sur un viaduc, d'une longueur de 206 m successivement par-dessus le cours d'eau, le chemin de fer du

BVZ et la route cantonale, puis un deuxième viaduc de 130 m celui-là pour gagner la route de la vallée. Une autre particularité, précise M. Plaschy, la voie ferrée sera déplacée de quelque 700 m, dans le but de l'adapter aux nouvelles

conditions de la situation. Date de l'achèvement de l'ouvrage: fin 1996 probablement. 84% du montant de la facture seront pris en charge par la Confédération, le reste, soit 21859000 francs, par le canton et les communes et 30%

de ce reste, selon la législation sur les routes, soit 6557000 francs, à répartir entre les communes intéressées. Pour conclure, souhaitons plein succès aux différentes entreprises qui sont engagées dans ces travaux. (lt)



Début des travaux au portail nord.

RÉDACTION DU HAUT-VALAIS
3900 Brigue

Louis Tissonnier (lt)
☎ (028) 23 10 77
Telex (028) 47 31 45

Jean-C. Granger (jcg)
☎ (028) 24 21 45
Fax (028) 24 21 07

Vendredi 14 février
Fêtons la Saint-Valentin

RESTAURATEURS

ne laissez pas passer l'occasion de présenter VOTRE ÉTABLISSEMENT aux

«VALENTINE ET VALENTIN» en quête de l'endroit idéal pour passer une soirée agréable en savourant l'une ou l'autre de vos spécialités.

Pour ce faire: la rubrique GASTRONOMIE du vendredi 14 février est à votre disposition.

▽ SION (027) 295220, M^{me} J. Huttenlocher vous renseigne et prend note de votre message.

● Délai: mercredi 12 février, 10 heures.

Les 35 bougies de l'UPCS

Une soixantaine de membres viennent de participer à l'assemblée générale de l'Union du personnel de la commune de Sierre, placée sous la présidence de Pierre-Alain Pouget, chef du service des eaux et du gaz aux Services industriels de Sierre.

SIERRE. - L'UPCS fêtera cette année ses trente-cinq ans d'existence puisqu'elle a été fondée le 14 décembre 1957 par Robert Morand, Paul Savioz, André Biollay, Arsène Derivaz et Florentin Savioz. Depuis, elle a connu sept présidents, tous membres d'honneur, soit Henri Caloz, Aloïs Guntern, Marcel Rappaz, Guy Loye, Jacques Gaillard, Renaud Fornerod et Christian Andenmatten. L'effectif s'élève aujourd'hui à 196 membres venant de l'administration communale, des SI, des Travaux publics et du centre médico-social. Dans une communauté professionnelle telle que l'UPCS, l'harmonie dépend de la tolérance de chacun vis-à-vis des autres, de sa solidarité, de sa générosité. D'ailleurs, les statuts rappellent que cette harmonie ne doit pas être compromise par des attitudes butées, des positions rébarbatives, des déclarations négatives, pour ne pas risquer de nuire à l'ensemble du personnel communal.

Un bon climat de travail

Lors de l'assemblée, le président a passé en revue les principales activités de l'année dernière, à savoir la sortie de famille au camping Robinson, le match aux cartes, le tournoi de badminton, le Noël des enfants et le souper annuel.

Quant aux rencontres inter-ville regroupant les associations de Sion, Monthey, Martigny et des villes du Tessin, les responsables ont proposé aux amis tessinois, en raison de leur situation géographique et climatique, d'organiser les prochaines joutes sportives au printemps ou en été sous la forme d'une course de vélo ou à pied, et de laisser aux Valaisans la mise sur pied des compétitions sur neige.

Après la présentation des comptes et le rapport des vérificateurs, le comité a affirmé sa volonté de poursuivre le bon fonctionnement de cette association en étroite collaboration avec les instances supérieures de la commune et des SI. Quant à la commission paritaire, elle s'attache en tout premier lieu à veiller au bon développement des conditions sociales, à développer les relations entre les employés et le Conseil communal, à chercher à apaiser les conflits éventuels qui pourraient surgir et, surtout, à œuvrer en faveur d'un bon climat de travail.

Un record

Au chapitre des admissions et des démissions, rien à signaler, si ce n'est la naissance de treize enfants parmi le personnel communal, un record dans les annales.

Parmi les membres fidèles, relevons les trente-cinq ans de service de Charly Bruny et les vingt-cinq ans de Michel Pont et de Marc Kamerzin. L'année 1991 a été marquée par le départ à la retraite de René Métrailler, officier d'état civil. Le comité de l'UPCS a été reconduit dans ses fonctions. (dac)

Contes pour tous âges

Mercredi 12 février, la bibliothèque communale de Chalais organise un après-midi de contes pour les jeunes et les anciens. Tout le monde pourra en profiter, car les légendes n'ont pas d'âge.

Ce qu'il y a d'intéressant ici est que la bibliothèque a été agencée dans le home pour personnes âgées. Celles-ci peuvent, de cette manière, profiter de l'affluence et se sentir toujours en contact avec la vie active.

La bibliothèque organise souvent des manifestations de ce genre pour attirer la population chez elle, et la familiariser avec ses services. Il est en effet très important que les gens sachent qu'ils ont des livres à disposition, et que les jeunes surtout prennent goût à la lecture.

Cette fois-ci donc, le thème de l'après-midi sera un genre qui retrouve un certain succès en ce moment: le conte. On

voit en effet de plus en plus souvent, à la télévision, des conteurs tenir sous le charme un auditoire d'enfants. Et il n'est pas sûr que leurs parents y prennent moins de plaisir.

Les conteurs de Sion assurent ce spectacle. L'originalité de cette troupe est qu'elle est formée de bénévoles, qui prennent sur leurs loisirs le temps de monter ces manifestations. Ils viennent d'horizons divers, on y trouve même des chefs d'entreprise. La population de Chalais pourra donc bénéficier de leur don.

Cet après-midi de contes est gratuite. Pour les petits elle commence à 15 heures pour une période de quarante-cinq minutes. Les plus grands prennent le relais à partir de 15 h 45. On espère que de nombreux spectateurs viendront vivre de belles aventures. (pc)

BIBLIGRAPHIE

Atlas de la région lémanique

Tout savoir de Saint-Maurice à Annecy.

Deux ans de travaux du département de géographie de l'Université de Genève ont permis de dresser des cartes enfin complètes sur tous les éléments de la région lémanique, du district de Saint-Maurice jusqu'en Haute-Savoie et dans le pays de Gex. A l'aide de 144 photos prises par satellite ou par avion, de cartes en couleurs, de reliefs, l'atlas entend montrer graphiquement l'évolution de la région. Chaque commune, du lac d'Annecy à celui de Neuchâtel, du Jura au Mont-Blanc, est analysée du point de vue de l'évolution de sa population, de sa main-d'œuvre, de ses cultures, de son potentiel économi-

que. Des éléments statistiques sur les prix du terrain dans différentes parties de la région, le nombre et la taille des exploitations agricoles, les mouvements des frontaliers, etc. complètent cet ouvrage.

La réalisation de ce précieux outil de travail a été rendue possible par l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique. C'est l'Encyclopédie de Genève qui en est l'éditeur. (dn)

Atlas du Bassin genevois et de la région lémanique. Publié par: Encyclopédie de Genève, c.p. 369, 1217 Meyrin 1. Prix: 69 francs.

Fête cantonale à Sierre

SIERRE. - La prochaine fête cantonale des samaritains se déroulera à Sierre le 14 juin. C'est la section sieroise qui aura la mission de mener à bien l'opération. Le président du comité d'organisation, M. Hervé Comby, a présenté les principales lignes de ce rassemblement dont le budget a été estimé à 44000 francs.

Cette journée réunira à la salle omnisports de Sierre quelque 500 samaritains et spécialistes du sauvetage.

Tenues nouvelles

La présidente de la section locale, Mme Elisabeth Perruchoud, a donné connaissance de son rapport d'activités et Mme Geneviève Massy de celui des comptes. Quant à Mme Elisabeth Julien, responsable de la commission technique, elle a rappelé les principales missions des membres: visite du musée de la Croix-Rouge à Genève, cours sur la perfusion, formation des sauveteurs et samaritains, cours sur la cellule catastrophe (CECA), exercice sur les accidents de chantier, présence active durant les festivals, fêtes, kermesses sportives, etc.

Le Dr Beysard a commenté les objectifs suivants: sout-



Tenues nouvelles et visibles pour les samaritains sierois.

nir, encourager et participer. Avec lui, les adhérents ont appris à faire le massage cardiaque.

Emma Clerc, Geneviève Massy et Elisabeth Julien ont montré les nouvelles tenues vestimentaires des samaritains qui participent à la CECA.

Cette année sera très attrayante pour les Sierrois. Aussi, avant l'effort, les membres ont pris part à une magnifique soirée récréative. (a)

MM. Pierre Crettol, Mmes

Géronde: attention danger!

SIERRE. - La police municipale attire l'attention de la population et surtout des jeunes sur les dangers du patinage et de la promenade sur le lac de Géronde et le Petit-Lac notamment. En effet, l'épaisseur et la qualité de la glace sont incontrôlables et aucune surveillance ne peut être organisée par les services publics. En conséquence, l'administration communale décline toute responsabilité en cas d'accident et recommande la plus grande prudence, l'utilisation des lacs se faisant aux risques et périls des usagers.

Les amateurs de patinage peuvent se rendre à la halle de Graben ou à la patinoire de Holzplatz à Finges. (dac)

En bref

Conférences reportées

SIERRE. - L'Université populaire de Sierre informe que, pour des raisons indépendantes de sa volonté, les conférences suivantes ont été reportées, soit «Introduction à Nietzsche», les mardis 17 et 25 mars, et «Emotions et maladies psychosomatiques», du mardi 31 mars.

Hôte d'honneur

SIERRE. - La traditionnelle foire-exposition du Haut-Valais (OGA) se déroulera du 29 août au 6 septembre à Brigue. Le comité d'organisation de l'OGA se réjouit de pouvoir saluer la ville de Sierre en qualité d'hôte d'honneur de cette année. A l'occasion de la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Viège le 5 mars, l'hôte d'honneur fera connaître son comité ainsi que sa conception d'exposition.

Le comité de l'OGA se montre déjà curieux de savoir comment la région de Sierre, avec sa population bilingue, se présentera à Brigue.

Révolutions solaires

SIERRE. - L'horoscope, l'astrologie vous intéressent? Les révolutions solaires et lunaires vous passionnent? Inscrivez-vous, jusqu'au 19 février, pour un cours donné au Lotus le samedi 22 février. (dac)



Le lac de Géronde, un réel danger en hiver.

Protection des plantes

1. Journées d'information

Comme les années précédentes, la Station protection des plantes organisera des séances d'information sur les problèmes d'actualité en arboriculture, viticulture et culture maraîchère. Afin de vous faire profiter d'autres informations que purement phytosanitaires, nos collègues des autres stations cantonales traiteront ce même jour de sujets d'actualité tels que choix des cépages, système de culture, etc.

Lieu: Ecole cantonale d'agriculture, Châteauneuf. Programmes, dates et heures: voir ci-dessous.

Informations pour l'arboriculture

Jeudi, 5 mars, à 13 h 30 - Situation phytosanitaire 1991 dans les vergers de pommiers, poiriers et abricotiers.

- Le carpocapse des pommes, poires et abricots est en augmentation.

- Système de culture: a) problèmes pratiques liés à la conception des cultures traditionnelles; b) intérêt de

nouveaux systèmes de verger.

- Araignée jaune et tarsonème sur fraisier.

- Nouveaux produits et recommandations pour 1992.

- Divers.

Journée d'informations concernant les jardins familiaux.

Lundi, 9 mars, à 13 h 30

- Le sol et sa préparation

- Le compost.

- La fertilisation.

- Possibilités de protéger les cultures contre les maladies et les ravageurs.

- «Balcons fleuris».

- Divers.

Informations pour la viticulture

Jeudi 12 mars, à 8 h 30

- Bilan phytosanitaire 1991.

- L'oïdium de la vigne: situation, propositions pour 1992.

- Traitements par hélicoptère.

- Les cicadelles en expansion.

- Flavescence dorée.

- Nouveaux produits.

- L'encépagement du vignoble valaisan: situation actuelle, informations pour l'avenir.

2. Pou de San José

La lutte généralisée et subventionnée dans la plaine de Martigny à Sierre sera effectuée comme les années précédentes. Veuillez vous inscrire auprès des communes. Un communiqué informera à temps sur les dates de traitement.

3. Cloque du pêcher

Cette maladie provoque au printemps des boursouffures rougeâtres ou jaunâtres sur les jeunes feuilles et des pousses tordues et déformées. Les arbres peuvent être protégés dès maintenant par un traitement avec un produit organique, tel que Zirame, Pomarsol, Thio-tox, TMTDm Thirame, Captafor, ou avec un produit cuprique. Application par temps doux, en mouillant bien toute la couronne. Après les précipitations importantes (25-30 mm), il importera de renouveler le traitement.

Station protection des plantes A. Schmid

CHAMPIONNAT SUISSE HANDISPORT - ANZÈRE - 1992

Winterthur Assurance
Commune d'Ayent
Pam, alimentation
Alpina Assurance, Martial Aymon
Coop Valais, combustible
Helvétia Assurance
Migros Valais
Brasserie Valaisanne S.A.
Travellotti et Fils, Cave de Saint-Romain

Nationale Suisse Assurances
Restaurant La Crêperie, Mme Bartholdi
Union de Banques Suisses, place du Village
Vincent Lamont, vins
Fellay & Fardel, bureau d'architecture
Travellotti Yvan, sanitaire
Philippe Gollut, agence immobilière
Coop, alimentation

Boutique Free Style, Jean-Pierre Savioz
Savioz Sports, Marcel Savioz
La Boîte à Coupe, Chantal Travellotti
Restaurant de Tsalan, L.-Bernard Emery
Yasmina Coiffure, place du Village
Restaurant Le Grand-Roc, MM. Ferreira et Vasca
Holiday Sports, place du Village
Supermarché Familia, place du Village

Restaurant de la Poste, M. et Mme Kuhlhanek
Jacky Sports, place du Village
Raiffelsen Ayent - Anzère
Hôtel des Masques, place du Village
Pizzeria d'Anzère, M. et Mme Reinhardt
Pizzeria L'Avenir, M. J.-Paul Rey
Kiosque Naville, Claudine Aymon
Novagence Anzère S.A.
Ecole suisse de parapente

Tea-Room La Canne à sucre, Béatrice Ledoux
Restaurant Eden, M. Régis Moos
Boutique RSH, Anne-Marie Simonin
Agence Trachsel, immeuble Cresta
Adagi, agence immobilière
Salle de billard, Espace Eden
Boutique Le Bateau ivre, Mireille Aymon
Marco Aymon, Radio-TV
Widmer-Aymon & Cie, électricité

Restaurant Le Grenier, Julio Cerdeira
Blum Fleurs, place du Village
Pharmacie d'Anzère, M. et Mme Zen Ruffinen
Boucherie Morard, Clovis Morard
Bijouterie Jacot, Alain Jacot
Banque Cantonale du Valais, centre Les Arcades

Le comité d'organisation remercie les sponsors et donateurs qui ont par leur participation, permis le bon déroulement de ces épreuves.

Nouvelliste

SPORT

ATHLÉTISME

HOCKEY

TENNIS

MOTOCYCLISME

Les Valaisans à Ovronnaz 29

La situation en Valais 32

Les championnats valaisans 34

Kevin Schwantz est prêt 36

IMBATTABLE!

CRÉDIT PRIVÉ

027/21 21 71

BANQUE MIGROS

Av. de France 10 - Sion



ALBERTVILLE 92.



Vegard Ulvang

Vegard Ulvang, le nouveau champion olympique des 30 kilomètres, n'est pas seulement un excellent skieur de fond, c'est aussi un passionné d'aventure. Cet été, il a ainsi traversé, à skis, le Groenland, une « balade » de quelque 550 kilomètres. Une année auparavant, il avait réussi l'ascension du Mt. Kinley, la plus haute montagne du Canada.

Vegard Ulvang. Né le 10 octobre 1963 à Kirvenes. 1 m 80, 75 kg. Principaux résultats: 3e des 30 km, 4e des 50 km des Jeux de 1988, 2e des 30 km, 3e des 15 km (libre), 3e des 15 km (classique) des championnats du monde 1989, champion du monde de relais 1991, champion olympique des 30 km 1992.

Résultats des 30 km

Les Saisies. Messieurs. Fond 30 km (style classique): 1. Vegard Ulvang (No) 1 h 22'27". 2. Björn Dählie (No) à 46"2. 3. Terje Langli (No) à 1'14"7. 4. Marco Albarello (It) à 1'27"9. 5. Erling Jevne (No) à 1'39"9. 6. Christer Majbäck (Su) à 1'44"3. 7. Niklas Jonsson (Su) à 2'49"8. 8. Jyrki Ponsiluoma (Su) à 2'56"6. 9. Vladimir Smirnov (CEI) à 2'59"8. 10. Harri Kirvesniemi (Fin) à 3'00"7. 11. Jan Ottosson (Su) à 3'06"1. 12. Michail Botvinov (CEI) à 3'09"1. 13. Lubomir Buchta (Tch) à 3'12"8. 14. Alexander Goliubev (CEI) à 3'28"3. 15. Jochen Behle (All) à 3'32"0. Puis: 25. Giachem Guidon (S) à 6'16"7. 36. Hans Diethelm (S) à 7'45"4. 87 skieurs au départ, 82 classés.

Les temps intermédiaires. 8,6 km: 1. Dählie 23'58"6. 2. Ulvang à 19"6. 3. Albarello à 28"3. 4. Smirnov à 32"5. 5. Langli à 47"3. 6. Kirvesniemi à 48"0. 7. Majbäck à 48"6. 8. Jevne à 54"6. 9. Jonsson à 59"1. 10. Giuseppe Pulie (It) à 1'10"3. Puis: 31. Diethelm à 2'16"7. 37. Guidon à 2'24"7.

15 km: 1. Dählie 40'36"8. 2. Ulvang à 12"1. 3. Albarello à 31"9. 4. Langli à 54"9. 5. Jevne à 1'08"0. 7. Majbäck à 1'09"4. 8. Kirvesniemi à 1'19"9. 9. Jonsson à 1'23"4. 10. Pulie à 1'40"6. Puis: 28. Guidon à 3'21"2. 34. Diethelm à 3'37"8.

23,6 km: 1. Ulvang 1 h 05'56"6. 2. Dählie à 8"5. 3. Albarello à 59"8. 4. Langli à 1'16"0. 5. Majbäck à 1'26"5. 6. Jevne à 1'28"1. 7. Smirnov à 1'51"7. 8. Jonsson à 2'17"4. 9. Kirvesniemi à 2'19"7. 10. Ponsiluoma à 2'24"6. Puis: 24. Guidon à 4'46"1. 34. Diethelm à 6'06"4.

Coupe du monde (6 courses): 1. Ulvang 126 p. 2. Dählie 117. 3. Langli 65. 4. Smirnov 49. 5. Kristen Skjeldal (No) 38. 6. Majbäck 30. 7. Behle et Jonsson 28. 9. Torgny Mogren (Su) 27. 10. Botvinov 26.

SKI NORDIQUE

Totale domination norvégienne

Ulvang (1^{er}), Dählie (2^e) et Langli (3^e) ont offert à la Norvège le podium des 30 km.

Personne n'en doutait vraiment. Les skieurs norvégiens allaient dominer les épreuves des Saisies. De là à penser que la première épreuve de ces Jeux, un 30 kilomètres disputé en style classique, allait tourner à un véritable championnat international de Norvège, il y avait un pas que d'aucuns refusaient de franchir. Il a pourtant bien fallu se rendre à l'évidence, au terme de ce premier rendez-vous olympique, où les Norvégiens ont exercé une domination totale: victoire pour Vegard Ulvang, deuxième place pour Björn Dählie, troisième pour Terje Langli et, encore, cinquième pour Erling Jevne.

C'est dire que les Norvégiens n'ont guère eu de considération pour leurs rivaux dans ces 30 kilomètres, courus à nouveau dans d'excellentes conditions. Seul, en définitive, l'Italien Marco Albarello est parvenu à battre - timidement - en brèche cette hégémonie en se classant au quatrième rang. Il faut remonter à 1928, aux Jeux de Saint-Moritz, pour retrouver un résultat identique, déjà réussi par les Norvégiens, sur 18 kilomètres. Quant aux deux Suisses engagés dans cette épreuve, ils ont eu un comportement fort discret: Giachem Guidon s'est classé 25^e, à plus de six minutes, tandis que Hans Diethelm prenait le 36^e rang, à près de huit minutes.

Seize ans après Formo

Un Norvégien sur la plus haute marche du podium, rien de plus logique. Mais lequel? Avant la course, Björn Dählie, le jeune (24 ans), vainqueur cet hiver des deux 30 kilomètres déjà disputés dans le cadre de la coupe du monde, ralliait tous les suffrages. A l'arrivée, c'était pourtant Vegard Ulvang, l'ancien (28 ans) qui l'emportait. Ulvang gagnait pour la circonstance son premier titre individuel majeur, après avoir accumulé les places d'honneur. Un exploit attendu depuis seize ans par toute la Norvège: la dernière médaille d'or olympique pour les Norvégiens remontait en effet aux Jeux d'Innsbruck,



Trois Norvégiens sur un podium: la course des 30 km (style classique) a été façonnée en or par Ulvang (au centre), en argent par Dählie (à gauche) et en bronze par Langli (à droite).

en 1976, lorsque Ivar Formo s'était imposé dans le marathon des neiges.

Et c'est très nettement que Vegard Ulvang, déjà champion du monde du relais l'an dernier, a gagné ce titre. Il a en effet battu de 46 secondes Dählie et de plus d'une minute tous ses autres rivaux, parmi lesquels Marco Albarello a réussi une performance étonnante. Décevant devant son public il y a douze mois dans le Val di Fiemme, le vétéran valdôtain (32 ans en mai prochain) a ainsi fait taire ses détracteurs. Les Norvégiens intouchables, Albarello a fait mieux que les Suédois

(Christer Majbäck 6e), les ex-Soviétiques (Vladimir Smirnov 9e) ou encore les Finlandais (Harri Kirvesniemi 10e).

Victoire de l'expérience

Avec le succès de Vegard Ulvang, c'est l'expérience qui a parlé sur ce difficile parcours des Saisies. Le skieur de Kirkenes a le mieux su doser son effort. Au terme de la première des deux boucles de quinze kilomètres, Ulvang n'était en effet pointé qu'en deuxième position, à 12 secondes de Dählie. Albarello était encore troisième (à 31"), devant Langli (à 54"), Smir-

nov et Jevne (à 1'08") et Majbäck (à 1'09").

Dans la deuxième boucle, Ulvang passait alors à l'attaque. Et il allait retourner la situation à son avantage de manière magistrale, prenant notamment près d'une minute à Dählie, qui avait manifestement présumé de ses forces sur ce tracé particulièrement exigeant. Quant à Langli, il trouvait les ressources pour gagner également une place sur le podium, aux dépens de Marco Albarello, battu de 13" pour la médaille de bronze, une médaille qu'il tenait encore sous ses skis à six kilomètres de l'arrivée.

Combiné nordique

Fabrice Guy conserve la cote

C'est un Japonais, Kenji Ogiwara, qui a réussi la meilleure performance sur deux sauts (89 m 5 et 89 m) au cours du dernier entraînement en vue du combiné nordique, sur le petit tremplin de Courchevel. Le bond le plus long (90 m) a cependant été le fait de l'Allemand Jens Deimel, qui ne participera qu'à l'épreuve par équipes. Avec un saut de 88 m (qu'il n'a pas pu tenir) et un autre de 88 m 5, le Français Fabrice Guy a cependant confirmé qu'il restait le grand favori de l'épreuve. Chez les Suisses, Andreas Schaad fut « le plus long », mais à distance respectueuse des meilleurs.

Courchevel. Derniers entraînements de saut en vue du combiné nordique. Première manche: 1. Kenji Ogiwara (Jap) 89 m 5. 2. Fabrice Guy (Fr) 88 m (tombé). 3. Jens Deimel (All) 86 m 5. 4. Milan Kucera (Tch), Stefan Kreiner (Aut) et Reichi Mikata (Jap) 86 m. Puis: 9. Klaus Sulzenbacher (Aut) 83 m. 12. Marco Zucchini (S) 81 m 5. 16. Andreas Schaad (S) 81 m. 36. Hippolyt Kempf (S) 77 m. 48. Urs Neidhart (S) 61 m 5. Deuxième manche: 1. Ogiwara 89 m 5. 2. Guy 88 m 5. 3. Deimel 88 m. 4. Kreiner et Teemu Summanen (Fin) 86 m 5. 6. Sulzenbacher 86 m. Puis: 11. Schaad 84 m 5. 13. Zucchini 84 m. 34. Kempf 79 m. 47. Neidhart 72 m 5. Troisième manche: 1. Deimel 90 m. 2. Sulzenbacher 85 m 5. 3. Jari Mantila (Fin) 85 m. 4. Kreiner, Fred Børre Lundberg (No) et Andrei Dondukov (CEI) 82 m 5. 7. Guy 82 m. Puis: 9. Zucchini 81 m 5. 16. Schaad et Neidhart 80 m 5. 24. Kempf 79 m 5. 48 concurrents seront en lice mardi dans le saut.

Guidon (25^e), l'image floue



Giachem Guidon: il a même eu honte...

Les fondeurs suisses avaient une première occasion de laver l'affront que leur ont fait les sélectionneurs en ne déléguant qu'une mini-équipe aux JO. Mais, aux Saisies, les meilleurs ont manqué leur affaire et justifié, par l'absurde, l'absence de leurs camarades. 25^e, Giachem Guidon avouait sa honte: « J'ai couru comme un écolier débutant dans le fond. Dans les premiers kilomètres, je me suis entravé trois fois les skis en mettant un bâton dans mes jambes. Je n'ai pas d'excuse. Nous avons manqué la réhabilitation du fond suisse. »

Les causes? « La nervosité. Au départ, ce fut insoutenable. J'ai craqué. Je n'ai pas su trouver le rythme. J'ai mis du temps à me remettre. Après cinq kilomètres, je n'apparaissais même pas dans les cinquante meilleurs du classement. » Vous vous êtes, cependant, bien repris. « Mon pouls a été effectivement tout à fait satisfaisant par la suite. Au décompte final, je peux même dire que j'ai accompli une course « normale ». Mais, pour les JO, c'est insuffisant. Là, j'entends être au-dessus de mon niveau habituel. »

Plus de 1600 m d'altitude, c'est inhabituel pour les fon-

deurs. C'est, en tous cas, à l'origine du forfait de Gunde Svan. Mais, les Norvégiens l'ont prouvé, on peut s'y habituer, même si la somme de souffrance est effectivement plus grande. En plus, le parcours est particulier, très exigeant aux Saisies. « Je souffrais autant dans les descentes que dans les montées. C'était la course la plus dure que j'aie jamais effectuée de ma carrière. L'altitude en a fait souffrir d'autres. »

Attendre Lillehammer

Le triplé norvégien? « Les fondeurs norvégiens représentent vraiment ce qu'il y a de mieux en ce moment. Et ça va durer. D'ici aux JO de Lillehammer, ils ne vont plus lâcher beaucoup d'os, je vous l'assure. En tant que semi-Norvégien, je suis évidemment heureux. Surtout, pour Ulvang, qui a collectionné les places d'honneur à ce jour et qui méritait bien d'en accrocher une belle. »

L'avenir du ski de fond suisse ne se dessine pas dans la même couleur rose? « Je crois qu'on est à une croisée des chemins. Il ne faudrait pas se tromper de route. Si ceux qui sont encore les leaders ne se surpassent pas, il

ne subsiste plus rien, pas de base. Si le fond helvétique ne se met pas à travailler plus sérieusement, nous allons nous retrouver en moins de temps qu'il ne faut pour le dire au niveau de la Belgique et du Danemark! »

Que vous inspire cette défaite pour votre avenir personnel? « A l'instant même, j'en ai tellement marre que je préférerais arrêter là. » Vous déclarez forfait pour le reste des JO? « Je ne dis pas ça. Demain, j'irai probablement mieux. Il me faut me racheter. Le problème est que la pression devient encore plus grande. Pour moi surtout, car, c'est indéniable que je suis le seul de l'équipe à pouvoir réaliser éventuellement un résultat convenable ici. »

Votre fébrilité ne sera-t-elle pas à nouveau de la partie? « J'espère que cette première course ait fait sortir toute la nervosité qu'il y avait en moi. » Et dans deux ans, les Jeux d'hiver ont lieu « chez vous » à Lillehammer (Guidon habite en Norvège, depuis deux ans)? « Mon intention était, en effet, de mettre un point final à ma carrière aux JO de 1994 en m'y préparant tout spécialement. Je suis certain que je pourrais y réussir un truc. »



ALBERTVILLE 92.



Hors piste

Explication

Les descendeurs suisses ont inauguré, dimanche, à l'occasion de la descente olympique, une nouvelle combinaison aux couleurs rouge et blanc. Si Xavier Gigandet, Paul Accola et Daniel Mahrer l'ont portée en course, Franz Heinzer, lui, avait préféré revêtir l'ancienne, celle avec laquelle il avait gagné les quatre descentes de coupe du monde de la saison. Félicisme ou superstition? Ni l'un ni l'autre en vérité. Au pied de la «Face», Xavier Gigandet apportait son explication. «Cette combinaison est moins souple que la précédente et elle nous moule davantage. Nous nous sentons vraiment un peu serré là-dedans. C'est pour cette raison que Franz a finalement opté pour l'ancienne.» Nous voilà éclairés.

Sympathique

Xavier Gigandet, William Besse et Steve Locher ne sont pas abandonnés, ici, à Val-d'Isère. Tant dimanche (descente olympique) qu'hier (descente du combiné), le Vaudois et les deux Valaisans ont pu compter sur les encouragements soutenus de leur fan's-clubs respectifs. Au total, ils étaient bien une soixantaine de supporters dans l'aire d'arrivée de la Face de Bellevarde, où s'étaient agglutinés plus de 30 000 spectateurs, drapeaux au vent et toupins en bouche. Sympathique et encourageant pour les trois Romands de la délégation appelés à défendre, aux côtés de Paul Accola, les chances helvétiques dans le combiné.

Au repos

Franz Heinzer est rentré chez lui, dimanche soir, immédiatement après la descente olympique. Très déçu de sa 6^e place, le Schwytzais éprouvait le besoin de prendre un peu de recul avec le ski et les Jeux, de faire le vide dans sa tête. Il a obtenu de la part de Jean-Pierre Fournier un repos de deux jours. Franz Heinzer sera de retour sur le site olympique de Val-d'Isère, demain soir, afin de préparer dans les meilleures conditions possibles le super-G de dimanche.

Kälin désigné

Le dernier point d'interrogation concernant l'équipe de super-G a été levé, hier, à Val-d'Isère. En accord avec Didier Bonvin, entraîneur des techniciens, et Sepp Caduff, entraîneur des descendeurs, Jean-Pierre Fournier a désigné le Schwytzais Urs Kälin pour compléter la sélection. Rappelons que cette dernière comportait déjà les noms de Paul Accola, Marco Hangl et Franz Heinzer, soit les trois premiers du super-G de Megève. Parfaitement remis de son opération du genou subie au mois de décembre, Urs Kälin a été préféré à Daniel Mahrer, dont le comportement négatif vis-à-vis de la piste de Bellevarde sur laquelle sera couru, dimanche, le super-G, commence à excéder. Le Grison est rentré chez lui, hier. (jo)

Paul Accola: la voie royale

Girardelli et Mader éliminés dans la descente, le Suisse devient le grand favori du combiné, aujourd'hui.

De notre envoyé spécial
Gérard Joris

A moins d'une chute dans le slalom spécial, aujourd'hui, Paul Accola sera champion olympique du combiné. La descente qui s'est courue, hier, en fin d'après-midi, sur la Face de Bellevarde, a en effet tracé une voie royale devant le Grison. A la veille du slalom du combiné, on ne voit pas très bien qui pourrait venir se placer en travers de la route du skieur suisse. Après la mésaventure des deux plus sérieux rivaux de Paul Accola, l'Autrichien Günther Mader et le Luxembourgeois Marc Girardelli, tous deux victimes d'une chute dans le périlleux passage de l'Ancolie, le nombre des candidats à la médaille d'or s'est réduit comme une peau de chagrin. Ni le champion olympique en titre, l'Autrichien Hubert Strolz, ni le champion du monde, son compatriote Stefan Eberharter, encore moins l'excellent slalomeur qu'est le Norvégien Ole Christian Furuseth, relégué à plus de trois secondes du Suisse, ou encore les descendeurs purs, tous battus à l'exception du Norvégien Thorsen et du Suisse Gigandet, ne paraissent avoir aujourd'hui les moyens de leurs ambitions.

Les slalomeurs font la loi

Disputée en fin d'après-midi, après un premier report de deux heures et quart, nécessitée par la remise en état d'une piste recouverte de trente centimètres de neige fraîche, puis une interruption d'une bonne demi-heure demandée pour quelques menues réparations, la descente du combiné a été dans l'ensemble nettement favorable aux slalomeurs. Partis sous le soleil, les purs descendeurs ont bénéficié de conditions apparemment moins favorables que les techniciens. En ne s'élançant que beaucoup plus tard, après la seconde interruption, ces derniers ont trouvé devant eux une piste mieux dégagée des résidus neigeux et sans doute refroidie par le départ du soleil.

Premier à bénéficier de ce coup de pouce du temps: le Suisse Paul Accola. Un Paul Accola rendu prudent par sa chute de la veille et la visibilité très précaire, mais soucieux aussi de prendre quelque marge avant la seconde épreuve. Cinquième à 76 centièmes du Norvégien Jan Einar Thorsen, le Suisse a fait infiniment mieux que limiter les dégâts. Son retard sur le Norvégien, qui ne passe pas pour un spécialiste de slalom,



Xavier Gigandet et Paul Accola ont retrouvé le sourire.

keystone

lui permet tous les espoirs. Mais c'est comparativement aux slalomeurs que le Grison, grand dominateur des combinés, cette saison, avec trois victoires en autant d'épreuves, qu'il faut juger les chances de Paul Accola. Et là, la situation parle de toute évidence en faveur du Suisse. Si

l'Italien Polig n'est qu'à cinq centièmes, tous les autres candidats à une médaille sont, en effet, plus loin. Ainsi, le Valaisan Steve Locher, excellent dans la descente, accuse déjà un retard de 80 centièmes, et l'Autrichien Strolz de 84 centièmes. Eberharter, le champion du monde de Saalbach, lui, est à 1'12 et Furuseth à 3'21. De quoi dormir sur ses deux oreilles pour Paul Accola.

Locher: à la hausse

Cette descente du combiné, c'est le moins que l'on puisse écrire, n'a pas spécialement souri aux descendeurs. A l'exception de Thorsen, qui a confirmé sa 5^e place de la veille en survolant celle, raccourcie, d'hier (51 centièmes d'avance

sur le surprenant Italien Martin, et du Vaudois Xavier Gigandet (4^e à 64 centièmes), aucun d'entre eux n'a véritablement tiré son épingle du jeu. L'Américain A.J. Kitt n'est que 10^e, Khristian Ghedina 15^e et William Besse, qui se plaignait, comme beaucoup d'autres, d'une mauvaise préparation de la piste, 16^e. Le Valaisan a ainsi raté l'entreprise réhabilitation après laquelle il courait depuis son élimination de samedi. Dans cette course sans grande importance pour lui, Besse a même dû s'effacer devant Steve Locher, excellent 12^e. Un Steve Locher parfaitement à l'aise sur cette piste très technique de la Face de Bellevarde et qui voit du même coup ses actions pour une place sur le podium du combiné sérieusement à la hausse.

Steve Locher: podium en vue

Douzième de la descente, le Valaisan peut prétendre à une place sur le podium du combiné.

De notre envoyé spécial
Gérard Joris

Le Valais aura-t-il un des siens sur l'une des marches du podium du combiné, aujourd'hui? La perspective peut être sérieusement envisagée. Douzième de la descente, hier, à 1'56 du Norvégien Thorsen mais, surtout, à 80 centièmes seulement de Paul Accola, Steve Locher, qui avait pris la 5^e place finale du combiné des championnats du monde de Saalbach l'année dernière, peut rêver de médaille au terme du slalom. Si l'or paraît, hélas! hors de sa portée, tout est en revanche possible pour les deux autres médailles. «Martin et Polig seront dangereux. Ce sont deux bons slalomeurs. Strolz et Furuseth aussi, même si «Furu» a concédé passablement de terrain dans la descente. Il faut

dra se méfier d'eux», confiait le Salinsard au pied de la piste de Bellevarde. En forme, Steve Locher l'est. Il l'a prouvé, hier, en réalisant une excellente performance dans la descente. «Je suis d'autant plus content de moi que la visibilité n'était pas terrible», poursuivait-il, souriant, avant d'enchaîner: «Aujourd'hui, comme les autres skieurs, j'ai été aussi beaucoup dérangé par la neige accumulée sur les côtés de la piste. Il fallait skier très intérieur si l'on voulait éviter de se laisser prendre dans la neige fraîche.» Sur ses chances et sa tactique qu'il adoptera dans le slalom, le Valaisan se montrait très direct. «Les éliminations de Girardelli et de Mader nous offrent une chance supplémentaire, mais il faudra quand même aller chercher une éventuelle médaille. Dans le slalom, je ne ferai pas de calculs. Je

prendrai tous les risques. Je vise une place sur le podium. Pour cela, il n'y a qu'une seule tactique: attaquer à fond.»

Besse fâché

Seizième seulement d'une descente qu'il voulait gagner afin de se refaire une santé suite à son élimination de samedi face à Gigandet, William Besse prenait fort mal cette nouvelle contre-performance. Dans l'aire d'arrivée, le Brunonnain s'en prenait davantage à la préparation de la piste, qu'il jugeait catastrophique, qu'à lui-même. «Cette descente est une plaisanterie de très mauvais goût», tempêtait-il. «Si les passages raides avaient été bien dégagés, les replats, eux, avaient été négligés. Il y avait de la neige sur les bords et il était quasiment impossible de tenir la ligne. A certains endroits, il y avait même des trous.» Relégué à près d'une seconde de Paul Accola, William Besse voit ses chances de bien figurer au classement final du combiné réduites à néant. «J'ai déjà oublié cette descente. Je courrai bien sûr le slalom, mais je rentrerai chez moi immédiatement après pour commencer à préparer les prochaines courses de coupe du monde. Et si l'on organise à nouveau une descente sur cette piste, je resterai tout simplement chez moi.»

Résultats

Val d'Isère. Messieurs. Descente du combiné: 1. Jan Einar Thorsen (No) 1'44'97; 2. Gianfranco Martin (It) à 0,51; 3. Franco Colturi (It) à 0,62; 4. Xavier Gigandet (S) à 0,64; 5. Paul Accola (S) à 0,76; 6. Josef Polig (It) à 0,81; 7. Markus Wasmeier (All) à 0,94; 8. Vitali Andreev (CEI) à 1'04; 9. Jean-Luc Crétiér (Fr) à 1'28; 10. A.J. Kitt (EU) à 1'32; 11. Kyle Rasmussen (EU) à 1'33; 12. Steve Locher (S) à 1'56; 13. Hubert Strolz (Aut) à 1'56; 14. William Besse (S) et Steven Lee (Aus) à 1'67; 16. Kristian Ghedina (It) à 1'68; 17. Lasse Arnesen (No) à 1'84; 18. Stefan Eberharter (Aut) à 1'88; 19. Achim Vogt (Lie) à 2'12. 20. Tommy Moe (EU) à 2'22.

Marc Girardelli (Lux) et Günther Mader (Aut) ont, notamment, été éliminés sur chute. Denis Rey (Fr) et Adrian Duvillard (Fr) ont été disqualifiés.

Ordre des départs du slalom du combiné

Paul Accola, le grand favori pour la médaille d'or, s'élançera en sixième position aujourd'hui à 10 heures lors de la première manche du slalom du combiné. Le Grison partira juste derrière son plus dangereux rival, l'Autrichien Hubert Strolz, lequel détient ce titre olympique.

Val d'Isère. Ordre des départs du slalom du combiné (10 heures - 14 heures): 1. Rob Crossan (Can). 2. Stefan Eberharter (Aut). 3. Lubomir Popov (Bul). 4. Peter Jurko (Tch). 5. Hubert Strolz (Aut). 6. Paul Accola (S). 7. Rainer Salzgeber (Aut). 8. Jorge Pujol Planella (Esp). 9. Ole Kristian Furuseth (No). 10. Kominobu Kimura (Jap). 11.

Steve Locher (S). 12. Josef Polig (It). 13. Takuya Ishioka (Jap). 14. Jure Kosir (Slo). 15. Ricardo Campo Galindo (Esp). Puis: 22. Markus Wasmeier (All). 24. Xavier Gigandet (S). 25. Kristian Ghedina (It). 31. William Besse (S). 58 inscrits.

Descente dames

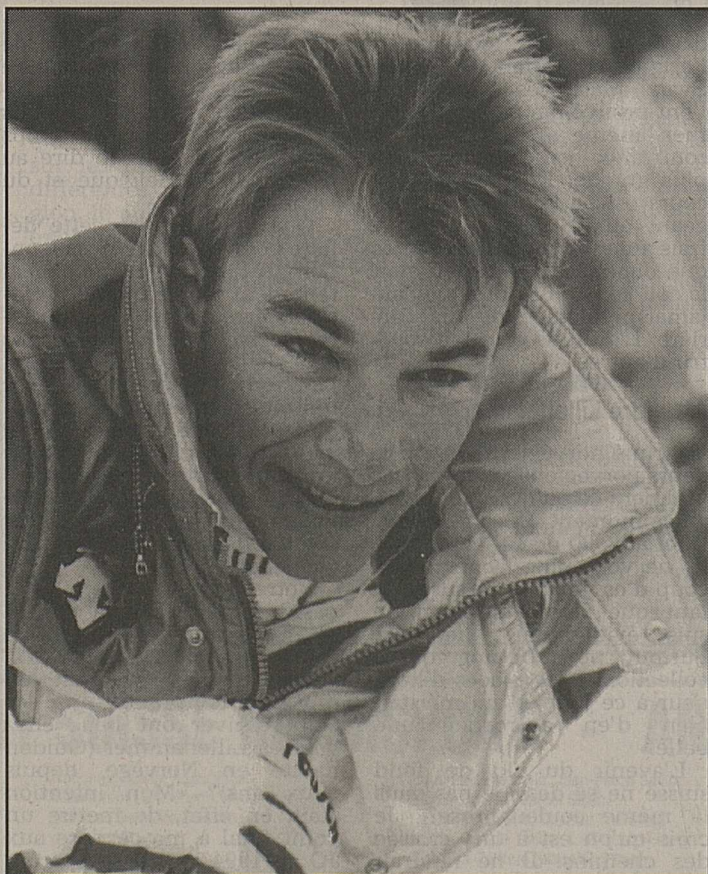
Entraînement annulé

Il n'y a pas eu d'entraînement de descente féminine hier à Méribel. En raison des chutes de neige de la nuit (une bonne dizaine de centimètres de neige mouillée), les organisateurs, malgré les importants moyens mis en œuvre, n'ont pu préparer la piste du Roc-de-Fer à temps. Initialement prévue à 10 h 15, la séance d'entraînement a été renvoyée à plusieurs reprises avant d'être définitivement annulée sur le coup de 13 h 15, alors que le soleil inondait le tracé...

Les descendeuses, qui ont déjà découvert le Roc-de-Fer dimanche, sur le parcours normal et sur celui du combiné, ont suffisamment de temps devant elles jusqu'à samedi, date de la course, pour accumuler les séances d'entraînement nécessaires. Le temps est en revanche plus mesuré pour les concurrentes du combiné, qui disputeront leur descente mercredi déjà. (si)

Répartition des médailles

	Or	Argent	Bronze	Total
Autriche	2	2	3	7
Allemagne	2	1	1	4
Norvège	1	1	1	3
CEI	1	0	1	2
Etats-Unis	1	0	0	1
Finlande	0	1	1	2
Chine	0	1	0	1
France	0	1	0	1
Total	7	7	7	21



Le Valaisan Steve Locher a de quoi être satisfait, son douzième rang le motivera pour le slalom d'aujourd'hui.

keystone



HOCKEY SUR GLACE

Les Suisses s'enfoncent

Dominés dans tous les compartiments durant les deux premiers tiers, les Suisses se sont ressaisis dans l'ultime période, mais sans pour autant revenir au score. Dans l'ensemble, la bande à Tamminen fut décevante.

**Canada - Suisse
6-1 (1-0 4-0 1-1)**

Méribel. 5000 spectateurs. Arbitre: Adam. Buts: 4e Lindros (Juneau, à 5 contre 4) 1-0. 25e Juneau (Archibald, à 5 contre 4) 2-0. 26e Lindros (Hynes, à 4 contre 4) 3-0. 28e Schreiber (Lindros) 4-0. 36e Juneau (Lindberg) 5-0. 41e Eberle (Vrabec, Lüthi) 5-1. 59e Hynes (Juneau, à 4 contre 3) 6-1. Pénalités: 10 x 2' contre le Canada, 8 x 2' plus 1 x 5' (Brasey) et une pénalité de match (Brasey) contre la Suisse.

Canada: Burke; Schlegel, Woolley; Dahl, Giles; Tutt, Plavsic; Ratushny, Hynes; Smith, Juneau, Lindberg; Archibald, Lindros, Hannan; Brost, Joseph, Manderville; Schreiber, Lebeau.

Suisse: Tosio; Bertaggia, Balmer; Leuenberger, Brasey; Honegger, Kessler; Beutler, Kunzi; Vrabec, Lüthi, Eberle; Jaks, Montandon, Howald; Fair, Rottaris, Brodmann; Rötheli, Celio.

Déception sur toute la ligne

Les hockeyeurs suisses ont le

masque à Méribel. Quarante-huit heures après la large défaite devant la CEI (1-8), les Helvètes ont provoqué une nouvelle déception. Devant 5000 spectateurs, ils n'offrirent qu'une bien piètre réplique au Canada, victorieux 6-1 (1-0 4-0 1-1). L'unique réussite helvétique a été l'œuvre du Luganais Jörg Eberle alors que le match était joué depuis longtemps.

Nerveux au possible, les Suisses ont concédé, consécutivement à une pénalité infligée à Kessler, le but tôt venu qu'ils s'étaient juré d'éviter. Renato Tosio, qui avait retrouvé sa place dans la cage, n'avait pu la garder vierge plus de 3'18". Les choses auraient peut-être pris une autre tournure si les Helvètes avaient concrétisé l'une des chances qu'ils ont su - tout de même - se créer par la suite. Mais Lüthi (déviation de près, 6e), Fair (tir sur le poteau, 9e), Honegger (envoi trop croisé, cage vide, 15e), et Rottaris (contrôle manqué en position favorable, 17e) échouèrent tour à tour.

Des occasions qui révèlent les limites d'une formation canadienne de cuvée bien moyenne (la CEI peut dormir tranquille) plus qu'un quelconque mérite helvétique. En plein désarroi, à côté de leurs patins, à l'image d'un Bertaggia inexistant, les Suisses touchèrent le fond en deuxième période, faisant les délices de



Brasey est aux prises avec le Canadien Lindros, auteur de deux buts.

keystone

Lindros, Juneau et consorts. Abandonné à son sort, Tosio ne put empêcher la marque d'enfler à quatre reprises. Bien triste image que celle de cette équipe helvétique dans l'incapacité de développer une action digne de ce nom. Et symptomatique ces nombreux télescopages entre coéquipiers, ces actions avortées dans l'œuf et ces incompréhensions à répétition...

L'honneur suisse, fortement mis à mal contre la CEI et encore plus malmené hier, ne fut même pas sauvé par la réussite d'Eberle dès les premières secondes de la dernière période. Un tiers où les hommes de Tamminen n'évitèrent une correction plus sévère qu'en raison d'un relâchement des Canadiens qui ne se firent néanmoins pas prier, lorsque deux Helvètes se firent expulser simultanément, pour fixer le score à 6-1.

Au terme de deux prestations aussi médiocres, l'équipe de Suisse semble partie pour rater totalement son expédition olympique, à moins de se reprendre radicalement. Et immédiatement. La France, prochain adversaire des Hel-

vètes, ne sera guère conciliante.... Mais ces Suisses tombés si bas en deux jours ont-ils les moyens de parcourir le chemin inverse - beaucoup plus ardu - dans un laps de temps encore plus court? Au vu du pénible «spectacle» offert hier soir, on peut en douter. (si)

Le point dans le groupe B

Canada - Suisse	6-1 (1-0 4-0 1-1)
CEI - Norvège	8-1 (3-0 2-0 3-1)
Tchécoslov. - France	6-4 (0-2 4-1 2-1)

Classement

1. CEI	2	2	0	0	16	2	4
2. Tchécoslovaquie	2	2	0	0	16	5	4
3. Canada	2	2	0	0	9	3	4
4. France	2	0	0	2	6	9	0
5. Suisse	2	0	0	2	2	14	0
6. Norvège	2	0	0	2	2	18	0

LES DEUX AUTRES MATCHES

Les Tchèques accrochés

La Tchécoslovaquie aurait pu passer une fin d'après-midi tranquille face à la France, hier à Méribel. Intrinsicquement, les joueurs d'Ivan Hlincka n'avaient rien à craindre des Tricolores. Mais un début de rencontre défiant toute logique en a décidé autrement: après moins de six minutes de jeu, la France menait 2-0, pour avoir marqué deux fois en trente-six secondes, sur ses deux seules incursions en territoire tchécoslovaque...

Une supériorité numérique bien exploitée (but de Briand), puis une interception, à 4 contre 5, permettant à Richer de s'en aller seul battre Briza: le délire s'emparait de la patinoire de la Chaudanne. Il était cependant évident que le cœur et l'engagement physique à outrance des hommes de Kjell Larsson, copieusement dominés, ne compenseraient pas indéfiniment une infériorité technique et collective manifeste. Même menés de deux longueurs après vingt minutes, les Tchécoslovaques conservaient les faveurs de la cote.

La France menait encore à la mi-match, malgré une réussite de Smehlik (24e), mais elle connut ensuite 2'40" d'enfer, Petri Ylonen courbant l'échine trois fois coup sur coup entre la 33e et la 36e. Non sans que la responsabilité du gardien tricolore, impeccable pourtant jusque-là, ne soit engagée à deux reprises. Le scénario était sans surprise, les Français payant comme il fallait s'y attendre leur folle débauche d'énergie. Les accusés à plat, ils furent pourtant relancés par le gardien Briza, qui laissa filer un tir décoché en angle fermé par son compatriote Almasy à deux secondes de la pause.

Le public de Méribel, chaud mais bien peu connaisseur des choses du hockey, se reprenait à y croire, mais Janecky et Rosol douchaient son enthousiasme en marquant à deux reprises en une minute et demie en début de dernière période. Une grêle de pénalités s'abattant sur les Tchéques permit pourtant à Almasy, encore lui, de ramener l'écart à deux unités et aux Français de menacer à quelques reprises la cage adverse. Sans résultat.

Prochain adversaire de la Suisse (demain après-midi), la France s'est certes attiré les sympathies en ce début de tournoi, par son courage et sa volonté, voire le talent de certains de ses éléments. Elle a confirmé les progrès de son hockey, même si quelques lacunes restent à combler. Néanmoins, elle a livré, sans résultat comptable, de très gros efforts, qui pourraient bien avoir entamé son potentiel physique pour la suite du tournoi.

**Tchécoslovaquie - France
6-4 (0-2 4-1 2-1)**

Méribel. 6000 spectateurs. Arbitre: Sold (Su). Buts: 5e Briand (Laporte) 0-1. 6e Richer 0-2. 24e Smehlik (Scer-

ban, Hrbek) 1-2. 33e Horava (Kastak) 2-2. 35e Janecky (Kadlec) 3-2. 36e Kiba (Augusta) 4-2. 40e Almasy (Ville) 4-3. 44e Janecky 5-3. 46e Rosol (Lang) 6-3. 48e Almasy 6-4. Pénalités: 9 x 2' contre les deux équipes.

**CEI - Norvège 8-1
(3-0 2-0 3-1)**

Méribel. 1500 spectateurs. Arbitre: Lipa (Tch). Buts: 4e Minorov 1-0. 7e Khomoutov (Kmylev, Bykov) 2-0. 13e Borstchevski 3-0. 28e Kmylev (Bykov, Khomoutov) 4-0. 33e Malachov (Khomoutov) 5-0. 46e Khomoutov (Krvavchuk) 6-0. 53e Borstchevski (Boldin) 7-0. 56e Davidov 8-0. 60e Thoresen (Hoff) 8-1. Pénalités: 5 x 2' contre la CEI, 8 x 2' contre la Norvège. (si)

BOB A DEUX

Les Suisses bien discrets

Le Canadien Greg Haydenluck a signé les meilleurs temps de la première journée des entraînements en bob à deux. A La Plagne, Haydenluck et ses compatriotes, entraînés par le Suisse Hans Hiltbrand, ont affiché d'entrée de jeu leurs prétentions. Les Français ont également obtenu des résultats de premier plan.

Les Suisses n'ont pas encore abattu leurs cartes. Ainsi, Gustav Weder a préféré ménager son freineur Donat Acklin. Avec Gerry Löffler derrière lui, le Saint-Gallois a tout de même réalisé le troisième temps de la seconde manche. Christian Meili était également privé de son freineur Christian Reich.

Sur une piste en bon état, que ce soit à 16 heures pour la première manche ou à 20 heures pour la seconde, Haydenluck a été le seul pilote à descendre en dessous d'une minute. Avec 59"80, il a battu le record de la piste qui était détenu en 60"05 par le champion de France Christophe Flacher.

La Plagne. - Bob à deux. Première journée des entraînements. Ire manche: 1. Greg Haydenluck - David MacEachern (Can 2) 59"80 (6"23); 2. Gabriel Fourmigué - Philippe

Tanchon (Fr 2) 60"14 (6"24); 3. Christophe Flacher - Thierry Tribondeau (Fr 1) 60"16 (6"31); 4. Chris Lori - Ken LeBlanc (Can 1) 60"21 (6"28); 5. Dennis Marineau - Christian Farstad (Can 3) 6"36 et Sintis Ekmanis - Aldis Intlers (Let 2, 6"30) 60"34; 7. Janis Kipurs - Ottomars Richters (Let 1) 60"49 (6"38); 8. Bruno Mingeon - Dominique Klinnik (Fr 3) 60"52 (6"44); 9. Sandis Prusis - Adris Pluksna (Let 3) 60"56 (6"37); 10. Ingo Appelt - Gerhard Haidacher (Aut 2) 60"63 (6"52). Puis: 12. Gustav Weder - Gerry Löffler (S 1) 60"79 (6"29); 24. Christian Meili - Bruno Gerber (S 2) 61"62 (6"47); 31. Ekkehard Fasser - Kurt Meier (S 3) 62"06 (6"55).

2e manche: 1. Haydenluck 60"68 (6"21); 2. Lori 60"79 (6"22); 3. Weder 60"94 (6"25); 4. Marineau 60"96 (6"26); 5. Fourmigué 61"02 (6"23); 6. Wolfgang Hoppe - René Hannemann (All 2) 61"19 (6"28); 7. Rudi Lochner - Markus Zimmermann (All 3) 61"25 (6"16); 8. Christoph Langen - Günter Eger (All 1) 61"26 (6"26); 9. Flacher 61"34 (6"37); 10. Nick Phipps - David Armstrong (GB 2) 61"35 (6"34). Puis: 31. Meili 62"58 (6"47); 33. Fasser 62"62 (6"49). (si)

HORS JO

« Magic » le meilleur

Le 42^e All Stars Game de basket.

« Magic » Johnson a été particulièrement brillant lors du 42^e All Stars Game, se montrant le meilleur de la sélection de la conférence de l'Ouest, qui a écrasé à Orlando (Floride) sa rivale de l'Est, par 153-113. Le All Stars Game oppose chaque année l'élite des deux conférences, à l'occasion d'une rencontre unique. En même temps qu'il révélait être séropositif, « Magic » Johnson avait annoncé, en novembre 1991, son retrait des compétitions de la NBA.

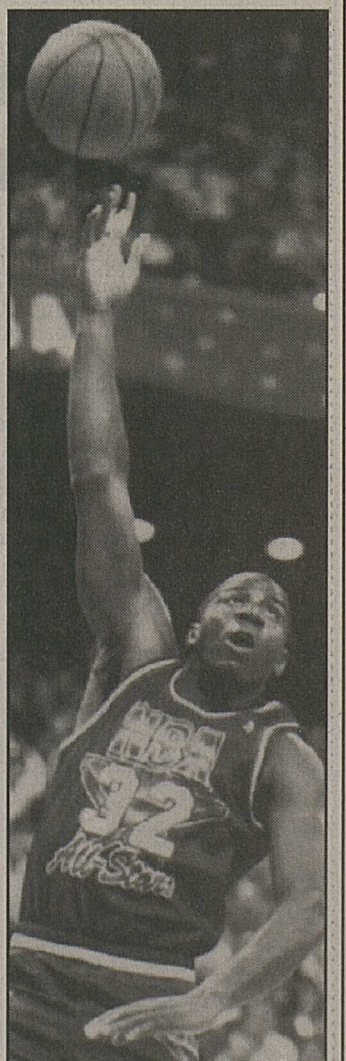
Revenu pour un jour dans une salle de basket, l'ancien meneur des Lakers de Los Angeles a inscrit 25 points en vingt-neuf minutes de présence sur le plancher, dominant la fin de la partie avec trois paniers à trois points et se permettant même de gagner des face-à-face contre celui qui était, il n'y a pas longtemps, son seul rival pour le titre de meilleur joueur du monde, Michael Jordan.

« C'est Magic »

« C'était la fin parfaite de l'histoire. J'avais essayé de l'écrire toute la semaine et là, c'était comme si j'étais devant ma machine à écrire », devait commenter, après la rencontre, « Magic » Johnson, tout en exprimant aussi sa reconnaissance à ses coéquipiers: « C'est un jeu de passion, tous pour un et un pour tous, et c'est l'esprit de groupe, la camaraderie qui me manquaient le plus. Le seul fait de discuter et de plaisanter sur le banc avec les gars fera que je les aimerai pour le restant de mes jours. »

Michael Jordan, auteur pour sa part de 18 points, a déclaré « ne pas avoir été sur-

pris par la forme de Johnson, seulement épaté par le dernier panier qu'il a inscrit à quelques secondes de la fin ». « Mais, c'est « Magic », a-t-il conclu. (si)



« Magic » Johnson fut encore le meilleur.

keystone

JO à la télé

Aujourd'hui

9 h 50 - 11 h 50 (TSI)
Slalom combiné messieurs
Première manche

10 h 25 - 13 h (TSI)
Ski nordique:
saut combiné K 90

13 h 50 - 15 h (TSI)
Slalom combiné messieurs
Deuxième manche

19 h - 19 h 20 (TSR)
Fans de sport

20 h 30 - 24 h (DRS)
Patinage artistique:
Libres couples

22 h 45 - 23 h 15 (TSR)
Fans de sport
Panorama de la journée

Demain

12 h 05 - 13 h 15 (DRS)
Descente combiné dames

14 h 25 - 15 h 45 (TSR)
Ski nordique: 15 km
combiné individuel

16 h 25 - 19 h (TSI)
Hockey sur glace:
France - Suisse

19 h - 19 h 20 (TSR)
Fans de sport.

20 h 10 - 22 h 45 (TSI)
Hockey sur glace:
CEI - Tchécoslovaquie

22 h 45 - 23 h 15 (TSR)
Fans de sport
Panorama de la journée

Combiné nordique

Ordre des départs

Le Japonais Takanori Kono sera le premier concurrent à s'élancer ce mardi dès 10 h 30, dans le concours de saut individuel du combiné nordique. Le Suisse et tenant du titre Hippolyt Kempf porte, quant à lui, le dossard N° 34.

- 8. Urs Niedhart (S). 22.
- Marco Zarucchi (S). 26.
- Kenji Ogiwara (Jap). 30.
- Trond Einar Elden (Nor). 32.
- Andreas Schaad (S). 34.
- Hippolyt Kempf (S). 37.
- Fabrice Guy (Fr). 40.
- Fred Børre Lundberg (Nor). 42.
- Milan Kucera (Tch). 45.
- Klaus Sulzenbacher (Aut). 45 concurrents au départ.

Crainte

Le barrage de Tignes, à l'entrée de Val-d'Isère, a été quelque peu vidé pendant la période des Jeux, pour prévenir un éventuel attentat. Selon les riverains, si l'édifice sautait « il y aurait de l'eau jusqu'à Grenoble », 150 km en aval.

Blessure

La danseuse canadienne Jacqueline Petr s'est blessée hier à l'entraînement. Une coupure à un mollet a nécessité la pose de 22 points de suture. Mais sa participation aux libres de l'épreuve par couples avec Mark Janoschak ne semble pas compromise.

Bourse aux pin's à Méribel

Comme beaucoup de sites olympiques, Méribel est touché par la folie des pin's. Le collectionneur le plus regardé est Robert Ward, un Américain de Milwaukee, qui se balade aux abords de la patinoire, sa chemise recouverte de 450 pin's. Il a débuté sa collection à Sarajevo en 1984. (si)



ALBERTVILLE 92.



Lillehammer observe

Les organisateurs des Jeux d'hiver de Lillehammer en 1994 sont en force à Albertville. «L'organisation et le niveau des facilités techniques nous a impressionnés», a déclaré le directeur du comité organisateur norvégien, M. Tor Inge Martinsen. Le ministre norvégien de la Défense, M. Johna Jorgen Holst, également en Savoie, doit visiter le PC interarmes aménagé à Albertville et le site des Saisies où lui sera expliquée la participation de la 27e division alpine dans le déroulement des épreuves de biathlon.

Le groupe Coca-Cola, qui fait partie du TOP12 (les douze sponsors internationaux officiels des Jeux de 1992) a reconduit son contrat avec le CIO pour être partenaire des Jeux d'hiver de Lillehammer en 1996 et des Jeux d'été d'Atlanta en 1996. (si)

Nouvelliste SPORT

RÉDACTION CENTRALE 1950 SION (027) 297 511



ALBERTVILLE 92.



Participez au tiercé



Attention respectez les délais

Participez au concours Tiercé olympique NF se rapportant à six épreuves de ski alpin (dames et messieurs). Soixante points seront en jeu à chaque tiercé (1er rang: 30 points, 2e rang: 20 points et 3e rang: 10 points). Le combiné messieurs servira de question subsidiaire afin de départager les éventuels ex aequo.

Chaque lecteur peut prendre part au concours et remplir plusieurs bulletins, mais seul celui publié dans le NF, découpé et collé sur une carte postale, sera valable. Un seul bulletin (celui du plus grand nombre de points totalisés) sera pris en compte pour le classement général.

Les cartes arrivées hors du délai seront automatiquement éliminées, le timbre postal faisant foi.

Aucune correspondance ne sera acceptée pour ce concours.

Adresse: Rédaction sportive du NF, tiercé olympique, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion.

Combiné dames

Mercredi 12 et jeudi 13 février

1. _____
 2. _____
 3. _____

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Dernier délai: mercredi 12 février à minuit.

LUGE MONOPLACE

Lacune comblée pour Georg Hackl

Georg Hackl a complété sa collection de médailles en s'imposant très facilement dans l'épreuve de luge monoplace.

Vice-champion olympique à Calgary et double champion du monde, l'Allemand Georg Hackl, «Turbo-Schorsch» pour ses coéquipiers, a complété sa collection de médailles en s'imposant nettement dans la première des épreuves olympiques de luge, en monoplace, sur les 1249 mètres de la piste de La Plagne. Il a devancé de 306 millièmes de seconde (un écart important dans ce sport) l'Autrichien Markus Prock. Un autre Autrichien, Markus Schmidt, s'est adjugé la médaille de bronze en distançant de 31 millièmes seulement le champion d'Europe en titre, l'Italien Norbert Huber.

Militaire de carrière au sein de la Bundeswehr, Georg Hackl (25 ans) s'était déjà montré le plus rapide aux entraînements. Il a confirmé sa suprématie en course en réussissant le meilleur temps dans trois des quatre manches. Hier, sur une piste moins rapide que la veille en raison des chutes de neige et du radoucissement de la température, il a eu à cœur de terminer en beauté en obtenant le meilleur temps du jour (45''796).

Vainqueur de la coupe du monde l'an dernier, Hackl qui, en bon Bavarois, s'est offert une bière, et non pas le champagne, pour sa victoire, y avait été devancé cette saison par l'Autrichien Markus Prock et l'Américain Duncan Kennedy. Depuis le début de la saison, il avait en effet effectué des essais de nouveau matériel. Mais il a finalement couru (et gagné) avec sa luge de Calgary il y a quatre ans.

La Plagne. Luge monoplace messieurs. Classement final: 1. Georg Hackl (All) 3'02''363 (45''190, 45''351, 46''026, 45''796). 2. Markus Prock

(Aut) 3'02''669 (45''356, 45''330, 46''075, 45''908). 3. Markus Schmidt (Aut) 3'02''942 (45''243, 45''461, 46''254, 46''029). 4. Norbert Huber (It) 3'02''973. 5. Jens Müller (All) 3'03''197. 6. Robert Manzenreiter (It) 3'03''267. 7. Oswald Haselrieder (It) 3'03''276. 8. René Friedl (All) 3'03''773. 9. Serge Danilin (CEI) 3'03''773. 10. Duncan Kennedy (EU) 3'03''852.

Le champion olympique en bref

Georg Hackl. - Né le 9 septembre 1966 à Berchtesgaden. 1 m 72 pour 80 kg. Principaux succès en monoplace: champion olympique 1992; vice-champion olympique 1988; champion du monde 1989 et 1990; champion d'Europe 1988 et 1990; vainqueur de la coupe du monde 1988 et 1990. (si)



C'est fait et de quelle manière! Georg Hackl peut «sabler» la victoire avec une bière... (si)

SKI ACROBATIQUE

De l'or pour Kissling!

Le ballet, malheureusement pour la Suisse, est un sport de démonstration...

La Soleuroise Conny Kissling a remporté la médaille d'or de sa discipline de prédilection, le ballet, épreuve de démonstration avec 25,30 points. Elle a devancé la Française Cathy Féchoz (25,20) et l'Américaine Sharon Petzold (24,10). La Bernoise Maja Schmid s'est classée à la septième place. Si le succès de Kissling était attendu, tant sa domination a été nette cette saison, chez les messieurs, la victoire du Français Fabrice Becker était moins prévisible. Dans une épreuve ouverte, l'Alsacien (28,50 points) a finalement devancé le Norvégien Rune Kristiansen (28,15) et l'Américain Lane Spina (27,40). Le Grison Heini Baumgartner s'est distingué en s'adjugeant une brillante cinquième place.

Malgré une chute

Première après les qualifications avec un avantage de 1,30 points, Conny Kissling n'a pas

été épargnée par les malheurs lors de sa finale avec une chute, qui lui a coûté un dixième de pénalité, et un bâton défectueux. «Après ma chute, j'ai cru que tout était terminé. Dans une épreuve coupe du monde, j'aurais sans doute jeté l'éponge. Mais là aux Jeux, je me suis battue jusqu'au bout.»

La Soleuroise a ainsi sorti le grand jeu. Elle a encore mieux sauté que la veille, plus haut aussi. «Cela faisait très longtemps que je n'avais réussi aussi bien mes double sauts», avouait-elle. Au classement final, Kissling a soufflé la victoire à la Française Cathy Féchoz pour un petit dixième. Au grand dam d'un public qui n'a pas hésité à... siffler. «En Suisse, si j'avais été battue par une Française après avoir chuté, la réaction aurait été la même», soulignait Kissling.

Ce succès couronne une carrière exemplaire de douze

ans. A la fin de la saison, la belle Conny tirera sa révérence. Même si le ballet devient une discipline olympique à part entière dans deux ans à Lillehammer, elle ne reviendra pas sur cette décision. «Cette médaille d'or est une vraie médaille», clame-t-elle.

Résultats

Dames: 1. Conny Kissling (S) 25,30 points; 2. Cathy Féchoz (Fr) 25,20; 3. Sharon Petzold (EU) 24,10; 4. Julia Snell (GB) 22,85; 5. Annika Johansson (Su) 22,80; 6. Ellen Breen (EU) 22,30; 7. Maja Schmid (S) 21,60; 8. Raquel Gutierrez (Esp) 21,50.

Messieurs: 1. Fabrice Becker (Fr) 28,15; 2. Rune Kristiansen (No) 28,00; 3. Lane Spina (EU) 27,40; 4. Richard Pierce (Can) 27,30; 5. Heini Baumgartner (S) 25,85; 6. Armin Weiss (All) 25,65; 7. Roberto Franco (It) 25,50; 8. Jeffrey Wintersteen (EU) 24,80. (si)



Conny Kissling: une médaille d'or pour la Suisse, mais qui ne figurera malheureusement pas au palmarès et dans les statistiques de ces Jeux olympiques d'Albertville. (si)

Patinage de vitesse

500 m dames: Blair conserve son titre

L'Américaine Bonnie Blair a conservé sa couronne olympique du 500 m et donné ainsi aux Etats-Unis leur première médaille d'or des Jeux d'Albertville.

Invaincue cette saison sur la distance, Blair, âgée de 27 ans, s'est imposée en 40''33, loin des 39''10 qui lui avaient donné le titre à Calgary et qui constituent toujours le record du monde.

Au Canada il est vrai, l'anneau de vitesse était couvert alors que celui d'Albertville, en plein air, est soumis aux caprices de la météo. Ainsi, le départ de la course a-t-il été retardé d'une heure, en raison des pluies matinales et du chaud soleil de l'après-midi.

Une première

La Chinoise Ye Qiaobo, deuxième à 18 centièmes, restera dans l'histoire comme la première femme asiatique à remporter une médaille aux Jeux d'hiver. Un exploit auquel elle s'était préparée en enlevant (en l'absence de Blair) le 500 m de coupe du monde, couru à Albertville en décembre dernier.

Quand elle patinait encore sous son nom de jeune fille de Rothenburger, Christa Luding avait remporté la médaille d'or du 500 m à Sarajevo et la médaille d'argent à Calgary. A Albertville, elle s'est contentée du bronze, à 6 centièmes de la Chinoise. A 32 ans, l'Allemande, qui a obtenu une médaille d'argent en cyclisme à Séoul, en est à ses cinquièmes Jeux olympiques.

Les résultats

Albertville. 500 m dames: 1. Bonnie Blair (EU) 40''33; 2. Ye Qiaobo (Chine) 40''51; 3. Christa Luding (All) 40''57; 4. Monique Garbrecht (All) 40''63; 5. Christine Aaftink (Hol) 40''66; 6. Susan Auch (Can) 40''83; 7. Kyodo Shimazaki (Jap) 40''98; 8. Angela Hauck (All) 41''10; 9. Sun-Hee You (CdS) 41''28; 10. Anke Baier (All) 41''30.

Portrait

Bonnie Blair. - Née le 18 mars 1964 à Cornwall, New York. - 1,65 m pour 65 kg. - Championne olympique en 1988 sur 500 m. Médaille de bronze aux JO 1988 sur 1000 m. Championne du monde de sprint en 1989. Recordwoman du monde sur 500 m (39''10) et au combiné-sprint (159390 p.) (si)

Echos

Caméras

Il y avait 23 caméras pour filmer la descente masculine de Val-d'Isère, contre 17 pour la même épreuve à Calgary et 14 à Sarajevo, a indiqué François Lemoine, p.-d.g. d'Orto, radiodiffuseur hôte, alors que le minimum exigé par le COJO était 14.

Oreillons

Le Norvégien Jan Erik Digernes a déclaré forfait pour la compétition masculine de patinage artistique. Digernes souffre des oreillons. Cette déflection n'entraînera toutefois pas de modifications de l'ordre de passage des concurrents.

Moses supporter

Edwin Moses est arrivé dimanche au village olympique de Brides-les-Bains et, à défaut de participer aux épreuves de bob, il supportera ses compatriotes. «J'irai supporter les sauteurs à skis, les hockeyeurs et les lugeurs», a déclaré le double champion olympique du 400 m haies, qui rêve toujours de Jeux d'hiver. (si)

ATHLÉTISME

Belle participation à Ovronnaz

Samedi dernier, plus de 250 athlètes ont animé le centre sportif cantonal.

Les traditionnels championnats valaisans en salle se sont fort bien déroulés dans les deux halles d'Ovronnaz. Si on a dû déplorer l'absence de plusieurs témoins blessés, on a par contre pu apprécier l'engagement des participants et des groupements de la communauté du Valais central. La relève s'est à nouveau affirmée.

Amherd le plus rapide

L'une des confrontations très attendues était celle du sprint masculin. Comme prévu, Thomas Amherd de la TV Naters et Patrick Fournier du CA Sion furent les plus rapides. Le Haut-Valaisan a finalement remporté un nouveau titre cantonal sur 2x35 m. On l'attendait aussi en longueur. Mais «une douleur persistante au tendon d'Achille ne me permet pas de m'entraîner au saut en longueur. Ce n'est pas l'envie qui manque...», affirme le gagnant du sprint, qui s'alignera aux championnats de Suisse dimanche prochain.

Pour la troisième place, Eric Logean d'Uvrier-Gym a pris le meilleur sur Nicolas Toffol du CABV Martigny.

Ce dernier a par contre enlevé aisément le titre au saut en longueur avec 7 m 02. Mais le meilleur bond est à mettre à l'actif de Grégoire Ulrich du TVL Bern (7 m 24).

En franchissant 1 m 98, Jean-Blaide Nidegger du CA Sion a égalé son record personnel en hauteur.

Les trois autres titres sont revenus, sans surprise, à des représentants de la TV Naters. Gerhard Schmid a devancé son camarade de club Philipp Osterwalder sur les haies. A la perche, les positions sont inversées. «J'ai presque oublié mes ennuis des précédentes saisons (tendinites). Je m'entraîne à Berne avec un groupe de décathlètes de mon niveau. C'est très motivant», nous dit ce maître de sport et futur physiothérapeute de 27 ans.

Au poids, Robert Imhof persiste et signe. Mais sa domination n'est plus aussi nette. Malgré une blessure à un doigt qui a entravé sa préparation technique, Grégoire Delaloye d'Ardon a signé une belle performance: 14 m 05. Ce record personnel vient à point nommé: «Je suis venu ici sans prétentions, en manquant un peu de motivation. Maintenant, je sais que je peux rester dans le coup», nous dit modestement ce talentueux athlète de 20 ans.

Confirmation des juniors

Dans bon nombre de disciplines, la relève s'exprime très bien. A Ovronnaz, plusieurs espoirs ont à nouveau démontré de réelles possibilités.

Cédric Mariéthoz du CA Sion confirme malgré des coupures dans son entraînement hivernal (blessures). Il s'impose sur les haies, terminant deuxième au sprint et en hauteur, puis se classe quatrième au poids.

Georges Alvarez du CA Sion gagne le sprint, Julien Bornand du CA Sierre remporte la hauteur et Stéphane Périssutti de Vétroz le lancer du poids. Cédric Follin du CABV Martigny, Andreas Müller de Vouvry, Bruno Prumatt de Gampel et Raphaël Lattion du CA Sion figurent également en bonne position.

Voile

Koch encore vainqueur

«Defiant», barré par Bill Koch, a battu, en baie de San Diego (Californie), «Stars and Stripes» de Dennis Conner, dans le second tour des éliminatoires des défenders de la coupe de l'America. «Defiant» l'a emporté avec 4'16" d'avance.

«America 3», appartenant également au syndicat de Bill Koch, mène la compétition des défenders avec 8 points, devant «Stars and Stripes», 3 points, et «Defiant», 2 points.

D'autres talents complètent une belle phalange qui devrait assurer la relève dans les diverses disciplines.

Bravo, les Sédunoises!

Chez les dames et les juniors féminins, les représentantes du CA Sion ont remporté toutes les épreuves. Catherine Pralong a provoqué la surprise au sprint. Cette fille de 19 ans, qui s'entraîne régulièrement depuis l'automne dernier, a pris le meilleur sur Renata Vasella de Naters. Mais le meilleur temps de la journée fut réalisé par la jeune Martigneraise Dorothée Perraudin.

Sur les obstacles et en longueur, c'est Véronique Pidoux qui s'est montrée la plus à l'aise. Natacha Pitteloud s'est imposée en hauteur et Bernarda Oggier au poids, avec une bonne prestation (12 m 26).

Des cadets en verve

Chez les cadets A (16-17 ans), quelques individualités ont marqué ces joutes: Markus Fryand (sprint et poids), Christophe Normand (sprint), Bertrand Luisier (haies), Jean-Philippe Barras (hauteur et longueur) et Pierre-Yves Franzetti (perche).

Chez les filles du même âge, Dorothée et Sandrine Perraudin dominent le sprint, les haies et la longueur. Valérie Cotter s'impose encore en hauteur, alors que Kerstin Cina s'affirme de plus en plus au lancer du poids (11 m 99).

Sarah Pinard a gagné trois épreuves en cadettes (sprint, haies et longueur). Valérie Pellissier a réalisé une bonne performance en hauteur.

Dimanche prochain, les écoliers et écolières se rendront à la salle du Reposieux, à Monthey. (fpg)

Les résultats

Hommes

2x35 m: 1. Amherd Thomas, TV Naters, 9'06; 2. Fournier Patrick, CA Sion, 9'18; 3. Logean Eric, Uvrier-Gymn, 9'42. 2x35 m haies: 1. Schmidt Gerhard, TV Naters, 10'72; 2. Osterwalder Philipp, TV Naters, 10'82; 3. Rappaz Christophe, CABV Martigny, 11'03. Hauteur: 1. Nidegger Jean-Blaise, CA Sion, 1 m 98; 2. Delaloye Christophe, FSG Ardon, 1 m 88; 3. Genolet François, SG Mâche, 1 m 88. Longueur: 1. Ulrich Grégoire, TV Länggasse, 7 m 24; 2. Toffol Nicolas, CABV Martigny, 7 m 03; 3. Reuse Fabien, SG Conthey, 6 m 52. Perche: 1. Osterwalder Philipp, TV Naters, 4 m 20; 2. Schmidt Gerhard, TV Naters, 4 m 00; 3. Perruchoud Reynald, CA Sion, 3 m 70. Poids: 1. Imhof Robert, TV Naters, 14 m 52; 2. Delaloye Grégoire, FSG Ardon, 14 m 05; 3. Salzmann Urs, TV Naters, 13 m 37.

Juniors

2x35 m: 1. Alvarez Georges, CA Sion, 9'57; 2. Mariéthoz Cédric, CA Sion, 9'58; 3. Follin Cédric, CABV Martigny, 9'63. 2x35 m haies: 1. Mariéthoz Cédric, CA Sion, 10'86; 2. Müller Andreas, GS Vouvry, 11'08; 3. Lattion Raphaël, CA Sion, 12'02. Hauteur: 1. Bornand Julien, CA Sierre, 1 m 88; 2. Mariéthoz Cédric, CA Sion, 1 m 85; 3. Morisod Christophe, CA Vétroz, 1 m 80. Longueur: 1. Bornand Julien, CA Sierre, 6 m 31; 2. Müller Andreas, GS Vouvry, 6 m 23; 3. Alvarez Georges, CA Sion, 6 m 02. Poids: 1. Perissutti Stéphane, CA Vétroz, 11 m 40; 2. Prumatt Bruno, STV Gampel, 10 m 75; 3. Alvarez Georges, CA Sion, 10 m 69.

Cadets A

2x35 m: 1. Fryand Markus, STV Gampel, 9'68; 2. Normand Christophe, CA Vétroz, 9'68; 3. Bregy Armin, STV Gampel, 9'78. 2x35 m haies: 1. Luisier Bertrand, SG Conthey, 11'33; 2. Franzetti Pierre-Yves, CA Sion, 11'41; 3. Delaloye Fréd.-André, FSG Ardon, 11'63. Hauteur: 1. Barras Jean-Philippe, CA Sierre, 1 m 78; 2. Treina

Christophe, CA Vétroz, 1 m 73; Luisier Bertrand, SG Conthey, 1 m 73. Longueur: 1. Barras Jean-Philippe, CA Sierre, 6 m 01; 2. Bregy Armin, STV Gampel, 5 m 63; 3. Vong Hans, LG Visp, 5 m 62. Perche: 1. Franzetti Pierre-Yves, CA Sion, 3 m 90; 2. Luisier Bertrand, SG Conthey, 3 m 20; 3. Luisier Patrick, SG Conthey, 2 m 20. Poids: 1. Fryand Markus, STV Gampel, 12 m 24; 2. Luisier Bertrand, SG Conthey, 11 m 05; 3. Künzi Robert, LG Visp, 10 m 37.

Cadets B

2x35 m: 1. Ruppen Thomas, TV Naters, 10'30; 2. Bérard Sébastien, FSG Ardon, 10'33; 3. Barroso Stéphane, CABV Martigny, 10'37. 2x35 m haies: 1. Delaloye Frédéric, FSG Ardon, 12'47; 2. Biollay Samuel, CABV Martigny, 12'53; 3. Roserens François, CABV Martigny, 12'68. Hauteur: 1. Pfammatter Stefan, DSG Siders, 1 m 58; 2. Barroso Stéphane, CABV Martigny, 1 m 55; 3. Krempus Robert, LG Visp, 1 m 50. Longueur: 1. Roserens François, CABV Martigny, 5 m 46; 2. Cordonnier Claude, GYM Flanthey-Lens, 5 m 42; 3. Bérard Sébastien, FSG Ardon, 5 m 39. Poids: 1. Bérard Sébastien, FSG Ardon, 11 m 13; 2. Biollay Samuel, CABV Martigny, 10 m 89; 3. Barroso Stéphane, CABV Martigny, 10 m 62.

Dames et juniors

2x35 m: 1. Pralong Catherine, CA Sion, 10'61; 2. Vasella Renate, TV Naters, 10'72; 3. Pitteloud Natacha, CA Sion, 10'82. 2x35 m haies: 1. Pidoux Véronique, CA Sion, 11'93; 2. Vasella Renate, TV Naters, 12'09; 3. Gaillard Stéphanie, FSG Ardon, 12'64. Hauteur: 1. Pitteloud Natacha, CA Sion, 1 m 58; 2. Miserez Balbine, CA Sion, 1 m 58; 3. Buchard Sylvie, CA Sion, 1 m 50. Longueur: 1. Pidoux Véronique, CA Sion, 5 m 33; 2. Miserez Balbine, CA Sion, 5 m 02; 3. Pitteloud Natacha, CA Sion, 4 m 94. Poids: 1. Oggier Bernarda, CA Sion, 12 m 26; 2. Pidoux Véronique, CA Sion, 10 m 55; 3. Miserez Balbine, CA Sion, 8 m 72.

Cadettes A

2x35 m: 1. Perraudin Dorothée, CABV Martigny, 10'50; 2. Perraudin Sandrine, CABV Martigny, 10'61; 3. Gavillet Isabelle, AC Monthey, 10'73. 2x35 m haies: 1. Perraudin Dorothée, CABV Martigny, 11'90; 2. Perraudin Sandrine, CABV Martigny, 11'92; 3. Wuilloud Sandra, CA Vétroz, 12'06. Hauteur: 1. Cotter Valérie, ES Ayent, 1 m 53; 2. Moos Vanessa, CA Sierre, 1 m 50; 3. Morcellini Katja, TV Naters et Wuilloud Sandra, CA Vétroz, 1 m 45. Longueur: 1. Perraudin Sandrine, CABV Martigny, 5 m 06; 2. Wuilloud Sandra, CA Vétroz, 4 m 93; 3. Perraudin Dorothée, CABV Martigny, 4 m 92. Poids: 1. Cina Kerstin, DSG Siders, 11 m 99; 2. Fryand Rita, STV Gampel, 9 m 23; 3. Froidevaux Evelyne, CA Sion, 9 m 06.

Cadettes B

2x35 m: 1. Pinard Sarah, SG Conthey, 10'86; 2. Anzévui Emmanuelle, CA Sion, 10'95; 3. Furrer Monika, LG Visp, 10'98. 2x35 m haies: 1. Pinard Sarah, SG Conthey, 12'05; 2. Amherd Dania, TV Naters, 12'56; 3. Anzévui Emmanuelle, CA Sion, 13'14. Longueur: 1. Pinard Sarah, SG Conthey, 4 m 80; 2. Amherd Dania, TV Naters, 4 m 56; 3. Furrer Monika, LG Visp et Pfenninger Valérie, CA Sion, 4 m 47. Hauteur: 1. Pellissier Valérie, CABV Martigny, 1 m 51; 2. Pinard Sarah, SG Conthey, 1 m 40; 3. Varone Sophie, SG Conthey, 1 m 40. Poids: 1. Cina Valérie, DSG Siders, 10 m 95; 2. Wicky Simona, STV Gampel, 9 m 55; 3. Furrer Monika, LG Visp, 9 m 16.



Moment fort. Patrick Fournier (à gauche) et Thomas Amherd sont au coude à coude.

Cason et Morceli en vedette

L'Américain André Cason, vainqueur de Leroy Burrell pour la seconde fois en trois jours, et l'Algérien Nourredine Morceli, facile gagnant du mile, ont été les vedettes de la réunion en salle de Fairfax (Virginie). Morceli (21 ans), invaincu sur cette distance depuis septembre 1990 et qui avait déclaré avant la compétition qu'il allait s'attaquer au record du monde de l'Irlandais Eamon Coghlan (3'49'78), était dans l'allure à mi-parcours, mais, malgré un

forcing final, il échouait assez nettement, en 3'54'51. Quant à Cason, avantage par son départ explosif, il a dominé Burrell sur 60 mètres, avec 6'54 contre 6'61.

Les principaux résultats:

Fairfax (Virginie). Meeting international en salle. Mesieurs. 60 m: 1. André Cason (EU) 6'54. 2. Leroy Burrell (EU) 6'61. 3. Lee McRae (EU) 6'63. 400 m: 1. Danny Harris (EU) 47'36. 800 m: 1. Paul

Ereng (Ken) 1'48'95. Mile: 1. Nourredine Morceli (Alg) 3'54'41. 60 m haies: 1. Tony Dees (EU) 7'53. 2. Greg Foster (EU) 7'54. Perche: 1. Maxime Tarasov (CEI) 5 m 82. 2. Bill Payne (EU) 5 m 70.

Dames. 400 m: 1. Natasha Kaiser (EU) 52'63. 2. Diane Dixon (EU) 52'89. Mile: 1. Doina Melinte (Rou) 4'33'26. 60 m haies: 1. Jackie Joyner-Kersey (EU) 7'84. 2. Michelle Freeman (Jam) 7'97. Mile à la marche: 1. Debbie Lawrence (EU) 6'18'03.

HANDBALL

GG Berne accroché à Viège

Une nouvelle fois, les Valaisans ont montré leur détermination en recevant GG Berne. Après une première période toute à l'avantage des Bernois, Viège s'est réveillé pour dominer son adversaire.

Toutefois, le retard de cinq buts à la mi-temps (16-11) était difficile à combler face à une formation qui ne voulait pas faire de cadeau.

La légendaire volonté des Valaisans a été payante durant la deuxième période du jeu mais toutefois insuffisante pour mettre à genoux les Bernois heureux de sauver de justesse deux points (23-21).

Une nouvelle fois cette rencontre a démontré qu'il manquait peu de chose à Viège pour s'imposer. En effet, depuis la reprise du deuxième tour, les Valaisans marquent plus de 20 buts à chaque match mais montrent toujours certaines faiblesses en dé-

fense. Les résultats serrés de ces dernières semaines sont évocateurs d'où un sauvetage toujours possible.

Samedi, Viège sera l'invité de Lyss 2, une équipe qui vient de céder un point à Servette (19-19) d'où un succès peut-être en vue.

Résultats: Viège - GG Berne 21-23; Servette - Ecl. Lyss 2 19-19; HV Olten - Soleure 21-15; Böldeli - Steffisbourg 23-27. Classement: 1. Soleure 13-22; 2. GG Berne 20; 3. HV Olten 19; 4. Steffisbourg 18; 5. Böldeli 15; 6. Ecl. Lyss 2 13; 7. Club 72 Köniz 12; 8. FSG Länggasse Berne 6; 9. HC Servette 3; 10. Viège 2.

Sierre sur la sellette

Samedi à 15 h 30, Sierre recevra la HBC Prilly à la salle omnisports de la cité du soleil.

Une victoire est indispensable pour les Valaisans s'ils entendent quitter une zone qui est toujours dangereuse.

Il y a dix jours, Sierre avait été mis au pas par Crissier (30-17), on attend donc un redressement spectaculaire des Valaisans.

Autres résultats

Troisième ligue: Viège 2 - Crissier 2 15-13; Gebäudalp 1 - Lausanne-Ville 10-10. Quatrième ligue: Gebäudalp 2 - Cossonay 23-4.

Programme de la semaine

Samedi 15 février, salle omnisports de Sierre, à 14 heures, troisième ligue; Sierre 2 - HBC Prilly 2; à 15 h 30, deuxième ligue: Sierre 1 - HBC Prilly 1. (mi)

AUTOMOBILISME

Formation et répétition

Pour mener une course automobile à bien il est un poste et un homme qui est souvent méconnu. Le directeur de course. Quand on dit un homme ce n'est pas l'exacte vérité. Si effectivement, une seule personne porte le titre et prend la décision finale, une direction de course est complétée avec des directeurs adjoints, qui dans la majorité des cas sont également des directeurs de course licenciés. Eh oui, si les pilotes doivent obtenir leur licence au volant, les commissaires de piste suivent un cours préparatoire et ensuite à rythme régulier une instruction de répétition. La formation de directeur de course passe par une connaissance approfondie des règlements et de leur application. Cette année, un séminaire pour les directeurs de course était organisé par l'ACS, en

deux phases. Une première très théorique, touchant plus particulièrement au règlement sportif, la deuxième, plus pratique, mettait aux prises les groupes de travail de quatre personnes - nombre raisonnable d'une direction de course - avec des exemples précis et concrets, de situations qui ont été vécues ces dernières années, et qui devaient être résolues et expliquées en fonction des règlements en vigueur. Ces deux jours de formation ou de répétition sont suivis par tous les directeurs de course et des candidats à la licence. Même si tous ne prendront pas une fois ou l'autre la place «de patron» d'une course, la tâche qui leur est confiée sur un rallye, un slalom, une course de côte ou encore lors d'une course en circuit, n'en sera que bonifiée, ayant une con-

naissance supérieure et surtout une vision des difficultés que peut rencontrer un directeur de course lors du déroulement d'une épreuve. Cette session qui se déroulait ce dernier week-end, dans le Nord vaudois, a vu la participation d'une bonne quarantaine de personnes. Ce succès est encourageant pour le sport automobile, qui a une certaine relève du côté de l'organisation. Tous ne seront pas des directeurs. En plus de cette formation, il faut avoir le caractère de meneur d'hommes, et en plus une bonne dose de psychologie, ce qui n'est pas nécessairement le lot de tous les candidats à la licence présents à Yverdon. Les anciens, pour ne pas dire les vieux, étaient aussi sur les bancs de l'école, et cette répétition à l'aube d'une saison ne peut qu'être bénéfique.

Philippe Moulin

SUPER PRIX

Scie à ruban COBRA électronique
 • 400 watts • Plateau inclinable 0 à 45° • 300 x 330 mm • Poids 12 kg

299.-

Tour à bois
 • Moteur 220 volts 1/2 CV
 • 4 vitesses • Entre-axes jusqu'à 800 mm
 • Avec porte-outils.

299.-

Scie circulaire de table ELECTRA BECKUM TKS 315
 • 1800 watts • Lame Ø 200 mm • Table 750 x 600 mm, hauteur 800 mm • Profondeur de coupe 85 mm

528.-

Nettoyeur haute pression KÄRCHER HD 580
 L'équipement de série complet

598.-

Centre commercial MAGRO
 145, route du Levant - MARTIGNY

SCHAFFNER
Brico-Discount
 avec le conseil du spécialiste

Action drapeau

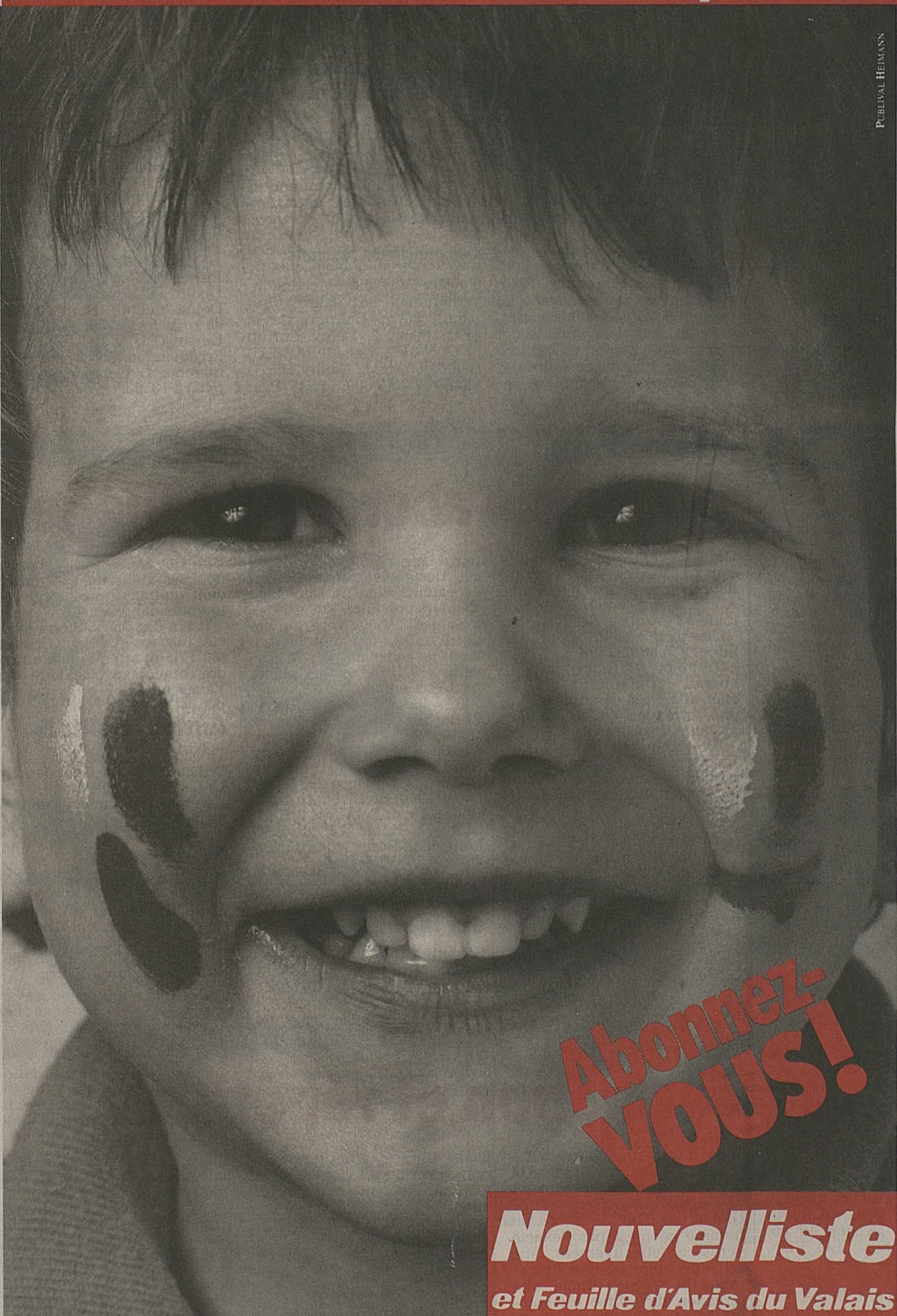
Autorisé du 5.-26.2.92

20%
du rabais d'action

Catalogue gratuit!

Keller
Fahnen AG
 3315 Bätterkinden
 Tel. 065 / 45 12 12
 Fax 065 / 45 12 20
 Superprix de la fabrique

Bien dans sa nouvelle peau



Abonnez-VOUS!

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Nous vous offrons: **- 1 mois gratuit**
- une annonce gratuite dans le marché du mardi (2 lignes)

Le soussigné souscrit un abonnement dès ce jour et jusqu'au 31 décembre 1992. L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf révocation écrite un mois avant l'échéance

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse complète: _____

NPA/Localité: _____

Date: _____ Signature: _____

Ce coupon est à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste & FAV, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion

Meubles
Du
Vieux Sattoir

Est-ce possible ?

OUI

Plus de **3500**
chaises à

40.-

Chaise moderne, rembourrée, 1^{re} qualité

MATHOD
 Entre Orbe et Yverdon
 Tél. 024 / 59 17 48
 9 h. - 20 h.

AIGLE
 Sortie autoroute
 Zone industr.
 Tél. 025 / 26 17 06
 9 h. - 18 h. 30

COURTAMAN
 A 5 min. de Fribourg
 Sortie aut. Morat
 Tél. 037 / 34 15 00
 9 h. - 19 h.

CHARRAT
 Route cantonale
 A côté du Moulin
 Tél. 026 / 46 10 71
 9 h. - 18 h. 30

GENÈVE
 Av. de Châtelaine 81-83
 Tél. 022 / 796 10 00
 9 h. - 19 h. - Samedi 17 h.

MARIN
 Sortie Neuchâtel
 Tél. 038 / 33 61 55
 9 h. - 18 h. 30

ROCHES
 Entre Moutier et Delémont
 Sortie Moutier
 Tél. 032 / 93 57 17
 9 h. - 19 h.

CHATILLENS
 Rte d'Oron-Lausanne
 Tél. 021 / 907 71 08
 9 h. - 19 h. - Samedi 17 h.

Visitez notre centre du Tapis d'Orient à
DUILLIER / Nyon
 Ouvert 7 jours sur 7 de 10 h à 19 h OUVERT LE DIMANCHE

Daniel Belter
 Capital + Confiance

Vous n'avez pas reçu votre journal!
 Veuillez appeler le (027) 297 666

Changement d'adresse

- Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**
- Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à **6 jours ouvrables.**
- Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées.
- L'administration du «Nouvelliste» décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.
- Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse.
 Pour les changements internes les tarifs sont les suivants:
 changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
 changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**
- Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274-0.

Adresse actuelle

Nom/prénom _____

Rue et N° _____

N° postal et localité _____

Pays _____

Changement définitif
 Changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)

(mettre une x dans la case désirée)

Adresse de vacances ou nouvelle adresse

Nom/prénom _____

Rue et N° _____

N° postal et localité _____

Pays _____

Changement valable						y compris
du			au			
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	

à renvoyer au Service des abonnements, case postale 680, 1951 Sion.

AFFAIRES IMMOBILIERES

A VENDRE

MURAZ SPACIEUSES VILLAS
avec cachet, dès Fr. 620 000.-

MURAZ VILLA MITOYENNE
en voie de finition, à Fr. 460 000.-

MARTIGNY-GUERCET MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
de style méditerranéen.

MARTIGNY-GUERCET RAVISSANTE VILLA FAMILIALE
en voie de finition.

BERNARD Nicod
3, rue de Venise Tél. 025 / 72 24 72
1870 MONTHÉY

A louer à SAXON

près du centre, dans immeuble récent, quartier calme, grands appartements

studios dès Fr. 500.- + charges
2 pièces dès Fr. 810.- + charges
3 pièces dès Fr. 1100.- + charges
4 pièces dès Fr. 1190.- + charges

Parking Fr. 35.-
Tél. (026) 22 42 62.

22-782172

A louer à Monthey, centre ville,

bureaux

sur 1 étage.
Comprenant: une réception avec corridor et 4 pièces indépendantes.
Possibilité d'acheter le mobilier.
location Fr. 2700.- par mois.

Renseignements au 71 80 84.

036-786207

A louer à Sierre-Ouest, en bordure de la route cantonale

garage de 213 m² utilisables

comprenant:
- un local de lavage avec lift
- un local de réparation
- 6 places de parc extérieurs
Pour tout renseignement: A. Eggs, Immobilier, 3960 Sierre.
Tél. (027) 55 33 55 ou 55 52 07, fax (027) 55 33 24.

036-786805

A vendre

à Vétroz
Sous-Maison

garages individuels

Renseignements:
(027) 22 19 63.

036-784220

A vendre à

Saint-Maurice

centre-ville

1 immeuble

mi-commercial, mi-locatif.
Rendement: 9 %
Prix: Fr. 900 000.-

Ecrire sous-chiffres V 243-1208, à Ofa Orell Füssli Publicité S.A., case postale 1092, 1870 Monthey 2.

036-786698



NOTRE EXPERIENCE: plus de 100 villas réalisées en Valais!

Profitez de la **dernière villa jumelle** à La Crettaz, Sion.
Situation exceptionnelle dominant la plaine du Rhône, calme, verdure.
Fonds propres: Fr. 43 000.-
Solde par mens. dès Fr. 1350.-

AGENCE PIERRE JACQUOD
12, rue du Rhône - SION
Tél. 027 / 23 21 56 - M. Aymon



A saisir de suite à **Fully/Châtaignier**

grande villa individuelle de 4 1/2 pièces

Avec garage, cave, tout confort.
Terrain de 607 m²

Aide fédérale. Fonds propres Fr. 51 000.- Loyer dès Fr. 983.50 à Fr. 1752.- selon revenu.

J'attends votre téléphone pour une visite.
(021) 964 13 90.

036-786431

A vendre à Bramois

joli appartement 4 1/2 pièces neuf

Fr. 295 000.- Possibilité d'acheter garage.

☎ (027) 31 15 85.

036-785430

A vendre à Martigny

superbe villa

grand confort. Hypothèque à disposition. Coût mensuel env. Fr. 1600.-

Tél. (026) 22 47 45 ou (077) 28 33 85.

036-781493

Martigny

à louer

- superbes studios meublés
- appartement 2 1/2 pièces meublé, dans immeuble neuf, dès le 1er février 1992

- appartements 4 1/2 pièces dans immeuble résidentiel en construction, dès le 1er avril 1992.

Tél. (026) 22 21 51, heures de bureau.

036-785234

A vendre à Noës,

terrain à bâtir

de 652 m². Complètement équipé, avec autorisation de construire. Prix: Fr. 175 000.-

Pour tout renseignement: A. Eggs, Immobilier, 3960 Sierre.
Tél. (027) 55 33 55 ou 55 52 07, fax (027) 55 33 24.

036-786804

A louer à Sierre, av. Mercier-de-Molin,

grand appartement 3 1/2 pièces

entièrement refait à neuf, disponible de suite.

Location: Fr. 1000.- par mois + charges. Pour traiter: A. Eggs, Immobilier, 3960 Sierre.
Tél. (027) 55 33 55 ou 55 52 07, fax (027) 55 33 24.

036-786799

Investisseur cherche à acheter

entre Sion et Sierre et rive droite du Valais

terrains

en zone vignes, agricoles, industriels, locatifs et villas. Toutes sortes de granges ou maisons à transformer.

Ecrire sous chiffre W 036-786801, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-786801

A louer à Sion

au centre de la ville

grande salle en sous-sol

à aménager.

Tél. (027) 22 57 72.

036-786255



A LOUER LOCAUX COMMERCIAUX

rue de la Corsaz 16 à Montreux

- un magasin au rez. Loyer: Fr. 1103.- + Fr. 80.- de charges
- un local de plain-pied. Loyer Fr. 1000.- + Fr. 80.- de charges.

Date de location: tout de suite ou à convenir.

Renseignements chez:

COFIDECO SA
Agence Immobilière
Rue de Lanneman 17 - 1000 Vevey (Suisse)

Tél. 021 / 921 82 31

Ovronnaz (VS)

à louer ou à vendre

3 1/2 pièces

+ cave et garage, dans immeuble neuf situé à 100 m. du centre thermal, vue imprenable. Tout confort.

Libre tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-783 273, Publicitas, 1920 Martigny.

036-783273

BOURSE INDUSTRIELLE



A vendre à Châteauneuf-Conthey **surface commerciale de 520 m²** entièrement équipée, terrain de 1200 m². Convient pour magasin-exposition. Nombreuses places de parc. Possibilité d'agrandir la halle.

AGENCE PIERRE JACQUOD
12, rue du Rhône - SION
Tél. 027 / 23 21 56



A louer à **MONTHÉY**, av. de l'Europe,

4 1/2 pièces dès Fr. 1210.- + charges

2 1/2 pièces dès Fr. 790.- + charges.

Libres dès le 1.4.1992.

Concliergerie à repouvoir.

Régie Jean Rigolet SA
Rue du Coppet 1 - 1870 MONTHÉY
Tél. (025) 71 53 63

MICHEL TARAMARCAZ REVÊTEMENTS DE SOLS
LIQUIDATION PARTIELLE AUTORISÉE DU 3.2 AU 30.4.1992 POUR CAUSE DE TRANSFORMATIONS

Tout à 15 Fr. le m²

SUR TOUT NOTRE STOCK DE MOQUETTES (environ 5000 m²)
ET SUR TOUT NOTRE STOCK DE PVC (environ 3000 m²)

50 A 60 SORTES DE QUALITÉS ET COLORIS AU CHOIX (en largeur 400 cm)

EXEMPLES :

Tapis Berbère Fr. 65.- le m² à Fr. 15.-
Novilon Fr. 35.- le m² à Fr. 15.-

SERVICES : Transport et équipe de pose

FULLY - TÉL. 026 46 21 71
ROUTE DE MARTIGNY - FACE TERRAIN DE SPORT

MONTHÉY, avenue du Simplon

A louer 2 appartements de

3 pièces

confort, dans cadre de verdure.
Loyer: Fr. 930.- + charges 55.-

IMMOTEST S.A.
(021) 36 85 69 (matin)

22-782062

VOUVRY - A VENDRE

appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces, avec garage, cave, jardin, galetas. Avec aide fédérale. Dès Fr. 32 000.- de fonds propres et Fr. 608.- de loyer. Prestations sociales gratuites pour les enfants.

A 10 minutes de Montreux.

Pour visiter: tél. (021) 964 13 90.

Crédits - Hypothèques - Placements (COUPON RÉPONSE)

OUI, je suis très intéressé(e) par un conseil gratuit et confidentiel pour:

- un prêt personnel de 10 000 à 40 000 francs
- constituer mon dossier hypothécaire (aide fédérale)
- vendre mon appartement, villa, chalet
- obtenir un crédit complémentaire sur mon hypothèque actuelle
- profiter des avantages fiscaux de l'amortissement sur mon hypothèque actuelle
- une épargne de 100 à 432 francs par mois avec avantages fiscaux
- une retraite 5 ans avant l'âge de l'AVS
- une réduction importante de mes assurances maladie.

Sans engagement de ma part, veuillez prendre contact avec moi:

Nom: Prénom: Age:

Adresse: NP/Localité:

Tél. privé: Tél. bureau: Heures:

Patrick Mirivel
Rawyl 15
1950 Sion

Tél. (027) 22 14 57
Tous les jours
de 8 h à 21 h

Tu seras un homme, mon fils!

Gerd Zenhäusern, digne héritier d'Aldo, s'est révélé au grand public. L'attaquant sierrois donne pourtant priorité aux études.



Détermination. Gerd Zenhäusern, membre de notre équipe nationale juniors, peut regarder l'avenir avec une certaine sérénité. D'autant qu'il est entre de bonnes mains...

Par Blaise Craviolini

- Gerd, vous disputez votre première saison en LNB. Quel bilan personnel provisoire pouvez-vous dresser?

- Je comptabilise pour l'instant une vingtaine de points...

- D'accord pour les statistiques, mais en votre for intérieur, êtes-vous satisfait de cette prise de contact avec l'élite?

- Avant le coup d'envoi du championnat, mon objectif était de jouer, d'obtenir si possible ma titularisation. Ce but initial a été atteint. Pour être totalement franc, j'avoue cependant ressentir un certain stress.

La voie de la raison

- Du stress?

- Oui, physiquement, c'est dur, d'autant que je joue beaucoup. En raison de mes études, je ne peux que m'entraîner trois à quatre fois par semaine, ce qui est insuffisant pour ne pas connaître de défaillance.

- Entre l'école et le hockey,

j'imagine que votre cœur balance...

- A vrai dire, j'ai accordé ma priorité aux études, sinon, je reviendrais tous les jours de Brigue pour m'entraîner à midi.

- C'est important pour vous d'avoir un diplôme en poche?

- Je dirais même que c'est primordial, essentiel. Une blessure survient si vite dans le sport. Un «papier» quel qu'il soit, représente une assurance pour un hockeyeur.

Motivation supplémentaire

- Votre père Aldo assistait Bohuslav Ebermann; il donne toujours des «coups de main» à Léo Schumacher. Que vous inspire cette cohabitation familiale au sein de l'équipe?

- La présence d'Aldo ne change rien, sauf peut-être qu'elle engendre une motivation supplémentaire. J'ai l'envie de lui montrer ce dont je suis capable. Je ne crois pas cependant que je jouerai moins s'il n'était pas proche du club. Il ne manque d'ailleurs jamais une occasion de me répéter qu'il me laisserait

sur la touche en cas de méforme prolongée!

- Dans votre noyau familial, quels rapports entretenez-vous avec lui? Parvenez-vous à oublier le contexte du hockey?

- Je ne le vois peu, si ce n'est le soir. Mon père a tout de même vingt ans de carrière derrière lui. Il est donc normal que nous parlions hockey lorsque nous nous «croisons». Au grand dam de ma mère, mais ne le répétez pas...

- Gerd, changeons de sujet. Comment voyez-vous le match capital de ce soir à Malley?

- Nous sommes motivés à outrance. On va gagner; je le sens!

- Cette crise que traverse Lausanne, c'est un «cadeau» après l'heure pour le HC Sierre...

- Je ne partage pas cette conception. Nous avons travaillé dur pour recevoir ce «cadeau» comme vous dites. La perspective de rattraper Lausanne ou Davos nous a sans cesse obsédés. Maintenant que nous touchons au but, j'estime qu'il serait plus logique de parler d'aboutissement.

Au programme

Ce soir en LNB

20.00 Lausanne - Sierre

Classement

1. Lyss	31 17 5	9130-95	39
2. Ajoie	31 17 4	10151-136	38
3. Bulach	31 14 8	9144-121	36
4. Martigny	31 17 1	113134-108	35
5. Herisau	31 15 4	12155-154	34
6. Davos	31 11 9	11124-113	31
7. Rapperswil	31 12 6	13127-142	30
8. Lausanne	30 12 2	16152-154	26
9. Sierre	30 10 5	15115-141	25
10. Neuchâtel	31 4 6	21107-175	14

Herisau - Lyss: à rejouer

La commission de discipline de la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) a accepté le protêt déposé par le SC Lyss, à la suite de la rencontre de la 28e journée du championnat de LNB, Herisau-Lyss (5-3) du 28 janvier dernier. Par conséquent, le résultat du match a été annulé et ce dernier devra être rejoué à une date encore indéterminée. Les Seelands avaient déposé protêt à la suite d'une faute technique de l'arbitre principal Urs Lerch, qui, après avoir infligé deux minutes de pénalité à un joueur de Herisau et 2 fois deux minutes à un de Lyss, avait autorisé les Appenzellois à évoluer immédiatement en supériorité numérique. Herisau en avait profité pour égaliser à 3-3.

Le championnat suisse juniors

Elite A, tour final: Kloten-Zoug 8-2. Ambri-Piotta - Bienne 8-2. Coire - Davos 3-5. Classement (7 matches): 1. Kloten 12. 2. Ambri-Piotta 10. 3. Davos 7. 4. Zoug 6 -5. Bienne 5. 6. Coire 2. Promotion-relégation: Berne A - Langnau 3-4. herisau - Lugano 1-6. GCZ-KSC - Fribourg 1-9. Classement: 1. Lugano 7-12. 2. Langnau 6-10. 3. Berne A 7-8. 4. Fribourg 6-6. 5. GCZ-KSC 7-2. 6. Herisau 7-2.

Sélection romande au Québec

La sélection romande des moins de 14 ans s'est envolée pour le Québec où elle prendra part, dès vendredi, à la 33e édition du tournoi international «Pee-Wee», un tournoi qui réunira plus de 100 équipes venant de dix pays.

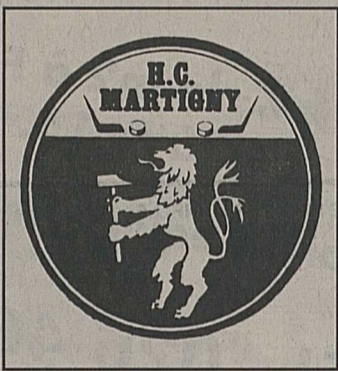
Gardiens: David Aebischer (Fribourg), David Bochy (Martigny), Allan Thonney (Lausanne). Défenseurs: Raphaël Berger (Ajoie), Cédric Favre (Sierre), Nicolas Galstalo (Martigny), Josselin Haller (Genève Servette), Toni Nelli (Genève Servette), Manfred Schnidrig (Viège), Julien Vauclair (Ajoie). Attaquants: Pascal Brailard (La Chaux-de-Fonds), Elvis Clavien (Sierre), Alain Demuth (Martigny), Michel Dolci (Lausanne), Sacha Sudan (Forward Morges), Laurent Fallier (Genève Servette), Jérôme Magnin (Genève Servette), Daniel Malara (Sierre), Philippe Yerly (Fribourg), Jérôme Zahno (Lausanne). Entraîneurs: Jean-Pierre Kast, Philippe Frossard et Pierre-André Reuille.

«Top Hockey» octodurien

«Top Hockey», l'excellent mensuel spécialisé de nos confrères Philippe Ducarroz et Alain Thévoz, a démenagé! De Fribourg, les locaux ont passé à Martigny. Autre nouveauté importante, la nomination de Gérard Métroz, que l'on ne présente plus, en qualité d'administrateur général.

«Top Hockey» consacre dans chaque numéro une ou plusieurs pages aux formations valaisannes, sous forme de magazines, d'interviews ou d'échos. Une raison parmi d'autres pour compter au rang des fidèles lecteurs, d'autant que l'abonnement annuel est des plus raisonnables (30 francs). Les intéressés sont donc priés de téléphoner au (026) 232 122. (crab)

EN RONDELLES



par Christian Rappaz

Glowa: deux ans de plus

L'information n'a pas encore été officiellement annoncée par la direction du club. Une question de temps sans doute. N'empêche, selon une source plus que fiable, Kelly Glowa, l'attaquant vedette du club octodurien, aurait signé, la semaine dernière, un nouveau contrat le liant au HCM pour deux saisons supplémentaires. Une nouvelle qui, si elle devait se confirmer, ne manquera bien sûr pas de réjouir les fidèles du Forum. Et puis, quoi de plus motivant et de plus rassurant pour un joueur que de posséder de fermes garanties d'avenir. On l'a constaté à Neuchâtel, Glowa a évolué l'esprit serein en tout cas. Autre indice?

Heldner Suisse... Allmend?

Question N° 1: que fait un entraîneur de hockey lorsqu'il a congé? Réponse: il va voir du hockey bien sûr. Pas très original certes, mais cela fait partie de son métier. Ainsi, après avoir assisté à Lyss-Lausanne, Bill Gilligan, le mentor du CP Berne, a foncé à la patinoire du Littoral pour être l'un des 980 témoins de ce Neuchâtel-Martigny. Question N° 2: la LNB l'intéresserait-il à ce point? Réponse: «Non, en vérité, je suis spécialement venu pour visionner Thomas Heldner. Il y a longtemps que je le suis. Depuis que je coachais l'équipe autrichienne des moins de 18 ans avec laquelle nous avions rencontré la Suisse. A cette époque déjà, il m'avait impressionné», nous a expliqué l'Américain, qui ne cache pas son grand intérêt pour le Haut-Valaisan. De là à dire que l'Octodurien est déjà à moitié Suisse... Allmend!

Dialogue à quatre sous

Entendu sur les travées du Littoral à la fin du match. - Au fait, toi qui es d'ici, explique-moi où Neuchâtel,

dernier et quasiment condamné, trouve du fric pour entretenir simultanément quatre étrangers?

- Facile, ils ne coûtent rien.

- Ah! Voilà pourquoi ils ne sont pas bons.

Cinglante désillusion

Dans le sillage de Bykov et Khomutov, L'ex-URSS est devenue le nouvel Eldorado des dirigeants helvétiques. Cinglante désillusion toutefois puisque après Martigny, Sierre, Coire et Rapperswil (sauf Bjakin), c'est au tour de Neuchâtel de revenir à la filière canadienne (réd. à quand le tour de Bienne et Davos?). Excepté pour Fribourg et Ambri, le mirage s'est donc rapidement écrasé si vous me permettez l'expression.

Le mot du jour

«Tant que l'espoir mathématique existe, je ne peux pas me faire à l'idée que nous soyons condamnés. D'autant que Lausanne me paraît, lui aussi, de plus en plus concerné par la relégation.» (Eugène Lapointe, entraîneur de Neuchâtel).

A méditer

Le jeu présenté par le HC Martigny à l'extérieur rebute-t-il le public? A constater les maigres affluences aux différentes rencontres, on serait tenté de le croire. Jugez plutôt. Pour la venue des Bas-Valaisans, Davos (1500), Rapperswil (1800) et Neuchâtel (980) ont en effet battu le record négatif de leur patinoire cette saison. Un ça va, deux c'est assez mais trois c'est trop dit le dicton. A méditer en tout cas...

Choc

En grand seigneur, Jiri Novak s'est retiré pour laisser sa place à Eugène Lapointe à la tête des Young Sprinters. Histoire de provoquer le choc psychologique, avait avancé le Tchecoslovaque. Un choc qui tarde tout de même à venir vous en conviendrez. En attendant, l'ex-champion du monde s'est recyclé en... demoiselle d'honneur. C'est lui, en effet, qui a remis le prix de meilleur joueur de la soirée à Glowa et au gardien Maurer, distinction attribuée par les journalistes et traditionnellement décernée au terme de chaque rencontre disputée au Littoral. Dire que Novak aura tout fait à Neuchâtel ne tient plus, désormais, de la seule image de langage.

La situation chez les juniors

Juniors A1

Résultats	
Moutier - Viège	3-3
Neuchâtel - Sierre	3-4
Martigny - Fleurier	6-8
Villars-Leysin - Portes-du-Soleil	4-2
Star Lausanne - Yverdon	6-2
Star Lausanne - Sierre	1-3
Star Lausanne - Martigny	1-8
Classement	
1. Sierre	22 19 0 3 158-73 38
2. Martigny	22 14 1 7 110-86 29
3. Viège	22 13 1 8 113-96 27
4. Fleurier	20 11 2 7 114-100 24
5. Yverdon	22 11 1 10 94-93 23
6. Villars-Leysin	20 9 1 10 77-103 19
7. Neuchâtel	21 8 2 11 83-80 18
8. Star Lausanne	21 8 1 12 76-96 17
9. Moutier	22 3 4 15 62-107 10
10. Portes-du-Soleil	22 3 3 16 62-115 9

Juniors A2, groupe 2

Résultats	
Monthey - Saas-Grund	4-7
Sion - Meyrin	2-4
Sierre - Sion	2-5
Classement	
1. Meyrin	15 14 1 0 106-35 29
2. Saas-Grund	15 9 1 5 98-58 19
3. Sion	15 8 1 6 68-65 17
4. Sierre	15 6 0 9 74-89 12
5. Lausanne	14 5 1 8 70-65 11
6. Monthey	14 0 0 14 38-142 0

Novices A1

Résultats	
GE Servette - Sierre	0-5
Saas-Grund/Viège - Fleurier	8-2
Fribourg - Saas-Grund/Viège	8-1
Classement	
1. Fribourg	15 13 2 0 100-41 28
2. Sierre	16 11 1 4 97-54 23
3. GE Servette	16 7 3 6 66-63 17
4. Ajoie	15 7 1 7 61-68 15
5. S. Grund/Viège	16 4 1 11 55-79 9
6. Fleurier	16 1 0 15 37-140 2

Novices A2, groupe 2

Résultats	
Meyrin - Nendaz-Sion	10-1
Leukerbad - Villars-Leysin	4-2
Meyrin - Martigny	0-5
Classement	
1. Octodure	15 15 0 0 168-42 30
2. Forward Morges	14 12 0 2 156-51 24
3. Bulle	12 6 1 5 67-84 13
4. Star Lausanne	13 5 2 6 72-98 12
5. Lausanne 2	13 6 0 7 61-108 12
6. Jonction GE	13 4 1 8 76-104 9
7. Riviera St-Légier	13 4 1 8 76-109 9
8. Renens	14 3 1 10 59-86 7
9. Académique GE	13 1 2 10 38-91 4

Deuxième ligue

Résultats	
Nendaz - Meyrin	7-0
Sainte-Croix - Leukerbad	3-5
Sion - Leysin	1-0
Val-d'Illeiez - Château-d'CEX	2-4
Vallée de Joux - Verbier	10-4
Classement	
1. Sion	17 11 6 0 82-39 28
2. Nendaz	17 12 2 3 102-58 26
3. Leukerbad	17 11 3 3 96-58 25
4. Sainte-Croix	17 9 0 8 98-88 18
5. Val-d'Illeiez	17 7 4 6 72-63 18
6. Meyrin	17 8 1 8 74-71 17
7. Château-d'CEX	17 7 2 8 81-69 16
8. Leysin	17 5 3 9 59-75 13
9. Vallée de Joux	17 4 1 12 65-93 9
10. Verbier	17 0 0 17 38-153 0

Troisième ligue, gr. 11

Résultats	
Académique GE - Riviera St-Légier	6-7
Forward Morges - Lausanne 2	18-6
Jonction GE - Forward Morges	2-14
Lausanne 2 - Bulle	6-7
Octodure - Star Lausanne	20-3
Renens - Académique GE	7-3
Riviera St-Légier - Octodure	4-11
Star Lausanne - Lausanne 2	7-8
Classement	
1. Viège 2	15 13 0 2 117-44 26
2. Saas-Almagell	15 12 1 2 111-47 25
3. Lens	15 10 3 2 87-45 23
4. Leukergrund 1	14 6 2 6 46-44 14
5. Montana-Crans	14 6 0 8 58-72 12
6. Tourtemagne	15 6 0 9 58-89 12
7. Embd-Kalpetran	14 5 0 9 54-74 10
8. Tâsch	16 4 1 11 66-104 9
9. Grimontz	16 1 1 14 49-127 3

Troisième ligue, gr. 12

Résultats	
Embd-Kalpetran - Saas-Almagell	3-7
Lens - Tourtemagne	2-3
Saas-Almagell - Leukergrund 1	4-0
Tourtemagne - Montana-Crans	3-5
Viège 2 - Leukergrund 1	5-2
Classement	
1. Sion	15 13 0 2 117-44 26
2. Saas-Almagell	15 12 1 2 111-47 25
3. Lens	15 10 3 2 87-45 23
4. Leukerbad 2	14 6 2 6 46-44 14
5. Montana-Crans	14 6 0 8 58-72 12
6. Tourtemagne	15 6 0 9 58-89 12
7. Embd-Kalpetran	14 5 0 9 54-74 10
8. Tâsch	16 4 1 11 66-104 9
9. Grimontz	16 1 1 14 49-127 3

Quatrième ligue, gr. 12A

Résultats	
Charrat - Sembrancher	2-11
Nendaz 2 - Salvan	8-7
Salvan - Charrat	8-8
Sembrancher - Ayer-Vissoie 1	6-3
Classement	
1. Sembrancher	12 9 3 0 88-31 21
2. Nendaz 2	12 8 1 3 73-49 17
3. Ayer-Vissoie 1	11 7 1 3 70-42 15
4. Sierre 2	11 7 1 4 60-67 14
5. Charrat	12 2 3 7 64-78 7
6. Salvan	12 1 3 8 55-88 5
7. Saint-Léonard	12 1 0 10 43-98 3

Quatrième ligue, gr. 12B

Résultats	
Grächen - Leukergrund 2	7-0
Leukerbad 2 - Rarogne	5-4
Leukergrund 2 - Ayer-Vissoie 2	2-3
Rarogne - Zermatt	2-4
Saas-Fee - Leukergrund 2	3-3
Saas-Fee - Zermatt	8-4
Zermatt - Ayer-Vissoie 2	13-0
Classement	
1. Zermatt	14 12 0 1 106-47 26
2. Saas-Fee	14 10 1 3 87-45 21
3. Rarogne	14 10 0 4 94-32 20
4. Leukerbad 2	13 7 1 5 76-53 15
5. Grächen	14 6 1 7 75-72 13
6. Büchen	14 4 0 10 45-91 8
7. Leukergrund 2	13 2 1 10 43-77 5
8. Ayer-Vissoie 2	14 1 0 13 21-130 0

Moskitos A1

Résultats	
Chaux-de-Fonds - Lausanne	4-3
Ajoie - Sierre	3-5
Classement	
1. GE Servette	15 14 1 0 92-24 29
2. Sierre	16 10 3 3 63-40 23
3. Lausanne	16 6 3 7 50-50 15
4. Fribourg	14 6 2 6 45-42 14
5. Chaux-de-Fonds	17 6 1 10 72-95 13
6. Ajoie	16 0 0 16 41-111 0

Moskitos A2, groupe 2

Résultats	
Martigny - Monthey	5-4
Star Lausanne - Viège	0-2
Classement	
1. Monthey	16 13 1 2 124-58 27
2. Villars-Leysin	15 12 1 2 85-44 25
3. Viège	16 7 0 9 45-58 14
4. Martigny	16 6 1 9 45-70 13
5. Star Lausanne	16 5 1 10 62-72 11
6. Lausanne 2	15 2 0 13 26-85 4

Moskitos B, groupe 3

Résultats	
Sion 2 - Star Lausanne 2	3-1
Villars-Leysin - Martigny	3-13
Portes-du-Soleil - Sierre 1	6-2
Classement	
1. Portes-du-Soleil	11 11 0 0 107-13 22
2. Sion 2	10 7 0 3 49-33 14
3. Star Lausanne 2	11 6 2 3 61-28 14
4. Lausanne 1	9 4 2 3 46-27 10
5. Sierre 1	10 4 2 4 46-30 10
6. Martigny	11 5 0 6 65-51 10
7. Monthey	9 0 1 8 6-100 8
8. Villars-Leysin	11 0 1 10 8-106 1

Moskitos B, groupe 4

Résultats	
Leukerbad - Montana-Crans	3-2
Sierre 2 - Lens	8-2
Saas-Grund - Sion 1	23-1
Classement	
1. Leukerbad	10 9 0 1 72-19 18
2. Saas-Grund	9 7 1 1 63-21 15
3. Montana-Crans	9 5 1 3 34-30 11
4. Sierre 2	8 4 0 4 41-31 8
5. Lens	11 3 2 6 39-47 8
6. Viège	9 3 0 6 28-42 6



Partez dans le futur! Faites un parcours d'essai.

Si la nouvelle Golf III n'avait pas innové en se forgeant de nouvelles normes, c'eût été plutôt étonnant, non? Qu'il s'agisse de sa compatibilité avec l'environnement, de la sécurité, de la qualité ou du plaisir que procure la conduite, les ingénieurs de VW ont bel et bien innové sur toute la ligne. Les premiers tests comparatifs (cf. le banc d'essai paru dans «auto, motor & sport» 20/91

où la Golf l'a emporté quatre fois sur cinq) sont tout aussi probants que les résultats des nombreux essais de collision effectués. C'est dire si la Golf «3^e cuvée» mérite une expérience vécue! L'opération «Portes ouvertes sur l'avenir» a commencé: venez faire un parcours d'essai.



La nouvelle Golf.
De nouvelles normes sur toute la ligne.

Agent V.A.G. pour le district de Monthey

VEVEY:	Garage de Bergère	(021) 921 02 55
CHAMPÉRY:	Garage B. Défago	(025) 79 12 76
MONTHÉY:	Garage de Monthey S.A.	(025) 71 73 13
VÉROSSAZ:	Garage G. Coutaz	(025) 65 27 48
VOUVRY:	Garage Cornut	(025) 81 36 04

MONTHÉY LIQUIDATION TOTALE

ESPACE

LE CUIR IMPERTINENT

FIN DE BAIL

Derniers jours

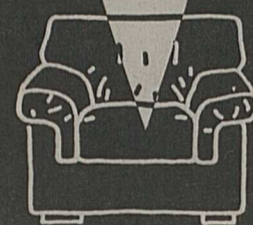
FAITES VOTRE PRIX VOUS-MÊMES

Ouvert le lundi toute la journée

Lundi - vendredi 9 h - 18 h 30
Samedi 9 h - 17 h.

Tout doit disparaître.

MONTHÉY



Rte de Collombey

Mercredi 12 février, foyer du théâtre du Crochetan, 20 heures

Grand débat sur la liberté d'information et les médias

avec la participation de MM.

- **Benoît Aymon**, chef de rédaction à la TSR
- **Jacques Pilet**, directeur du «Nouveau Quotidien»
- **Bernard Reist**, rédacteur en chef de l'ATS
- **François Schaller**, journaliste à «L'Est Vaudois»

Le débat sera présidé par M. Claude Défago, directeur de Radio-Chablais.

Organisation: Université populaire de Monthey. Finance d'entrée: Fr. 10.-

A vendre d'occasion

scie alternative automatique

☎ (027) 36 33 40.
036-785649

TV, VIDÉO Hi-Fi

Plus de 100 TV et vidéos couleurs neuves, des meilleures marques au prix le plus bas, 1 an de garantie, Philips, Grundig, Sony, JVC, Panasonic, Orion Salora et d'autres.
TV grand écran 51 cm, 50 programmes, télécommande Fr. 450.-, idem 63 cm Fr. 900.-, idem 70 cm Fr. 1000.-, avec stéréo et télétexte.
Fr. 1050.-, vidéos VHS VPS, télécommande, 50 programmes de Fr. 450.- à 700.-.
☎ (037) 64 17 89.
22-781938

ÉCOUTEZ VOTRE CORPS

Bains, détente, sauna, massages (S G-M), Europhorissants-relaxants. France Beauté, inst. Bellefontaine 8 Lausanne
☎ (021) 312 80 43.
22-781668

RENCONTRES

Vous êtes libre.

Depuis plusieurs années un important fichier franco-suisse vous permettra de rencontrer le ou la compagne(on) de votre vie.

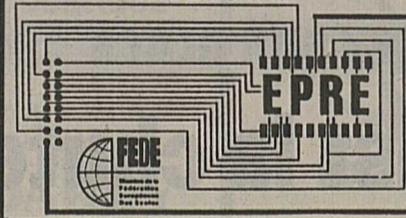
Informez-vous au: 0033 50 70 23 97.
036-783733

ANNONCES DIVERSES

AUTOCOLLANTS ENSEIGNES AFFICHES T-SHIRTS
IMPRESSIONS
T-SHIRTS AFFICHES ENSEIGNES AUTOCOLLANTS
SERIGRAPHIE
HERISSON
027/31.67.17

EPRE ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'ÉLECTRONIQUE S.A.

Avenue du Tribunal-Fédéral 31
1005 LAUSANNE



L'école dispense des cours d'électronique et de télécommunications tant techniques que pratiques avec diplômes
- d'électronicien
- de technicien-électronicien.
- d'ingénieur technicien en électronique.
Nos diplômes sont reconnus par l'INDUSTRIE tant en Suisse qu'à l'étranger.
Rentrée chaque trimestre.
Membre de la Fédération européenne des écoles. Nombreuses références.
Documentation au secrétariat: tél. (021) 312 16 19, fax (021) 20 47 71.

AVIS A NOS ANNONCEURS

Jeudi 5 et vendredi 6 mars

62^e SALON DE L'AUTO

Nous proposerons à nos 117 000 lecteurs des pages consacrées au 62^e salon de l'auto dans nos éditions des jeudi 5 et vendredi 6 mars 1992.

Profitez-en en y insérant vos conseils et suggestions.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous conseiller au (027) 29 51 51 int. 211

EDITION À THÈME

A **ELLE...**
34 ans. Fine, féminine, très jolie. Divorcée, s'occupe seule et très bien de ses deux enfants en bas âge. S'assume à 100%, travaille, se bat. Elle est positive, va de l'avant, ne veut pas rester sur un échec. Elle a beaucoup de douceur, de générosité, veut partager, a beaucoup à donner.
CHERCHE...
Un nouveau partenaire. Un homme bien dans sa peau, compréhensif, ayant le sens de la famille, des enfants. Un peu sportif, ouvert, aimant les voyages, bien manger, la musique et autres.
Réf. F 34521 N

A **ELLE...**
27 ans. Belle blonde aux yeux bleus. Grande, mince, saine et bien dans sa tête. Issue d'un milieu d'agriculteurs, a gardé l'amour de la nature et le sens des vraies valeurs. Travaille dans un bureau mais rêve d'évasion, de voyages, de balades en moto, et
CHERCHE...
un gars qui a le sens de l'humour, du dialogue, de la vie de famille. Un homme intelligent, qui a du charme, qui aime le sport et faire plein de choses (en couple, bien sûr).
Réf. F 27469 N

A **ELLE...**
32 ans. Infirmière, divorcée, un enfant. Très jolie femme, douce, une apparence fragile, mais une volonté de fer. A beaucoup souffert de son échec et mis du temps pour s'en remettre. Loisirs: haute montagne, ski, bricolage, ciné, théâtre, gastronomie.
CHERCHE...
la complicité, la tendresse, l'humour, la joie de vivre, l'expérience, la maturité, partager le bien et le mal. S'épauler mutuellement, conjurer l'avenir à deux.
Réf. F 34476 N

A **LUI...**
43 ans. Métier technique, travailleur, stable, sérieux. Bel homme, taille et corpulence moyennes, sourire sympathique. Une passion: les voyages. Il connaît le monde entier. Pas trop de sports, mais un grand amour de la nature, la forêt, la montagne. Une grande envie: trouver la perle rare avec laquelle il aurait envie de fonder une famille.
CHERCHE...
une femme simple et gaie. Qui est ouverte à la découverte, à l'improvisation, aux voyages surprises.
Réf. H 43526 N

A **LUI...**
47 ans. Grisonnant, moustache, taille moyenne, soigné, élégant, bonne prestance. Un peu réservé, un peu méfiant, il lui faut du temps pour sortir de sa «coquille». Loisirs préférés: le tennis, la marche, les bons petits plats maison, la musique, etc. Il aime la famille et les enfants.
CHERCHE...
une femme indépendante, qui a du caractère, qui aime l'imprévu, la vie, les joies simples, les contacts humains, etc.
Réf. H 47525 N

A Je m'intéresse à l'annonce Réf. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue N° _____
NP/localité _____
Tél. _____
L'Atout Age _____
C.P. 2, 1211 Genève 24 Les Acacias
☎ (022) 43 93 47



Agence matrimoniale
CP 1 - 1920 Martigny
Tél. 026/22 93 72
9 h-20 h

Elle a tout pour elle **RAYMONDE!** Son grand désir de croquer la vie, son enthousiasme, son physique: assez grande, mince, une silhouette très harmonieuse, 33 ans. Un job qui lui plaît, des amis, mais... Où se cache l'homme qui saura la faire vibrer? Elle est sportive: le tennis, la natation, la marche, le ski. Elle aime voyager, visiter des expositions, découvrir la nature, manger un bon petit plat. Tout cela, avec un compagnon positif, attentionné, complice, simple, car en définitif, c'est ce qu'elle est. E 31533 N

ROLAND a 43 ans. C'est un bel homme au type latin, plaisant, bon vivant, sensible et généreux. Il possède un petit commerce qui marche bien, a roulé sa bosse mais sans rencontrer la compagne dont il rêve. Il ne conçoit pas une vie de couple sans enfants; il les adore! Il entretient sa bonne condition physique en pratiquant le footing, le vélo. Se promener à la campagne, danser, pique-niquer, écouter la musique? Très volontiers, mais à deux. L 31343 N

ANNE est douce, féminine. Une légère réserve et beaucoup de tendresse. Un divorce il y a longtemps. Elle s'assume parfaitement bien tout en ressentant le désir de «câliner», de partager, d'échanger. Anne a 36 ans. C'est une autodidacte. Elle est cultivée, ouverte, intelligente et sociable. Moyennement sportive, elle prend néanmoins plaisir à faire de l'équitation, de la natation, de la marche. Ses loisirs: lire, danser, voyager. Ses désirs: admirer et aimer, vivre le quotidien avec vous, qui êtes chaleureux et bien dans votre peau. E 28136 N

JEAN 47 ans, taille moyenne, sveltes, des cheveux sombres, un physique agréable. Jean est délégué commercial. Il s'est libéré d'un mariage décevant et se sent prêt pour un nouveau départ. Si comme lui vous êtes sensuel, que la tendresse et l'affection sont pour vous primordiales, alors n'hésitez pas! Vous trouverez chez lui ce que vous cherchez en vain ailleurs. Si en plus vous aimez danser, vous promener dans la nature, la bonne chanson des années soixante, skier de temps en temps... L 31447 N

PIERRE-ALAIN 56 ans, est un homme décidé, fonceur, qui s'implique dans tout ce qui l'entretient. Il est actif, vif, aime que les choses bougent. Il a de beaux yeux noirs, des cheveux sombres, un visage énergique. Pas de problèmes financiers, un excellent niveau. Il est mélomane, collectionneur, gastronome. Son échec sentimental l'a fait beaucoup souffrir. Il a mis du temps à le surmonter, mais aujourd'hui c'est chose faite. Il est prêt pour un nouvel amour qu'il souhaite définitif et profond. Comme vous? L 31655 N

Brune aux cheveux mi-longs, **JOËLLE** a 25 ans. Elle est chaleureuse, pleine de vie et de sourires. Elle est active, aime s'occuper des autres, est ouverte à tout. De l'attrait pour tout ce qui touche à la campagne, la nature, en raison de ses origines. Elle skie volontiers, nage, joue du tennis. L'intelligence spontanée, le cœur débordant de tendresse à donner. Elle apprécie les jeux de société, les concerts, le cinéma. Elle aimerait faire la connaissance d'un homme pourvu d'une grande curiosité de la vie et d'un peu d'humour. E 27324 N

TENNIS

Championnats valaisans d'hiver

Avant les juniors et les seniors, les R1-R9 ont disputé leurs joutes cantonales en salle à Martigny et au CIS.

Par Blaise Craviolini

Messieurs R1-R3

Aucun R1 n'ayant daigné s'inscrire à ces championnats, les R2 ont tenu logiquement l'avant-scène dans cette catégorie masculine «reine». Quatre R2 ont ainsi composé le dernier carré d'as. A ce stade du tableau, Blaise Germanier a disposé du «vétérain» Jacques Passerini, alors qu'Alain Dorsaz a ruiné les espoirs de Guy Dubath.

En finale, le sociétaire du TC Valère a gêné le Montheysan en visant systématiquement le revers de son adversaire. Cette tactique a porté ses fruits, puisque Germanier a décroché le titre en trois manches.

Demi-finales (8 participants): Blaise Germanier (R2, TC Valère) bat Jacques Passerini (R2, TC Crans-Montana) 6-3 4-6 6-2, Alain Dorsaz (R2, TC Monthey) bat Guy Dubath

(R2, TC Gravelone) 4-6 6-4 6-3.

Finale: Germanier bat Dorsaz 3-6 6-3 6-3.

Dames R1-R3

Faut-il encore organiser les championnats valaisans féminins R1-R3? La question mérite d'être posée, si l'on se réfère aux nombreux désistements enregistrés à Martigny...

Ceci dit, et au niveau purement sportif, la tradition a été respectée en Octodure. Cette tradition qui «veut» que Dominique Dupuis et Barbara Clavien se retrouvent presque toujours en finale. Dans le cas présent, ce prometteur «mano a mano» s'est révélé éphémère, puisque Barbara a dû abandonner en début de rencontre en raison de violentes douleurs à un bras. A la prochaine, mesdemoiselles!

Demi-finales (10 inscriptions, mais 8 participantes): Barbara Clavien (R1, TC

Sierre) bat Evi Venetz (R3, TC Saas-Grund) 6-2 6-1, Dominique Dupuis (R1, TC Treize-Etoiles) bat Stéphanie Zambaz (R2, TC Treize-Etoiles) 6-4 6-2.

Finale: Dupuis bat Clavien 2-0 puis abandon.

Messieurs R4-R6

Mais où donc s'arrêtera Yves Allégo? Deux semaines après son titre de champion romand juniors, le R4 Grônard a mis tout le monde d'accord en catégorie R4-R6. Contre Nicolas Ducrey comme contre Pierre-Yves Uldry ou Hendrik Gudmunson, Allégo n'a jamais été réellement en danger. La preuve: il n'a pas «lâché» le moindre set sur l'ensemble du tournoi.

A noter que le joueur de l'équipe François-Xavier-Bagnoud aurait dû affronter Christoph Bellwald en demi-finales, mais le Viégeois a été appelé d'urgence pour des raisons professionnelles. Parmi les autres anecdotes du week-end, relevons le marathon qu'ont livré Raphaël Bender et Thierry Constantin. Un duel qui s'est achevé sur le score de... 6-7 7-6 7-6 en faveur du premier nommé!

Quarts de finale (61 participants): Hendrik Gudmunson (R4, TC Valère) bat Raphaël Bender (R4, TC Martigny) 1-6 6-3 6-2, Christoph Bellwald (R4, TG Vispa) bat José Vidal (R4, TC Martigny) 6-4 2-6 7-6, Yves Allégo (R4, TC Grône) bat Nicolas Ducrey (R4, TC Martigny) 6-3 6-2, Pierre-Yves Uldry (R4, TC Martigny) bat Fabrizio Cirello (R4, TC Monthey) 7-6 7-5.

Demi-finales: Gudmunson bat Vidal (forfait de Bellwald) 6-3 6-2, Allégo bat Uldry 6-0 6-2.

Finale: Allégo bat Gudmunson 6-3 6-4.

Dames R4-R6

Géraldine Caloz figurait certes au rang des «outsiders», mais peu d'observateurs la voyaient obtenir le titre R4-

R6. Elle a donc créé une demi-surprise en roulant sa bosse jusqu'au bout, même si elle avait été désignée tête de série numéro un en raison de son coefficient élevé.

Tout au long du tournoi, la R4 sierroise a pourtant éprouvé des difficultés à rentrer dans ses matches. N'a-t-elle pas perdu la manche initiale face à Nicole Steiner et face à Cléo Dubuis. Grâce à des nerfs d'acier, elle s'est néanmoins sortie de ces situations difficiles. En finale, comme pour nous contredire, Géraldine Caloz a par contre mené de bout en bout contre la «régionale» Valérie Fontannaz. 6-3 6-3, le score parle de lui-même!

Un mot enfin pour mettre en exergue les jeunes Nicole Steiner, Tina Clemenz et Sophie Providoli, trois espoirs qui ont réalisé un parcours honorable à Martigny.

Quarts de finale (31 participantes): Géraldine Caloz (R4, TC Sierre) bat Nicole Steiner (R5, TC Tufetsch) 2-6 6-1 6-0, Cléo Dubuis (R4, TC Martigny) bat Daniela Studer (R4, TC Viège) 6-3 6-3, Tina Clemenz (R6, TG Vispa) bat Sophie Providoli (R6, TC Sierre) 0-6 6-4 6-4, Valérie Fontannaz (R4, TC Martigny) bat Sandra Hirschier (R4, TC Simplon) 6-3 6-0.

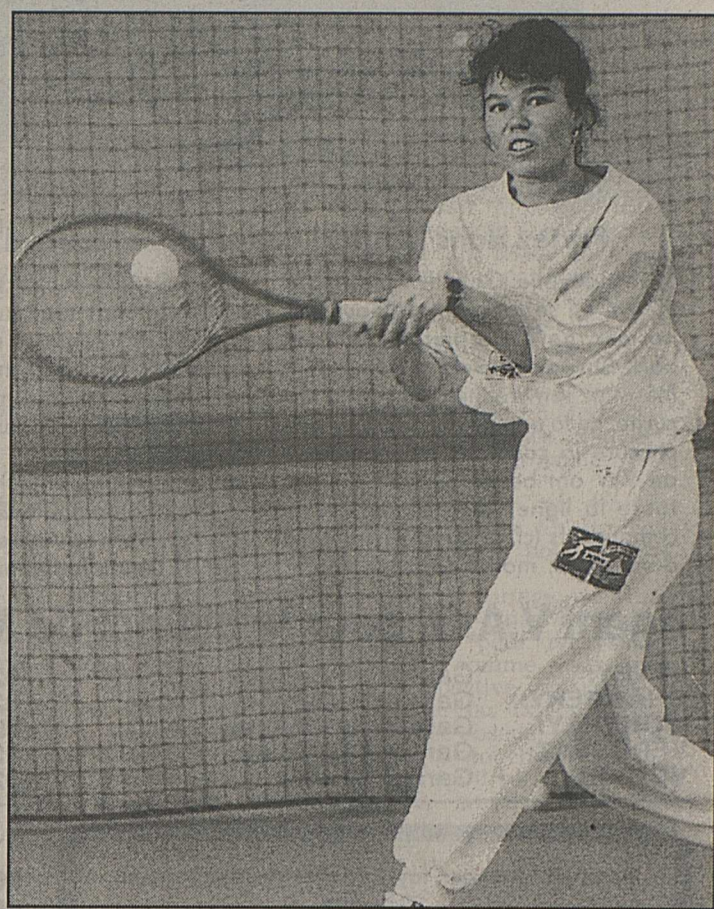
Demi-finales: Caloz bat Dubuis 2-6 6-2 6-2, Fontannaz bat Clemenz 6-3 6-0.

Finale: Caloz bat Fontannaz 6-3 6-3.

Garçons R7-R9

Dans ce tableau R7-R9, les têtes de série ont comme d'habitude été éclipsées. La hiérarchie, il est vrai, est encore floue à la base de la pyramide des classements Swiss Tennis.

Fabien Maret et Beat Briand ont néanmoins confirmé leurs bons résultats de la saison en atteignant la finale. Le pensionnaire du TC Loèche-les-Bains a longtemps cru à la consécration, mais sa confiance s'est effritée après avoir galvaudé plusieurs balles de match au cours du deuxième set. Le Martignearin Maret n'en demandait pas tant. Il en a profité pour dominer la fin de rencontre et inscrire ainsi son nom au palmarès.



Géraldine Caloz: des nerfs d'acier pour un titre inattendu!

gibus

Quarts de finale (127 participants): Fabien Maret (R7, TC Martigny) bat Michel Fontannaz (R7, TC Martigny) 6-2 6-1, Cédric Morard (R7, TC Lens) bat Arthur Clivaz (R7, Bluche) 6-1 6-4, Beat Briand (R7, TC Loèche-les-Bains) bat Patrick Alemani (R7, TC Valère) 6-2 6-3, Blaise Zambaz (R7, TC CIS Comte-Vert) bat Pierre Ducrey (R8, TC Vouvré) 6-4 6-3.

Demi-finales: Maret bat Morard 7-5 6-1, Briand bat Zambaz 6-1 6-1.

Finale: Maret bat Briand 4-6 7-5 6-3.

Dames R7-R9

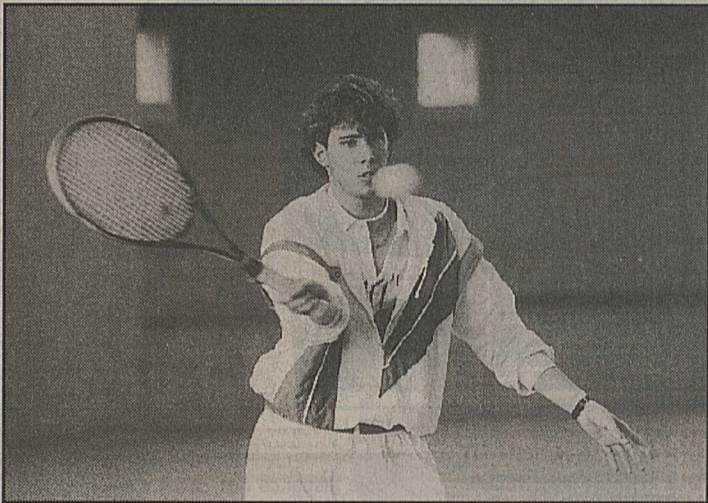
Nathalie Emery n'est plus tout à fait une «inconnue» dans la grande famille du tennis valaisan. Elle avait notamment déjà frappé fort au cours d'un tournoi à la Moubra. La R7 grangearde a récidivé au

CIS des Iles à Sion, en écrasant toutes ses rivales. En finale, Nathalie, plus impitoyable que jamais, s'est même permis d'aligner douze jeux consécutifs. La Montheysanne Sophie Parvex, remarquable jusque-là, ne méritait peut-être pas une issue aussi décourageante...

Quarts de finale (55 participantes): Sophie Parvex (R7, TC Monthey) bat Daniela Furger (R7, TG Vispa) 6-3 6-4, Valérie Roten (R7, TC Valère) bat Virginie Bétrisey (R7, TC Saint-Léonard) 6-1 6-4, Mélissa Antille (R7, TC Veyras) bat Carole Uebelhardt (R7, TC Valère) 6-4 6-1, Nathalie Emery (R7, TC Granges) bat Anny Comina (R7, TC CIS Comte-Vert) 6-1 6-0.

Demi-finales: Parvex bat Roten 6-3 6-3, Emery bat Antille 6-2 6-0.

Finale: Emery bat Parvex 6-0 6-0.



Blaise Germanier: le meilleur des R2 à Martigny.

gibus

HOCKEY SUR GLACE

Plus dure est la chute

Le HC Monthey relégué à dix jours de son 50e anniversaire. Dur!

Par Christian Rappaz

Lorsque, en octobre dernier, l'on devisait sur les festivités qui marqueront les cinquante ans d'existence du club chablaisien le week-end d'après, personne n'imaginait que celles-ci seraient ternies par une relégation. Certes, désireux de conserver un bon équilibre budgétaire, le HC Monthey ne s'était permis aucune folie durant la période de transferts et ceci malgré son retour en 1re ligue. «Mais tout de même, de là à penser tomber avec cette équipe, il y a un pas que jamais je n'aurais franchi» confesse aujourd'hui le président Victor Buttet, terriblement déçu de cet échec. Un échec qu'il met principalement sur le compte de la malchance (blessures, armée, etc.) et du rendement insuffisant de l'un ou l'autre présumé pilier de l'équipe. «Inutile, toutefois, de

faire la chasse aux sorcières. Ça ne changerait d'ailleurs pas grand-chose» lâche-t-il, visiblement plus soucieux d'assurer l'avenir que de régler les comptes du passé.

30 francs pour les arbitres!

La démarche est d'autant plus louable que de nombreuses incertitudes planent désormais sur le club bas-valaisan. Un bon tiers du contingent devrait en effet disparaître (départs, arrêts) et Philippe Favrod n'a pas encore donné son aval pour la saison prochaine. De plus, aucun junior du cru n'est encore susceptible actuellement d'être intégré dans les rangs de la première équipe. «Pour cela, il faut attendre deux ans. Deux saisons au cours desquelles nous tenterons de construire une équipe solide sans pour autant viser un retour en 1re ligue» avance Victor Buttet,

qui devrait accepter un nouveau mandat lors de la prochaine assemblée générale. Il faut dire qu'avec une dette de 150000 francs, le HC Monthey n'a, pour l'instant, guère les moyens de s'autoriser de grandes perspectives. «Sur ce plan, nous comptons cependant sur le 50e pour nous permettre de souffler un peu» explique le président montheysan, avant de lancer, en forme de boutade: «Il est vrai que cette saison, ce n'est pas le public qui nous a rempli la caisse. Contre Viège, mardi dernier, j'ai dû rajouter 30 francs à la recette de la soirée pour payer les arbitres.

La tête dans le sac

A priori, l'anecdote prête à rire. Elle ne fait pourtant que confirmer l'effritement du hockey dans le Chablais. La relégation du HC Monthey, son manque de relève et le désintérêt du public l'attestent à l'envi. D'où la résurgence de l'idée de régionalisation par le rapprochement des clubs. «Quelque chose se dessine dans ce sens effectivement. Mais la volonté n'y est pas» avoue M. Buttet, lui-même pas vraiment séduit par ce projet. En clair et malgré les difficultés toujours croissantes, chacun tient à ses prérogatives et continue à se mouvoir la tête dans le sac. Jusqu'à quand? Difficile de donner une date précise mais lorsque les Octoduriens de Champéry et les «vétérans» montheysans et villardous auront suspendu leurs patins, le hockey chablaisien devra alors, c'est presque certain, être conjugué au passé. Restera alors les yeux pour pleurer. Si tant est, bien sûr, que les têtes pensantes du hockey chablaisien, témoins de son agonie aujourd'hui, auront encore le culot de pleurer...

Jim Courier numéro 1

L'Américain Jim Courier a détrôné le Suédois Edberg.

Courier, vainqueur des «internationaux» de France et d'Australie, finaliste malheureux de l'US Open (face à Edberg) et quart de finaliste à Wimbledon, est ainsi devenu à 21 ans le troisième Américain depuis Jimmy Connors et John McEnroe à occuper la première place du classement de l'ATP.

Courier, âgé de 21 ans 5 mois et 22 jours, est également le troisième plus jeune numéro 1 mondial de l'histoire, après McEnroe (21 ans et 16 jours) et le Suédois Björn Borg (21 ans, 2 mois et 27 jours). Avec un total de 3721 points, l'Américain précède désormais Edberg de 50 points et l'Allemand Michael Stich, qui conserve la troisième place (2648 points).

Côté helvétique, le Zurichois Jakob Hlasek (ATP 20) a perdu deux rangs, alors que le Genevois Marc Rosset, qui n'a pas joué la semaine dernière, conserve son 45e rang.

Classement de l'ATP au 10 février (entre parenthèses, le classement précédent): 1. (2) Jim Courier (EU) 3721 points. 2. (1) Stefan Edberg (Su) 3671. 3. (3) Michael Stich (All) 2648. 4. (4) Pete Sampras (EU) 2492. 5. (5) Boris Becker (All) 2326. 6. (6) Ivan Lendl (Tch) 2271. 7. (7) Guy Forget (Fr) 2270. 8. (8) Emilio Sanchez (Esp) 1606. 9. (9) Petr Korda (Tch) 1576. 10. (13) Goran Ivanisevic (Cro) 1572. 11. (10) Karel Novacek (Tch) 1532. 12. Michael Chang (EU) 1531. 13. Sergi Bruguera (Esp) 1508. 14. André Agassi (EU) 1458. 15. David Wheaton (EU) 1444. 16. Magnus Gus-

tafsson (Su) 1387. 17. Derrick Rostagno (EU) 1370. 18. Omar Camporese (It) 1194. 19. Andreï Cherkasov (CEI) 1193. 20. (18) Jakob Hlasek (S) 1132. Puis les autres Suisses: 45. (45) Marc Rosset 672. 128. (123) Claudio Mezzadri 291. 431. (432) Ignace Rotman 39. (si)

Le tournoi de San Francisco

Un jour à peine après avoir pris la tête du classement mondial, l'Américain Jim Courier a perdu, contre son compatriote Michael Chang, la finale du tournoi de l'ATP Tour de San Francisco (Californie), une épreuve dotée de

260000 dollars. Courier s'est incliné en deux manches, 6-3 6-3.

Chang a rapidement mené 3-0 dans le premier set, emportant aisément la manche. Au second, il faisait le «break» d'entrée et récidivait au septième jeu. Courier sauvait trois balles de match avant de s'incliner. C'est la première défaite du nouveau numéro 1 mondial en dix matches disputés depuis le début de l'année, la seconde de sa carrière face à Chang en trois rencontres.

San Francisco (Californie). Tournoi de l'ATP Tour (260000 dollars), finale: Michael Chang (EU/2) bat Jim Courier (EU/1) 6-3 6-3. (si)



Jim Courier: il a détrôné Stefan Edberg en tête du classement mondial.

ast

CYCLOCROSS

Simunek couronné

Le Hollandais Martin Hendriks a remporté, à Harnes (Fr), la 10e et dernière course comptant pour le classement du Superprestige. Le Suisse Thomas Frischknecht, médaillé de bronze des championnats du monde amateurs, a pris le troisième rang de l'épreuve, derrière Radomir Simunek. Le Tchecoslovaque, sportif de l'année 1991 dans son

pays, s'est en outre adjugé la première place du classement final du Superprestige.

Harnes (Fr). Cyclocross international (Superprestige): 1. Martin Hendriks (Hol) 59'37". 2. Radomir Simunek (Tch) à 14". 3. Thomas Frischknecht (S) à 18". 4. Daniele Pontoni (It) à 36". 5. Daniel De Bie (Be) à 45". 6. Philipp Van Luchem (Be) à 54".

AFFAIRES IMMOBILIERES

GECO
GERANCE ET COURTAGE SA

SAXON

A louer studios cuisine équipée.

195-709436

AV DU CHAMOISSAIRE 1860 AIGLE
Tél. 025/ 26 48 11

A louer à Sion, av. Toubillon 49

dépôts dès 200 m²

chauffés et éclairés. Accessibles par petits véhicules de livraison, hauteur 3 m. Fr. 5.- le m² par mois charges comprises.

Tél. (027) 23 34 95, P. Gasser.
036-782586

Privé cherche à acheter

appartement en attique

3 à 5 pièces.

Région Valais central,

rive droite. Faire offres écrites sous chiffre R 036-784429, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.
036-784429

Ayent

On cherche à louer ou à acheter

chalet

ou

villa

ou maison à rénover.

Faire offres écrites sous chiffre P. 36 - 786305, Publicitas, 1951 Sion.
036-786305

GECO
GERANCE ET COURTAGE SA

MONTHHEY

A louer, route du Tonkin, **3 1/2 pièces**

Fr. 850.-

195-709435

AV DU CHAMOISSAIRE 19 1860 AIGLE
Tél. (025) 26 48 11

Demande d'offres pour construire un chalet

clés en main. **Région de Montana.**

Ecrire sous chiffre T 036-786189, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.
036-786189

Jeune propriétaire-encaveur cherche vignes à louer

région Chamoson-Ardon-Leytron.

Ecrire sous chiffre V 036-786544, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.
036-786544

Vouvry, à louer studio neuf,

dans villa, terrasse + place de parc. Fr. 550.- ch. compr.

Tél. (025) 81 15 68 (soir).
036-786407

A louer à Vouvry appartement 3 1/2 pièces

dans petit immeuble neuf, avec grand balcon, situation ensoleillée, Fr. 1000.- charges comprises.

Tél. (025) 81 49 20.
036-785412

Sion

Avenue de Pratfort

A louer pour tout de suite,

studio

non meublé. Fr. 500.-, charges comprises.

☎ (027) 22 65 85.
036-786817

A louer à Conthey studio dans villa

Libre tout de suite. Fr. 700.-.

Tél. (027) 36 10 26 81 25 03.
036-786251

Sion, immeuble

place de la Gare 2, 6e étage

A louer **studio meublé 25 m²**

Fr. 650.- par mois charges comprises. Renseignements: tél. (027) 23 34 94.
036-786279

A louer à Château-neuf / Conthey studios meublés

Libres tout de suite. Fr. 670.- par mois.

Tél. (027) 36 10 26 81 25 03.
036-786252

On cherche à acheter

à Ovronnaz terrain à construire

minimum 800 m² ou **chalet**

minimum 4 chambres.

Ecrire sous chiffre M 036-785553, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.
036-785553

GECO
GERANCE ET COURTAGE SA

CHABLAIS VALAISAN

villa de 5 1/2 pièces, 150 m² de surface habitable, dès Fr. 910.- par mois pour revenus modestes, avec Fr. 47 000.- de fonds propres.

195-708434

AV DU CHAMOISSAIRE 19 1860 AIGLE
Tél. (025) 26 48 11

A vendre à Flanthey

terrain à bâtir

de 1920 m², zone villas, divisible.

Superbe vue sur la plaine.

36-786622

Tél. 027/ 23 21 56

GECO
GERANCE ET COURTAGE SA

A LOUER

MONTHHEY

proche du centre grand studio

dès 670.-
2 1/2 p. dès 920.-
3 1/2 p. dès 1200.-

AV DU CHAMOISSAIRE 19 1860 AIGLE
Tél. (025) 26 48 11

A louer

3 1/2 pièces

2e étage, rue du Rawyl 27, Fr. 1200.-, charges comprises, dès le 1.3.1992 ou à convenir.

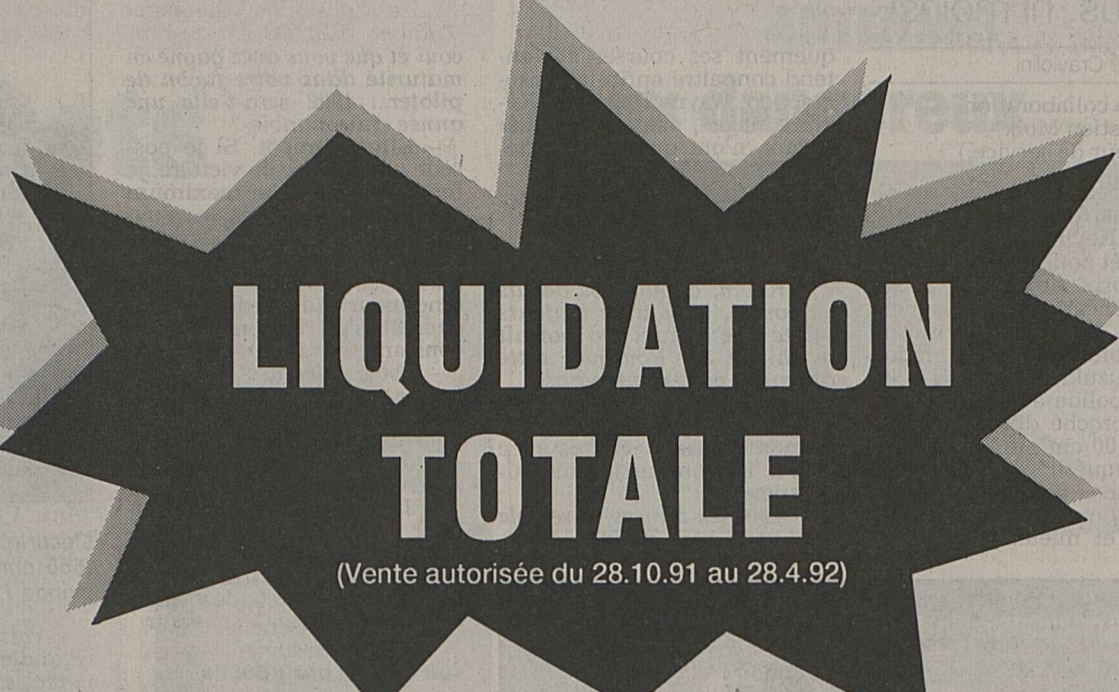
Renseignements: tél. (027) 25 25 40 (077) 28 28 11.
22-709910

RIEBEN SALONS

Route Cantonale - 1025 Saint-Sulpice (VD)

Autoroute Lausanne-Sud, 1re sortie St-Sulpice

Lundi 14 h-19 h - Mardi au vendredi 9 h-12 h 30 - 13 h 30-19 h 30 - Samedi 9 h-17 h - Tél. 021 / 691 46 71



(Vente autorisée du 28.10.91 au 28.4.92)

RABAIS

Jusqu'à 75%

DES MAINTENANT BAISSÉ SUPPLEMENTAIRE TOUT DOIT DISPARAITRE !

Liquidateur : COVAP SA - Genève

Offres sous chiffre

Insérer une annonce sous chiffre permet de garder un anonymat absolu. Il se trouve, cependant, que trop souvent encore, les correspondants ne reçoivent pas, ou trop tardivement, des réponses à leurs offres.

Il en résulte fréquemment des retards dans les démarches qu'ils devraient poursuivre ailleurs et qui risquent, de ce fait, de ne pas aboutir.

Nous recommandons à tous ceux qui recourent à l'annonce sous chiffre, pour sa crédibilité et la sécurité qu'elle donne, de répondre rapidement, même en conservant l'anonymat (en utilisant par exemple le numéro du «sous chiffre»).

Publicitas, intermédiaire entre les uns et les autres, veille au respect du secret du chiffre et transmet scrupuleusement toute correspondance aux intéressés.

En vous remerciant de votre bienveillante attention.



A REMETTRE

vitrierie

Bon porte-feuille. Prix intéressant.

Sous chiffre R 195-709910, à Publicitas, case postale 768, 1800 Vevey 1.



VOTRE APPAREIL ACOUSTIQUE EST-IL ENCORE ADAPTÉ A VOTRE OÛÏE ?

• Contrôle permanent **gratuit**

• Fournisseurs : AI - AVS - CNA - AMF

SURDITÉ DARDY

AUDIOPROTHÉSISTES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

1870 Monthey 1950 Sion - Rue Pré-Fleuri 9
Av. de l'Industrie 29A Galerie Petit Métro
Face parking Migros entrée sup. Migros
Tél. : 025/72 10 30 Tél. : 027/23 68 09

La meilleure défense, c'est l'attaque...



Ecole suisse de tourisme

Schweizerische Tourismusfachschule

SIERRE-SIDERS

Examen d'admission

Le concours d'entrée pour l'année scolaire 1992-1993 aura lieu le

vendredi 10 avril 1992

Délai d'inscription: 15 mars 1992.

Début de l'année scolaire: 17 août 1992.

La matière du concours d'entrée concerne la deuxième langue nationale, l'anglais, les techniques quantitatives de gestion (comptabilité) auxquels s'ajoute un entretien personnel.

La formule d'inscription, ainsi que les renseignements complémentaires concernant les conditions d'admission et d'examen sont à demander à l'Ecole suisse de tourisme, av. du Rothorn 2, 3960 Sierre.

LA DIRECTION

mt

Vivre c'est respirer

Pour des poumons en bonne santé. Aide aux insuffisants respiratoires et aux malades pulmonaires.

Organisation privée d'intérêt public, l'Aide suisse s'engage en faveur des tuberculeux et malades pulmonaires.

Fischerweg 9, 3001 Berne

Je suis donneur de sang

Offrez-vous un maximum de qualité à prix minimum.



MEGASTAR 386/40 AMD 40 MHz cache.

Modèle «PHARAO».*

HD 125 MB. 4 MB RAM. Moniteur SVGA.

Inclus: DOS 5.0, Win 3.0, souris.

3990.-

MEGASTAR Notebook 386 SX 20 MHz.

Modèle «SCRIBE».

Notebook A4. HD 40 MB. 2 MB RAM. Inclus: DOS 5.0, sacoche de transport et chargeur.

2990.-

MEGASTAR 486/33 MHz cache.

Modèle «LUXOR».*

HD 210 MB. 4 MB RAM. Moniteur SVGA.

Inclus: DOS 5.0, Win 3.0, souris.

5490.-

Imprimante Star LaserPrinter 4,

300 DPI. Emulation HP II P Epson FX850.

Configuration avec PostScript et AppleTalk.

2 MB de mémoire. 35 polices de caractères.

2990.-

MEGASTAR

2 ANS DE GARANTIE ET DE MAINTENANCE SUR SITE (SELON MODELE*) INCLUS DANS LE PRIX

TOUS NOS APPAREILS SONT TESTES PENDANT 48 HEURES

Possibilité de leasing «Pro»

MAFIOLY

INFORMATIQUE

Nos spécialistes vous conseilleront dans nos magasins de: SION Cap-de-Ville - MONTHHEY Centre Agora

MOTOCYCLISME

Kevin Schwantz: «Je suis prêt!»

Le pilote texan a mûri. Il vise le titre mondial en 500 cm³. Ni plus, ni moins!

Par Blaise Craviolini

(Avec la collaboration de Sébastien Moix, traducteur de service.)

Pilote spectaculaire par excellence, parfois même un peu «cisé», Kevin Schwantz est prêt. Prêt pour le 29 mars et le grand prix du Japon à Suzuka, échéance qui marquera le coup d'envoi d'une saison 1992 prometteuse. Au guidon de sa Suzuki du Team Lucky Strike, bolide avec lequel il a déjà décroché dix-huit victoires en 500 cm³, le Texan rêve de conquérir la couronne mondiale. Schwantz devra toutefois maîtriser son tempérament et mieux gérer tacti-

quement ses courses s'il entend connaître enfin la consécration. Wayne Rainey et Kevin Magee, ses «éternels» rivaux, n'ont qu'à bien se tenir!

«J'ai serré les dents!»

- Kevin, depuis vos débuts en course, vous avez toujours piloté une Suzuki qui portait le chiffre 34. Pourquoi cette attirance pour ce numéro?

- A l'époque, aux Etats-Unis, mon oncle a remporté de nombreuses victoires avec le 34. Et comme je suis superstitieux...

- Avec les années, il semble que vous êtes moins «casse-

cou» et que vous avez gagné en maturité dans votre façon de piloter... 1992 sera-t-elle une année «raisonnable»?

- Effectivement. Si je possède une chance de victoire, je ferai bien sûr mon maximum pour l'obtenir. Mais je n'oublierai pas que pour être champion du monde, il faudra parfois se contenter de places d'honneur. La saison est longue. Il s'agira donc d'allier constance et rapidité.

- Votre blessure de l'automne dernier (fracture des phalanges de la main droite) vous a-t-elle permis de préparer la saison dans les meilleures conditions?

- Je n'ai en effet pas pu piloter jusqu'à la fin décembre. Au début, je souffrais et je serrais les dents sur ma moto. Ce «pépin» n'est désormais plus qu'un mauvais souvenir.

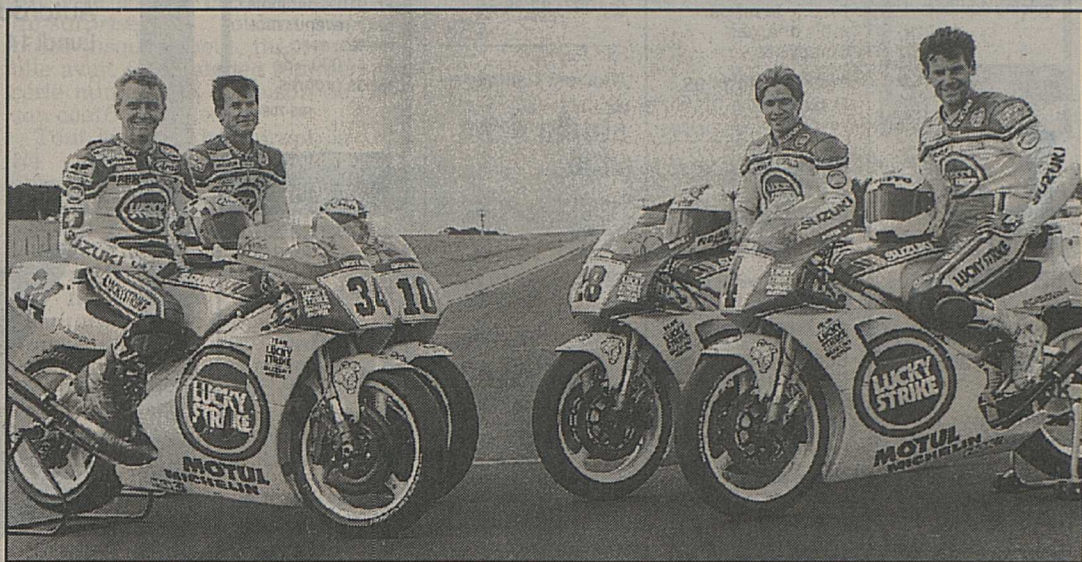
«La Suzuki progresse»

- Parlez-nous un peu de cette Suzuki Lucky Strike.

- Elle a subi pas mal d'améliorations en 1991, quatre changements de cadre notamment. Je sens qu'elle est en progrès, d'autant que le châssis a été peaufiné. Il reste encore quelques réglages à effectuer au niveau des quatrième, cinquième et sixième rapports de vitesse. Le «monstre» sera cependant très compétitif pour Suzuka!

- Au niveau des pneumatiques, Suzuki a hésité entre Dunlop et Michelin. Le verdict est tombé?

- Oui, et le choix s'est porté sur Michelin. Les deux marques présentaient des avantages.



L'écurie Suzuki Lucky Strike au grand complet: de gauche à droite Kevin Schwantz, Doug Chandler (500 cm³), Henri Torrontegui et Wilco Zeelenberg (250 cm³). Il y a peut-être deux champions du monde 1992 parmi eux...

- Votre compatriote Doug Chandler, le transfuge de Yamaha, est désormais à vos côtés. Sa présence constitue-t-elle une motivation supplémentaire pour vous?

- Doug est un excellent pilote. Je suis content de l'avoir comme coéquipier, d'autant que je n'étais pas gâté sur ce point jusqu'à présent... Nous nous entendons à merveille. Aux essais, nous échangeons souvent nos idées et nos impressions sur des trajectoires.

Le sourire facile, décontracté, Kevin Schwantz n'en dira pas plus. Le Texan, qui reflète parfaitement l'image que l'on peut avoir d'un «cow-boy», vient de passer un séjour de rêve à Verbier, dans le cadre de la présentation du Team Lucky Strike. Sur tous

les circuits de la planète, ga-

frémir devant notre petit écran!

Kevin Schwantz en bref

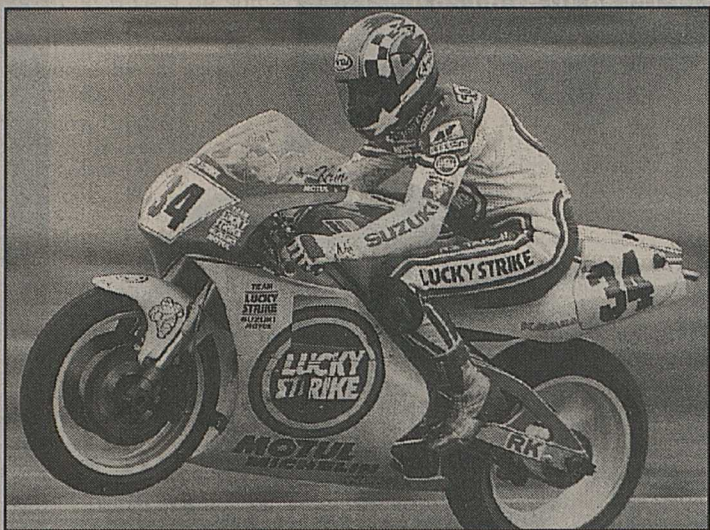
Né le: 19 juin 1964.
Domicile: Houston (Texas).
Etat civil: célibataire.
Palmarès: 18 victoires en grand prix au guidon d'une Suzuki 500 cm³.

Les dates importantes

1974: premier contact avec une moto; 1984: première course en circuit; 1985: débuts dans le championnat américain de superbike; 1986: première participation au championnat du monde (GP de Hollande) et premiers points (GP de Belgique); 1987: vice-

champion des Etats-Unis de superbike, 15e rang au championnat du monde des 500 cm³; 1988: victoires au Japon et en Allemagne, 8e rang au championnat du monde; 1989: six victoires, huit records du tour et neuf pole-positions, 4e rang au championnat du monde; 1990: cinq victoires, six records du tour et sept pole-positions, vice-champion du monde; 1991: cinq victoires, quatre records du tour et cinq pole-positions, 3e rang au championnat du monde; 1992: premier titre mondial?...

(crab)



Le roi de l'acrobatie. Mais Kevin Schwantz devra maîtriser son tempérament en course s'il entend connaître la consécration suprême.

TEST AUTO

La Legend du siècle

Sous sa nouvelle robe fort seyante, la Honda Legend V6 3.2i-24 cache une morphologie remaniée, un moteur plus puissant et, des grandes options jusque aux moindres détails, une coquetterie poussée à son paroxysme...

Sa devancière était mal fagotée. Totalelement anodine, sans faute de style mais sans grâce non plus, cette berline (le coupé étant un peu mieux loti) était faite pour passer inaperçue, y compris aux yeux des clients potentiels. Bref: la mièvrerie de l'emballage ne collait pas au produit.

Offensive de charme

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Honda a bien assimilé la leçon. La nouvelle Legend se distingue au contraire par sa carrosserie originale, bourrée de personnalité. La proue, avec sa petite calandre insolente et ses phares très étirés, est bien sûr la pièce maîtresse de ce renouvellement. Mais le reste n'est pas mal non plus: capot plongeant, arrière légèrement relevé, pare-brise et lunette arrière fortement inclinés, surface lisse et fluide, tout y est, cette fois-ci, pour séduire l'œil le plus blasé.

Plus cossue

Cette révolution esthétique restera comme la carte de visite de cette seconde génération, qui néanmoins recèle bien d'autres nouveautés. Tout d'abord, on note que la Legend a profité de l'opération pour se faire plus cossue. La berline s'est ainsi allongée de 10,5 cm (elle en mesure aujourd'hui 495) et le coupé de 11,5 (489 cm). Les deux versions se sont aussi élargies, de 6 et 6,5 cm respectivement, pour atteindre toutes deux 181 cm. Ce redimensionnement de la carrosserie découle bien sûr de celui du châssis, la berline voyant son empatte-

ment passer à 291 cm (+10,5 cm), celui du coupé atteignant 283 cm (+12,5 cm). Tous deux partagent enfin les mêmes voies AV-AR de 155-154 cm (+5 et +8 cm pour la berline, +5 et +4 pour le coupé).

Notons que l'élaboration de cette nouvelle caisse a fait la part belle à la sécurité (résistance à la torsion accrue de 32%, rigidité de l'habitacle augmentée de 27%, zones déformables optimisées, portières renforcées), et à la longévité (87% des tôles zinguées sur les deux faces).

Un quart de tour

L'allongement de la Legend est à mettre en rapport avec une autre révolution, à 90° celle-là. Le V6 de cette vaste traction-avant, en effet, n'est plus disposé transversalement, mais longitudinalement. Entre autres avantages, ce quart de tour a permis d'obtenir une meilleure répartition du poids (60% à l'avant et 40% à l'arrière). Autre conséquence: les motoristes de Honda ont pu redessiner un système d'échappement moins exotique, avec des collecteurs équivalents pour les deux bancs de cylindres.

V6 repensé

Mais le 6-cylindres ne s'est pas contenté de ces deux modifications. Grâce à un alésage et à une course accrues (90 x 84 mm), sa cylindrée a gagné un bon demi-litre, pour atteindre 3206 cm³ (contre 2675 cm³ auparavant).

La distribution à 24 soupapes, commandées par un seul ACT par rangée de cylindres, a elle aussi été repensée, dans le sens d'une simplification. Le système de basculeurs et poussoirs hydrauliques a été revu, présentant désormais moins de pièces mobiles, générant moins de bruit et affichant sur la balance 6 kilos de moins. Enfin, l'admission à résonance variable a également fait l'objet de diverses améliorations.

Puissant et souple

Dans cette nouvelle configuration, le V6 offre 205 ch (151 kW) à 5500/mn, contre 169 ch à 6000/mn pour l'ancien 2.7. Le couple, quant à lui, atteint 293 Nm (29,9 mkg) à 4500/mn (225 Nm au même régime pour le 2.7). Notons qu'un effort particulier a été porté sur la souplesse de ce moteur, qui développe 85% de son couple maxi à 2000 tours déjà, tandis que les deux tiers de sa puissance sont disponibles à 3000 tours.

Le coupé, qui a fait l'objet de notre essai, pèse 1570 kilos, la berline confessant sensiblement le même poids. Le rapport poids-puissance se situe donc à 7,66 kg/ch. Au chapitre des performances, le constructeur indique 8,1 s de 0 à 100 km/h pour les Legend à boîte 5 manuelle et 8,8 s pour les modèles à boîte 4 automatique. La vitesse de pointe atteint 223 km/h pour la berline et 226 km/h pour le coupé, sans égard à leur type de transmission.

Chasse aux bruits

Côté châssis, on note que les suspensions reprennent en gros les mêmes schémas que l'ancienne Legend, avec des aménagements plus ou moins importants. C'est le cas à l'avant surtout, où apparaît un châssis auxiliaire inédit réalisé en aluminium, tandis que le système à double triangle a été entièrement redessiné. On remarque également qu'on est intervenu partout pour filtrer les bruits de façon optimale, par exemple sur les liaisons caisse-suspensions, sur les fixations du moteur, etc.

Ouatiné

Au premier contact, la nouvelle Legend vous en impose par sa finition rigoureusement impeccable. Installez-vous au volant du coupé; inutile de claquer la vaste portière: il suffit de la ramener contre sa gâche, et un moteur électrique se charge de la refermer sans bruit. Les matériaux choisis



Le coupé Legend: un joli coup de crayon.

flattent l'œil et le toucher. La console centrale revêtue de noyer flamboie entre les sièges tendus de cuir fin (option), et où qu'il se porte, le regard ne se pose sur des détails dénués de la moindre imperfection. Du beau travail! Le tableau de bord est d'une lisibilité exemplaire et la visibilité généreuse tous azimuts.

Deux petites déceptions nous attendaient néanmoins dans cet habitacle: tout d'abord, la place à l'arrière est chichement mesurée, ce qui fait de ce coupé de près de 5 mètres une 2+2; ensuite, le volant n'est réglable qu'en profondeur, pointant à des altitudes indues lorsqu'on le recule.

Douceur

L'atmosphère ouatinée du cockpit n'est pas perturbée par le lancement du V6. Celui-ci susurre plus qu'il ne ronronne, donnant d'emblée le ton: l'isolation phonique est l'un des atouts maîtres de la Legend. Bruits mécaniques, bruits aérodynamiques, bruits de roulement, tous sont sévèrement censurés, quand bien même, pour les derniers cités, notre voiture était chaussée de pneus-neige.

Le moteur anime sans complexe la bonne tonne et demie de ce grand coupé, qui accélère avec une belle sérénité. Mais surtout, la rondeur de ce propulseur se marie très harmonieusement avec la boîte

automatique à quatre rapports, dont l'électronique agit sur l'allumage pour adoucir encore les passages de vitesses.

Partout à l'aise

C'est dire que notre Honda s'accommode de toutes les humeurs de son conducteur, attaquant comme une bombinette en montagne - où seul son gabarit la handicape parfois - filant en douceur sur l'autoroute ou allant son train de sénateur dans un silence cotonneux.

Au confort acoustique s'ajoute celui de la suspension, douce mais sans mollesse. Malgré son poids et son standing, la Legend n'est pas de ces tractions qui aiment à se vautrer dans les virages. Son train avant incisif lui confère au contraire une jolie vivacité, une maniabilité que parachève la très bonne direction à assistance variable. La polyvalence même de la Legend entraîne des consommations assez diverses. Le constructeur indique une valeur moyenne de 10,1 l/100 km pour l'automatique. Notre consommation a quant à elle oscillé entre 14,4 et 16,6 litres, traduisant un certain enthousiasme du pied droit et pas mal d'incursions en montagne.

Riche dotation

Pour couronner le tout, la Le-

gend présente évidemment un équipement de série extrêmement riche. Celui-ci comprend par exemple l'antibloccage de frein ALB, la direction assistée bien sûr, le régulateur de vitesse, le volant réglable (seulement en profondeur), l'airbag côté conducteur, associé au rétracteur de ceinture, l'air conditionné, les sièges à réglage électrique (avec deux mémoires pour celui du conducteur) et chauffants, le toit ouvrant électrique, la fermeture électrique des portières, leur verrouillage central, les lève-glaces électriques, les rétroviseurs électriques et chauffants, la radio-cassette avec six haut-parleurs et antenne automatique, etc.

A quel prix?

Avec tout cela et avec tout le reste, la Honda Legend V6 Coupé 3.2i-24 coûte 59500 francs. Et comparé aux concurrentes européennes manifestement cadrées dans son collimateur, elle peut se targuer d'afficher une liste d'options extraordinairement lapidaire, ne comprenant que la boîte automatique (2000 francs), l'intérieur cuir (2000 francs également) et la peinture métallisée (800 francs). Facture plafond: 64300 francs.

Jean-Paul Riondel

Nouvelliste

SERVICES

CINÉMA

TÉLÉVISION

BIEN-ÊTRE

ÉDUCATION

Les films à l'affiche 38

D'une chaîne à l'autre 39

Notre pain quotidien 40

Quelle métacognition? 46

Cet emplacement publicitaire est à votre disposition

Pour tout renseignement: (027) 295 151, interne 211

ENVIRONNEMENT

La course antidéchets

Tout devient déchet - ce n'est qu'une question de temps. C'est pourquoi il ne faudrait acheter que des produits durables et réparables; des produits que l'on puisse par ailleurs recycler lorsqu'ils arrivent en bout de course, ou du moins éliminer sans que l'environnement en pâtisse. Facile à dire. Mais comment savoir? Une présentation spéciale organisée dans le cadre de la MUBA répond à toutes les questions.

L'année dernière, la célèbre Foire bâloise avait déjà abordé le problème des déchets en mettant sur pied une manifestation intitulée «Environnement 91 - regardez, agissez!». Cette année, il s'agit d'une reprise condensée et complétée: on n'arrête pas le progrès... Tests, jeux, concours, «Et si on gagnait la course contre les déchets» a quelque chose de ludique et d'attrayant, avec du suspense à la clé...

A tort ou à raison

L'élément central de cette présentation s'appelle «Le jeu des emplettes». Il consiste à placer le visiteur devant le choix de tel ou tel emballage: de la tetra-brik ou du nouveau sachet souple pour le lait, lequel est le moins polluant? Faut-il opter pour du carton ou du plastique lorsque l'on achète du riz? Et qu'en est-il pour les légumes: cornets en papier, barquettes en carton

ou sachets en plastique? La bonne réponse sera apportée à la caisse, qui propose une évaluation écologique de chaque emballage. Ces écobilans tiennent compte de tous les facteurs de pollution de l'atmosphère et de l'eau, de la fabrication à l'élimination de chaque produit, avec tout ce que cela entraîne de consommation d'énergie et de production de déchets. Tous ces éléments sont récapitulés sous formes de points qui permettent la comparaison. L'expérience montre que le meilleur emballage sur le plan écologique n'est pas celui auquel on pense...

Pas seulement les yeux

Ce pas à franchir entre d'anciennes convictions et de nouvelles réalités peut susciter bien des interrogations. Sur ce plan, pas de problème, des conseillers qualifiés sont à disposition, prêts à expliquer pourquoi le plastique peut être moins polluant que le papier, ou encore pourquoi certains emballages perdus provoquent moins de déchets que d'autres que l'on peut pourtant reprendre, laver et réutiliser.

A propos de recyclage, il peut être intéressant de savoir quelle matière première peut être tirée de quel déchet. Ce genre de renseignements est exposé en détail sur de grands panneaux. Preuve à l'appui,



En Russie: écologie ou pénurie?

puisque les démonstrations ont quelque chose de tangible: on peut toucher...

Apprendre en s'amusant

Didactique, cette présentation l'est indubitablement. Mais elle va plus loin. Chacun peut par exemple établir son profil personnel en matière de déchets en dialoguant avec un ordinateur. Le visiteur décline sur le clavier ce qu'il pense de la protection de l'environnement, comment il procède à ses achats, ce qu'il fait de ses déchets, et la machine lui indique immédiatement à quel point il est conscient des problèmes posés.

Dans le même ordre



ap-reuter

d'idées, il y a aussi un jeu basé sur des diapositives. Pour une question posée, différentes réponses sont proposées. Si le joueur sélectionne la bonne réponse, il peut passer à la question suivante. Dans le cas contraire, il doit faire un détour assorti de diverses explications...

Divertissante, convainquante du fait qu'elle ne veut justement pas convaincre, «Et si on gagnait la course contre les déchets» propose incidemment des sujets de réflexion pour améliorer la protection de l'environnement dans la vie quotidienne. A tester dans le cadre de la MUBA, qui se tiendra à Bâle du 21 février au 1er mars. (fl)

ANTENNES

Jeux dangereux



Le chef de la police, Abel March, mène une course contre la montre pour sauver les habitants de sa ville, menacés par un gaz toxique... Ce film de Lane Slate, de 1977, peut être considéré comme un

drame à suspense de très-bonne facture. Diffusé pour la première fois à la télévision, on peut regretter que FR3 l'ait programmé à une heure aussi mal choisie. A vos magnétoscopes. (FR3 - 17.00)

PARI MUTUEL

Les favoris du jour

Rendez-vous cet après-midi à Enghien dès 15 h 15, pour assister au prix RTL, doté de 250000 FF. En l'occurrence un trot attelé de 2150 m (départ à l'autostart pour les 15 concurrents), 3e course de la réunion 1. Nos pronostics: Chevaux, drivers:
2. «Ayrton», J.-C. Hallais
7. «Augustin», A. Roussel
5. «Amour d'Aunou», J.-P. Dubois
13. «Aya de Porseigne», G. Masclé
6. «Allez-Gouy», A. Laurent
1. «A-nous-des-Folies», D. Tarlet.

Une pensée pour: 8. «Akimi», U. Nordin.
Tuyau à l'entraînement: le 13. Coup de poker: 9. «Athena-du-Val», P. Blin.

Rapports du prix de Nevers

Tiercé: 3-11-13, 846 fr. 50 dans l'ordre, 169 fr. 30 dans le désordre.
Quarté+: 3-11-13-15, 2956 fr. 50 dans l'ordre, 279 fr. 10 dans le désordre.
Quinté+: 3-11-13-15-4, 93920 francs dans l'ordre (16 gagnants), 1876 fr. 40 dans le désordre.
Bonus 4: 78 francs.
Bonus 3: 26 francs.

JEUX

Loterie à numéros

Gagnants	Francs
1 avec 6	1 173 927.20
5 avec 5+c.	208 101.50
160 avec 5	7 337.--
8 290 avec 4	50.--
163 912 avec 3	6.--

Sport-Toto

Gagnants	Francs
1 avec 13	142 443.70
13 avec 12	6 128.20
146 avec 11	545.70
1113 avec 10	71.60

Joker

Gagnants	Francs
4 avec 5	10 000.--
40 avec 4	1 000.--
439 avec 3	100.--
4409 avec 2	10.--

Aucun gagnant avec 6 chiffres. Dans le jackpot: 322 968 fr. 90. Somme approximative au premier rang lors du prochain concours: 700 000 francs.

Toto-X

Gagnants	Francs
3 avec 5+c.	2 215.60
15 avec 5	2 215.60
873 avec 4	38.10
11 142 avec 3	3.--

Aucun gagnant avec 6 numéros. Dans le jackpot: 104 306 fr. 55. Somme approximative au premier rang lors du prochain concours: 150 000 francs.



Entre carton et plastique...



La question des fruits et légumes.

CULTURE

Les Suisses dans le monde

De Paris à la Nouvelle-Zélande, en passant par le Vatican, l'Espagne, le Sahel, le Pakistan, Singapour, le Japon et l'Australie! Quel périple! Mais ils ont l'habitude. Globe-trotters impénitents, Jean-Jacques Grézet le photographe et Jean-Philippe Arm le reporter n'en sont pas à leur premier tour du monde. Une série intitulée «Les métiers de la Terre» avait déjà promené leur plume et leur Leica sur tous les continents. Cette fois, c'est à la recherche des hommes qu'ils sont partis. De ces Helvètes qui forment la cinquième Suisse. Tracés à grands coups d'amitié, ces portraits révèlent des gens simples, vrais, parce que cernés dans leur contexte et leurs motivations.

Réalisée pour le compte des Editions Mondo, la série «Les Suisses dans le monde» apporte un éclairage particulier, dans le cadre de la célébration du 700°. C'est qu'ils sont nombreux, plusieurs centaines de

milliers, établis de fraîche ou de longue date, à demeure ou selon des parcours itinérants. D'ailleurs, pour témoigner de la rencontre avec certains d'entre eux, il a fallu deux tomes bien remplis...

Entre la ville et la mer

A Paris, Jean-Philippe Arm et Jean-Jacques Grézet ont surtout voulu rencontrer des artistes, en se demandant si la capitale française avait conservé son prestige d'antan, et si elle constituait toujours un passage obligé sur la voie de la reconnaissance. Eh bien, force est d'avouer que cette ville offre toujours le brassage dont elle a le secret. Jean Tinguely, qui a exposé à Beau-bourg, et Paul Nizon, qui a eu accès au public francophone par la voie de la traduction, admettent cette polarité.

Rome brille d'un autre éclat. Depuis des siècles, les Suisses assurent la garde pontificale, et la tradition ne ris-

que pas de se perdre: on est souvent au service du pape de père en fils.

Celui qui part pour l'Espagne, en revanche, n'a plus 20 ans. Mais le soleil palie-t-il aux vieilles habitudes? Dans ce déménagement parfois obligé - situation financière oblige - certains retraités y trouvent leur compte, d'autres moins...

Comme un virus

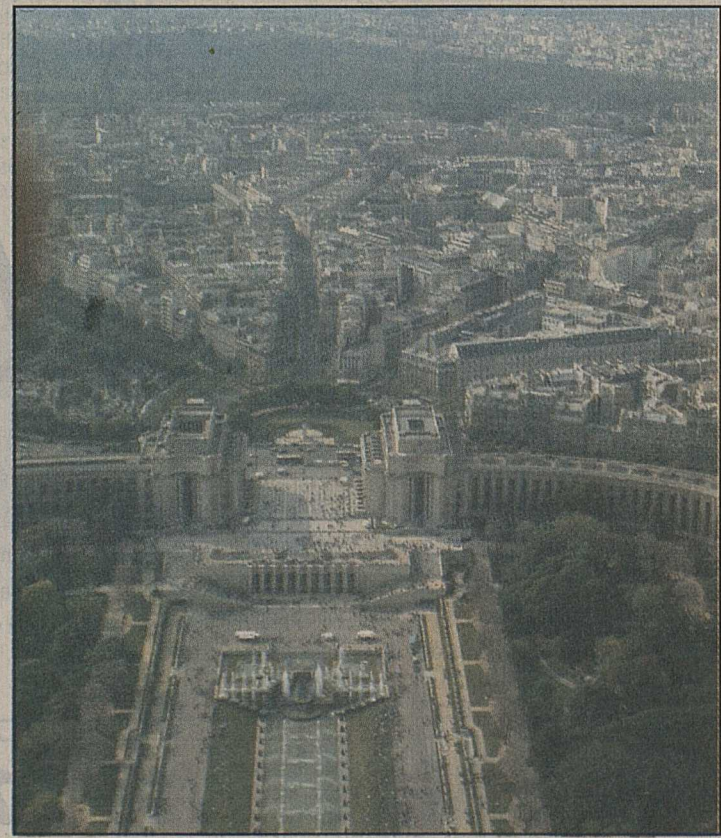
L'Afrique, l'Asie, l'Australie, c'est une autre histoire. Il y a d'abord les coopérants. Non pas des boys-scouts enthousiastes, mais des adultes bien formés et généreux. Puis les délégués du CICR, que l'on découvre en action, sur la frontière afghano-pakistanaise, animés également du désir d'aider, de s'ouvrir aux autres.

Entre Singapour et le Japon, par contre, on croiera plutôt des diplomates, des banquiers, des hôteliers, des

hommes d'affaires. Des gens qui ont souvent pas mal bilingués, et qui risquent de voyager encore. A moins que le virus de l'Asie ne les retienne?

L'un de ces prisonniers volontaires a pour nom Georges Baumgartner. Tous les auditeurs de la Radio suisse romande le connaissent. Mais sa trajectoire personnelle, sa manière de travailler, ses attaches avec le Japon, ses projets sont autant de jardins secrets dont il entrouvre la porte.

L'Australie, en revanche, attire des pionniers, des hommes entrepreneurs. Prenons l'exemple de Jean Delacréta, natif de Bex, élevé en Valais, paysagiste de métier, qui a fait fortune au pays des kangourous en inventant et commercialisant un plumeau pour épouseter les stores. Quant à la Nouvelle-Zélande, si elle se situe aux antipodes, ce n'est pas une raison pour ne pas perpétuer l'élevage des bovins et la fabrication du fromage... (fl)



Paris: c'est par là que tout commence...

ANTENNES

Détective privé

Un été d'enfer. La Cinq - 22.55

Champion de moto-cross, Philippe Darland a dû abandonner la compétition à la suite d'un accident. Il fait maintenant quelques petits travaux pour le compte d'un détective privé, mais sans être chargé d'enquêtes. Cependant, quand il constate le désarroi d'Elisabeth en proie à un coup de téléphone anonyme, il décide de s'occuper lui-même de l'affaire. Valérie, la jeune sœur d'Elisabeth, a disparu depuis trois mois, il s'agit de la retrouver. C'est une enquête difficile, que les policiers, dirigés par le commissaire Turielle, n'ont pas réussi à mener à bien. Très vite, Philippe fouille dans les milieux de drogués. Ce qui n'est pas sans

risquer: il se fait corriger pour avoir posé des questions indiscretes. C'est Elisabeth qui le soigne. Avec dévouement, puis bientôt avec amour. Une fois remis sur pieds, Philippe est prêt à aller jusqu'au bout. Remontant la filière, il rencontre d'abord le patron d'une boîte, le Black Lagoon, puis Gomez, un dealer connu à Mandelieu qui le mène jusqu'à Charly. Celui-ci est un trafiquant notoire que Philippe malmène sans pour autant réussir à obtenir des informations substantielles. Mais il apprend bientôt que Charly n'est autre que le frère du commissaire Turielle, lui-même impliqué dans des affaires louches...



Thierry Lhermitte dans le rôle d'un champion de moto-cross contraint de se recycler.

2 + 1 = 4

Le jumeau.

A2 - 20.50



Un Pierre Richard fidèle à lui-même.

Matthias Duval est plutôt aventureux, joueur, risqué, et, bien qu'ayant une petite société à Paris, il se retrouve fauché, sur la Côte d'Azur après une partie de poker qui a mal tourné pour lui! Pour se détendre un peu, il reste sur la Côte - chez son ami Ralph qui possède une très belle villa. Puis Matthias va être invité à une grande soirée dans un véritable palace. Il y rencontre une superbe américaine, Liz Kerner.

Matthias lui fait son numéro de charme car il est assez à l'aise avec les femmes. Mais la grande aventure va véritablement commencer lorsque Liz présente à Matthias sa sœur jumelle: Betty. A ce moment-là, séduit aussi par Betty et perdant un peu la tête, Matthias s'invente lui-même un frère jumeau: Matthieu. Dès lors, Matthias va être contraint de faire de constants va-et-vient entre Paris et la Côte d'Azur étant

un coup lui-même face à Liz, et, un peu plus tard ce fameux jumeau qu'il a créé de toutes pièces: Matthieu a une coiffure différente, porte des lunettes, est beaucoup plus timide. A Paris, une des amies de Matthias - Evie - n'y comprend rien!... Tout va se compliquer bien davantage encore lorsque Matthieu et Betty se mettent à sortir ensemble et veulent se fiancer: tandis que Liz propose aussi le mariage à Matthieu...

Ondes courtes

Le metteur en scène Patrice Chéreau, dont on peut voir le nouveau spectacle «Le temps et la chambre» de Botho Strauss à la Comédie de Genève jusqu'au 27 février, nous livre à sa manière directe, bien en face, ses réflexions sur le théâtre, le cinéma, le travail de l'acteur et le rôle du metteur en scène.

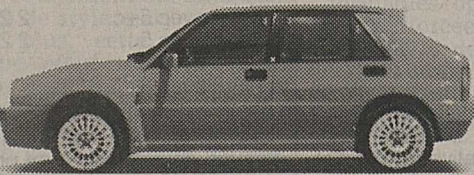
Un entretien vif, précis où s'affirme la violence parfaitement maîtrisée d'une personnalité de choc. Les extraits du «Ring» de Wagner, mis en scène à Bayreuth au grand dam de certains puristes, ceux d'«Hamlet», «Richard II» ou «Quai Ouest», du dramaturge Bernard-Marie Koltes, illustrent et renforcent les propos de Patrice Chéreau. On revoit notamment une Simone Signoret vigoureuse sur le tournage de «Judith Therpauve». Elle retrouvera le réalisateur en 1974 pour «La chair de l'orchidée»...

Cet admirateur du Berliner Ensemble, de Strehler et de Visconti se décrit comme «terrassé par le texte» avant chaque mise en scène. Chaque réalisation apparaît comme une lutte où il engage son univers personnel, son «fond de commerce», sans vouloir pourtant créer des spectacles qui se ressemblent. On l'interroge sur le climat morbide de ses pièces. La réponse tombe tranchée, pesée: «Non, je ne trouve pas. C'est un cliché.» Sur la mort, présente dans son art: «C'est ça qui donne la violence dans le travail.» Pas la morbidity, nécessairement indolente. (Viva - TSR - 21.45)

ANNONCES DIVERSES



CHAMPION MONDIAL DES RALLYES 87 88 - 89 90 - 91



LANCIA

Finalelement, le gagnant c'est vous.

LANCIA

Réunis sous le label Top Tech Service, l'ensemble des ateliers Lancia de Suisse sont formés pour vous offrir un accueil chaleureux et un service technique irréprochable. Chaque année, des concours de motivation internes sont organisés pour que, jour après jour, vous puissiez bénéficier d'une qualité en constante amélioration.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de récompenser le Garage Theytaz Frères à Sion pour ses efforts particuliers dans l'amélioration de ses prestations. Et nous sommes aussi heureux de vous l'annoncer, car finalement, le véritable gagnant, c'est vous.



PUBLICITAS 29 51 51

CINÉMAS-SPECTACLES

Crans

Cinécran (027) 41 11 12
A 14 h 30 - Sans limite d'âge
Bernard et Bianca 2
A 16 h 30, 21 h et 23 h - 16 ans
V.o. angl. s.-titr. fr.-all.
Toy Soldiers
A 18 h 30 - 12 ans
V.o. angl. s.-titr. fr.
Urga

Sierre

Bourg (027) 55 01 18
A 20 h 30 - 16 ans
Un film d'action superbement réalisé, vigoureux et dynamique
La loi de la rue
Boyz'n the Hood
de Singleton, jeune cinéaste noir de 22 ans. «Une véritable révélation» («Le Figaro»).

Casino

(027) 55 14 60
A 20 h 30
Ciné Evolution présente
A l'Est du nouveau: du cinéma extraordinairement vivant. Caméra d'or Cannes 1990
Bouge pas, meurs, ressuscite
de Vitali Kanevski.
L'amour et l'innocence au cœur de l'enfer. Suffocant.

Sion

Arlequin (027) 22 32 42
A 20 h 30 - 16 ans
L'amant
de Jean-Jacques Annaud, tiré d'un roman de Marguerite Duras, avec Jane March, Tony Leung et la voix de Jeanne Moreau. Une fresque pétrie d'émotion, dont la vraie vedette est la rencontre magique entre l'amour et l'adolescence. Superbe!

Capitole

(027) 22 32 42
A 20 h 30 - 14 ans
Van Gogh
de Maurice Pialat, avec Jacques Dutronc et Alexandra London. Pialat et Dutronc brossent avec «Van Gogh» leur double autoportrait en bleu. Un blues impressionniste. Impressionnant, un film mythique, un futur film culte.

Lux (027) 22 15 45
A 20 h - 12 ans
JFK

(Affaire non classée)

d'Oliver Stone, avec Kevin Costner et Sissy Spacek. Qui a tué Kennedy et pourquoi est-il mort? Depuis vingt-huit ans, ceux qui savent se taisent. Dans «JFK», Oliver Stone balaise la version officielle et donne «sa» vérité. Un violent plaidoyer contre le fascisme rampant.

Martigny

Casino (026) 22 17 74
Première valaisanne
Ce soir mardi à 20 h 30 - 10 ans
Un film d'Henri Verneuil, avec Claudia Cardinale et Omar Sharif
Mayrig
«Mayrig» évoque l'histoire d'une famille arménienne fuyant les persécutions. C'est cet exil fait d'amour et d'espoir que vient nous conter le réalisateur.

Corso

(026) 22 26 22
Ce soir mardi à 20 h 30 - 10 ans
Un film de Frank Oz, avec Bill Murray et Richard Dreyfuss
Quoi de neuf Bob?
Bob est un type plutôt bizarre... Ce genre de type qui nous rend dingue!

Monthey

Monthéolo (025) 71 22 60
A 20 h 30 - 16 ans - En stéréo
L'événement!
L'amant
Jean-Jacques Annaud («L'ours», «Le nom de la rose») a mis en image le chef-d'œuvre de Marguerite Duras. Une histoire d'amour impossible, celui de l'amant chinois (Tony Leung) et de la jeune fille (Jane March) dans les années vingt.

Plaza

(025) 71 22 61
A 20 h 30 - 10 ans - En première
Pour toute la famille
La petite arnaqueuse
Après «Maman j'ai raté l'avion» John Huges signe un nouvel éclat de rire, avec James Belushi et Kelly Lynch.

THÉÂTRE

Sion

Théâtre de Valère
Ce soir à 20 h 15
Elephantman



WINNER GOLDEN GLOBE AWARD BEST DIRECTOR - Oliver Stone
KEVIN COSTNER
OLIVER STONE PRESENTS
JFK
John F. Kennedy - Affaire non classée
Distributed by WARNER BROS.



- 8.55 Les annonces de Lyliam
- 9.00 TJ-flash
- 9.05 Top models
Série (946).
- 9.25 A cœur ouvert
Série (104/170).
- 9.50 Les annonces de Lyliam

TSI
9.50-11.30 Ski alpin.
Slalom combiné messieurs,
1re manche.
13.50-15.00 2e manche.
En direct de Val-d'Isère.

- 9.55 Vive les animaux (22/65)
- 10.15 Sauce cartoon

TSI
10.25-13.00 Ski nordique.
Saut combiné
K 90. En direct de Courchevel.

10.30 **Magellan**
L'actualité à lire. 2. Le monde dans un bureau - L'homme qui a vu l'homme: la baignoire d'Archimède - Rubrique littéraire.

11.00 **Routiers californiens**
Documentaire.

11.50 **La famille des collines**
Série.

12.45 **TJ-midi**

13.15 **La vendetta**
Série (27).

13.35 **Dallas**
Série.

14.25 Tête folle

95' - USA - 1950. Film de Mark Robson. Avec: Susan Hayward, Dana Andrews. Eloïse Winters, au moment de divorcer, se souvient... Elle aimait Walt Dreiser. Mais Walt a péri dans un accident d'avion. Encointe, elle a séduit et épousé Lew, le fiancé de son amie.

16.05 **Arabesque**
Série.

16.50 **Pif et Hercule**
Série.

17.00 **Les Babibouchettes et le kangourou**

17.05 **L'île aux ours**
Série.

17.20 **Cocotte minute**
Série.

17.45 **MacGyver**
Série.

18.35 **Top models**
Série (947).

19.00 **Fans de sport**
En direct de Moutiers.

19.30 **TJ-soir**
20.00 Météo.

20.10 Le système Navarro



Le collectionneur.
Téléfilm de Patrick Jamain.
Avec: Roger Hanin, Maurice Vaudaux.
Navarro est sûr d'avoir ramené dans les mailles de son filet le tueur de blondes qui signe ses crimes en barbouillant ses victimes de peinture rouge. Mais un autre crime est commis.

DRS
20.30-0.00 Patinage artistique.
Libre couples.
En direct d'Albertville.

21.45 **Viva**
Patrice Chéreau.

22.30 **TJ-nuit**

22.45 **Fans de sport**

23.15 **Affaire Jeanmaire: le doute**

0.55 **Bulletin du télétexte**



6.00 **Passions**
Ton couvert est mis.

6.30 **Riviera**

7.00 **TF1 matin**

7.15 **Résumé des JO**

7.20 **Club Dorothée avant l'école**

8.30 **Téléshopping**

9.00 **Haine et passion**

9.40 **Mannix**
Disparition.

10.30 **Hawaii, police d'Etat**
Plus de fleurs bleues.

11.25 **Jeopardy!**

11.55 **Tournez... manège**

12.30 **Le juste prix**

12.55 **A vrai dire**

13.00 **Journal**
13.25 Résumé des JO - Météo - Bourse.

13.40 **Les feux de l'amour**

14.35 **Côte ouest**

La limite. Val, qui entre en convalescence, explique que son suicide était en fait une tentative de meurtre. Il accuse Jill.

15.30 **Les enquêtes de Remington Steele**
Nocturne.

16.20 **Tribunal**
Dessous de table.

Le professeur a-t-il vraiment accepté des dessous de table de la part de certains clients comme le prétend Nina Gilbert?

16.45 **Club Dorothée**

17.35 **21 Jump Street**
Sur le ring.

18.25 **Une famille en or**

18.55 **Santa Barbara**

19.25 **La roue de la fortune**

19.50 **Le bébé show**

20.00 **Journal**
20.30 Résumé des JO - Résultats du tiercé-quarté+ quinté+ - Météo - Tapis vert.

20.50 **Les keufs**

95' - France - 1987. Film de Josiane Balasko. Avec: Josiane Balasko, Isaach de Bankolé, Jean-Pierre Léaud.

22.35 **Ciel, mon mardi!**

0.30 **Club JO**

1.15 **Le bébé show**

1.20 **TF1 dernière**

1.35 **TF1 nuit**

2.00 **C'est déjà demain**

2.20 **Passions**

2.50 **Le boomerang noir**

4.20 **Musique**

4.40 **Histoires de la vie**

5.30 **Histoires naturelles**



Eu égard à la situation de la Cinq, nous publions ses programmes sous réserve.

6.00 **Le journal permanent**

7.15 **Matinée sur La5**

12.45 **Le journal**

13.20 **L'inspecteur Derrick**
Série.

14.25 **Bergerac**
Série.

15.25 **Simon et Simon**
Série.

16.15 **Shérif, fais-moi peur**
Série.

17.05 **Youpi, l'école finie**

18.15 **Star Trek**
Série.

19.05 **La loi est la loi**
Série.

20.00 **Le journal**

20.45 **Le dernier vol de l'arche de Noé**
95' - USA - 1981.

Film de Charles Jarrott, avec Elliott Gould.

Un pilote au chômage accepte de transporter une missionnaire et des animaux.

22.40 **Ciné 5**

22.55 **Un été d'enfer**

105' - France - 1984. Film de Mickael Schock, avec Thierry Lhermitte.

Un ancien champion de moto devient détective privé.

0.40 **Le journal de la nuit**

0.50 **Les polars de La5**

Cas de divorce. 1.20 Sherlock Holmes et le docteur Watson. 1.45 Dominique.

2.15 Tendresse et passion. 2.40 Voisin, voisine. 3.40 Tendresse et passion. 4.05 Voisin, voisine. 5.05 Tendresse et passion.



6.05 **Falco Crest**
Bas les masques (2).

6.30 **Télématin**
Journaux à 7.00, 7.30 et 8.00.

8.30 **Amoureuement votre**

9.00 **Amour, gloire et beauté**

9.25 **Eve raconte...**
Greta Garbo (6).

9.40 Les JO d'Albertville

Luge: Solo dames, manches 1 et 2, à La Plagne. **Combiné nordique:** Saut 90 m à Courchevel. **Ski alpin:** Entraînement descente dames à Méribel. **Ski artistique:** Entraînement bosses à Tignes. **Ski alpin:** Slalom combiné hommes (1re manche) à Val-d'Isère.

13.00 **Journal - Météo**

13.45 **Les enquêtes du commissaire Maigret**
Maigret et l'enfant de cœur.

15.15 **Tiercé en direct d'Enghien**

15.30 **La chance aux chansons**
Succès français.

16.25 **Des chiffres et des lettres**

16.50 **Défendez-vous - Vos droits au quotidien**

17.00 **Giga**

18.10 **L'homme qui tombe à pic**
Boom ou les otages de l'hôpital.

19.00 **Le journal des JO**

19.35 **La caméra indiscrette**

20.00 **Journal**
20.40 Journal du trot - Météo.

20.50 Le jumeau

105' - France - 1984. Film d'Yves Robert. 1984. D'après le roman de Donald Westlake. Un jumeau singulier. Avec: Pierre Richard, Carey More, Camilla More.

22.35 **Rire A2**

Pierre Palmade au Palais des Glaces.

Sketches: Les roses blanches; L'officiel; La séduction; Les nouveaux bureaux; Le four à micro-ondes; Le joint; Les extraterrestres; L'hôpital; Le scrabble; Les clefs; Chanson; Le colonel.

23.30 **1, 2, 3, théâtre**

23.35 **La 25e heure**

Portrait d'un homme au pouvoir - Roufinka Ballard (1990) - La révolution du sourire.

1.25 **Journal**

2.00 **Eve raconte**

2.10 **Bouillon de culture**

3.30 **Verdi**

4.15 **24 heures d'info**

4.45 **La chance aux chansons**

5.35 **Amour, gloire et beauté**



6.00 **Boulevard des clips**

Avec: 7.05 Contact M6- Manager. 7.10 Boulevard des clips. 9.05 M6 boutique. 9.20 Boulevard des clips. 11.50 Hit, hit, hit, hurra. 12.05 Maris, deux enfants.

12.30 **Ma sorcière bien-aimée**

13.00 **Aline et Cathy**

13.30 **Madame est servie**

14.00 **L'ami des bêtes**

14.45 **Dynastie**

15.30 **Boulevard des clips**

16.45 **Zygomusic**

17.15 **Zigomachine**

17.35 **Vic Daniels à Los Angeles**
Millie.

18.05 **Drôles de dames**
Meurtres à la station thermale.

19.00 **La petite maison dans la prairie**
6 minutes

20.05 **Madame est servie**

20.30 **Surprise-partie**

20.40 **Sur la piste des voleurs de chiens**
Téléfilm de Greg Beeman, avec Candice Cameron.

22.15 **Ces enfants-là**
Téléfilm de Georg Stanford Brown, avec Tyne Daly.

0.00 **60 minutes**
Scandale à Hollywood.

0.50 **6 minutes**

0.55 **Dazibao**

1.00 **Rapline**
Public Enemy live. Interview de IZB. Son of Bazerk - The Band gets swivey on the wheels.

1.50 **Boulevard des clips**

2.00 **Les nuits de M6**
La face cachée de la Terre. 2.30 Culture pub. 3.00 Venise. 3.50 Kromatik. 4.15 Culture rock. 4.40 Noubas. 5.10 Italie, le voyage en Calabre. 6.00 Boulevard des clips.



8.00 **Continental**

10.30 **Parole d'école**
Portrait: Nicolas, meilleur junior français de tennis.

11.00 **Cuisine de France**

11.25 **Mémoires**
Pierre Boulez à Montbrison.

11.53 **L'homme du jour**

12.00 **Les titres de l'actualité**

13.00 **Jeux olympiques d'Albertville**
Ski alpin hommes à Val-d'Isère: descente du combiné. Biathlon aux Saisies: 5,7 km dames. Ski artistique à Tignes: ballet, finales.

15.30 **La mort d'un bavard**

16.30 **Bizarre, bizarre**
A qui la dame?

17.00 **Jeux dangereux**
Téléfilm de Lane Slate. Avec: Andy Griffith, Sharon Spelman.

18.30 **Questions pour un champion**

19.00 **Le 19-20**

20.05 **Un livre, un jour**
Rostropovitch, Gainsbourg et Dieu, de Jules Roy.

20.10 **La classe**

20.30 **INC**

20.45 JO d'Albertville

Patinage artistique à Albertville (libre couples).

23.15 **Soir 3**

23.35 **Journal des JO**

Résumé des épreuves du jour: biathlon aux Saisies, combiné nordique à Courchevel, slalom du combiné hommes à Val-d'Isère, luge à La Plagne (simple dames), patinage artistique à Albertville (libre couples), hockey sur glace à Méribel (Finlande-Pologne, USA- Allemagne, Suède-Italie).

0.05 **Ticket bleu**
America's Club.

0.35 **Zuccherò au Kremlin**
Les 8 et 9 décembre 1990, Zuccherò donnait un concert géant au Kremlin de Moscou.

1.25-1.35 **Mélanuit**

la sept

10.00 et 12.00 **Anglais (12)** 16.20 Les voix du succès Concert filmé par Ariane Adriani. 17.30 La vie RFA Documentaire. Prix de la critique, Duisburg 1990. 18.50 Sterne Film d'animation. 19.00 The Satellite Sky Documentaire. L'histoire de la conquête de l'espace à travers des archives inédites. 20.00 La troisième dimension Documentaire. 21.00 Crime et châtiment D'après Dostoïevski. Réalisation et mise en scène d'Andrzej Wajda. 23.00 Occidentales 3/4. Documentaire. La flûte de jade.

TV5

7.00 **Journal français A2** 7.40 F comme français 7.55 Clin d'œil 8.00 **Journal canadien** 8.20 Affiches 8.25 Flash TV 8.30 **Selection One World Channel** 9.00 **Euro-journal** Les premiers journaux télévisés européens. 10.00 **Caractères** 11.15 Alice 11.50-11.55 **Flash TV5** 16.05 **Journal TV5** 16.15 **Enjeux-Le Point** 17.15 **La vérité est au fond de la marmite** 17.40 F comme français: Méthode Victor 18.00 **Dessin animé: La compète** 18.30 **Journal TV5, météo** 18.50 **Affiches** 18.55 **Clin d'œil** 19.00 **Le Canada sur deux roues** 19.30 **Journal suisse** 20.00 **Envoyé spécial** 21.00 **Journal A2** et météo 21.30 **Le cimetièrre des durs** Série noire réalisée par Yvan Butler. 23.00 **Journal français - Soir 3** 23.20-0.50 **Bouillon de culture**



A2 - 20 h 50 - Le jumeau.

Autres chaînes

Suisse alémanique

14.00 **Schulfernsehen** 15.00 **Traum paar** 16.00 **Tagesschau** 16.05 **Fundus** 16.50 **Kinder- und Jugendprogramm** 17.55 **Tagesschau** 18.00 **Wer Hass sät...** 19.00 **Schweiz aktuell** 19.30 **Tagesschau** 20.00 **Derrick** 21.05 **Olympiastudio Moderation: Urs Leutert** 21.50 **10 vor 10** 22.20 **Der Club Anschl. Nachtbulletin**

Suisse italienne

6.30 **Textvision** 7.55 **Maguy** 8.20 **Il cammino della libertà** 8.55 **Bianco e nero** e **sempreverde** 9.45 **Quizzinbianco** 9.50 **Albertville '92** 9.50 **Sci** 10.20 **Sci** 12.30 **Un ragazzo come noi** 13.00 **TG** 13.15 **Alfazeta** 13.25 **Storie di animali** 13.50 **Albertville '92** 14.40 **Quizzinbianco** 14.45 **Le mani** 15.50 **Videopostcards** 16.00 **Textvision** 16.05 **Il meglio della natura** 17.00 **Marina** 17.25 **Tivutiva?** 18.00 **Mister Belvedere** 18.25 **In bocca al lupo!** 19.00 **Il quotidiano** 20.00 **Telegiornale** 20.30 **T.T.T.** 22.35 **TG-Sera** 22.50 **Albertville '92** 0.05-0.10 **Textvision**

ARD - Allemagne 1

9.00 **Heute** 9.03 **Der Denver-Clan** 9.45 **XVI. Olympische Winterspiele Albertville** 19.00 **Regionalprogramm** 20.00 **Tagesschau** 20.15 **XVI. Olympische Winterspiele Albertville** 23.00 **Tagesthemem** 23.30 **Boulevard Bio** 0.30

BIEN-ÊTRE

Bon pain

Par Maria Gessler

A toutes les sauces...

Dès la première croûte de pain donnée aux bébés pour affiner la pointe de leurs dents naissantes, nous développons leur goût pour un aliment dont la nature nous gratifie généreusement. Ce geste s'ajoute à d'autres, qui rendent compte de la diversité d'emploi de ce mets hors du commun. Par exemple, nos grand-mères liaient leurs soupes et leurs sauces en ajoutant à la cuisson une croûte de pain. Ce qui était vrai hier, le demeure aujourd'hui: même au siècle des liants alimentaires, on peut obtenir la consistance désirée en incorporant un morceau de pain bien cuit à un peu d'eau ou à un bouillon réduit ensuite en purée. Selon la sorte de pain choisie (pain blanc, seigle, toast avec ou sans croûte) on modifie le goût d'une soupe.

Nourriture de toujours!

Les petits plats chauds, en guise d'entrée ou de dessert, répondent bien à notre désir de diversification alimentaire grâce aux deux cents sortes différentes de pain disponibles sur le marché. Associé à du fromage, des champignons, des œufs brouillés, des produits laitiers, du jambon, de la volaille, de légumes variés, et j'en passe... le pain, ce produit à base de farine, d'eau, de levure et de sel, se prête à mille et une combinaisons pour restaurer avec fantaisie et originalité le visiteur imprévu. Le pain, un aliment dont on ne se lasse pas et que l'on marie facilement avec d'autres produits permet de moduler agréablement et économiquement les menus quotidiens. Et point non négligeable, le pain s'il est complet, est diététiquement un mets de choix... à vous de l'utiliser au mieux!

Petites recettes

Astuces

Pour récurer facilement une casserole dans laquelle un mets a attaché, saupoudrer les incrustations de poudre à lave-vaisselle et couvrir avec du papier de ménage maintenu humide. Laisser agir quelques heures, nettoyer et, si nécessaire, répéter l'opération.

Une minuterie de ménage rend d'excellents services pour se rappeler quand sortir le rôti du four, descendre à la buanderie, rincer un shampoing colorant etc. à condition bien entendu de l'entendre! Le mieux: la glisser dans sa poche.

Pour avoir toujours sous la main des fonds de poisson ou de viande, en préparer à l'avance et le verser dans un bac à glaçons ou un sachet à boules préformées.

Quelle est la différence

Entre essence d'amandes et arôme d'amandes amères et comment les utiliser? L'essence d'amandes est généralement composée d'amandes distillées et d'alcool. Comme ce dernier s'évapore facilement, il convient de conserver le flacon hermétiquement fermé.

L'arôme d'amandes amères est à base d'huile comestible et d'un arôme synthétique. Il est très concentré et doit s'utiliser parcimonieusement.

Pour ce faire, introduire la pointe d'une fourchette dans le flacon tenu en biais et laisser couler l'arôme goutte à goutte. Essence ou arôme s'utilisent pour renforcer la saveur du masspain et des confiseries ou de la crème aux amandes.



Douce harmonie.

Squash: attention aux yeux

On savait le squash éprouvant pour le cœur, surtout passé 40 ans. Il provoque aussi, à n'importe quel âge, des accidents ophtalmiques (hémorragies, cornée, cristallin ou rétine endommagés) quand la petite balle dure et extrêmement rapide vient frapper l'œil du joueur. La parade existe déjà, sous forme de lunettes protectrices sans verre qui enveloppent bien les yeux, mais c'est comme le casque à moto ou celui des chantiers: beaucoup d'utilisateurs omettent de les porter!

Vaporisations en discrétion...

Et non pas à discrétion, aussi bien dans la maison que sur soi! Vaporisés trop généreusement ou trop près des repas, les parfums risquent d'incommoder l'odorat, de barbouiller l'estomac, de gâcher un dîner de fête. Parfums sur la peau ou parfums d'ambiance, laissez-leur le temps de se diffuser sans brutalité en les vaporisant trois quarts d'heure avant de recevoir ou trois quarts d'heure après la sortie de table. Tout est dans la mesure...

Palais gourmand
Croûte de l'Entlebuch

Recette pour quatre personnes.

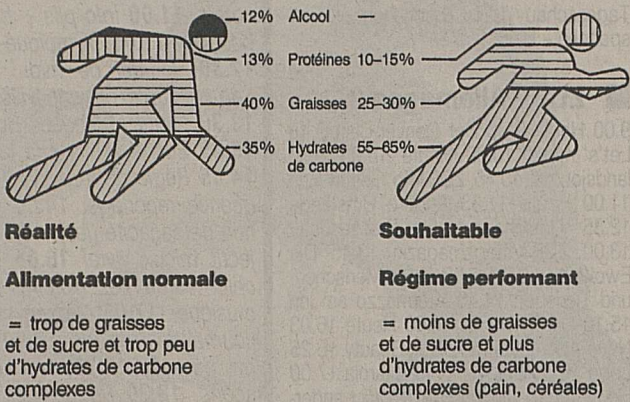
1 oignon moyen haché, 600 g de champignons préparés (pleurotes, chanterelles et autres), 1 dl de fendant, 1 dl de sauce de rôti liée, 1 bonne pincée de marjolaine, 1 dl de crème, beurre, sel, poivre, 4 tranches de pain paysan ou bis, 8 tranches de jambon cru, 400 g d'emmental coupé en lamelles, persil haché.

Faire revenir l'oignon dans le beurre chaud, ajouter les champignons et bien étuver jusqu'à évaporation du liquide. Déglacer au fendant et à la sauce de rôti et laisser mijoter cinq minutes. Incorporer la marjolaine et la crème, assaisonner, laisser mijoter encore dix minutes puis tenir au chaud. Mettre les tranches de pain dans des plats individuels ou un grand plat à gratin. Y répartir par-dessus les deux tiers de la masse aux champignons, recouvrir chaque tranche de deux tranches de jambon et de lamelles d'emmental. Gratiner rapidement au four préchauffé à chaleur supérieure forte. Lorsque le fromage commence à fondre, recouvrir du reste de la masse aux champignons, remettre au four quelques minutes.

Pensée

Dès l'instant où l'on est en place, on perd toute rancœur à l'égard du pouvoir établi. H.C.

Le Pain maintient en forme



Le pain, un mets diététique.

FEUILLETON

Sous la griffe du tigre

Virginia Holt

© Sciaky Presse

Leila m'apporta mon eau chaude. Elle tenait les yeux baissés et je fus certaine que les serviteurs avaient parlé de l'incident de la veille. Que disaient-ils de moi? Que l'Esprit de Pleine Lune m'avait touchée?

Je haussai les épaules et fis ma toilette; puis, je revins dans ma chambre pour m'habiller. Mon pied nu heurta quelque chose de dur. Je me penchai et ramassai une sorte de petit caillou jaune. Cela ressemblait à une topaze, mais c'était simplement du verre. Cela devait provenir d'un bouton ou d'une broderie. J'en parlerai à Leila. En attendant, je le déposai dans un petit pot sur ma coiffeuse.

Je réfléchis aux robes dont j'aurais besoin pour mon voyage, et me proposai d'aller à Kandy, avec Clytie et Célia, pour choisir des tissus.

Mais que ferait Célia en mon absence? Elle ne pourrait rester seule dans notre maison. Et, d'autre part, il m'était impossible de lui demander de s'en aller. Elle était devenue presque un membre de la famille et son amitié m'était précieuse.

Quelques minutes plus tard, je la retrouvai dans le jardin, et lui racontai notre projet de visite aux pêcheries. Elle comprit tout de suite et, posant sa main sur la mienne, elle dit: «Sarah, ne vous inquiétez pas pour moi. Je peux très bien partir à l'hôtel car je ne veux pas m'éloigner de vous... en ce moment.»

Sa voix tremblait un peu et je sentis à quel point elle se faisait du souci pour moi. Je repris:

«Merci, Célia, vous savez quel réconfort vous avez été pour moi à la Grange d'abord et puis, maintenant, ici.»

«Je resterai tant que je vous serai utile, assura-t-elle. Bientôt, vous vous sentirez mieux. Ce voyage vous fera du bien... mais j'y songe; je pourrais peut-être aller chez Clytie. Je m'occuperai de Ralph qui m'aime bien. Il est si drôle, si amusant avec cette imagination galopante.»

«C'est une bonne idée quoique je soupçonne la vieille Sheba d'être jalouse de l'affection que nous avons pour l'enfant. Auparavant, je voudrais que vous veniez avec moi à Kandy pour y choisir des tissus. Allons à Ashington et organisons cela avec Clytie.»

Celle-ci fut enchantée de notre proposi-

tion, et d'apprendre que j'accompagnerais Robert: «Cela te fera le plus grand bien, assura-t-elle, mais il est trop tard aujourd'hui pour nous rendre à Kandy. Remettons cela à demain matin, nous aurons plus de temps pour faire nos achats...»

Le lendemain, nous passâmes de longs moments dans les boutiques. J'oubliai totalement qu'une femme, cette Anula, exerçait peut-être ses dons maléfiques sur moi afin de prendre la place qu'elle jugeait lui revenir.

Je sélectionnai une belle soie pourpre, une autre d'un bleu que j'aimais - à son propos, le souvenir des plumes de paon me revint, mais je le chassai vite de mon esprit - et nous nous rendîmes ensuite au Club pour nous reposer et nous désaltérer.

Nous nous heurtâmes à Mme Glendenning qui nous assomma de questions et d'approbations dont nous n'avions que faire. Cependant, comme elle ne fit aucune allusion à ma «bizarrerie», je me rassurai en songeant que, si les serviteurs avaient beaucoup parlé entre eux, les échos n'en étaient pas parvenus aux oreilles de la communauté britannique.

Nous allions partir, lorsque nous rencontrâmes sir William et sa femme. Immédiatement, l'intendant général fit allusion au kidnapping. «Terrible affaire», grommela-t-il en regardant sévèrement Clytie qui répondit tout de suite, sans lever les yeux: «C'était la seule chose à faire.»

«Nous aurions attrapé les bandits et retrouvé le collier.»

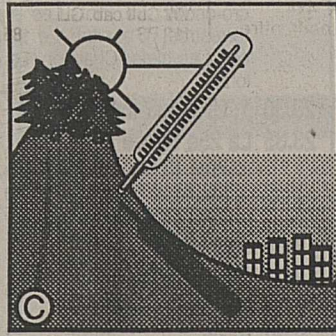
«C'est possible, mais je ne voulais pas courir ce risque, reprit Clytie avec véhémence. Je voulais retrouver mon fils. S'il le fallait, je recommencerais demain.»

«Je vous comprends. Les mères ne nous attendent jamais dans ces cas-là. Cependant, j'ai confiance, nous retrouverons les perles un jour.»

Je regrettai cette rencontre qui gâcha un peu le plaisir de notre journée. Cependant, sur le chemin du retour, Célia s'ingénia à trouver des sujets de conversation amusants et elle parvint à nous distraire. Une fois de plus, je notai sa délicatesse, et combien elle savait, en toutes circonstances, déployer le plus grand tact.

Nous rentrâmes à Ashington et, vers 4 heures, alors que la chaleur était un peu tombée, je me retrouvai dans le jardin avec Ralph. Il prétendit me montrer son éléphant. La main dans la main, nous nous promenions dans les allées, l'enfant babillant de son mieux, au gré de son imagination. Je songeais que Clytie avait raison de le laisser vivre dans ses rêves, cela lui avait permis de n'attacher aucune importance à son aventure.

(A suivre.)



QUALITÉ DE L'AIR
Résultats du 7 au 9 février

Station	Moyenne journalière	
	SO2 µg/m³	NO2 µg/m³
Les Giettes	<1-1,2	1-1,1-1,2
Massongex	6-3,6	51-73-51
Evionnaz	3-4,6	31-48-44
Saxon	4-5,6	31-34-33
Sion	11-12-14	47-50-48
Les Agettes	1-1-1	6-7-4
Tourtemagne	4-4-6	31-39-32
Eggerberg	7-5-18	20-14-22
Brigerbad	5- -	41- -
Valeurs limites	30¹/100²	30¹/80²

SO2: Anhydride sulfureux - NO2: Dioxyde d'azote - µg/m³: microgramme/m³.

¹ Moyenne annuelle.
² Moyenne journalière: ne doit pas être dépassée plus d'une fois par année.

Station	Ozone (O3) µg/m³	
	Moyenne horaire maximale	Nombre d'heures moy. hor. >120
Les Giettes	72-74	
Massongex	30-24-35	
Evionnaz	38-41-55	
Saxon	38-47-40	
Sion	40-42-50	
Les Agettes	69-73-82	
Tourtemagne	53-46-57	
Eggerberg	65-69-74	
Brigerbad	36- -	
Valeurs limites	120³	

³ Moyenne horaire: ne doit pas être dépassée plus d'une fois par année.

Videotex: Echoval - Le coin des partenaires - *2728* informe constamment sur les derniers résultats de mesure.

> = plus grand que < = plus petit que

URGENCES

Services médicaux

Sierre, Sion, Martigny: médecin de garde, tél. 111.
Saint-Maurice: médecin de garde: Clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Monthey: service de garde, tél. 71 11 92.
Bex et Aigle: hôpital d'Aigle, tél. (025) 288 288.

Pharmacies de service

Loèche-les-Bains: 61 15 15.
Sierre: Sunstore, tél. 55 60 96.
Crans-Montana: Pharmacie Internationale, R. et P. Féraud, Montana, tél. 41 24 18.
Sion: de Quay, tél. 22 10 16.
De Conthey à Fully: tél. Natel (077) 28 14 24. Martigny: tél. 111.
Saint-Maurice: Pharmacie de la Gare, tél. 65 30 75.
Monthey: de Lavallaz, tél. 71 21 06.
Bex et Aigle: Pharmacie du Centre commercial Riviera, Rennaz.

Ambulances

District de Sierre - moins Saint-Léonard - et district de Loèche: tél. 55 17 17.
Centrale cantonale des appels ambulance secours: police cantonale, tél. (027) 22 61 61.
Sion: Police municipale, tél. (027) 23 33 33.
Martigny et Entremont: service officiel (Martigny et Verbier), tél. (026) 220 144, ambulances Yerly, tél. (026) 83 18 13 (Orsières).
Saint-Maurice: tél. (025) 71 62 62 et (026) 220 144.
Monthey: tél. 71 62 62.
Aigle: tél. 26 27 18.
Centrale cantonale des appels ambulance secours: Police cantonale, tél. (027) 22 61 61.

Services dentaires

Sierre, Sion, Martigny: tél. 111.

Auto-secours

Sierre: garagistes siérois, tél. 55 55 50. Auto-Secours siérois, tél. 55 24 24.
Sion: Garage Vuistner S.A., 1958 Saint-Léonard, tél. 31 25 31. Auto-Secours accidents séduinois: tél. 23 19 19.
Martigny: Auto-secours des garagistes Martigny et environs, 24 heures sur 24, tél. 22 89 89 (jour et nuit).
Groupement Dépanneurs Accidents,

tél. 22 81 81.
Saint-Maurice: Garage de la Cascade, E. Bourgos, tél. (026) 64 16 16.
Monthey: tél. 71 17 82.
Brigue: patrouilleurs TCS, tél. (022) ou (031) 140.
Membres TCS: tél. 140.

Taxis

Sierre: Association des taxis siérois, gare de Sierre, tél. 55 63 63. Val Taxi Sierre, tél. jour et nuit (027)55 39 19. Natel (020) 24 97 98.
Crans-Montana: Taxi Luc, jour et nuit, tél. 41 85 85. Taxis Poncio Montana, 24 h sur 24, tél. 41 94 94. Association des taxis de Crans-Montana, tél. 41 34 65, le jour; tél. (020) 246 585, la nuit, de 19 à 7 heures.
Saint-Léonard, tél. 31 12 69.
Sion: station centrale de la gare, tél. 22 33 33. Martigny: Taxi AAA, Michel Piller, jour et nuit, station gare CFF, tél. 22 32 31. Verbier: May Taxis (24 h sur 24), tél. (026) 31 63 33, fax (026) 31 63 34. Le Châble: Taxi Alpina, tél. (026) 31 35 55. Saint-Maurice: taxiphone, tél. 71 17 17.
Monthey: station place Centrale de la gare, tél. 71 14 84 et 71 41 41 ou taxiphone, tél. 71 17 17.
Bex: taxiphone, tél. 71 17 17.

Divers

La main tendue: tél. 143.
SOS futures mères: permanence 24 h sur 24 h, Sion, tél. (027) 22 12 02 et Chablais, tél. (025) 65 30 30.
Service de dépannage du 0,8%: tél. (027) 22 38 59.
Sage-femme: service VS, centrale romande, tél. (021) 28 90 70, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Baby-sitting: Sion, tél. 38 37 03 et Martigny, tél. 85 22 33.
Réparations prothèses dentaires: Alban Jossen, Sion, tél. 23 43 64 ou 22 44 19 (jour et nuit). Laboratoire dentaire M. Tarbouche, av. de la Gare, 1950 Sion, tél. (027) 22 79 84.
Pompes funèbres: Sierre: J. Amos, tél. 55 10 16; Eggs & Fils, tél. 55 19 73 et 55 41 41; Ch. Thélér & Fils, tél. 56 16 61. Sion: Barras Dany, tél. 31 44 00; Barras S.A., tél. 23 23 71; Vocffray, tél. 22 28 30; Vocat & Jordan S.A., tél. 23 44 23; F. Eggs & Fils, tél. 22 32 12. Martigny: E. Bochatay, tél. 22 22 95; G. Paggiotti, tél. 22 25 02; Roger Gay-Crosier & Cie S.A., tél. 22 24 13. Saint-Maurice: Albert Dirac, tél. 65 12 19. Si non-réponse (026) 22 25 02; G. Mottiez, tél. 65 13 22, si non-réponse (026) 22 24 13. Monthey: M. Clerc, tél. 71 62 62; J.-L. Marmillod, tél. 71 22 04; A. Rithner, tél. 71 30 50. Brigue: dépôt de pompes funèbres, A. Lambrigger, tél. 23 73 37.

ANNONCES DIVERSES



**Pour mieux vous servir
A notre nouvelle adresse
Rue Nagelin 5 - 1880 BEX**

(derrière café de la Treille)
Nous vous proposons:

2000 titres à choix

Nouveau - Nouveau

EXPO-VENTE

Le plus grand choix de SUISSE ROMANDE
Plus de 1500 k7 pour adultes
(vente dès Fr. 15.-)



OFFRE CANON

à l'achat de 2 K7 = 3e en cadeau

GRATUIT: notre catalogue couleur 1992
Tél. (025) 63 33 32



**Vivre
c'est
respirer**

**Pour des poumons en
bonne santé. Aide aux
insuffisants
respiratoires et aux
malades pulmonaires.**

Organisation privée
d'intérêt public, l'Aide
suisse s'engage
en faveur des tuberculeux
et malades pulmonaires.

Fischerweg 9, 3001 Berne

**10 TV couleur
Philips**

Etat de neuf, grand
écran 67 cm, télé-
commande. Un an de
garantie. Fr. 250.- à
Fr. 450.- pièce.
☎ (037) 64 17 89.
22-781932

**Chauve?
Chute de cheveux?**

Intervention sans
douleurs.
Traitement: 2 jours.
GARANTIE A VIE.
Tél. (022) 61 34 81.
18-761683

A vendre

**1 pendule murale
en bois**

avec carillon de Westminster, (dé-
but du siècle) en parfait état de
marche.
Fr. 2300.-

Tél. (027) 27 34 02.

036-785193

**VEHICULES
AUTOMOBILES**

A vendre

**Opel Kadett
1,6 GL**

Caravan (cat.), 1987,
85 000 km, bleu
métal., garantie et
crédit, prix
Fr. 10 700.-
Tél. (027) 31 50 50
interne 22.
036-786303

A vendre

**Subaru
Justy**

blanche, 1987,
79 000 km, exper-
tisée 1992.
Prix à discuter.
Tél. (027) 25 22 31.
036-786732

A vendre

**Nissan
Terrano**

4x4, 2,4 l, 12.91,
véhicule de service,
prix très intéressant.

**Nissan
Prairie**

2,0 l, SLX, 4x4,
véhicule neuf, offre
spéciale.

**Volvo 460
GLE**

1990, bleu métal.,
25 000 km, véhicule
de service,
Fr. 21 000.-, garan-
tie.

**Toyota
Starlet**

1,3 l, GL, 1988,
rouge, expertisée +
garantie. Fr. 7700.-

Garage de Finges,
3960 Sierre
Tél. (027) 55 10 06.
036-786168

A VENDRE

Ferrari Testarossa 92
Ferrari Mondial
cabriolet 91
Ferrari 348 TS 92

Porsche 3,3 L turbo 82
Porsche Carrera
3,2 L 84

BMW 750i 89
BMW M3 88
BMW 325 E 86

Mercedes 2,6 L 87
Mercedes 190
2,3 16V 87

Audi 90 Quattro 86/90
Audi coupé GT 82/87

Opel Kadett GSi 16V 90
Opel Kadett GSi cab. 90
Opel Corsa cab. 89/91

Nissan Sunny GT-R
220 PS 4x4 92

Nissan Sunny GTi 91

Nissan 200 SX 90

Nissan 100 NX
2,0 Targa 91

Nissan Bluebird
SLX 2,0 L 82

Nissan Terrano 2,4 L 89

Nissan Patrol 82

VW Golf GTO 16V 89

VW Golf GTi 16V 86/88

VW Golf GTi 87

VW Golf cab. GLi
112 PS 85

VW Golf GTi
White Spéc. 89

Lancia Delta
Intégrale 89/90

Peugeot 405 SRI 87

Seat Ibiza 87/88/89

Ford Sierra L 85

Fiat 124 Eurospider 82

Suzuki Vitara cab. 89

Range Rover Vogue
SEI 3,9 L 89

BMW 4x4 Bertone
6TD 92

Toyota 4-Runner
2,4 L 88

Toyota 4-Runner
3,0 L V6 90

Automobiles Olivetti
Rte de Courgenay
2900 Porrentruy
(066) 66 51 55-56.
14-714464

**Bienvenue à bord de la
nouvelle Golf 3^{ème} génération**

*Voiture de
l'année 1992*



venez la découvrir et l'essayer chez nos agents

SIERRE GARAGE OLYMPIC, A. ANTILLE (027) 55 33 33

SION Garage Olympic, A. Antille (027) 23 35 82 SION Garage

des Deux Collines, A. Frass (027) 22 14 91 SION Garage

Pfefferlé (027) 31 20 51 CHAMPLAN Garage P.-A. Fellay (027) 38 32

44 NENDAZ Garage de Nendaz, V. Girolamo & Fils (027) 88 27 23

CHAMOSON Garage des Plantys, Y. Carrupt (027) 862 960 SAXON

Garage Pierre-à-Voir, J.Vouillamoz (026) 44 23 33 MARTIGNY Garage

Olympic SA, A. Antille (026) 22 12 27 ORSIERES Garage Gd-St-

Bernard, G. Perraudin (026) 83 12 50 LOURTIER Garage Arc-en-Ciel, M.

Luisier (026) 38 14 55 VERBIER Garage de la Piscine SA, Jost Frères

(026) 31 69 13



**VEHICULES
AUTOMOBILES**

A vendre

**Toyota Dyna
diesel 150**

année 89, avec pont
basculant hydrau-
lique et grue. Etat
neuf.

Tél. (025) 71 79 50,
midi ou dès 19 h.

036-785865

A vendre

VW Polo

Fr. 5300.-

Toyota Tercel 4x4

Fr. 6500.-

2 Toyota Corolla 16

V break

VW Passat

Fr. 5800.-

Honda Jazz

Fr. 5500.-

3 Subaru Justy 4x4

dès Fr. 6200.-

2 Subaru super

station

dès Fr. 12 500.-

Tél. (027) 86 31 25,
ou (026) 46 26 66.

036-785549

**Toyota
Celica**

2,0 GTI

1989, rouge, 50 000
km. Parfait état.
Fr. 16 900.- ou
Fr. 471.- par mois.
Garantie + expert.
Garage Montani,
3970 Salquenen. Tél.
(027) 55 63 62.
115-704428

Vente ou échange

**très beau
cabriolet**

Ford Escort

Nouveau modèle,
vitres électriques,
spoiler, etc.
9000 km.

Tél. (027) 22 00 44.

036-786259

Bateau à moteur

avec place d'amarrage.
Prix à convenir.

Sous chiffre K 195-710196,
à Publicitas, case postale 768,
1800 Vevey 1.

A vendre

**Ford Sierra
2,0 break**

1984, expertisée du
jour.
Fr. 6800.-

Tél. (027) 23 73 15,
dès 12 h 30.

036-786722

A vendre

**Daihatsu
Charade
GT Ti**

1987, 68 000 km.
Fr. 9300.-

(027) 23 10 44.

036-786675

A vendre d'occasion

**Opel Kadett
GTE**

1985,
Fr. 6900.- ou
Fr. 160.- par mois.

Tél. (037) 62 11 41.

17-737925

PUBLICITAS (027) 29 51 51

**Espace
2000-1 Q**

3.89, 25 000 km,
état de neuf.
Facilités de paie-
ment.
Crédit possible
pour permis A.

Bernard C Brutlin
Chef de vente
(077) 28 18 74

36-786788

**Salon de
l'occasion**

Le Ritz

Vende-se

Renault 19 GTX

1990, 10 000 m
Todo equipado com
garantia de fabrica
e facilidades de
crédito.

Permis A-B-C.
José Duarte,
représentant,
privé (077) 28 36 58.

**GARAGE DU
NORD S.A.
RENAULT
SION**

Tél. (027) 22 34 13

**L'initiative de protection des animaux permet
les expérimentations animales indispensables.
Mais elle empêche
les expérimentations animales pour le tabac.**

Nous remercions les généreux donateurs
qui ont permis cette annonce.
CCP: 40-36677-6



**Protection Suisse
des Animaux PSA**

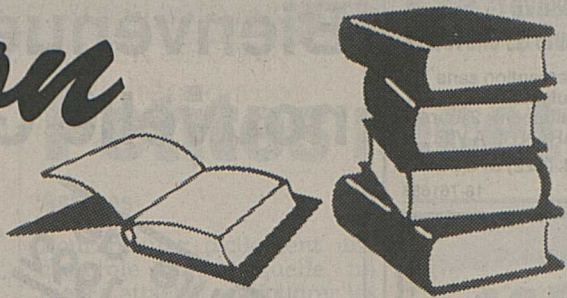


Votation 16 février 1992

Protection des animaux OUI

Initiative populaire fédérale «pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux (Limitons strictement l'expérimentation animale!)»

éducation



formation

Le triomphe de l'individualisme

La société dans son ensemble vit une période de furieux bouleversements qui affectent tous les secteurs de la vie économique, politique, culturelle, sociale et, plus en profondeur, les modes de vie, les aspirations et les personnalités. L'école n'échappe pas à cette tourmente générale. Le trait dominant de tous ces dérèglements, du moins celui qui devrait avoir le plus d'incidence pour elle, est sans doute le triomphe de l'individualisme.

Les idées qui, pour l'essentiel, inspirent ce texte, reviennent à Gilles Lipovetsky qui, dans ses essais sur l'individualisme contemporain, sous le titre «L'ère du vide», voit dans le procès (au sens de processus) de personnalisation, l'aboutissement logique des sociétés démocratiques occidentales.

Quel nom les historiens donneront-ils à notre temps? Il y eut ainsi, en Europe, proches de nous, le Moyen Age, la Renaissance, le siècle des Lumières, époques marquées par une relative stabilité ou du moins par certaines constantes dans le changement.

Au siècle dernier, on annonça l'avènement de l'ère

industrielle et, en effet, le monde occidental allait se trouver transformé par les applications à grande échelle des découvertes techniques.

Bien que nous nous situions toujours dans ce contexte industriel, nous abordons, cela paraît évident, un nouveau virage dans l'histoire de nos sociétés sans qu'il soit encore possible de pressentir, à moins de jouer les devins, une nouvelle stabilité, tant de bouleversements sont nombreux et massifs...

Lorsque l'individu devient roi

Dans tous les pays démocratiques occidentaux, on assiste aux mêmes phénomènes qui témoignent de cette exaspération des motivations et des aspirations individuelles: les Eglises, les syndicats, les partis politiques, les sociétés ont de plus en plus de peine à mobiliser; le militantisme s'étiole et si les élans de solidarité sont encore fréquents, ils se manifestent dans le sporadique, le temps d'un combat, le temps d'un mouvement de générosité. Les intérêts et avantages particuliers, immédiats, l'emportent sur le général, le collectif et le long terme....

Et l'école

Instrument du pouvoir,

l'école, paradoxalement, a probablement été l'un des instruments les plus efficaces de cette démocratisation de la société, surtout en des temps où la lutte pour les libertés et les droits était encore vive.

Elle a été une des premières à reconnaître et à faire reconnaître l'enfant en tant qu'individu et en tant que personne, du moins dans les textes.

Elle tente par ailleurs beaucoup d'efforts pour se moderniser: elle s'interroge sur ses méthodes, ses moyens d'enseignement, certaines de ses pratiques. Se voulant ouverte sur le monde, elle essaie courageusement d'intégrer les nouvelles techniques. En revanche, toute son organisation et la plupart des pratiques qui la caractérisent restent tributaires des modes de pensée et des besoins de l'ère industrielle.

La crise chronique qu'évoquent depuis de nombreuses années tous les débats sur l'école pourrait s'expliquer par ce décalage entre, d'une part, une idéologie qui, parce que plaçant la personne au premier plan, a relativement bien suivi l'évolution de la société, et d'autre part, un fonctionnement et des structures qui ne peuvent et ne veulent se débarrasser de l'héritage de la conquête industrielle.

Roudy Grob

La conception d'école Schmid

Pour un enseignement personnalisé et orienté.

Une formidable coopération dans le travail et un choix de loisirs attrayant.

L'internat Alpha, qui fait partie du complexe de l'école, offre ses possibilités d'hébergement aux élèves, jeunes filles et jeunes gens, venant à Brigue des régions éloignées de la Suisse et de l'étranger. Même si, à première vue, l'aspect pratique de l'arrivée quotidienne semble se situer au premier plan, la vie d'internat apporte des avantages fondamentaux à tous les élèves. La pratique a montré qu'il est nettement plus facile de se consacrer aux études en internat. Le but commun engage à l'auto-discipline et à l'étude librement consentie. L'internat accélère et facilite justement la formation de groupes de travail. Les connaissances en langues étrangères peuvent être appliquées et élargies naturellement dans un milieu polyglotte de jeunes filles et de jeunes gens. Les chambres d'élève sont pourvues de bains/douche et WC. Elles peuvent être décorées au goût de chacun et les grandes salles de séjour sont très accueillantes. Naturellement, les loisirs ne sont pas oubliés. Une large gamme est offerte aux élèves: appa-



reils de fitness, halls de sports, locaux pour hobby et disco. Nous ayant fixé pour objectif de former des jeunes indépendants et conscients de leurs responsabilités, la surveillance de nos élèves est conçue de façon à respecter la liberté privée de chacun. Nous obtenons ainsi une atmosphère familiale empreinte de confiance mutuelle où l'on se sent bien.

Entrée en matière idéale pour ceux de langue maternelle autre que l'allemand avec poursuite des études selon la conception d'école Schmid

Le but des jeunes et le rêve des générations plus anciennes est d'être polyglotte. Les

classes d'allemand de l'école Schmid ont acquis une haute renommée en Suisse occidentale et au Tessin. Jeunes filles et jeunes gens obtiennent en une année à l'aide de méthodes très modernes (enseignement audiovisuel et laboratoire de langues) la capacité de conversation écrite et parlée. Le but final de cette année s'appelle: certificat d'allemand Goethe. Il permet aux élèves de poursuivre leurs études en allemand dans toutes les disciplines enseignées à l'école Schmid et de terminer avec les diplômes correspondants (commerce, administration, informatique, maturité fédérale) de même que d'autres diplômes internationaux de langues en allemand, français, italien et anglais.

Ecole professionnelle supérieure

M. J. DUBOIS

en cours journaliers - programmes de 3-4 ans

ARCHITECTES D'INTÉRIEUR

Rue du Simplon 15 - 1006 Lausanne - ☎ (021) 26 49 53

22-777265

EDL

PROCHAINE PARUTION:

MARDI 17 MARS.

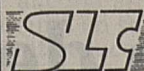
COURS DE VACANCES

POUR JEUNES DES 10 ANS

AU PRINTEMPS, EN ETE ET EN AUTOMNE

*** INTENSIFS * VARIÉS * AVANTAGEUX**

* Cours d'Allemand (Hochdeutsch) en Suisse: Logement combiné avec Jeunes Suisses Allemands
* Cours d'Anglais en Angleterre
* Prix global y compris logement, enseignement, activités, excursions, surveillance...: sFr. 980.- pour 2 semaines!



SLC, Av. des Alpes 62, 1820 Montreux
021 963 65 00 Fax 021 963 85 45
SLC, Gerbergasse 34 a, 3011 Bern
031 21 26 00 Fax 031 21 53 83

ANGLAIS A LONDRES

SÉJOUR LINGUISTIQUE A L'ANGLOSCHOOL - Membre ARELS

COURS INTENSIF

COURS D'EXAMENS

11 diff. niveaux, début chaque lundi
Cambridge First Certificate, CAE et Proficiency,
ARELS, Oxford, TOEFL

Logements dans une famille. Possibilité de sport, excursions, activités.

Prospectus - Renseignements - Conseils - Inscription:

ANGLOSTUDY

ANGLOSTUDY, Hofgutweg 3d, 3400 Berthoud BE. Tél. 034/222922

TRAVELINGUA

STAGES D'ANGLAIS DANS ECOLES ET UNIVERSITES

Veuillez m'envoyer votre documentation sur:

USA ENGLAND AUSTRALIA NEW ZEALAND

Durée du stage _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA _____ Localité _____

Tél _____ Age _____

■ RECOIT SUR RENDEZ-VOUS ■

Avenue de Lavaux 53 1009 PULLY Tél. 021/802.25.23

ECOLE SCHMID

Schulzentrum Alpha
3900 Brig
Tél. 028/234443
Fax 028/233647

Internat pour jeunes gens et jeunes filles

Cours intensif d'allemand

de 1 à 3 trimestres, certificat d'allemand (Goethe)

Cours de commerce ou d'administration

en allemand sur deux ans, diplôme de commerce et utilisateur en informatique SIZ ou diplôme d'administration de l'OFIAMT,

diplôme d'allemand (Goethe)

Maturité fédérale types D et E

Cours annuel d'informatique et de langues

pour jeunes gens avec diplôme de commerce ou certificat de capacité fédérale. Diplômes internationales de langues et diplôme d'utilisateur en informatique.

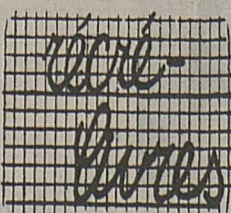
Formation avancée dans un bureau international d'apprentissage

Cours allemand en été

trois semaines en juillet.



**USA
ENGLAND
AUSTRALIA
N. ZEALAND**



Librairie pour enfants

32, Avenue de la Gare
1950 SION
Tél. 027 / 22 99 67

Véronique
DUC

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
POUR SPORTIFS ET ARTISTES
HANDELSMITTELSCHULE
FÜR SPORTLER UND KUNSTLER



Pour vous SPORTIFS et ARTISTES

MARTIGNY

Type de formation: diplôme de commerce reconnu par l'OFIAMT.

Examens de diplôme: en même temps que ceux de la filière normale et portant sur les mêmes épreuves.

Conditions d'admission: semblables à celles de la filière normale: art. 22 du décret du 13 mai 1987.

Durée de formation: 4 ans

- fin des cours, tous les jours à 15 h 15
- fin des cours de la semaine: jeudi soir
- stage commercial ou congés pour compétitions en février-mars
- cours d'appui et de rattrapage
- recherche de solutions aux problèmes particuliers en collaboration avec notre coordinateur.

Inscriptions: jusqu'au 30 juin 1992.

Renseignements, prospectus, inscriptions:

Ecole supérieure de commerce
Rue des Bonnes-Luites 8
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 22 59 92-97.

36-785061



L'Ecole de soins infirmiers de Bois-Cerf à Lausanne

reconnue par la Croix-Rouge suisse, forme des infirmières et infirmiers en soins généraux.

Notre école offre: - de petites classes stimulant la participation de chacun
- une formation personnalisée de qualité reconnue par le milieu professionnel
- une équipe enseignante qualifiée et dynamique
- une ambiance humaine et familiale.

Age d'admission: 18 ans révolus.

Durée des études: trois ans.

Ouverture des cours: début octobre.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à la direction de l'école, avenue d'Ouchy 31, 1006 Lausanne, ☎ (021) 617 41 64.

22-774899

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Société suisse cherche, pour renforcer son service externe,

3 collaboratrices

Profil désiré:

- une présentation soignée
- le goût du contact et de l'entregent
- le désir de l'indépendance
- une voiture personnelle.

Nous offrons:

- une formation assurée par nos soins (débutantes acceptées)
- un travail varié et agréable
- tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne
- **salaire fixe** très élevé + primes.

Entrée en fonctions: dès que possible ou à convenir.

Pour un premier entretien, appelez le
(027) 23 46 45

Si vous êtes

ÉLECTRICIEN

câbleur - monteur - dessinateur mécanicien

et vous avez de l'intérêt pour:

la schématique, la régulation la programmation d'automates la chimie et l'automatisation

nous vous offrons une place dans notre bureau d'ingénieurs à Martigny

ALRO Engineering S.A.
Case postale 84 - 1920 Martigny

Veuillez envoyer votre offre avec CV.

036-786434

L'Administration communale de Troistorrents

met en soumission le poste:

d'apprenti(e) employé(e) de commerce

Conditions d'engagement:

- avoir terminé le cycle d'orientation
- être domicilié sur la commune de Troistorrents.

Entrée en fonctions: août 1992.

Les offres de service sont à adresser à l'Administration communale de Troistorrents, jusqu'au 28 février 1992.

036-786536

Isoleur

pour mission temporaire. Pour plus de renseignements, appelez sans tarder F. Claret chez Adia Intérim S.A., rue de Venise 3, 1870 Monthey. Tél. (025) 72 13 13.

Mécanicien MG

avec connaissances en électricité. Age souhaité: 25-40 ans. Pour plus de renseignements, appelez sans tarder F. Claret chez Adia Intérim S.A., rue de Venise 3, 1870 Monthey. Tél. (025) 72 13 13.

Maçon indépendant

exécute:

- rénovation
- carrelage
- rustique
- rhabillage.

Prix sans concurrence.

Région Sion-Sierre-Martigny.

Tél. (027) 31 48 45

36-786786

Valaisanne 23 ans

cherche place à Zurich, dès juillet 1992.

Ecrire sous chiffre X 036-786728, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-786728

Accordéoniste André REUSE, Riddes

pour vos soirées

Natel (077) 25 00 23.

036-781293

Aide en médecine dentaire diplômée depuis 3 ans

cherche emploi

Ecrire sous chiffre P36-786367 Publicitas, 1870 Monthey.

036-786367

Suite à la démission de la titulaire

L'ÉCOLE DE SOINS INFIRMIERS DE SUBRIEZ-VEVEY

met au concours le poste de

responsable de programme en soins infirmiers

Titres exigés:

- diplôme d'infirmière en soins généraux reconnu par la Croix-Rouge Suisse
- diplôme en enseignement des soins infirmiers - Niveau II ESEI - ou équivalent.

Nous demandons:

- expériences diversifiées dans le domaine des soins
- expérience dans le domaine pédagogique
- intérêt et capacité pour la gestion
- expérience dans la conduite d'une équipe
- sens des relations humaines.

Entrée en fonctions: 1er avril 1992 ou à convenir.

Offre manuscrite, accompagnée des documents usuels, sont à adresser à: direction de l'Ecole de soins infirmiers de Subriez Ile Heureuse 23 - 1800 VEVEY

Tél. (021) 944 49 31.

Demande de renseignements: Mme Francine Berney, directrice.

Le concours est ouvert jusqu'au 6 mars 1992.

195-709994

Entreprise de maçonnerie et génie civil cherche

comptable qualifié

pouvant prendre la responsabilité du bureau. Connaissances informatiques souhaitées.

Faire offre à: Entreprise Siggen & Furrer 3966 Réchy/Chalais.

036-786377

Commerce, région de Martigny, cherche pour entrée immédiate

1 employé de commerce-comptable

capable d'effectuer toutes les tâches de bureau et ayant de bonnes connaissances en informatique et des notions d'allemand. Le poste conviendrait à une personne capable et dynamique. Place stable.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre P 36-786 513, Publicitas, 1920 Martigny.

036-786513

Propriétaire-encaveur, région Martigny, cherche

employée de commerce

connaissances nécessaires: utilisation de l'ordinateur et de l'allemand. Engagement à convenir. Faire offres avec prétentions de salaire et curriculum vitae sous chiffre P 36-786 428, 1920 Martigny.

036-786428

Maçon indépendant

effectue

travaux de maçonnerie + ferrailage

Connaissances des plans.

Tél. (027) 86 49 09.

036-784383

Café-restaurant à Martigny cherche

jeune serveuse

connaissant les 2 services, nourri-logée, bon salaire.

Faire offres avec c.v. + photo à Myriam Petoud, CH-1928 Ravoire.

036-786835

Hôtel du Vieux Stand à Martigny

cherche pour tout de suite

une serveuse

connaissant les 2 services.

☎ (026) 22 15 06.

036-786820

Bureau d'architecte cherche

dessinateur(trice) ou technicien(ne) architecte avec CFC

Profil du candidat:

- minimum 3 ans de pratique
- pratique DAO ou CAO, notamment Autocad.
- expérience en développement de projets et avant-métrés.

Pour occuper une place de collaborateur au sein d'un bureau traitant d'importants mandats. Place stable assurée pour personne dynamique et sachant faire preuve d'initiative. Place à plein temps avec horaire libre. Début de l'engagement à convenir.

Faire offre, avec prétentions de salaire, curriculum vitae et certificats, au: Bureau d'architecture JEAN-PIERRE PETIT Rue du Midi 3, case postale 142 1860 Aigle.

Les offres seront étudiées confidentiellement.

195-710128

Vous cherchez un emploi, Madame?

Quelques heures par jour ou par semaine, dans une équipe dynamique, alliant indépendance et encadrement. C'est possible si vous aimez les contacts. Les bijoux vous intéressent? Après une solide formation gratuite, vous verrez, vous volerez de vos propres ailes. Vous hésitez? Parlons-en!

Jenny Lane S.A.

☎ (026) 44 28 33, Martine Payn, Martigny

☎ (027) 86 45 18, Giovanna Cavallo, Sion

☎ (027) 55 64 42, Josette Karlen, Sierre

05-742954

Etablissement médico-social Les Rosiers S.A.

1807 Blonay

cherche

1 infirmier(ère) assistant(e)

à 100 %.

Date d'entrée: 1.3.1992.

Tél. (021) 943 11 19.

195-710118

Vous êtes jeune, performant(e) et d'esprit évolutif

Vous êtes titulaire du CFC de décorateur-étalagiste

Vous bénéficiez d'une solide expérience professionnelle

Vous souhaitez prendre des responsabilités

Vous êtes

l'assistant(e) chef décorateur

que nous cherchons pour encadrer notre équipe déco

Nous cherchons également un(e)

décorateur(trice)

qualifié(e) - CFC

Pour les deux postes, nous offrons d'excellentes conditions d'engagement et l'occasion de mettre en valeur vos qualités professionnelles.

Contactez notre service du personnel ou téléphonez au **(025) 70 51 51.**

Date d'entrée: à convenir.

PLACETTE

Monthey

Employée de commerce

cherche place

dans une étude d'avocat ou autre.

Tél. (027) 27 38 12.

036-785381

Jeune Portugais

sans permis

cherche travail

dans bâtiment, campagne ou autre.

Tél. (027) 23 56 04 heures des repas.

036-786650

Joker Job S.A.

Nous cherchons:

monteur de lignes aériennes

min. 4 ans d'expérience. Entrée à convenir.

Veuillez contacter M. Weibel au (025) 71 70 51.

036-786654

Chef de cuisine

cherche poste à l'année.

Tél. (0033) 50 70 45 45.

18-788842

Dame

avec patente vaudoise C.R. cherche remplacements cuisinière ou autre poste intéressant.

Tél. (025) 35 23 63

22-120-2117

Coiffeuse

pour dames, avec CFC, **cherche place**, région Monthey-Sion. Libre dès mai-juin.

☎ (026) 46 17 69, heures repas.

036-785480

Cherche

téléphoniste

à domicile. Dès début mars, 4 soirs par semaine, de 19 h à 20 h 30.

Prendre contact au (026) 44 33 42.

036-786401

Jeune homme, 25 ans,

cherche place d'apprentissage de

mécanicien sur autos,

pour début juillet, libre de suite pour stage.

Tél. (025) 71 10 72.

036-785588

Je cherche un

ouvrier bûcheron

Sans permis s'absentir.

Tél. (038) 55 17 44, dès 19 heures.

28-722925

Nous cherchons

électricien CFC

Contactez Accès Job au (027) 55 14 71.

036-786712

ANNONCES DIVERSES

027

29 51 51

Association Martigneraise d'Initiation à l'Entraide



AMIE

Besoin d'un coup de main? Envie de rendre service?

TÉL. 22 81 82

Votre don, un élan du cœur pour sauver une vie.



Coupon-réponse

Je m'engage dès aujourd'hui à secourir un enfant par un parrainage financier (non nominatif) de Fr. _____ par mois, pendant _____ mois. J'attends la confirmation de mon soutien et les bulletins de versement appropriés.

Je préfère soutenir votre action par un don unique; envoyez-moi un bulletin de versement.

Je désire recevoir une documentation sur Terre des hommes.


Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NP/Localité _____

Date _____ Signature _____

Merci de retourner à:

Terre des hommes
Secrétariat central
Case postale 388
1000 Lausanne 9
Tél. 021 336 336
CCP 10-11504-8



Terre des hommes

aide directe à l'enfance meurtrie



*Je suis la résurrection et la vie,
Celui qui croit en moi,
fut-il mort, vivra.*

Jean 11 : 12.27.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants:
Monsieur et Madame Pierre et Berthy FOURNIER-DÉLÈZE,
leurs enfants et petits-enfants, à Sornard;
Monsieur et Madame André et Edith FOURNIER-FOURNIER,
leurs enfants et petits-enfants à Haute-Nendaz;
Monsieur et Madame Simon et Rénate FOURNIER-BERCH-
TOLD, leurs enfants, à Sornard;
Monsieur et Madame Roger et Dany FOURNIER-BORNET,
leurs enfants et petits-enfants à Haute-Nendaz;
Monsieur et Madame Gratien et Marie-Thérèse FOURNIER-
ANTILLE, leurs enfants, à Haute-Nendaz;
Madame Christiane FOURNIER-FOURNIER, ses enfants et
petits-enfants, à Sion;
Monsieur et Madame Gaby et Noëlle FOURNIER-DÉLÈZE et
leurs enfants, à Sornard;
Madame et Monsieur Isabelle et Nestor DÉLÈZE-FOURNIER
et leurs enfants, à Bieudron;

Ses sœurs et son frère:
Madame et Monsieur Bertha et Charles MARIÉTHOZ-FOUR-
NIER, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
à La Poya, Basse-Nendaz;
Madame et Monsieur Mariette et Charles BOURBAN-FOUR-
NIER, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
à Nendaz;
Monsieur et Madame Georges et Bernadette FOURNIER-
MARIÉTHOZ, leurs enfants, petits-enfants et arrière-
petits-enfants, à Sornard;
Madame et Monsieur Alice GIROUD-BAERISWYL, leurs
enfants et petits-enfants à Charrat;
La famille de feu Léon BAERISWYL-FOURNIER, leurs
enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants à Nendaz;

Ses belles-sœurs et son beau-frère:
Madame veuve Alice DESSIMOZ-DÉLÈZE, à Monthey;
Madame veuve Séverine FOURNIER-DÉLÈZE, ses enfants et
petits-enfants, à La Crettaz;
Madame veuve Yvonne JACQUEMET-DÉLÈZE, ses enfants,
petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Roche;
Monsieur Alfred DÉLÈZE-THÉODULOZ, ses enfants, petits-
enfants et arrière-petits-enfants, à Nendaz et Chalais;

La famille feu Joseph LATHION-DÉLÈZE, leurs enfants,
petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Sion;
La famille de feu Lucien DÉLÈZE-MARIÉTHOZ, leurs
enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Sion et
Nendaz;

ainsi que toutes les familles, parentes, alliées et amies, ont le
profond chagrin de faire-part du décès de

Monsieur Joseph FOURNIER

de Jean-Pierre

leur très cher papa, grand-
papa, arrière-grand-papa, frère,
beau-frère, oncle, parrain et
ami, enlevé à leur tendre
affection le lundi 10 février
1992, dans sa 82e année, après
une longue maladie supportée
avec courage et dignité, muni
des sacrements de la sainte
Eglise.

La messe de requiem sera
célébrée, selon la volonté de
notre cher papa, à la chapelle
Sainte-Famille, rue de la
Bourgeoisie, à Sion, le
mercredi 12 février 1992, à
10 heures.

La sépulture suivra au cimetière de Haute-Nendaz.

Notre cher défunt repose au centre funéraire de Platta à Sion,
aujourd'hui mardi 11 février, dès 14 heures. La famille y sera
présente de 18 h 30 à 20 heures, pour une veillée de prière.

Au revoir au ciel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



REMERCIEMENTS

Les frères de la communauté
marianiste du collège Sainte-
Marie de Martigny, profond-
ment touchés par les nom-
breux témoignages de symp-
thie et d'amitié reçus lors du
décès de leur confrère

Monsieur Joseph ADAM

vous remercient chaleureu-
sement de votre présence,
de vos messages, de vos
offrandes de messes et de vos
prières.

Les frères vous convient à célébrer avec eux l'office de septième
pour le repos de l'âme de Frère Joseph, à la chapelle de Sainte-
Marie, le jeudi 13 février 1992, à 20 heures.

Martigny, février 1992.



La direction et le personnel du « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » et de l'Imprimerie Moderne S.A. Sion

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph FOURNIER

père de M^{me} Christiane Fournier, leur chère collaboratrice,
collègue et amie, employée au service de traitement de textes.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société des téléphériques de Nendaz S.A.

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph FOURNIER

père et beau-père de Roger et Danièle, père d'André et de
Simon, grand-père de Christophe, ses fidèles collaborateurs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le personnel du restaurant de Tracouet

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph FOURNIER

père de Roger, son estimé directeur, et beau-père de Danièle.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel de l'entreprise Liebhauser & Délèze, à Nendaz

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph FOURNIER

père de leur employé Gabriel et oncle de Philippe.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-787046



L'entreprise de maçonnerie Amacker-Baeriswyl-Fournier, à Haute-Nendaz

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph FOURNIER

père de son dévoué collègue et associé Gratien Fournier, et
grand-oncle de Dédé Baeriswyl.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-787141



La fondation Saint-Jacques du district de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Auguste BARMAN

père de M. Georges-Albert Barman, président de la commission
de construction du home pour personnes âgées.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-786935



Monsieur Max BURO, ses enfants et petits-enfants;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond
chagrin de faire part du décès de

Madame Clémentine BURO

née ROMAILLER

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-
sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine, parente et amie,
enlevée à leur tendre affection le samedi 8 février 1992, à l'âge
de 75 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement a eu lieu à l'église Sainte-Catherine
à Sierre dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Les voyages L'Oiseau bleu

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Anselme ÉPINEY

père de M^{me} Patricia Poyet, leur employée.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-787139



La maison Blanchival S.A., à Sion

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Anselme ÉPINEY

père de Clara, son employée et collègue de travail.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-787010



La direction et le personnel de Transélectro Sion S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean-Baptiste BALET

père de leur fidèle collaborateur et ami, M. Pascal-Yves Balet.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-786911



La Société de gymnastique de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Auguste BARMAN

papa de Georges-Albert, caissier de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Municipalité de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Auguste BARMAN

père de M. Georges-Albert Barman, vice-président de la
Municipalité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-786933



Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Dominique RICHARD

remercie très sincèrement les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs, de gerbes, de couronnes, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa peine. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Epinassey, février 1992

036-786823



Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Madeleine CONTAT

vous remercie d'avoir pris part à son chagrin, par votre gentillesse, votre affection, vos dons et fleurs. Elle vous exprime ici sa vive reconnaissance.

Monthey, février 1992.

036-785566



La société de gymnastique La Farandole, à Ayent

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean-Baptiste BALET

papa de Marie-Christine, membre actif et membre du comité du 20^e anniversaire.



La classe 1964 de Grimisuat-Champlan

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jean-Baptiste BALET

père et beau-père de ses contemporaines Marie-Christine et Gisela.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-787143



EN SOUVENIR DE

Monsieur Joseph PERRIN



1991 - Février - 1992

Ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Val-d'Illiez, le jeudi 13 février 1992, à 19 heures.



**Monuments
funéraires
Marbrerie
du Rhône
S.A.**

P. Luisier
1908 RIDDES

Tél. (027) 86 33 23, bureau
(027) 86 33 91, appart.



Lundi 10 février 1992

Madame Ida BOHLER

née MARET

s'est endormie dans la paix du Seigneur à l'âge de 86 ans.

Ceux qui l'ont aimée et qui ont cheminé à ses côtés font part de leur chagrin:

Monsieur et Madame Michel BOHLER-GLOOR et leur fils Stéphane, à Lausanne;
Mesdemoiselles Angèle, Marie et Adrienne MARET, au Châble;
Madame Jeanne ROSSIER-MARET, à Martigny;
Monsieur et Madame Michel MARET et famille, au Châble;
Madame Elise PFEFFERLÉ-BOHLER et famille, à Lausanne et Moudon;
Monsieur et Madame Victor BOHLER et famille, à Sion et Venthône;
Monsieur Louis BOHLER et Rosita, à Sion;
Madame Annette MARET, à Villette;
Madame Marcelline MARET et famille, au Sappey;
Madame Bernadette MARET et famille, au Châble;
Les familles LAMON, CONSTANTIN, ROSSIER et REICHENBACH, à Sion;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à la cathédrale de Sion, le mercredi 12 février 1992, à 10 h 30.

La défunte repose au centre funéraire de Platta où la famille sera présente aujourd'hui mardi 11 février 1992, de 18 h 30 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'administration communale et son personnel à Vétroz

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Max JOST

beau-père d'Isabelle, secrétaire au service technique.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-787089



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Emile BITZ

vous remercie de votre présence, de vos messages, de vos dons et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier:

- au personnel soignant et aux médecins de l'hôpital de Gravelone;
- au révérend curé Closuit de Nax;
- aux classes 1937 et 1946 de Nax;
- au FC Nax;
- à la société de chant Sainte-Cécile à Nax;
- à l'entreprise Bitz & Savoye à Sion;
- à l'entreprise Charles Bitz à Vernamiège;
- à la confrérie des Pères;
- à l'agence BCV à Nax;
- à l'agence immobilière ImmoBilia à Nax;
- à la direction de Coop Valais à Châteauneuf;
- à G. + P.-A. Bruttin, entrepreneurs postaux à Nax;
- à l'administration communale de Nax;
- à la société de musique Echo du Mont-Noble à Nax;
- à la parfumerie Espace à Sierre;
- au PDC de Nax.

Nax, février 1992.

036-786983



Toutes les marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Max DEVANTHÉRY

ont été un précieux réconfort pour notre famille.

Par ce message, elle vous adresse un chaleureux merci pour votre présence fraternelle, votre prière fervente, vos dons généreux et vos fleurs lumineuses.

Votre fidèle amitié adoucit notre peine.

Réchy, février 1992.

036-786826

Bobst essaime en France

Au cours d'un excellent reportage, réalisé par Albert Tille et diffusé par le «Télé-journal» de samedi soir, on a appris que la maison Bobst venait de construire une importante usine à Lyon, pour un prix 40 % moins cher que ce qu'elle aurait coûté en Suisse. Bobst, leader mondial de la machine à plier, veut se rapprocher des pays de la CEE, où elle compte développer ses activités. Selon le directeur, l'usine a pu être construite en dix mois, sans aucune tracasserie administrative, comme on en connaît trop dans notre pays, où

même des particuliers peuvent recourir contre des industries.

Pour autant, Bobst n'entend pas quitter Renens, où l'usine conservera sa section principale de production, de recherches et de développement. Mais les conditions de production seront plus favorables en France, le coût de la main-d'œuvre moins élevé et l'exploitation plus facile.

Nous reviendrons sur cet important développement d'une société qui est l'un des fleurons de l'industrie suisse romande. (dn)

Une marche arrière tourne mal

SAINT-NICOLAS. - Hier, à 16 h 30, un automobiliste allemand, M. Paul Overbeck, 60 ans, domicilié à Leer, circulait en voiture en direction de Grächen. A Saint-Nicolas, au lieu dit Flieltinen, il effectua une marche arrière sur une place d'évitement afin de laisser passer un car circulant en sens inverse. Lors de cette manœuvre, la voiture allemande quitta la route, dévalant le talus sur une trentaine de mètres. La passagère, Mme Marguerite Naendrup, 58 ans, domiciliée en Allemagne également, a été blessée. Elle a dû être hospitalisée.

Contre la glissière: deux blessés

Hier, à 17 h 30, M. Daniel-Alain Hischier, 20 ans, domicilié à Martigny-Combe, circulait en voiture de Sembrancher en direction de Martigny. Peu après Sembrancher, il amorça le dépassement d'un véhicule. Alors qu'il se déportait sur la piste de dépassement, sa voiture glissa sur la chaussée verglacée et heurta frontalement une glissière de sécurité, avant de s'immobiliser au centre de la route.

Lors du choc, le passager avant, M. Pleurat Cedellari, 19 ans, domicilié à Orsières, fut éjecté du véhicule. Blessés, MM. Hischier et Cedellari ont été hospitalisés.

Retard sous la Manche

PARIS. - L'ouverture du tunnel sous la Manche est repoussée d'environ trois mois. Elle n'aura donc pas lieu le 15 juin 1993 comme prévu, mais seulement «à la fin de l'été» de cette même année, a annoncé hier Eurotunnel, la société concessionnaire de l'ouvrage.

Cette décision, prise à l'issue du conseil d'administration d'Eurotunnel, n'a pas vraiment surpris. Le concessionnaire avait déjà averti en octobre dernier, lors de la présentation de son rapport semestriel aux actionnaires, que le trafic dans le tunnel ne serait que partiel au début, étant donnés les retards pris dans la livraison du matériel roulant.

Mais, de partiel, le trafic risquait de devenir quasiment inexistant si la date du 15 juin était maintenue. La voilà donc repoussée sans que pour autant une autre date précise ne soit fixée. Au mieux, «à la fin de l'été», devraient pouvoir circuler les premières navettes porte-véhicules, c'est-à-dire les voitures, les autocars

et les poids lourds.

Pour le trafic de trains directs voyageurs des sociétés de chemins de fer, SNCF (France) et British Rail, le retard sera encore plus important. Ils ne seront mis en service que progressivement, de façon à être établis commercialement à la mi-1994», a indiqué Eurotunnel.

Les trains de marchandises pourront eux emprunter le tunnel dès l'automne 1993, huit à dix locomotives tractant ces convois devant être disponibles.

«Ce n'est pas une bonne nouvelle», a estimé M. Alain Bertrand, directeur général pour l'exploitation et la sécurité d'Eurotunnel. Et ce, d'autant moins que ces retards pourraient encore s'aggraver si le conflit entre la société concessionnaire et Trans Manche Link (TML), le consortium des dix groupes de constructeurs franco-britanniques, n'est pas rapidement résolu. (ats/afp)



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, dans sa 90^e année, Sa fidèle servante

Madame Emma LUISIER

Font part de leur peine:

Ses enfants:
Gabriel et Odette LUISIER-LATTION, à Fully;
Gladys et Eloi GAY-LUISIER, à Fully;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:
Gilbert LUISIER, à Fully;
Raymond et Marie-Jeanne LUISIER-PICT, à Fully;
Chantal et André-Michel CARRON-GAY, à Fully;
Marie-Christine GAY, à Fully;
Marie-Laure et Alexandre DORSAZ-LUISIER, à Fully;
Yves LUISIER, à Fully;
Lise et Thomas, à Fully;

La famille de feu Maurice-Fabien MAY, à Sarreyer;
La famille de feu Louis LUISIER, à Fontenelles, Verbier;
Madame veuve Esther LUISIER-BÉRARD et ses enfants, à Charrat;
La famille de feu Camille BESSE-LUISIER, à Bagnes;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

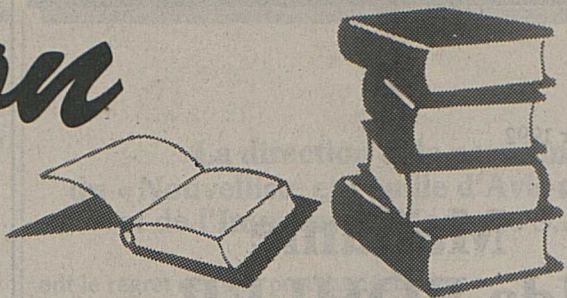
La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Fully, le mercredi 12 février 1992, à 14 h 30.

La défunte repose à la crypte de Fully, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 11 février 1992, de 19 à 20 heures.

En lieu et place de fleurs, pensez à la fondation Sœur-Louise-Bron, c.c.p. 19-9674-0.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

éducation



formation

La métacognition pour tous?

Cet article a pour but de présenter brièvement une conception du développement de l'intelligence qui a profondément modifié, ces dernières années, la représentation que psychologues et pédagogues se font de l'élève présentant des difficultés d'apprentissage.

Ce modèle nous semble particulièrement pertinent pour les maîtres et maîtresses d'appui, de classes à effectif réduit ou encore de classes de développement.

Les quelques réflexions qui suivent leur sont donc, en premier lieu, destinées.

Cependant, la métacognition apporte un éclairage sur l'apprentissage et le fonctionnement cognitif qui devrait intéresser un plus large public allant de l'enseignant primaire au maître secondaire (du généraliste au spécialiste) en passant par les psychologues et les logopédistes travaillant en milieu scolaire.

La métacognition: une définition

Ce concept a deux sens différents (Brown et al., 1983): à l'origine, il désignait exclusivement la connaissance qu'un sujet a de son propre fonctionnement cognitif et de celui d'autrui, la manière dont il peut en prendre conscience et en rendre compte; plus récemment, ce terme en est venu à désigner égale-

ment les mécanismes autorégulateurs de la pensée. Ces mécanismes font référence aux activités permettant de guider et de «réguler» l'apprentissage et le fonctionnement cognitif en fonction du problème à résoudre. Ces instruments ont pour fonction de piloter la pensée.

On distingue différents processus métacognitifs:

- les activités de planification, par exemple imaginer comment procéder pour résoudre un problème, élaborer des stratégies, etc.;

- les activités de prévision, par exemple estimer le résultat quantitatif d'une activité cognitive spécifique (combien de temps sera nécessaire pour trouver une solution à un problème donné?);

- les activités de pilotage, de guidage, par exemple tester, réviser, remanier les stratégies, etc.;

- les activités de contrôle des résultats obtenus, par exemple évaluer le résultat d'une action en fonction du but visé.

C'est grâce à la mise en œuvre de tels processus que le transfert, la généralisation d'une stratégie de résolution d'un problème donné pourra se faire dans un autre contexte.

Exemple: vous venez de lire un article de journal et vous avez maintenant besoin de certaines informations qu'il contient et vous n'arrivez pas à vous rappeler. Que faites-vous? Si vous êtes un bon lecteur, vous revenez en

arrière et vous recherchez les données dont vous avez besoin. Cette capacité d'«auto-réguler» son fonctionnement cognitif met en évidence l'existence de compétences métacognitives. Ce genre de stratégie n'est pas évident chez les jeunes lecteurs et les mauvais lecteurs.

La métaphore de l'ordinateur

En se basant sur les modèles de traitement de l'information, l'intelligence serait organisée en différents niveaux hiérarchisés, le niveau le plus élevé gérant les actions du sujet.

Cette conception est proche de la métaphore de l'ordinateur où l'on distingue le hardware ou matériel, c'est-à-dire la machine elle-même, et le software ou logiciel qui comprend les programmes, les routines et les stratégies; ces programmes sont optionnels et modifiables. Appliquer cette métaphore à l'élève revient à identifier, d'une part, le matériel au corps et plus spécifiquement au cerveau de l'élève et, d'autre part, les logiciels aux programmes, aux stratégies, aux procédures construites par l'élève.

Le développement de l'intelligence.

Le matériel (hardware) reste plus ou moins constant, stable au cours du développement, alors que les logiciels (software) évoluent en fonction de l'âge et des expériences

de l'enfant. Pour l'essentiel, ce n'est donc pas le cerveau en tant que substrat matériel qui se transforme mais ce sont bien davantage les programmes qui permettent une utilisation optimale qui se développent. La genèse de l'intelligence est alors conçue comme un enrichissement des mécanismes et des processus permettant les acquisitions notionnelles et c'est le niveau supérieur de l'intelligence, celui qui contrôle et guide l'activité en cours, qui se développe et gagne en efficacité.

De ce point de vue, le développement de l'intelligence serait un passage progressif de mécanismes hétérorégulateurs (dont l'activation dépendrait du rôle joué par le parent, l'enseignant, le psychologue, etc.) à des mécanismes autorégulateurs (dont l'activation dépendrait de l'enfant lui-même). En quelque sorte, l'enfant deviendrait autonome en prenant progressivement en charge son propre fonctionnement.

Ce processus d'autonomisation se déroule en plusieurs étapes:

- l'adulte contrôle et guide l'activité de l'enfant (l'enseignant guide pas à pas l'élève en train de faire une addition);

- progressivement l'adulte et l'enfant partagent les fonctions permettant de résoudre des problèmes, l'enfant prenant des initiatives et l'adulte le corrigeant et le guidant lorsqu'il commet des

erreurs (l'enseignant regarde comment un élève additionne et intervient, si besoin est, en le questionnant afin de corriger ses erreurs);

- l'adulte cède le contrôle à l'enfant et fonctionne essentiellement comme un interlocuteur motivant et bienveillant (l'enseignant fait faire une addition à un élève et se contente, si nécessaire, de l'encourager et de corriger le résultat final).

Quelle pédagogie pour un apprentissage efficace?

Pour développer ces mécanismes cognitifs qui sont nécessaires pour apprendre de manière efficace, il faut mettre sur pied une pédagogie idoine que, demeurant un peu sommaire, nous qualifierons par la suite de (méta)cognitive (Martin, 1991).

Une telle pédagogie repose sur un postulat et doit remplir au moins trois conditions:

1. elle doit être constructiviste en faisant sien le postulat qui considère que les savoirs et les savoir-faire sont construits, élaborés par les élèves eux-mêmes;

2. elle doit être interactive afin de créer un contexte stimulant les interactions entre élèves, entre les élèves et le maître et entre les élèves et l'objet d'enseignement. La constitution des savoirs et des savoir-faire se fait au travers de ces interactions. Il s'agit donc ici de favoriser le travail en groupe et la mise sur pied d'activités de résolution de problèmes;

3. elle doit être métacognitive afin de stimuler la réflexion des élèves tant sur les connaissances qu'ils ont de leur propre fonctionnement cognitif que sur les stratégies et les processus qu'ils utilisent en situation de résolution de problèmes. Il s'agit donc de favoriser la réflexion des élèves sur la manière dont ils ont agi et sur les procédures qu'ils ont mises en œuvre. L'auto-questionnement et l'auto-évaluation sont ainsi également valorisés.

Le contexte dans lequel les élèves vont travailler sera caractérisé, d'une part, par des activités - le plus souvent faites en groupe - de résolution de problèmes et d'exploration active des objets à connaître, et, d'autre part, par un guidage de l'apprentissage des élèves, effectué par le maître et favorisant la mise en place des mécanismes métacognitifs. Dans son rôle de guide, de catalyseur, le maître devra tenir compte des différences entre les élèves et adapter ses interventions en fonction des compétences de chacun d'entre eux.

Cette conception n'est, bien entendu, pas propre ou réservée aux élèves en difficulté, elle est pertinente pour tous les élèves. Cependant, plus l'enfant présente de difficultés et plus l'enseignant devra agir dans cette optique.

Dr Pierre-André Doudin
Daniel Martin,
centre vaudois
de recherches pédagogiques

APPRENTISSAGE
... dans la vente et autres métiers intéressants

Entreprendre, apprendre, réussir!

2 ans de formation pour obtenir le CFC de **Vendeur(euse)**
3 ans pour devenir **Employé du Commerce de Détail**
4 ans pour devenir **Décorateur(trice)**
Intéressant! Alors écrivez-nous

PLACETTE
Monthey - Sion - Noës/Sierre

Métier Passion

ASSISTANTE MÉDICALE
SECRETARE D'HOPITAL.

Seule école officiellement reconnue FMH à ouvrir une classe pour apprentis en sept. 1992.

ECOLE panoramà
Lausanne, rue de la Tour 8 bis
☎ (021) 23 69 07
Bienna, Pont-du-Moulin 3
☎ (032) 23 58 48

TURBULENCE

ECOLE MULTICOURS

LANGUES
COMMERCE
INFORMATIQUE
PRE-APPRENTISSAGE
APPUI SCOLAIRE

Av. Simplon, 1920 **MARTIGNY**
Tél. 026/ 23 19 19
Bât de la Poste 1868 **COLLOMBEY**
Tél. 025/ 71 64 44

Ecole pédagogique **AURORE**

forme éducatrices de la petite enfance
Méthode Montessori plus actuelle que jamais.
Rue Aurore 1
1005 Lausanne
Tél. (021) 23 83 77

ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE FRIBOURG

ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE (ETS)

Sections de:

- Mécanique
 - Option technique énergétique
 - Option construction et fabrication
- Electrotechnique
 - Option énergie électrique
 - Option électronique et télécommunication
 - Option informatique technique
- Architecture
- Génie civil
- Chimie

Examens d'admission: vendredi 10 et samedi 11 avril 1992, de 8 h à 18 h.
Clôture des inscriptions: 15 mars 1992.
Début de l'année scolaire: 17 novembre 1992.

Renseignements: direction de l'Ecole d'ingénieurs, chemin du Musée 4, 1700 Fribourg. Tél. (037) 82 41 41.
17-737177

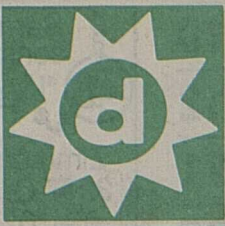
Ecole Romande d'Educatrices

en collaboration avec Les Pitchounets, jardin d'enfants, école enfantine, vous propose:

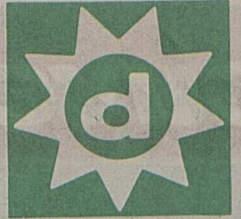
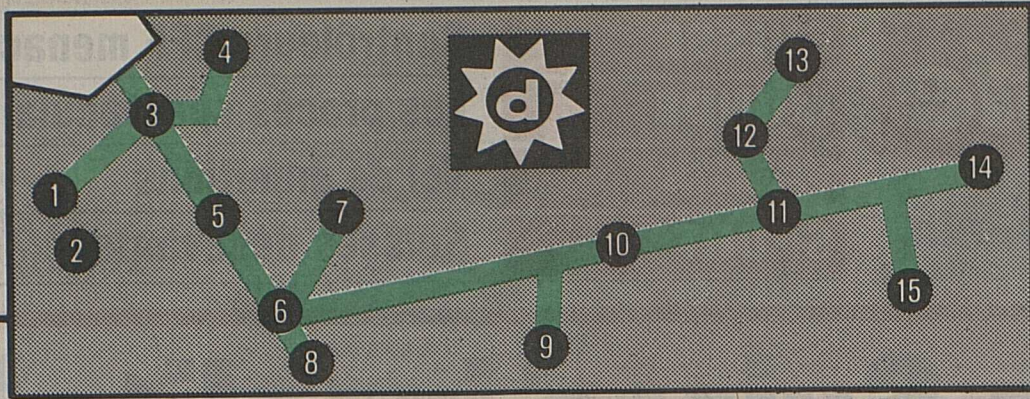
- une formation en 3 ans
- une nouvelle approche de l'éducation
- un enseignement personnalisé (effectif réduit)
- une école jeune et dynamique
- d'être compétitive dans votre vocation
- formation en cours d'emploi.

Début des cours: sept. - janvier.

Inscriptions et renseignements au (021) 652 37 21
ERE Devin 74, 1012 LAUSANNE



droguerie



droguerie

- 1** **Monthey**
Droguerie Garrone
Tél. 025/ 71 23 73
- 2** **Troisfontains**
Droguerie M. Défago
Tél. 025/ 77 13 68
- 3** **Aigle**
Droguerie Centrale
G. Wirz
Tél. 025/ 26 19 38
- 4** **Olion**
Droguerie J.-L. Monachon
Tél. 025/ 39 11 46
- 5** **St-Maurice**
Droguerie Jordan Storelli
Tél. 025/ 65 11 62
Droguerie A. Mottet
Tél. 025/ 65 27 47
- 6** **Martigny**
Droguerie B. Crettex
Tél. 026/ 22 12 56
Droguerie J. Federici
Tél. 026/ 22 28 27
- 7** **Fully**
Droguerie L. Cherifi
Tél. 026/ 46 20 39
- 8** **Orsières**
Droguerie M. Rausis
Tél. 026/ 83 16 84
- 9** **Haute-Nendaz**
Droguerie Y. Moren
Tél. 027/ 88 12 10

Enroué? Voix voilée?

Les pastilles Blackcurrant adoucissent la gorge et rendent la voix claire.



Au jus de cassis pur et naturel
En pharmacies et drogueries

- 10** **Sion**
Droguerie A.+ B. Schroeter
Tél. 027/ 22 21 64
Droguerie A. Thevenon
Tél. 027/ 22 38 89
Droguerie B. Constantin
Tél. 027/ 22 73 66
Droguerie Jordan
Tél. 027/ 23 72 23
Droguerie M. Rey
Tél. 027/ 22 10 29
Droguerie du Ritz
Tél. 027/ 23 68 23
- 11** **Sierra**
Droguerie B. Barone
Tél. 027/ 56 10 12
Droguerie J.Ch. Romailer
Tél. 027/ 55 12 68
Droguerie J. Püppel
Tél. 027/ 55 10 91
- 12** **Crans-sur-Sierra**
Droguerie J.-P. Rouvinez-D. Mommer
Tél. 027/ 41 40 87
- 13** **Montana**
Droguerie Centrale M. Rey
Tél. 027/ 41 24 20
- 14** **Brigue**
Droguerie Th. Gygax
Tél. 028/ 23 14 92
Droguerie M. Brigger
Tél. 028/ 24 13 00
- 15** **Grächen**
Droguerie M. Brigger
Tél. 028/ 56 16 65

Bien servi Bien conseillé

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer à Martigny
au chemin du Saule 2
appartement 4 pièces
Libre dès le 1er mars 1992.
Loyer Fr. 1090.- + Fr. 150.- acpte charges/mois.
Garage Fr. 80.- par mois.
Agence Immobilière RIBORDY S.A., Martigny.
☎ (026) 22 58 58.
036-785806

NOUVEAU BÂTIMENT TERMINUS
Place de la Gare, Martigny
A louer
magasins sur 2 niveaux étages de bureaux
4x400 m².
Division et aménagements au gré du preneur.
Libres tout de suite.
CHRISTIAN CONSTANTIN ARCHITECTE, (026) 22 45 01

ARTA

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION

Résidence la Barme

COLLOMBEY-MONTHEY/VS
immeuble dans la verdure **A vendre**

Évitez l'inflation sur votre loyer

- 3 1/2 pièces neuf 93m² dès Fr. 931.-
- 4 1/2 pièces neuf 109m² dès Fr. 1083.-

Toutes charges + amortissement compris

ARTA S.A. Avant-Poste 4, 1005 Lausanne
Tél. (021) 312 06 22 ou (021) 39 22 13

Le Trétien, à louer
appartement 1 1/2 pièces
meublé, tout confort, situation très calme, chauffage électrique indépendant.
Libre tout de suite.
☎ (026) 61 15 79, le soir.
036-786405

MARTIGNY
A louer
studios, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2
quartiers tranquilles.
Léonard Gianadda, ing.
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny
(026) 22 31 13.

À LOUER À SION, IMMEUBLE Helvetia

11 avenue de la gare
grand dépôt avec monte - charge, divisible à gré - prix fr. 90.- le m² l'an.

24 - 26 rue des Creusets
appartements de 4,5,6 pièces disponibles tout de suite
3 étages de bureaux ou cabinets fr. 220.- le m² l'an

S'adresser au bureau d'architecture Bernard MOIX.
Tél. 027/ 22 57 80.

SVR
BOUVERET - A VENDRE
Réservez dès maintenant votre future villa de
4 1/2 pièces, 140 m² hab.
avec terrain de 553 m².
Disponible printemps 1992, finitions au gré du preneur.
Fonds propres: Fr. 51 000.-
Loyer mensuel: Fr. 995.-
Pour tous renseignements:
COFIDECO SA
Agence immobilière
Rue Colomb 5 1860 Aigle (Suisse)
Tél. 025 / 26 51 61

La vie est meilleure à
VILLY-SUR-OLLON
surtout dans cette
maison de style anglais
que nous avons
EN VENTE.

BERNARD Nicod
3, rue de Venise Tél. 025 / 72 24 72
1870 MONTHEY

Devenez propriétaire avec un apport initial dès Fr. 27'000.- à



3 1/2 pièces + verrière
71 m²
pour Fr. 506.-/mois (rentiers AVS ou AI)
ou dès Fr. 690.-/mois selon vos revenus

4 1/2 pièces + verrière
97 m²
pour Fr. 913.-/mois

A deux pas du coeur du village, ensoleillement, calme, verdure, place de jeux pour vos enfants, à quelques minutes de Martigny

Disponible : Septembre 1992

Fiduciaire J.-P. ROCH, Monthey
Tél. 025/ 71.59.11

CHOËX-SUR-MONTHEY
A vendre ravissant chalet de
4 PIÈCES 90 m²
+ sous-sol.
Terrain de 1204 m².
En parfait état d'entretien.
Vue superbe.
Son prix: Fr. 330 000.-.

COFIDECO SA
Agence immobilière
Rue Colomb 5 1860 Aigle (Suisse)
Tél. 025 / 26 51 61

J'achète à Sion ou environs
petit local 25 m²
qui conviendrait pour grillades et sandwiches à l'emporter.
Ecrire sous chiffre W 036-786344, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.
036-786344

A VENDRE SION
POTENCES
3 1/2 p., 95 m², 2 balcons, parc, Fr. 285 000.-
RAWYL
5 1/2 p., 120 m², proche centre, parc, Fr. 295 000.-
AMANDIERS
studio, 37 m², Fr. 120 000.-
PECHEURS
3 1/2 p., env. 90 m², parc, 8e étage, Fr. 255 000.-

XAVIER FAVRE - SION
Tél. 027 / 22 30 56



GALERIES 2000
le calme et la verdure avec toutes les commodités de la ville!

Profitez des derniers
APPARTEMENTS
disponibles fin septembre 92

- STUDIOS
- 2 1/2 PIÈCES
- 3 1/2 PIÈCES
- 4 1/2 PIÈCES

FONDS PROPRES: 10%
financement assuré
AIDE FÉDÉRALE POSSIBLE

Il reste encore quelques
SURFACES COMMERCIALES dès 50 m²
pour boutiques, commerces: tea-room, boulangerie-pâtisserie, confiserie etc.

Renseignements et vente :

S.I. PARIMMOB
Rue du Collège
CHATEAUNEUF
Tél. 027/ 36 17 46

SOPITEC
Rue des Creusets, Sion
Tél. 027/ 22 79 09

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

SUISSE

MONDE

VALAIS

SPORT

Contrôleurs CFF menacés 10

Les procès spectaculaires 12

Vol de munitions 21

Suisse décevants 27

Serrurerie D'Art
constr.métallique
Le savoir "FER"
Zimmermann et Fils
3977 Granges (VS)
Tél. 027/ 58 33 27
Devis sans engagement.

Insolite

Handicapé volant



ap

ALBUQUERQUE. - Plutôt impressionnant ce saut à l'élastique de Brian Van Leeuwen. Cet ingénieur paraplégique s'est élancé d'une plate-forme attaché à sa chaise roulante. Un choix délibéré: Brian estime faire corps avec sa machine.

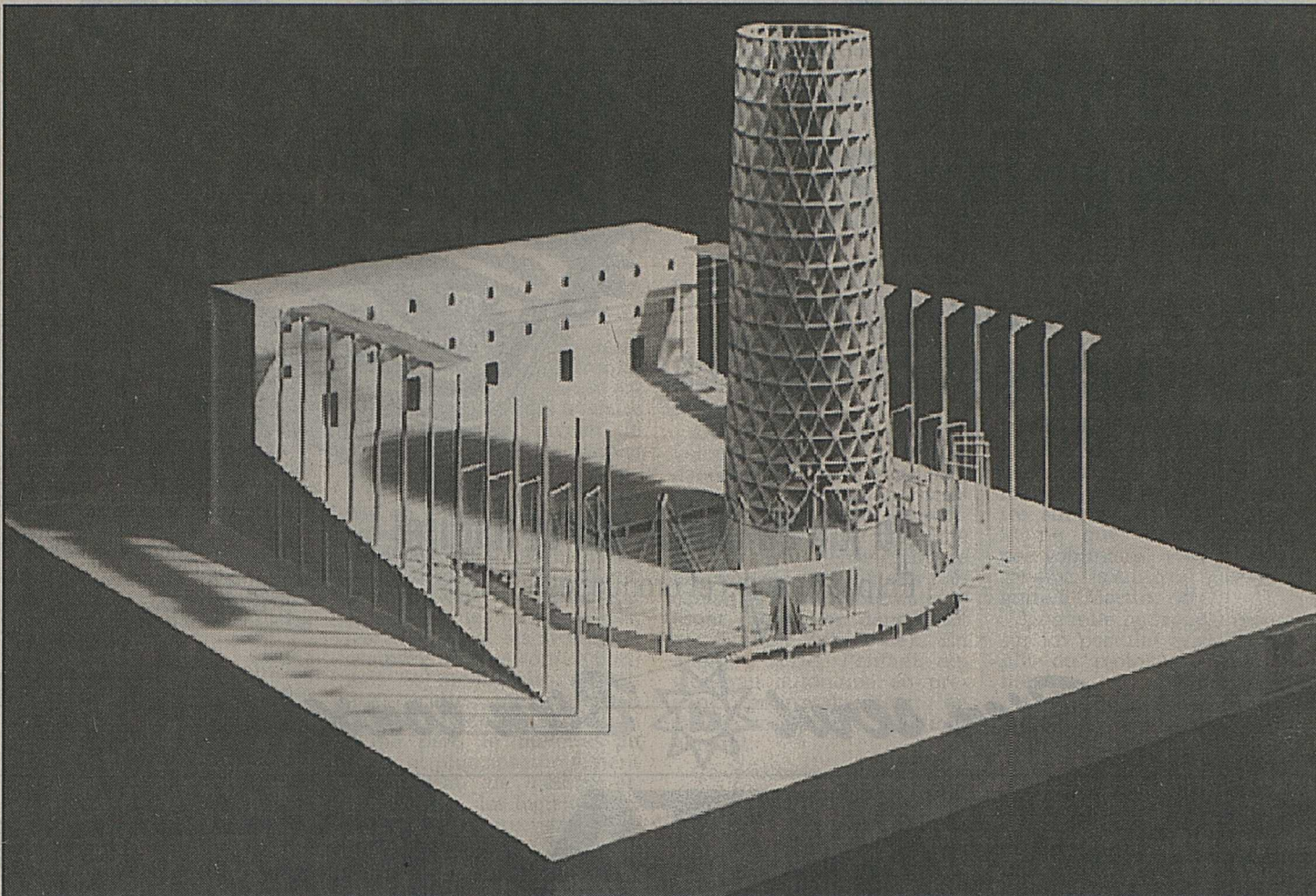
Cimetière maudit

POTENZA. - Le cimetière de San Andrea, (sud de l'Italie), n'a reçu aucun mort depuis sa création, il y a vingt ans. Une sinistre légende locale est à l'origine de cet abandon.

Selon la légende, le premier mort enterré dans un cimetière s'y ennuie tellement qu'il appelle rapidement auprès de lui d'autres morts, choisis de préférence dans sa famille ou ses amis. En conséquence, tous les habitants de San Andrea demandent à être enterrés dans le vieux cimetière d'Atella et qui est archiplein.

Le maire d'Atella souhaite avoir la chance d'un autre village de la région, dont le nouveau cimetière était également resté vide longtemps, jusqu'à ce qu'un vieux curé de campagne, sans famille, accepte d'y être enterré à sa mort. (ats)

Une Suisse insolite



Les visiteurs se rendant entre le 20 avril et le 12 octobre au pavillon suisse de l'Exposition universelle de Séville, découvriront un pays insolite montré de façon non conventionnelle.

BERNE. - A trois mois de l'inauguration, les responsables du projet ont présenté récemment à Berne les principaux artistes qui transformeront le séjour du visiteur dans le bâtiment en cure de folie.

La Confédération, qui a débouqué 28 millions pour financer la présence suisse dans la capitale andalouse, avait insisté pour que l'image artisti-

que offerte ne soit pas axée sur les traditions et les clichés. La Foire suisse d'échantillons de Bâle (MUBA) a été mandataée pour assurer la construction, l'animation culturelle et l'exploitation.

Selon les responsables de la MUBA, le pavillon de Séville «doit être parcouru du souffle de l'imagination, du jeu et de la folie». Près de 7,6 millions de la somme prévue vont financer cette présentation «basée sur une culture suisse inattendue, étonnante, ironique et provocante, arrachée à ses vieux clichés».

Tour de papier

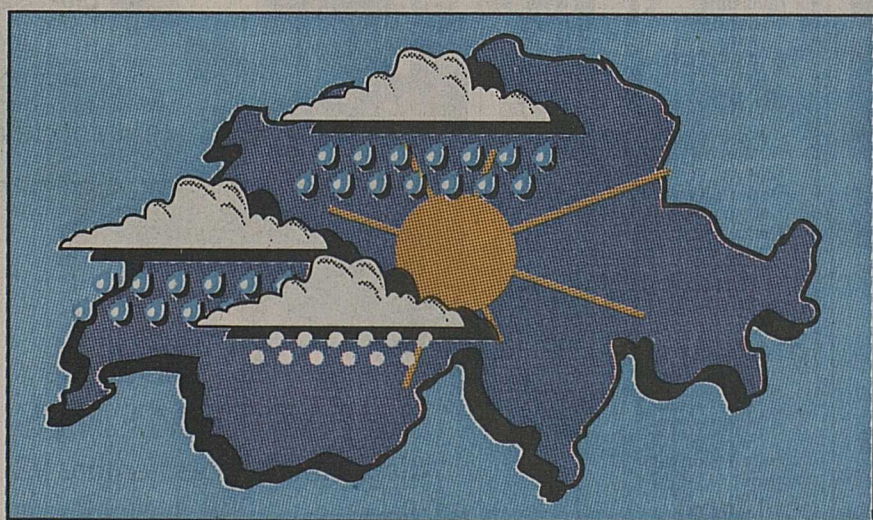
Au total 14,6 millions ont été

utilisés à la construction de l'édifice, conçu à l'origine par l'architecte vaudois Vincent Mangeat, qui, à la suite de divergences avec la MUBA, s'était retiré du projet. La tour de papier, haute de trente-huit mètres, prévue par Mangeat, sera construite en février ou mars en fonction des conditions atmosphériques.

Le musicien Adolf Burkhardt, nommé délégué à la culture du pavillon, a exposé la conception artistique de la représentation suisse. Dans sa tâche, Burkhardt a collaboré avec Harald Szeemann, un artiste connu pour ses concepts d'expositions d'art.

Les animaux fantastiques imaginés par le sculpteur Bruno Weber et la musique des langues composée par le Valaisan Pierre Mariétan à partir de dialectes helvétiques servent de fil conducteur aux visiteurs. A l'entrée, située au bas de la tour de papier, succèdent plusieurs salles d'exposition, un théâtre ainsi qu'un restaurant, le «culinarium» décoré avec des tableaux-pièges de Daniel Spörri.

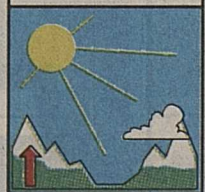
Bernard Luginbühl, Balthasar Burkhardt ainsi que le tandem Peter Fishli-David Weiss sont d'autres artistes qui vont animer le pavillon. (ats)



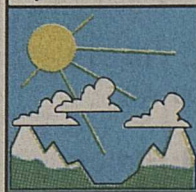
Aujourd'hui

Une nouvelle perturbation touche notre pays aujourd'hui. La limite de la neige s'élèvera vers 1200 à 1500 mètres. Demain, le foehn va pousser la température au-delà de 10 degrés en plaine, avant l'arrivée de la perturbation suivante, jeudi.

Demain



Après-demain



Evolution

De demain à samedi: un temps variable, fréquentes précipitations, éclaircies de foehn et très doux demain.

Reste du pays: la même évolution que chez nous.

Hier

A Sion: un peu de neige et de pluie dans la nuit et en début de matinée, des éclaircies dès 10 heures, ensoleillé dès midi, vent d'ouest modéré, 9 degrés.

A 7 heures:

Neige: -8 à l'hospice du Grand-Saint-Bernard, -4 à La Sage et Zermatt, 3 à Crans-Montana, 0 à Viège.

Pluie: 1 à Sion, 2 à Glaris et Wynau, 3 à Vouvry-Aigle et Lucerne, 4 à Montreux.

A 13 heures:

Neige: -10 au Säntis, -8 au Pilate, -2 à Davos.

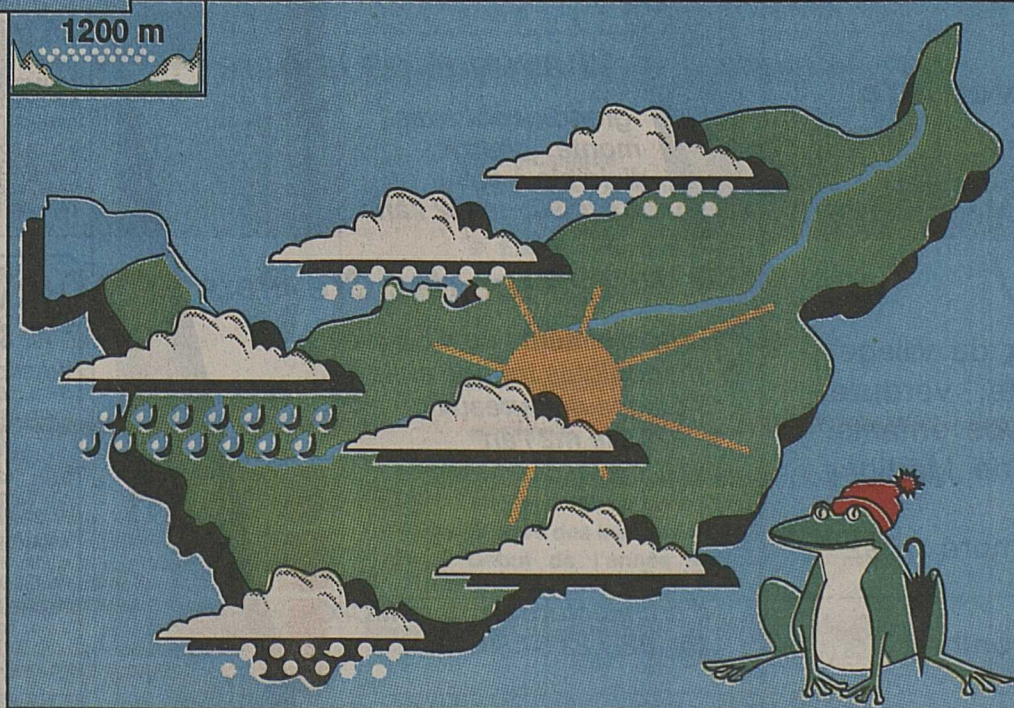
Très nuageux: -9 au col du Grand-Saint-Bernard, 4 à Saint-Gall et Milan, 7 à Genève, 14 à Rome.

Peu nuageux: 0 à Crans-Montana et Zermatt, 4 à Viège, 5 à Berne et Altdorf, 7 à Vouvry-Aigle, 8 à Paris et Londres, 15 à Palma.

Beau: 6 à Zurich, Coire et Lugano, 8 à Locarno, 15 à Nice, Malaga et Alicante.

Rétrospective

Les jours de pluie (1 mm) en 1991, un premier bilan: sur une cinquantaine de stations, on trouve le maximum, 150 jours, au Pilate. Quant au minimum, il est revenu à Samedan (GR, Engadine) avec 62 jours (Viège 71, Sion 72 jours).



En bref

Dan Quayle à Genève

Le vice-président des Etats-Unis, Dan Quayle, a critiqué Cuba, l'Irak et l'Irak, lors de son intervention ce matin devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

Voir page **3**

La BPS peine

La Banque populaire suisse a publié hier le résultat de l'exercice de l'an dernier et annoncé un recul de près de 40% de son bénéfice. Cette chute découle de la récession et du marasme de l'immobilier. Cela ne tempère pas les ambitions de la banque qui a pris une participation consolidée de 20% dans une banque parisienne.

Voir page **4**

Michel Pittet: peine réduite

Le jugement frappant l'ancien municipal lausannois Michel Pittet a été réformé par le Tribunal cantonal vaudois. La peine d'un an de prison avec sursis a été réduite de moitié. Le Tribunal cantonal a retenu contre M. Pittet la gestion déloyale et non l'abus de confiance.

Voir page **10**

Humeur

On ne résiste pas au plaisir de vous livrer l'intégral d'un courrier particulièrement constructif lu chez un confrère, le bien nommé «Construire».

«Cher Hotelplan, (sic) Lors de mon dernier voyage en Grèce, j'ai été déçu de la nourriture à l'hôtel. Le petit déjeuner était frugal et les plats du buffet de midi à peine tièdes. La carte des mets était morne, répétitive, sans le moindre esprit d'innovation. Comment cela se fait-il?»

Perles voyageuses

Et en voyage pour la réponse:

«Cher hôte, Dans les pays du sud, les gens mangent beaucoup plus tard le soir, de sorte qu'ils n'ont guère d'appétit le matin. C'est pourquoi les petits déjeuners y sont souvent très simples. Malheureusement, dans le sud, les mets ne sont jamais servis aussi chauds que chez nous. La plupart du temps, on mange plutôt tiède. Dans de nombreux pays, les menus sont déterminés par l'offre de produits locaux. Ainsi, il n'est pas exclu que certaines denrées fassent défaut à certains moments, ce qui se traduit par un plan de menus un peu monotone.»

Ouf! Dans les pays du nord, la plupart du temps, certaines justifications vous coupent l'appétit matin, midi et soir.

Si vous avez dégusté jusqu'au bout cette réponse, vous devrez convenir qu'elle ne tient pas du tour-opérateur mais du tour de passe-passe.

Comme quoi ce ne sont plus les plus grosses qui sont les meilleures, mais les mi-grosses...

Jean-Raphaël Fontannaz